LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 68,902

DIX-SEPTIEME ANNEE—No 147 MONTREAL, JEUDI 25 AVRIL 1901 DOUZE PAGES—UN CENTIN

UN PONT GIGANTESQUE

Construit par le gouvernement sur le canal à la rue Maria à Ottawa -- Sa forme est parabolique

L'INAUGURATION EN SERA FAITE DANS LE MOIS DE JUIN

Ottawa, 25.—Le pont de la rue Maria, construit par le gouvernement, est unique en son genre en Canada. C'est la première fois qu'on donne à un pont en fer, dans notre pays, une forme parabolique. Ceci a exigé de la part des ingénieurs du gouvernement des calculs spéciaux. Tous les angles dans le sens longitudinal de ce pont, changent de plan. La charpente en fer mesure 343 pieds de l'atterrage est à l'atterrage ouest. De cette longueur 226 pieds surplombent les voies des chemins de fer, 80 pieds traversent le canal et 30 pieds surplombent le chemin des voitures à l'ouest du canal.

Le pont mesure 38 pieds de largeur, à part deux trottoirs de 8 pieds, total 54 pieds. Les garde-corps ont 3½ pieds de hauteur. Le tablier est d'un plein-pied. La charpente est tout en acier. Au-dessus des voies des chemins de fer, il y a 24 colonnes en fer, en rangées de quatre. Au centre de la courbe qu'il décrit, le pont a 28 pieds au-dessus du niveau du canal, niveau d'été ; il a 24 pieds au-dessus des voies de chemins de fer et 20½ pieds au-dessus du niveau du chemin.

C'est un des ponts les plus solides au monde. Il est ainsi construit que même si un train passant dessous devait dérailler et culbuter les poteaux en fer, le tablier n'en serait pas du tout affecté. Quatre cents tonnes de fer sont entrées dans la construction du pont. Les trottoirs sont en granolitique. Le pavé est en pierre à chaux posée à bain de ciment dans des treillis de fer posés sur les arches en acier. On a placé trois rangs de papiers goudronné sur le béton pour empêcher l'infiltration de l'eau. Il fallu planter 800 pilotis pour contourner la difficulté du sable mouvant qui se rencontre dans les fondements du pont. Vingt-huit lampes électriques ont été placées sur 14 poteaux en fer d'un joli dessin. On a commencé les excavations en mai 1900. L'inauguration aura lieu en juin. Une moyenne de 20 hommes ont été employés tous les jours à cette construction. M. A. St Laurent, ingénieur au ministère des Travaux Publics a eu la direction des travaux. M. John Burns a fait la maçonnerie, la Dominion Bridge Company a fait la charpente en acier et la Cie Roebling, de New-York, a posé le pavage.

Si jamais l'éléphant qui un jour refusa de traverser sur le vieux pont Maria qu'il trouvait trop branlant, revient à Ottawa, il pourra s'aventurer sans crainte avec un troupeau de ses semblables sur le pont neuf.

LE PONT DE LA RUE MARIA CONSTRUIT PAR LE GOUVERNEMENT SUR LE CANAL RIDEAU

LES MERVEILLES DE L'ELECTRICITE

Intéressante conférence illustrée donnée, hier soir, à l'Université Laval, par M. l'abbé Choquet

Les rayons X, la lampe de Tesla et les vibrations

La salle de promotions de l'Université-Laval, était bondée, hier soir, d'un auditoire des plus distingués présidé par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

M. l'abbé Choquet, l'une de nos lumières dans le monde de la science, au Canada, y a développé une intéressante conférence sur l'électricité, dans ses applications les plus récentes. Le savant professeur s'est tenu à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise depuis plusieurs années, justifiant pleinement son titre de "vulgarisateur de la science", que se plaisent à lui décerner tous ceux qui ont eu le privilège de l'entendre.

Dès ses premières paroles, le conférencier a au conquérir les sympathies de ses auditeurs, par un préambule tout vivant de citations et de souvenirs ; on aurait dit qu'il avait à coeur de démentir la croyance que les fleurs littéraires ne peuvent croître dans les déserts de la science.

M. Choquet raconte brièvement les premières découvertes de l'électricité et paie un tribut d'hommages aux maîtres de la science, puis il entre dans le vif de son sujet, pendant que M. Larue, du séminaire de philosophie, se charge d'illustrer les démonstrations du conférencier.

C'est vers la fin du seizième siècle que la science électrique fit son apparition dans le monde. La première expérience du médecin Gilbert est restée célèbre. Sur un axe de rotation, il monta une sphère de soufre dont madame Gilbert, en y appuyant les mains, fit jaillir des étincelles brillantes :

"C'est ainsi, fit remarquer le spirituel conférencier, que dans les sciences on trouve souvent la femme sans la chercher."

Pendant 150 ans, cette machine élémentaire fut une source d'amusement scientifique. Ce n'est que vers 1750 que Cunéus imagina la bouteille de Leyde. Cependant, cette découverte ne fut pas utilisée sur-le-champ, et c'est à notre siècle qu'il était réservé de connaître les propriétés remarquables de la décharge d'une bouteille de Leyde.

Cette décharge n'est pas continue : elle est oscillante, vibratoire, à la façon d'un diapason, et peut atteindre jusqu'à 5,000 vibrations.

M. l'abbé Choquet démontre par une expérience frappante, au moyen d'un disque tournant avec une vitesse de 2,000 tours, par seconde, que la durée de cette décharge est plus courte que la deux cent millième partie d'une seconde, ce qui fournit le résultat prodigieusement étonnant de cent à deux cents millions de vibrations produites en cet infime espace de temps.

Ces vibrations sont la base de toutes les grandes découvertes du jour : rayons X, télégraphie sans fils, courants de grande fréquence et de millions de volts qui n'agissent nullement sur notre système nerveux, etc., etc.

Une énorme machine statique de 12 plateaux de 30 pouces, dont les décharges éblouissent les spectateurs, avait été préparée pour les démonstrations à être faites au moyen des rayons X. Malheureusement, par suite d'un contre-temps incontrôlable, ce puissant instrument ne peut fonctionner au gré du savant expérimentateur. Sans se laisser déconcerter, M. Choquet reprend cette expérience en se servant d'une machine de moindre capacité, il est vrai, mais qui fonctionne admirablement. Il fait voir alors à l'assistance ,tout le merveilleux de la découverte de Roentgen, en mettant à jour, sous ses yeux, l'ossature d'un enfant.

La même démonstration est répétée sous diverses formes, toujours avec le même succès.

M. l'abbé Choquet passe ensuite à l'explication de la télégraphie sans fil. Cette découverte repose sur les vibrations produites par un résonateur quelconque ou une simple bouteille de Lyde.

La longueur d'onde de ces vibrations peut être de 10,000 milles; elles se portent sur la surface du globe par le medium de l'éther.

La découverte du principe de la télégraphie sans fil n'est pas dû à Marconi, mais bien à un savant fransis, M. Branly.

C'est ensuite la lampe Tesla, dont le brillant conférencier nous montre toutes les merveilleuses propriétés, et qui jette de la lumière, sans échauffement et sans connections, à deux pas, à dix pas de la source électrique....

"Que ferons-nous, dit en terminant M. l'abbé Choquet, lorsque nous aurons réussi à multiplier les vibrations par 100, par 1000? Nous aurons alors une tranche de ce soleil qui nous dispense l'énergie avec 500 trillons de vibrations. Et alors l'homme commandera, agira dans un rayon cent, mille fois plus étendu, ce sera cette sphère d'action dont le centre est partout et la circonférence nulle part."

Le conférencier a été très applaudi à maintes reprises.

Dans l'assistance, on remarquait Mgr Racicot, MM. les abbés Colin, Auclair, Pilon, Latour, Verschelden, professeur de sciences au collège Ste Thérèse, etc., M. le Dr Rottot, l'hon. juge Desnoyers et Choquet, etc., etc.

CHOISI PAR LE CONSISTOIRE

M. l'abbé J. J. O'Connor nommé évêque de Newark

Comme "La Presse" était en mesure de l'annoncer, il y a huit jours, M. l'abbé J. J. O'Connor, curé de la paroisse St Joseph de Newark, succédera à feu Mgr Wigger. La nomination de M. l'abbé O'Connor est parvenue hier, à Mgr Corrigan.

M. O'Connor a aussi reçu un câblegramme lui apprenant que le Consistoire, qui s'est réuni, il y a une semaine, l'avait choisi ainsi. Ce message était signé conjointement par Mgr Doane, de Newark, qui était de passage à Rome, et par Mgr O'Connor, recteur du Collège Américain, à Rome.

M. l'abbé O'Connor était hier au collège Seton. Il naquit à Newark, en 1855. Il commença ses études à l'école paroissiale St Jacques, et plus tard, il alla terminer son cours au collège Seton. Mgr McMade était alors évêque du diocèse de Newark. Mgr Corrigan le remplaça en 1873, lorsque M. O'Connor termina ses études avec la plus grande distinction. Il alla ensuite étudier la théologie au collège Américain de Rome.

Quatre ans après, il passa à l'Université de Louvain, en Belgique. Il fut ordonné prêtre, en 1877, dans la cathédrale de Mechlin. Il revint en Amérique peu de temps après et a dit sa première grand'messe dans l'église St Jacques de Newark.

Mgr Corrigan le nomma professeur de philosophie et de latin au collège Seton. Plus tard, il lui confia la chaire de théologie dogmatique. En 1890, il était nommé recteur du Séminaire de l'Immaculée Conception, et en 1895, il était appelé à la cure de la paroisse St Joseph de Newark.

En 1892, il avait succédé à M. l'abbé Salt, comme vicaire général du diocèse, et à la mort de Mgr Wigger, il fut nommé administrateur du diocèse.

PETITES NOTES MARITIMES

Le canal Welland s'est ouvert hier matin, à 6 heures. Le premier bateau à y entrer a été le vapeur canadien "Alconquin", qui n'a pu dépasser l'écluse No 3 avant le soir, faute d'eau. Par suite de la grève des mécaniciens de navires, on n'a jamais vu si peu de navires attendant l'ouverture du canal.

—Les travaux de creusage du Port Colborne vont être nécessairement repris.

—Une dépêche annonce que l' "Ontario" parti de Hull, le 18 avril, pour Boston, a été signalé en mer alors qu'un incendie se déclarait à bord. Un remorqueur est parti pour lui porter secours. Le feu fut découvert sur le navire, le 21 avril, à 330 milles de Fastnet. L'officier commandant, et quatre hommes, cherchant à arriver au foyer de l'incendie, ont échappé comme par miracle à la mort. La fumée de l'arsenic a failli les étouffer. Le capitaine décida alors de revenir au port.

Winnipeg, 25 — Vingt chars de farine ont été envoyés par la compagnie de la Baie d'Hudson, à Montréal. De là, l'envoi sera expédié en Angleterre par la route du St Laurent. A Londres, on chargera sur les vaisseaux de la compagnie une grande partie de cet envoi qui sera envoyé et distribué aux différents postes de commerce dans la baie d'Hudson.

A HULL

(Spécial à "La Presse.)

Ottawa, 25—Le conseil municipal de Hull, a obtenu des avances temporaires pour quatre-vingt-dix mille piastres, de la Banque d'Ottawa, pour ses reconstructions, en attendant qu'il puisse négocier ses débentures avantageusement.

LE MARCHE DE L'EST

Le cahier des charges pour le prochain contrat d'affermage est adopté

Le concessionnaire devra pourvoir au dépôt de $10,000, faire $5,000 de réparations la première année et $500 chaque année subséquente

La commission des marchés a eu une longue séance, hier soir. Elle a passé en revue le cahier des charges que "La Presse" a publié in extenso, hier, relativement au prochain renouvellement de bail pour la location du marché des abattoirs de l'Est. Les 21 clauses du contrat projeté ont été adoptées, telles qu'elles étaient. Le point principal à régler était la fixation des prix et c'est ce qui a été fait. Le commissaire devra prendre les hangers, étables et autres bâtiments dans l'état où ils se trouvent maintenant, puis pendant les huit premiers mois de son contrat il sera tenu de faire des réparations pour une somme de $5,000, et de $500 annuellement pendant les 10 ans que dureront le contrat. Ces améliorations seront faites d'après des plans approuvés par la commission des marchés. A l'expiration du contrat, la ville reprendra le tout sans indemnité au concessionnaire. Ce dernier devra faire un dépôt de $10,000 comme garantie de bonne foi. Ce dépôt restera entre les mains du trésorier et portera 4 p. c. d'intérêt. Si le concessionnaire ne remplit pas ses obligations, le dépôt sera confisqué. Un proviso a été ajouté pour que dans le cas de décès, les héritiers du concessionnaire pourront le remplacer et continuer l'exploitation du marché, ou bien confier celle-ci à un tiers. Des soumissions seront demandées incessamment. Jusqu'ici il n'y a que les locataires actuels, MM. Roy et Cie, qui ont soumissionné, ainsi que le Pacifique.

On a fait venir ensuite M. Jolicoeur, commis de la pesée d'Hochelaga et il a été vivement réprimandé pour avoir fait un crédit de $50 à un nommé Dufresne qui a depuis fait faillite et qui n'est plus, par conséquent, en état de payer la ville.

Les échevins Lapointe et Ricard ont insisté pour que ce service soit réorganisé. Ils désirent que les peseurs de la corporation fassent un rapport chaque semaine, sur leur travail.

L'Association des bouchers, par l'entremise de son président, M. Jeannotte, a demandé de lui réserver un morceau de terrain aux Abattoirs de l'Est, pour y établir un fondoir. Cette question sera prise en considération à une autre assemblée.

LE PRINCE EDOUARD

Viendra au Canada, accompagné de sa tante, la princesse Victoria

Londres, 25 — Le jeune prince Edouard de Cornwall, surnommé le petit "roi David", promet de commencer à voyager à un âge beaucoup plus tendre que n'étaient son père et même son grand-père, lorsque ceux-ci furent appelés pour la première fois, à visiter les colonies anglaises et les pays étrangers. Si l'on en croit la rumeur. En effet, le jeune prince, en compagnie de sa tante, viendra au Canada pour y rencontrer ses parents, le duc et la duchesse de Cornwall et leur suite.

LE JEUNE PRINCE EDOUARD

CE NOYE INCONNU

Il ne sera probablement pas identifié

Ce cadavre tout mutilé trouvé, avant-hier, dans le St Laurent, en face de la Longue-Pointe, est encore à la morgue et n'a pas été identifié. Une dame du nom de Lauzeau, dont le mari est disparu de l'Asile de la Longue-Pointe, le 20 décembre dernier, s'est rendue à la morgue, pour identifier le cadavre, mais elle n'a pu certifier que c'étaient là les restes de son mari.

Une autre personne est venue pour identifier le cadavre comme étant celui d'un nommé Thomas Blackmor, disparu de chez lui, avenue de l'Hotel-de-Ville, depuis le mois d'octobre dernier. Mais dans ce cas comme dans l'autre, le cadavre n'a pu être identifié. Les médecins feront autopsie cet après-midi, puis s'il n'y a pas lieu de soupçonner de crime, le cadavre sera inhumé.

CE SOIR

Ce soir, dans la salle d'Ecole de la rue Mance, aura lieu le concert donné au profit de l'Institution des jeunes Aveugles de Nazareth. Le programme que "La Presse" a publié, promet une excellente soirée aux nombreux patrons et amis de l'institution.

AU CONSEIL LUNDI

Plusieurs questions importantes y seront traitées

Une assemblée spéciale du conseil de ville a été convoquée pour lundi prochain, dans le but de considérer les questions suivantes :

1o L'abolition de la route de tramway No 10, du règlement No 210, afin de pouvoir forcer la Compagnie du chemin de fer urbain d'enlever la voie qu'elle vient de poser sur la rue des Commissaires.

2o La permission accordée par le département des chemins à MM. Poupore et Malone, de construire une voie ferrée temporaire sur la rue Nicolet, afin de pouvoir transporter plus économiquement, la pierre nécessaire aux travaux du port.

3o Un rapport du comité de l'incinération, recommandant certains aspirants à la position de surintendant du département de l'incinération.

4o Examen concernant le paiement de la taxe de l'eau.

NOS MINISTRES EN CONSEIL

Ils reçoivent plusieurs délégations—Changement probable du chef-lieu du comté de Beauharnois

Les ministres provinciaux ont siégé une partie de l'avant-midi au bureau du gouvernement. Le cabinet était au complet. Les honorables MM. Parent, premier ministre, Archambault, Duffy, Déchêne, Turgeon, Gouin et Guerin ont reçu d'abord plusieurs délégations.

L'une d'entre elles, présentée par M. A. Bergevin, député de Beauharnois, demande au gouvernement le transfert du chef-lieu de ce comté de Beauharnois à Valleyfield d'accepter les obligations de cette ville au montant de $50,000 pour effectuer ce changement.

La délégation se composait de MM. F. Préfontaine, E. Dion, C. A. Lavimodière.

Les gouverneurs de l'asile Verdun demandent aussi au gouvernement de garantir les intérêts de $50,000 pour faire subir des agrandissements et améliorations à leur établissement. Etaient présents à cette délégation : M. S. Finlay, E. Bond, secrétaire honoraire, l'hon. M. J. K. Ward, Peter Lyall, E. H. Starnes, J. Wilson, Matthew Hutchison.

Qui sera régistrateur de Montréal, position laissée vacante depuis la mort de M. Auger ? L'opinion générale semble désigner M. le Dr Lalonde, M.C.P. On dit que M. U. Lanctôt a également de forts atouts dans son jeu et de puissants appuis en haut lieu. La question semble ne pas avoir été réglée cet avant-midi.

Les ministres provinciaux ont siégé ce matin, dans une salle complètement restaurée. La tapisserie, les peintures, les tapis et les fauteuils ont été renouvelés dans tous les bureaux qui ont l'apparence la plus coquette.

CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX

Un nommé Alexandre Gauthier, charretier, de la rue Dufresne, accusé d'avoir battu inutilement et cruellement son cheval, à coups de fouet, sur la rue Sainte-Catherine, a été condamné, ce matin, par le recorder Weir, à $10 d'amende ou 1 mois de prison.

—Un jeune homme nommé Vallée, arrêté sur la rue Rachel, par le constable Bruno Mongeau, pour avoir fait battre deux chiens, a été condamné à $2 d'amende, les frais, ou 15 jours de prison.

NOUVELLES OUVRIERES

La loge Mont-Royal, des machinistes, a tenu son assemblée régulière, hier soir, à la Pointe Saint-Charles, sous la présidence de M. Prendergast. Cinq nouveaux adhérents ont été initiés. La discussion des questions sociales continue à faire le sujet d'instructives séances dans cette loge. L'organisateur Robenge, M. W. Bailey et M. Burns ont été, hier soir, très intéressants dans leurs remarques sur la grande question. A la prochaine réunion, la limitation légale de la journée de travail.

* * *

M. Zanardelli, président du conseil des ministres, en Italie, ayant offert sa médiation, pour régler la grève de Gênes, cette offre a été acceptée par les belligérants et le premier ministre a réglé le conflit à la satisfaction des parties intéressées.

* * *

M. Gompers, le président de la Fédération Américaine du Travail, vient d'arriver à Washington, après avoir visité la plus grande partie des villes de l'Est, où il a adressé la parole aux machinistes qui sont affiliés à la Fédération et qui ont entrepris un mouvement général dans toute l'Amérique, pour obtenir la journée de neuf heures. Le président de la Fédération dit que l'enthousiasme a régné dans toutes les réunions auxquelles il a assisté.

Il y a, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, 500 Unions locales de machinistes, qui comptent un total réuni de 40,000 adhérents. Plus de la moitié de ces ouvriers ont obtenu des employeurs la concession de neuf heures, et les autres quitteront le travail le 20 mai prochain, si leurs patrons s'obstinent dans leur refus de concéder la diminution des heures de travail. Les Unions locales, auxquelles appartiennent ces ouvriers, sont toutes affiliées à l'Association Internationale des machinistes, et celle-ci est affiliée à la Fédération Américaine du Travail, de sorte que les machinistes ont deux puissantes organisations derrière eux, pour appuyer leur mouvement, outre la force qu'ils pensent avoir par leur Union locale.

Les signes sont que les employeurs, pour le plus grand nombre, du moins, sont disposés à accorder la journée de neuf heures, pourvu qu'il n'y ait pas de modification radicale de faite dans le tarif des salaires.

* * *

L'Union des ouvriers maçons aura son assemblée régulière, lundi, dans son local ordinaire.

* * *

Un projet pour assurer aux travailleurs de meilleurs logements a été adopté par le conseil de comté de Londres. Il a été estimé que l'exécution du plan émis dans ce projet coûtera $7,500,000.

* * *

Une nouvelle preuve que le principe de la municipalisation fait du chemin dans les idées du peuple, c'est que la ville de Peoria, Ill., vient d'élire un maire dont le premier article de son programme était de ne plus accorder de privilèges aux monopoles et de les municipaliser aussitôt que possible. En attendant, le nouveau maire demandait que le tarif des voyageurs sur les tramways soit réduit de 5 cents à 3 cents tout en conservant à ce taux le droit général de correspondance qui existe actuellement.

* * *

La ligue nationale démocratique récemment constituée en Angleterre a pour but : d'obtenir le suffrage universel, de faire payer les dépenses d'élections des députés par l'Etat, de constituer son second tour de scrutin, de faire payer une indemnité aux députés et d'éteindre le principe de l'hérédité pour les fonctions publiques.

* * *

L'un des députés ouvriers du parlement autrichien a énergiquement protesté contre le système du militarisme qui prévaut en Autriche. Il a déclaré que l'armée n'était maintenue qu'aux dépens de sacrifices énormes d'hommes et d'argent. Pour chaque deux cent mille florins dépensés pour l'éducation, il en est sacrifié deux cent millions pour l'armement.

Parlant des fréquentes attaques auxquelles se livrent des officiers armés contre des civils sans armes, le même député a dit que l'on devait mettre un frein à ces lâches attentats, commis par des scélérats mis en uniformes d'officiers ; ces tapageurs militaires doivent apprendre qu'il leur faut respecter les lois et qu'ils ne peuvent se placer au-dessus de ce qu'elles commandent. Finalement, ce représentant du travail a réclamé la réduction du terme de service de trois ans à une année seulement.

* * *

Dans un discours qu'il prononçait récemment, le directeur général des postes, aux Etats-Unis, faisait remarquer les avantages extraordinaires que le peuple trouvait dans le service des postes, qui transporte pour deux cents une lettre d'un bout du pays à l'autre, et les journaux pour une simple fraction de cent.

Si ce service d'utilité publique est incomparablement plus bénéficiable au peuple que n'importe quel autre service public exploité par une compagnie privée, suivant de ce que l'on peut déduire des remarques du directeur des postes Smith, il est raisonnable d'être en faveur de la nationalisation de tous les services publics.

* * *

L'Angleterre va augmenter l'effectif de son armée permanente de 126,000 hommes, ce qui va élever les dépenses de la nation de $16,000,000. C'est là le plus clair résultat du régime militaire. Si on ajoute à cela le fardeau de l'intérêt que le peuple aura à payer pour la dette contractée afin de payer les frais de la guerre d'Afrique, l'esprit reste confondu sur la bêtise humaine, qui ne peut trouver un meilleur moyen que les conflits armés pour régler les différends qui s'élèvent entre nations.

LA GREVE DES CIGARIERS

Notre reporter ayant, ce matin, fait sa ronde habituelle, n'a pu recueillir aucun détail nouveau sur la grève des cigariers. Patrons et employés tiennent bon. Cependant, au No 308A de la rue Panet, chez M. J. B. Morin, notre reporter a constaté, que le nombre des employés a été augmenté, nonobstant la grève actuelle, et que les commandes de cette maison sont exécutées avec plus de vigueur qu'auparavant.

CERCLE ST HENRI

Honneur à qui de droit

C'est avec plaisir que nous corrigeons l'erreur qui s'est glissée dans notre compte-rendu de la dernière séance donnée par le Cercle St Henri. Nellie Demers, épouse de "Silver King", a très bien rendu son rôle, une voix agréable, suave et mélodieuse, qu'elle plaît au besoin selon les exigences du rôle, voilà ce qui l'a qualifiée.

Olive Skinner, a été rendue ou ne peut mieux, épouse d'un voleur, son rôle était difficile, cependant, elle s'en tira habilement.

Corkett, ah celui-là, par exemple, était superbe, on en peut dire plus.

DEPART PROBABLE

Il est probable que le détective Coleman va accepter la position de chef de police de Sydney, C.B., qui lui a été offerte il y a quelques semaines.

COMMISSION DE POLICE

On fait des changements importants parmi les officiers

PLUSIEURS NOMINATIONS IMPORTANTES

Le poste No 4 est confié au capitaine Clarke

Il y a eu réunion de la commission de police, hier après-midi. On y a opéré un remaniement complet dans le département.

Sur recommandation du chef Carpenter, l'assistant-détective William H. Reid, est appelé à remplacer le détective Frank Vaughan, qui a accepté le poste de chef de police de Rossland, C. A.

Il est aussi question du remplacement du constable Morin, nommé chef de police de Lachine. L'inspecteur Lapointe explique à la commission que la nomination de ce policier n'étant pas définitive, M. Morin n'a pas encore envoyé sa résignation à ses supérieurs.

Le constable Lucien Naud, par l'entremise de l'inspecteur, explique aux échevins qu'il lui est imposible de remplir ses devoirs, pour cause de maladie. On produit à l'appui de cette prétention un certificat de médecin. M. Naud n'a pas fait de service depuis 45 jours.

St résignation est acceptée, et on lui donne comme remplaçant M. Napoléon Beauchemin.

L'échevin Ames propose alors que L. R. Glowing soit appelé à succéder à M. Wm Reid, nommé détective.

Sur une remarque de l'un des membres de la commission, il est décidé que dorénavant les capitaines de police logeront au poste dont ils ont la direction. Les inspecteurs devront habiter ailleurs, et les $200 allouées aux capitaines, comme indemnité de logement leur seront transportées.

L'officier Leggett, nommé inspecteur, sera remplacé au poste No 4 par le capitaine Clarke, qui, jusqu'ici, avait le commandement du poste No 15. Ce dernier poste sera aboli le 1er mai.

Le président Lebeuf attire ensuite l'attention de la commission sur la question des constables spéciaux et des agents gardés en réserve aux différents postes. On a chargé les inspecteurs de voir quels sont les policiers qui ne peuvent faire le service régulier ; les autres devront sortir des cadres de la réserve.

Les mutations suivantes sont ensuite votées, et devront prendre effet à partir du 1er mai :

Le lieutenant Prévost, du No 4 au No 2 ; le lieutenant Watson, du No 6 au No 11 ; le lieutenant Hill, du No 11 au No 6 ; le lieutenant Proux, du No 8 au No 12 ; le lieutenant Laramée, du No 11 au No 12 ; le lieutenant Sullivan, du No 15 au No 8 ; le lieutenant Spedding, du No 12 au No 16 ; le lieutenant Fafard, du No 15 au No 4 ; le lieutenant Gauthier, du No 12 au No 11.

La question du service de police à être maintenue sur le port, revient ensuite sur le tapis.

L'hiver dernier, les échevins Lebeuf, Ames et Chevalier se sont rendus à Ottawa dans le but d'interviewer Sir Wilfrid Laurier, et Sir Ls. Davies, à ce sujet. On promit aux trois délégués que la question serait étudiée à fond, et réglée dans le sens le plus favorable possible à notre ville.

La commission du port, de son côté, a refusé d'en venir à une entente, soutenant que la surveillance des quais doit être à la charge de Montréal seulement.

M. Lebeuf fait alors remarquer incidemment que, l'hiver prochain, il faudra établir dans le nord de la ville, un système de police à cheval, ce qui permettrait d'aposter ailleurs un certain nombre d'agents actuellement en devoir dans ces quartiers. Il ne sera pas nécessaire pour cela d'acheter de nouveaux chevaux, la commission en possède déjà d'assez bons et en assez grand nombre.

A l'avenir les capitaines devront visiter les postes de cochers qui se trouvent dans leur circonscription, afin d'y maintenir le bon ordre.

LES DEUX EMPRUNTS

Celui de $300,000, qui doit être négocié par la ville, obtient 105.50

CELUI DE LA BANQUE DE MONTREAL NE DONNE PAS CE QU'ON EN ATTENDAIT

Nombre d'échevins fort mécontents

La commission des finances s'est réunie aujourd'hui, à midi, sous la présidence de l'échevin Sadler, (l'échevin Laporte étant absent de la ville), pour ouvrir les soumissions relatives à l'emprunt de $300,000 à 4 p. c.

Les échevins Savignac, Ekers, Sadler et Smith étaient présents, ainsi que les intéressés.

Voici ces soumissions :

Standard Life Ins. Co., de Montréal.	$100,000 à $102.50
Dominion Security Corporation of Montreal.	$300,000 à $105.20
G. H. Gay, Montréal. .	$300,000 à $101
Baron de Hirsch, Montréal.	$ 25,000 à $104
Banque d'Epargne de Montréal.	$300,000 à $105.50

Comme on peu le voir, c'est cette dernière offre qui est la plus avantageuse. Cependant comme le conseil s'est réservé le droit d'accorder lui-même le contrat, un raport lui sera fait, lui renvoyant toutes ces soumissions.

On se rendit ensuite à la Banque de Montréal et là, les soumissions pour l'emprunt à 3½ p. c. de $1,500,000 furent ouvertes. Les voici :

Jos. James Stewart, de Portesea, Somerset, Angleterre, $25,000 à 95.

Govett, Sons and Co., de Londres, Angleterre, $1,500,000 à 93.

Walter Henry Borleys, de Pensances, Corwall, Angleterre, $4,000 à 99.

Eliza-Mary Thomas, de Handforshire, Angleterre, $50,000 à $99.

Thomas Bradley, Angl., $25,000 à $90.

E. Serimgour, Londres, Angleterre, $10,000 à $94.

McIntosh and Hyde, Montréal, $30,000 à $103.

G. A. Stinson, Toronto, $100,000 à $93.801.

John Worthington, Brooklyn, E.-U., $200,000 à $98.

H. Gay and Co., Montréal, $1,500,000 à $95.27.

Standard Life Ins. Co., Montréal, $50,000 à $94.84.

Comme pour l'autre emprunt, on se contentera de faire un rapport au conseil, lui soumettant les faits. Les membres présents qui ont favorisé la Banque de Montréal se sont montrés fort vexés du peu de succès remporté. Ils s'attendaient évidemment à avoir des offres plus généreuses.

SERVICE SUSPENDU

Le capitaine Lafrance, nommé capitaine du "Kingston"

Les steamers de la compagnie de navigation du Nord (Northern Navigation), de la ligne Collingwood, et ceux de la "Northwest Transportation" (de la ligne Beattie) feront durant cette saison un service double entre Sarnia, Windsor, Port Arthur, Fort William et Duluth. Cette décision a été prise à la suite des nombreuses requêtes des commerçants de Winnipeg et de l'Ouest, sollicitant la discontinuation du service de Collingwood. Sarnia sera le port où seront concentrées toutes les affaires. Le steamer "City of Collingwood" fera le service à ce port, avec le "Monarch" et le "United Empire". Le "Majestic" sera envoyé sur la route du Sault, avec le "City of Midland", le "Germanic" et le "Britannic". Sur la rive nord, le service sera fait par l'"Atlantic", et entre Penetang et Parry Sound, la ligne sera encore tenue par le "City of Toronto". Le capitaine Lafrance qui commandait le "City of Midland", l'été dernier, maintenant charge du "Kingston", faisant le trajet entre Montréal et Toronto.

UN TRIDUUM

A l'Eglise Ste Marie

Un Triduum préparatoire à la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, commence aujourd'hui, à l'église Ste Marie, rue Craig, angle de la rue Panet. Le Rév. Père McDermot prêchera à la cérémonie du soir, à 7.30 heures ; le Révd Père McDonald donnera aussi quelques instructions.

Une grand'messe solennelle sera chantée à 10 heures dimanche à l'occasion de la clôture du Triduum.

MALTRAITEE PAR SES ENFANTS

Une pauvre femme du nom de Walsh, 171, rue St Maurice, est venue se plaindre à la police qu'elle est maltraitée par ses enfants qui s'évertuent à la ruer de coups de pieds.

Son mari a été arrêté il y a quelque temps et condamné à 3 mois de prison.

Depuis ce temps ses fils dénaturés ont enlevé presque tous les meubles qui se trouvaient dans la maison, et les ont vendus pour s'acheter du whiskey. Ils volent même à leur malheureuse mère la nourriture que des voisins charitables vont lui porter.

M. Marshall, secrétaire de la Société Protectrice des femmes et des enfants, a été chargé de cette affaire.

CETTE ETRANGE MALADIE

Bertha Métras sera examinée par les médecins

Son Honneur le Recorder Weir a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Bertha Métras, dit Larose. Il a condamné l'accusée à deux mois de prison et a recommandé aux autorités de la prison de signaler son cas aux médecins de l'établissement. Comme nous le publions hier, on sait que cette fille souffre d'une maladie nerveuse assez étrange, connue sous le nom de aphasie-paralexie. Les autorités médicales pourront se prononcer sur son cas et faire rapport à qui de droit, s'il y a lieu.

M. le Recorder a félicité Mtre Wilson sur sa défense habile. C'est la première fois que ce cas se présente et nos médecins aliénistes ont là une excellente occasion de faire une étude intéressante et dont le résultat serait de nature à aider grandement la justice.

ECHEVIN POURSUIVI

Pour diffamation de caractère

M. Henri Bourdon, journaliste à Montréal et demeurant à Longueuil, a intenté ces jours derniers une poursuite en cour Supérieure, contre M. Cleopatas Galaise, échevin du même lieu pour diffamation de caractère. Mtres St Pierre, Wilson et Pélissier sont les avocats du demandeur.

LE NETTOYAGE DES RUES

Il va coûter $20,000 à la ville, ce printemps

L'inspecteur de la cité, M. Barlow, a informé le reporter de "La Presse", ce matin, qu'il y avait actuellement plus du tiers des rues de Montréal, qui ont subi leur nettoyage du printemps. On travaille activement sur les autres rues et une équipe additionnelle de 100 hommes a été engagée pour ne finir au plus vite. Ce nettoyage va coûter environ $20,000.

La commission de la voirie a $15,000, cette année, pour arroser les rues pendant l'été, et $57,000 pour faire le grattage et le balayage. Ces sommes, qui sont à peu près les mêmes que pour l'an dernier, seront divisées de manière qu'il y ait des fonds pendant toute la durée de la saison et qu'arrivé à un moment donné on ne se trouve une urie en dépourvu.

UN PESSIMISTE

M. Merriman, ancien trésorier de la Colonie du Cap, déclare que la guerre d'Afrique fera perdre l'Afrique-Sud à l'Angleterre

Encore les négociations — Le nombre des prisonniers boers est de 47,828

Londres, 25 — M. J. K. Merriman, ex-trésorier de la Colonie du Cap, et présentement représentant de l'Afrikander Bond, parlant à une assemblée de la ligue des libéraux, aujourd'hui, contre l'agression et le militarisme, a dit que la loi martiale, qui est une suppression de toute loi, avait été établie dans la colonie du Cap.

La presse, dit-il, n'a pas eu connaissance de la perfidie et de l'espionnage qui existent. Des personnes respectables ont été arrêtés sur les témoignages non corroborés d'indigènes.

Elles ont été condamnées à l'amende pour des remarques sans conséquences. Ces choses excitent plus d'irritation et d'indignation que des actes de violence. La presse a été muselée de propos délibéré et quatre rédacteurs ont été jetés en prison. Les fruits de cette politique seront amers, car la mémoire de ces insultes brûle le coeur du peuple.

M. Merriman a cité des exemples de châtiments infligés aux Hollandais sous la loi martiale, ordinairement sur les témoignages d'indigènes et de serviteurs. Il a mentionné le cas d'une jeune fille qui a été condamnée à une amende pour avoir dit des choses contre la garde civique.

La loi martiale et la censure qui existent dans toute la Colonie du Cap empêchent le peuple anglais de connaître les misères des Hollandais.

M. Merriman a dit que comme Anglais, il contemplait la politique qu'on poursuit dans la Colonie du Cap, avec la plus noire épouvante, et que si on persiste dans cette tactique, l'Afrique Australe est perdu pour l'empire britannique; que la seule chose qui peut la conserver c'est de reconnaître que le peuple veut avoir un gouvernement autonome et qu'il est déterminé à l'avoir.

M. J. W. Saur, ex-commissaire des Travaux Publics de la Colonie du Cap, a dit que les camps dans lesquels les femmes et les enfants des Boers sont relégués, sont gardés par des sentinelles armées de fusils chargés et baïonnettes aux fusils. La majorité des femmes y ont été logées contre leur volonté. Leurs maisons ont été incendiées et on a pris ce qu'elles possédaient.

Il a tenté, par l'entremise du gouvernement de la Colonie du Cap, de faire consentir les autorités militaires à permettre que deux à trois cents femmes et enfants campés à Port Elizabeth, soient mis en liberté vu que la ville avait promis de les loger et de les nourrir, mais les autorités militaires ont refusé.

Des résolutions d'opposition à l'annexion et au gouvernement par la couronne ont été adoptées.

New-York, 25 — Le "New-York Journal", publie cette étude financière sur le coût de la guerre :

A la présentation du budget anglais, quelqu'un a dit que chaque Boer tué avait coûté $5,000. On a accepté ce chiffre sans examen. La vérité est que cette somme est ridicule. Les Anglais n'ont certainement pas tué 10,000 Boers, et il est douteux qu'ils en aient tué 5,000. S'il leur a coûté $750,000,000 pour tuer 10,000 Boers, c'est $75,000 par Boer ; s'ils n'en ont tué que 5,000, le compte du boucher se monte à $150,000 pour chacun.

Il y avait moins de 40,000 familles boers dans les deux républiques lorsque la guerre a éclaté. L'Angleterre aurait pu donner $20,000 à chaque famille pour se tenir tranquille, sans dépenser plus qu'elle n'a payé pour se battre.

Les républiques boers dont les populations sont ensemble moindres que celles de Détroit ou Milwaukee, ont donné à l'Angleterre la guerre la plus coûteuse qu'elle ait jamais eue dans la même espace de temps. Cette semaine l'Angleterre emprunte $300,000,000 pour faire un seul paiement sur le coût de cette guerre.

La dette nationale anglaise a virtuellement commencé sous le règne de Guillaume III, et tout le montant emprunté sous ce règne, y compris le coût de la guerre de huit ans contre la France, a été de $60,000,000.

Les dix années de guerre de la succession d'Espagne ont augmenté la dette nationale de $115,000,000.

Les neuf années de guerre, depuis le commencement des hostilités avec l'Espagne, en 1739 à la fin de la guerre de la succession autrichienne, en 1748, ont nécessité un emprunt de $145,000,000.

La grande guerre de Sept Ans, a créé une nouvelle dette de $290,000,000.

Les huit années de guerre de la révolution américaine, y compris les guerres avec la France, l'Espagne et la Hollande, ont nécessité des emprunts pour un montant de $580,000,000.

La plus forte somme empruntée par la Grande-Bretagne en une seule année dans les guerres de la révolution française, a été de $150,000,000, en 1795 et en 1797. Le plus fort montant emprunté en une seule année, durant les guerres napoléoniennes, était de $198,000,000, en 1813.

La guerre de Crimée, en trois ans, a augmenté la dette de $195,000,000.

La guerre boer a duré un an et demi. Durant ce temps l'Angleterre a dû emprunter plus qu'elle n'avait jamais emprunté en deux années de guerre.

De plus, elle a dépensé plus que nous avons dépensé dans notre guerre civile dans le même espace de temps. Notre plus coûteuse année a été l'année fiscale de 1865, lorsque nous avions plus d'un milion de soldats sous les armes. Cette année-là, nos dépenses pour la guerre, pour l'armée et la marine, étaient nominalement de $1,153,307,834.13, mais comme le paiement était fait en papier-monnaie ne valant que 49½ cents dans le dollar, le coût réel, en or, de la guerre cette année-là a été de $570,887,377.89. L'Angleterre a payé plus de $750,000,000 en or pour un an et demi de guerre contre les Boers et s'attend à payer un billion avant la fin de l'entreprise.

New-York, 25.—Un correspondant de la "Tribune", à Londres, dit qu'il est, de nouveau, question de négociations de paix. Mme Botha a été, paraît-il, en correspondance avec lord Kitchener, et l'on croit que celui-ci a consenti à recevoir les trois généraux boers, Botha, Delarey et Viljoen, d'ici à quelques jours. On ajoute que M. Kruger craint que les efforts de Mme Botha ne poussent le général à se rendre.

Londres, 25.—D'après une rumeur le général Christian DeWet aurait traversé la ligne au nord de Wolvehock jeudi. Un autre rapport dit que le général DeWet est à Senekal, Etat Libre d'Orange. En général, les Boers semblent assez harassés par les mouvements continuels des colonnes anglaises et au point de vue des Anglais, la situation peut être considérée comme satisfaisante.

On annonce officiellement que le nombre de prisonniers boers est de 17,823.

LES ECOLES DE RAWDON

Monsieur le Directeur de "La Presse".

Vous m'obligerez beaucoup en insérant dans les colonnes de votre excellent journal, les remarques que nous croyons à propos de faire, touchant un article bien étrange, paru en mars dernier, sur "Le Journal," de Montréal.

Voici : Un individu qui n'a jamais mis les pieds dans Rawdon, et qui a, dit-il, visité les environs de Joliette, aurait trouvé les écoles de Rawdon dans un état pitoyable. A entendre ce bon monsieur, les deux tiers des enfants de Rawdon ne sont pas suffisamment vêtus pour fréquenter les écoles.

Rétablissons les faits : Quatre enfants seulement ne vont pas à l'école, parce qu'ils son trop éloignés de l'école.

Et voilà !

Puisque l'écrivailleur du "Journal" a pris Rawdon pour point de mire de ses calomnies, je lui apprendrai que Rawdon ne le cède en rien à aucune praoisse sous le rapport de l'instruction et de l'éducation.

De temps immémorial, une foule de jeunes gens des deux sexes sont venus à Rawdon chercher ce qu'ils ne pouvaient pas toujours trouver ailleurs : la connaissance indispensable, de nos jours, de la belle langue anglaise.

Un grand nombre de nos hommes qui tiennent le haut commerce aujourd'hui à Montréal et ailleurs ont pris leur éducation à... Rawdon !

Le Monsieur qui a calomnié Rawdon est respectueusement invité par M. le curé de la paroisse et MM. les commissaires à visiter le couvent de Rawdon, où il y a aujourd'hui 70 élèves venues des paroisses des comtés de Joliette, de Montcalm, de L'Assomption, des Etats-Unis, même de Montréal; à visiter aussi l'école du village dirigée par un instituteur muni d'un diplôme de 1ère classe d'école modèle, avec distinction, en anglais et en français, et, puis, deux autres écoles, à la tête desquelles se trouvent deux institutrices, également diplômées, et qui ont fait leurs preuves.

Qu'il vienne donc à Rawdon recevoir en pleine figure un sanglant et solennel démenti, apprendre une fois pour toutes, que les écoles de Rawdon sont remarquables, non seulement par l'instruction qu'on y donne et le nombre d'enfants qui les fréquentent, mais encore par le confort tout particulier qu'elles offrent et l'aspect coquet qu'elles présentent. Chaque école saluera son arrivée et son départ au son de la cloche. Qu'il vienne !... Les oreilles lui en tinteront longtemps.

Merci, M. le Directeur.

B. PASTON.

LE TESTAMENT DE FEU H. D. CANN

Halifax, N. E., 23 — Le testament de feu Hugh D. Cann, de Yarmouth, a été vérifié aujourd'hui. Sa succession, évaluée à environ $700,000, est laissée à sa veuve et à ses six enfants.

TUE PAR UN TRAIN

London, Ont., 25—Roy Sweet, âgé de 14 ans, fils d'un boucher de Dorchester, a été tué à cet endroit par un train de fret du Grand Tronc. L'enfant essayait de monter sur l'un des chars, mais il est tombé et a roulé sous les roues.

DYSPEPSIE

C'est la digestion difficile causée par une condition affaiblie de l'estomac qui ne peut convenablement digérer la nourriture; ou la condition malsaine du jus gastrique, trop ou trop peu d'acide, trop ou trop peu de pepsine „

La Salsepareille de Hood fait disparaître tous ces douloureux symptomes de dyspepsie par ce qu'elle stimule l'action musculaire de l'estomac et des intestins, aide la nature à fabriquer ses propres secretions digestives, qui sont bien meilleures que n'importe quelle pepsine artificielle, degage les intestins, stimule, active les rognons et tonifie leurs membranes muqueuses. Son effet est si prompt dans plusieurs cas qu'elle semble agir presque comme par enchantement, Commencez à la prendre maintenant.

HOOD'S SARSAPARILLA

Est en vente chez tous les pharmaciens. Preparée seulement que par C. I. Hood et Co., Lowell Mass. 3

MAUVAIS SERVICE

La ville prend plusieurs actions contre la compagnie des tramways

Agissant d'après les instructions de la commission de la voirie, l'inspecteur de la cité, M. Barlow a adressé, hier, un rapport au bureau du Recorder, disant que la cité avait raison de se plaindre du service de la compagnie des tramways. Des hommes ont été chargés de surveiller le passage des tramways, depuis quelques mois et ils en sont venus à la conclusion que le service sur la rue Notre-Dame, dans Hochelaga, sur la rue Craig n'était pas de cinq minutes. En conséquence des actions ont été prises contre la compagnie. Elles sont rapportables samedi prochain.

LES CHASSEURS D'ESCLAVES

Leur puissance est anéantie dans le nord de la Négritie

Londres, 25 — Le brigadier-général, sir Frederick Lisgard et le colonel C. V. Kemball, avec une force des troupes de frontière de l'Afrique Occidentale, ont mené à bonne fin une campagne contre les puissants émirs chasseurs d'esclaves de Bida et de Kontagora, dans le nord de la Négritie. Les Anglais ont défait l'émir de Kontagora, après un rude combat, pendant lequel cinq mille indigènes ont fait de nombreuses charges sur le carré anglais. Les Anglais ont pris la capitale de Bida et celle de Kontagora et ont mis des milliers d'esclaves en liberté. Les émirs qui sont la terreur du pays, depuis des années, ont tué des milliers d'indigènes durant l'année dernière. Ils sont maintenant tout à fait impuissants et on est arrivé à ce résultat sans avoir recours aux troupes blanches.

UN OPUSCULE ILLUSTRÉ

Publié par la compagnie du Richelieu

Le département des passagers de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, vient de publier un opuscule illustré contenant l'horaire des voyages des bateaux de la Compagnie de Niagara à l'océan.

ACCIDENT DE TRAMWAY

A 9.15 heures, hier soir, un nommé Sanche, pensionnant au No 107 de la rue St Denis, a été frappé par un tramway de la rue Ste Catherine, près de la rue Moreau. Il a reçu plusieurs contusions à la figure et des lésions dans le corps. La voiture d'ambulance l'a transporté à l'Hôpital Notre-Dame.

LOTS APPARTENANT A LA CITE, A L'ENCAN

Deux lots de valeur appartenant à la cité, seront vendus aux enchères demain matin, aux bureaux de Marcotte frères, 69 rue St Jacques. Un de ces lots est situé au coin de la rue Craig et de la rue Gosford. Il comprend 10,722 pieds. L'autre lot en vente, se trouve retiré sur la rue Ste Catherine, près de la rue Shaw. Il comprend une étendue de terrain d'environ 71,381 pieds.

A EPSOM

Epsom, Ang., 25 — La course handicap "city and Suburban" a été gagnée par "Australian Star," appartenant à M. Spencer Gollans. Quinze chevaux ont couru. "Anurath" est arrivé le second et "Alvescot," troisième.

LA MORT DE BILLY SMITH

Londres, 25 — Une enquête sera tenue, dans quelques jours, sur le corps de Billy Smith, le pugiliste mort à la suite de coups reçus dans une lutte avec Roberts, lundi soir.

Roberts, adversaire de Smith, le gérant du "National Sporting Club," l'arbitre et les seconds des deux boxeurs, sont allés se livrer à la police.

UNE HABITUDE QUI ABREGE LA VIE

C'est celle de négliger de tenir le foie, les rognons et les intestins actifs et réguliers. Pour corriger cette habitude, employez les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons.

Les actions sont grandement guidées par l'habitude. Il y a de bonnes et de mauvaises habitudes. Une des plus mauvaises habitudes affectant la santé, c'est celle de négliger de tenir le foie, les rognons et les intestins actifs et réguliers. Le résultat est l'indigestion, les maux d'estomac et de graves maladies du foie et des rognons. La méthode la plus efficace de tenir ces organes en parfait état de fonctionnement c'est de prendre les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons.

M. A. Filiatrault, éditeur, 157 rue Sanguinet, Montréal, dit : "Je souffrais de dérangements des Rognons et du Foie depuis plus de deux ans et je puis recommander les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons. J'endurais d'atroces douleurs au dos, digérais mal et avais des palpitations de coeur. Après nombre de remèdes inutiles, j'achetai une boite de Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons, et j'en pris selon la direction. La première boite me soulagea et je n'avais pas fini la seconde que je n'avais plus de douleurs. Je suis complètement guéri."

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons agissent directement et spécialement sur le foie, les rognons et les intestins. Une pilule, une dose. 25 cents la boite. Chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates et Co., Toronto.

MAL AUX REINS

C'EST UN AVERTISSEMENT DE LA MALADIE DES ROGNONS. NE NEGLIGEZ PAS UN MAL DE REINS.

En agissant promptement vous éviterez des désagréments.

Les troubles urinaires mènent à l'hydropisie, à la diabète et à la maladie de Bright, et résultent de la négligence de la première douleur des reins. Les PILULES DE DOAN guérissent positivement le mal de reins et les troubles urinaires. Lisez ces certificats :

M. BENJAMIN STEWART, de Zionville, N. B., écrit :

"Pendant quatre mois, j'ai souffert de mal de reins et j'étais si mal, à certains temps, que je ne pouvais me retourner dans mon lit sans l'aide de quelqu'un. J'essayai des emplâtres et des liniments de toutes sortes, mais aucun ne me soulagea. Un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Doan et, après en avoir pris une boîte, mon mal de reins est disparu et je suis aussi bien et aussi fort que jamais. Je puis franchement recommander les Pilules de Doan à toutes les personnes qui souffrent de mal de reins ou de troubles urinaires."

Mme GEO. H. ALWARD, de White's Point, N. B., écrit :

"Je souffrais tant du mal de reins que je pouvais à peine marcher. J'avais les pieds et les chevilles enflées et tellement douloureuses que je ne pouvais reposer ni jour ni nuit. J'essayai de plusieurs remèdes ; mais ils ne semblèrent me faire aucun bien. On me conseilla de faire l'essai des Pilules de Doan, et, dès les premières doses, je remarquai un changement notable pour le mieux, et après avoir pris trois boîtes, je pouvais faire mon ouvrage aussi bien que jamais; et je suis complètement guérie. Je ne puis trop dire les bons effets des Pilules de Doan, quand je pense à la santé dont je jouis."

M. BENJAMIN BROOKS, de West Cape, I. P. E., écrit :

"Je pris un gros rhume qui me laissa avec une douleur dans les reins et j'étais si mal que je pouvais à peine marcher. J'achetai une boîte de Pilules de Doan, et, après les avoir prises, je me trouvai complètement guéri. Je puis ajouter que mon garçon avait une affection du rein. Nous lui avons donné plusieurs remèdes, mais il ne ressentit aucun mieux jusqu'à ce qu'il prit des Pilules de Doan. C'était ce qu'il lui fallait et elles l'ont complètement guéri. Je ne puis trop les recommander à ceux qui souffrent de maladie des rognons." you w

Chaque Dame devrait avoir sur sa table, pour le dessert, des mets délicieux.

Le Chocolat à la Crème en barre,
Le Chocolat au Gingembre, . .
Les Pastilles de Chocolat, et .
Le Gingembre cristalisé. . . .

—DE—

Cowan

Sont Purs et Excellents. 18,25 k

Durant la Saison Dangereuse

Pour les bébés—les chaleurs—consultez votre médecin au sujet du

Nestle's Food

En vente partout. Il n'exige pas de lait—et le lait de ville cause la mort de milliers.

Ecrivez au sujet de votre bébé, pour avoir le livre "The Baby" et "Baby's Jewel Book" ainsi qu'un échantillon de Nestle's Food. Gratis en s'adressant à

LEEMING, MILES & CO.,
—mjk 53 rue St Sulpice, Montreal

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

"ANTIKOR LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS.
Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT.
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c.
A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

GRAND CHOIX D'OBJETS DE PIÉTÉ
Pour Retraites et Missions
A LA LIBRAIRIE
NAPOLEON GIROUX
1641 rue Notre-Dame, Montréal,
Renseignements fournis sur demande. 122—m-j—n

SEULEMENT
Que 25c la Bouteille
Le Queen's Hair Helper

est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 95—js

GRATIS BAGUE OPALE

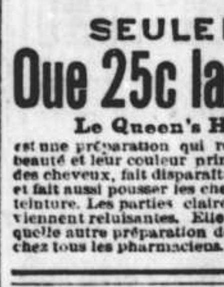

Faite d'alliage d'or solid, ornée de 3 belles opals montrant tous les couleurs de l'arc-en-ciel données pour la vente de seulement 7 élégantes épingles à chapeaux en argent et or à 15c. chacune, avec summets très bien gravés, ornés de gros joliarubis, amethystes, emeraudes, imitatives, etc. Elles sont très nouvelles, chaque dame en achetera une. Vendez-les, renvoyez l'argent et nous enverrons cette superbe bague opale dans une belle boîte peluche tous frais payés. JEWELRY CO., Boit. 1 77 Toronto. 147—jn

Le Restaurateur ROBSON Rend aux Cheveux La Couleur Naturelle

POURQUOI permettre à vos Cheveux Gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du

Restaurateur de ROBSON

Vous Rendez et Conservez vos Cheveux à leur Couleur Primitive.

PREUVE—Témoignage de J. O. DESILETS. Avocat et Protonotaire pour le District de Joliette :

DEPUIS DIX ANS, nous usons, dans la famille, le RESTAURATEUR DE ROBSON ; jusqu'alors nous en avions usé beaucoup d'autres, sans résultats satisfaisants, mais aujourd'hui l'ARTICLE DE PREDILECTION pour les cheveux, est, sans contredit, le RESTAURATEUR DE ROBSON. Je le recommande à tous comme étant le seul rendant et conservant aux cheveux l'APPARENCE PREMIERE DU JEUNE AGE.

Signé, J. O. DESILETS.

N. B. — Des applications gratuites seront données par M. BENARD, Bâtisse "La Presse".

Prix 50c. En Vente Partout.

SEUL PROPRIETAIRE :

J. T. GAUDET, Pharmacien, JOLIETTE, Qué.

Agent pour les Etats-Unis, M. S. N. RUBIN, pharmacien, New Britain, Britain Conn.

PERRUQUES ET TOUPETS

C'est grâce à nos ouvriers compétents et à nos grandes connaissances dans la préparation des cheveux, si ce département de notre commerce progresse d'une façon aussi phénoménale. Nos prix sont les plus bas. Nos articles sont de première classe. Nous vous invitons à venir les examiner.

J. PALMER & FILS
1745 rue Notre-Dame. 146—4

Source RUBINAT Serre.

Prix: 25 cents la bouteille.

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE.

Le Remède le plus Efficace contre :

La Constipation Gastrite,
Engorgement du Foie,
Congestions Cérébrales,
Affections Bilieuses.

DOSE :—Un demi verre à vin comme laxatif ; un verre à vin comme purgatif, pris le matin à jeun.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal,
SEULS AGENTS.

Dépositaires aux Etats-Unis : WEEKS POTTER COY. 360 Washington, Boston, Mass. 19,21,23—(4)

Poils Follets

Enlevés instantanément par le

BAUME MAGIQUE de CLEOPATRE

C'est le meilleur, le plus sûr et le plus prompt des Epilatoires. Quatre ou cinq applications, une chaque mois, détruisent pour toujours tous les poils follets.

PRIX : $2.00 LA BOUTEILLE.

En vente chez tous les pharmaciens en gros et en détail.

Aussi enlevés pour toujours au moyen de l'Electrode.

10 Minutes Avant · Toutes communications strictement confidentielles. · 10 Minutes Après

Mme GEO. TUCKER, DERMATOLOGISTE PRATIQUE, Entrée Privée, 437 RUE CRAIG, Montréal. 1?-mjs-n

HOTELS

Walsingham House
HOTEL ET RESTAURANT
Piccadilly, London W

Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel, est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse, dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc.

Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés" London.

G. GELARDI, MANAGER.
54—js—n

LE PACIFIQUE CANADIEN

COMMUNICATIONS DIRECTES
— ENTRE —
HOLYOKE, SPRINGFIELD ET MONTREAL

Départ de Montréal, *7.45 p.m.
Arrivée à Holyoke, *7.12 a.m.
Arrivée à Springfield, *7.30 a.m.
Dép. Springfield, *8.00 p.m., 9.15 a.m.
Dép. Holyoke, *8.18 p.m., 9.32 a.m.
Arr. Montréal, *8.20 a.m., 9.15 p.m.

Pas de changement de chars entre Montréal et Greenfield, Northampton, Holyoke, Springfield.

*Chaque jour, les autres convois les jours de semaine.

V. Ménard, 337 rue Main, Holyoke, Mass.
A. R. Vincent. " " "
Jos. D. Godu, Chambre 41, Edifice Ball et Treworgy, Holyoke.
G. N. Morris, 325 rue Main, Springfield, Mass.
E. F. Payette, 367 rue Main, Springfield, Mass.
N. Lamoureux, Indian Orchard, Mass.
A. J. Brunelle, Ludlow, Mass.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
THE INTERNATIONAL LIMITED

Quitte Montréal tous les jours à 9.00 a.m., arrivant à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., London 7.30 p.m., Détroit 9.40 p.m. (temps central), et Chicago à 7.20 le lendemain matin. Un char café-palais est attaché à ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Service rapide entre Montréal et Ottawa.

Les convois rapides partent de Montréal tous les jours, excepté le dimanche, à 9.30 a.m. et 4.10 p.m., arrivant à Ottawa à 12.15 (midi) et 6.35 p.m.

Les convois locaux pour tous les endroits du C. A. R. pour Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, à 5.50 p.m. tous les jours.

Route Pittoresque PAN-AMERICAINE pour BUFFALO.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE directe de New-York au Havre, Paris, France, 32 B'way, New-York.
Départ chaque Jeudi, à 10 hrs a.m., de la jetée No 42 North River, au pied de la rue Morton.

La Lorraine......Avril 18	La Bretagne .....Mai 2
L'Aquitaine.......Avril 25	La Champagne, Mai 9
La Gascogne(ext) " 27	La Lorraine......Mai 16

Pour détails s'adresser à
J. DE SIEYES,
Agent général au Canada,
1672 rue Notre-Dame
14—n

LA CIE DE TELEPHONE BELL du CANADA, Ltée.

Les abonnés qui doivent déménager au mois de mai sont priés de se rappeler que s'ils ne veulent pas que leur service de téléphone soit interrompu, ils doivent donner leur commande de transfert immédiatement. On trouvera un blanc de commande pour le déménagement du téléphone, dans la dernière page de chaque Directoire de Téléphone. Remplissez-le et retournez à

D. C. DEWAR,
Gérant Local.
Montréal, 18 Avril, 1901. 108—mjs—n

Thos. Sonne, Sr.
FABRICANT
d'Auvents et de Tentes
193 RUE DES COMMISSAIRES, MONTRÉAL

Si vous voulez un bon Auvent, téléphonez Main 1161, nous enverrons un de nos représentants. 141—mjs—n

POUVOIR MOTEUR
Pour Machines de toutes Sortes

Si vous désirez en avoir un qui soit propre, recommandable et toujours prêt à fonctionner, employez L'ELECTRICITE avec courant direct ou alternatif.

S'adresser à la
STANDARD LIGHT & POWER CO.,
Bureau : No 9 rue Chenneville.
123—n

FEUILLETON DE LA PRESSE

AMES D'ELITE

56

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

La folle regardait les choses autour d'elle, et son âme se baignait, heureuse, dans cette tranquillité, dans cette douceur.

Un sourire, non pas le sourire inconscient de jadis, un sourire heureux, fleurissait sur ses lèvres, faisait briller ses beaux yeux.

A quoi songeait-elle, ainsi nonchalamment accoudée à l'appui de sa fenêtre? Quelles pensées hantaient son cerveau?

Soudain, en bas, dans le jardin, un bruit de pas fit crier le sable fin des allées.

Isabelle tressaillit, se pencha, et son sourire alors devint ineffable.

C'est qu'elle venait d'apercevoir, courant, rieuse, essoufflée, une adorable créature svelte et blonde, si jolie, si gracieuse qu'on ne pouvait en la voyant s'empêcher de lui donner toute sa sympathie.

—Paulette !... Paulette !... attends un peu, criait une voix lointaine, je ne pourrai jamais t'attraper !

L'enfant fit un tour sur elle-même, et lança avec un frais éclat de rire :

—Oh ! toi, Renée, tu es lourde comme tout...

Dépêche-toi, paresseuse !

Bientôt on vit apparaître une grande, belle et pâle jeune fille, coiffée de cheveux noirs, et vêtue, ainsi que l'ailete, de flanelle blanche.

Mais la robe de Paulette n'allait pas plus loin que ses fines chevilles, ce qui la dépitait, tandis que celle de Renée avait une traîne, une minuscule traîne qui lui donnait, affirmait la moqueuse cadette, beaucoup de majesté.

Renée portait dans ses bras tout un buisson de roses.

—Voilà pour maman, expliqua-t-elle.

Tandis que tu courais, folle ! moi j'ai fait ma moisson.

—Eh ! bien, maman aura ses fleurs, tout est donc pour le mieux, ô sage Renée ! puisque c'est toi, par-dessus le marché, qui en seras remerciée.

Quand je t'aide à faire ton bouquet quotidien, mère ne s'en aperçoit même pas, et c'est toujours toi qu'elle embrasse la première...

Renée ne répondit rien ; ses lèvres eurent une petite moue de reproche que Paulette fit mine de ne pas voir, et la jeune fille se dirigea vers la maison dont la porte d'entrée était grande ouverte, afin de mieux laisser pénétrer le soleil.

Dès qu'elle eut disparu, Paulette arracha une branche de mimosa, cueillit quelques violettes, deux ou trois roses, en fit une gerbe charmante et se précipita dans l'escalier.

Bientôt elle frappa à la chambre d'Isabelle.

Dès en entrant, la jeune fille se jeta au cou de la folle tout en lui mettant son bouquet entre les mains, puis elle posa sur ses joues deux baisers sonores.

—Tiens ! tiens et tiens ! tante Belle, voilà mon bonjour ! s'écria Paulette avec une tendresse débordante.

Isabelle rendit à l'enfant ses baisers, puis elle l'amena près de la croisée, au grand jour.

—Oui, fit-elle, après un rapide examen oui, tu es bien... tu es rose, tes yeux brillent... je suis contente de toi, Paulette.

—Et moi donc ! s'écria la rieuse enfant ; jamais je n'ai autant aimé la soeur de Renée que ce matin !

Un pli de souffrance barra le front de la folle.

—Pourquoi dis-tu cela ? fit-elle avec reproche, tu sais que ce mot me fait mal...

Tu n'es pas la soeur de Renée... Renée est une charmante enfant, je l'aime bien, mais ce n'est pas ta soeur.

—Ne te fâche pas, tante Belle, répondit Paulette, flattant ce qu'on appelait la manie de la folle, je ne le dirai plus, là !

—A la bonne heure !

Viens t'asseoir près de moi, au bon soleil et causons, veux-tu ?

—Oui tante chérie !

L'enfant s'assit sur une chaise basse et se blottit contre les genoux de la veuve d'Edmond.

—Comme c'est drôle, hein ! murmura-t-elle, et qu'on serait étonné, père et maman toute la première, s'ils nous surprenaient ainsi bavardant...

Il n'y a qu'avec moi que tu parles... et tu parles bien... gentiment, comme... la fillette allait dire : comme si tu n'étais pas folle, mais elle se retint... comme...enfin c'est étonnant.

Isabelle, avec un geste tendre, qui lui était familier, caressa le front blanc, les boucles dorées de la fillette.

—C'est qu'avec toi seule je suis bien... prononça-t-elle d'une voix lente.

Mon coeur s'ouvre, se dilate, je me sens heureuse...

—Et lorsque tu te trouves au milieu de tout le monde, c'est fini, tu redeviens muette.

Si mère te parle, tu lui réponds par un mot à peine, le plus souvent même par un signe...

Si c'est père... alors tu tournes la tête...

Pourquoi cela, dis... tante Belle?...

—Parce que... répondit doucement la jeune femme.

Je ne veux pas trop parler... murmura-t-elle, comme en "aparté", après quelques instants, parler c'est dangereux...

—Mais non, tante Belle, ça n'est pas dangereux, releva Paulette, qui avait entendu, et qui, prise d'une ardente affection pour celle qu'elle croyait sa tante, essayait pieusement de ranimer son intelligence endormie... non, ça n'est pas dangereux de parler.

—Si, prononça Isabelle, je le sais mieux que toi, enfant...

Laisse... laisse-moi agir comme je veux.

Le silence me plaît...

Avec toi, toi seule, je consens à le rompre, parce que j'aime à entendre ta petite voix qui chante et qui caresse; parce que je suis heureuse de connaître tes actions, tes pensées.

Il me semble ainsi que je vis ta vie, ma fille.

—Hélas ! pensa douloureusement Paulette, elle construit des phrases sensées, elle me dit des choses qui me font douter de sa folie.... et tout à coup le mal revient... elle m'appelle sa fille !

L'enfant, les yeux humides, prit la main d'Isabelle et y cacha son visage.

Cette caresse plaisait beaucoup à la folle : il lui était infiniment doux de sentir sous ses doigts l'épiderme satiné du charmant visage, de toucher les longues paupières avec leurs franges de cils blonds...

Elle s'abandonna un long moment dans cette posture, puis :

—Qu'as-tu fait ce matin, dis-moi, chérie ? demanda-t-elle.

L'enfant releva la tête.

—J'ai appris ma leçon de piano, j'ai travaillé mon anglais avec miss Paterson; puis je me suis promenée avec ma... avec Renée.

Nous avons joué au tennis un peu... ensuite Renée a cueilli des fleurs pour maman, et moi je suis venue te voir.

Veux-tu que nous allions tantôt seules, toutes les deux, faire une grande promenade ?

Maman et Renée vont chez la comtesse de Sourzo, où se donne une réception, un tra-la-la, et moi je suis bien contente d'en être exemptée...

Je bénis mes quinze ans qui m'éloignent encore du monde !

—Il faudra bientôt, tu es jolie... tu plairas, tu aimeras peut-être...

Paulette fit entendre son rire argentin.

—Ne te tourmente pas va, tante Belle, rien ne presse.

En attendant, acceptes-tu ma proposition ?

Une longue course, rien que nous deux, le long de la côte.

Ca sera charmant, et tu mettras ta robe blanche qui te va si bien...

Elle me rappelle, c'est curieux, tout de même, comme ce souvenir m'est resté ! elle me rappelle, tu sais bien, tu sais bien, la fois où nous nous étions perdues dans la forêt, là-bas, en Lorraine?

—Oui, je me souviens, dit Isabelle !

—Parce que, ainsi que moi-même, cela t'a frappée.

La folle passa sa main sur son front.

—Je me vois dans un chemin avec toi... sous de grands arbres... mais je ne sais pas autre chose...

Je ne me rappelle plus pourquoi nous étions sur ce chemin, par exemple !

Cela Paulette le savait, car sa soeur, bien souvent, lui avait rappelé l'aventure, mais elle feignait toujours de l'ignorer, ne voulant pas appesantir l'attention de la jeune femme sur sa folie.

—Moi, dit la fillette, ce que je vois c'est toi, rien que toi.

Tu avais une longue robe blanche, et tes cheveux tombaient sur tes épaules... tu ressemblais à une sainte Cécile que j'ai dans mon livre de prières.

Ah ! il y a aussi une autre chose dont je me souviens, c'est quand j'étais portée par ce petit garçon qui nous a trouvées.

Je le rencontrerais, je le reconnaîtrais, il me semble, tellement je me rappelle ses yeux, de grands yeux bleu foncé, et ses cheveux bruns en grosses boucles.

Une femme de chambre vint brusquement interrompre la conversation.

On attendait ces dames pour le déjeuner.

Déjà M. et Mme Chappart étaient à table avec Mlle Renée...

Le repas fini, Paulette voulut aider sa soeur à s'habiller, car il fallait qu'elle fût la plus belle, chez Mme de Sourza.

Et tout en agrafant le corsage de soie bleue, tout en attachant autour de la taille fine de Renée une ceinture de ruban, Paulette caquetait.

—Tu ne sais pas, faisait-elle, je pensais tout à l'heure à ce petit garçon dont tu me parles souvent et qui venait jouer avec nous en cachette à Pierre-Bénite.

Elle est amusante, cette histoire-là : un vrai roman !... et papa a été bien sévère envers ce pauvre petit !

Quel dommage que j'aie été si petite, alors !

Je crois que j'aurais désobéi à papa tout le temps !... et chaque fois que je rencontre un jeune garçon, un pauvre, je me figure que c'est Jean.

—Nous avons grandi, observa Renée en souriant, Jean a fait comme nous, c'est un homme aujourd'hui.

—N'empêche qu'il me semble bien que je le reconnaîtrais... à ses yeux, tiens !

—J'en doute, ma chérie.

—Oh ! si ! et je serais joliment contente si je le revoyais un jour !

Je lui serrerais la main bien fort, et je le remercierais de tout mon coeur de m'avoir sauvé la vie ainsi qu'à tante Belle.

—Petite romanesque ! va ! il est peu probable que tu le retrouves jamais, notre ami Jean.

Où est-il ? que fait-il ?

Si papa avait voulu pourtant !

Aujourd'hui, il serait instruit, il gagnerait largement sa vie, tandis qu'il souffre peut-être, et qu'il doit se priver.

Mais ne parlons plus de cela, Paulette, tu me mettrais en retard et mère s'impatienterait.

Donne-moi mon chapeau ; là, il est bien posé ?... Oui !... Parfait, alors !

—Tu es jolie comme tout aujourd'hui, Renée, tu as une beauté... distinguée, qui...

—Veux-tu te taire, vilaine moqueuse !

—Je ne me moque pas, je t'assure...

Je t'admire, tu es blanche de visage, comme une rose blanche, et avec tes cils, tes yeux noirs, cela fait un effet... extraordinaire...

On a tort de dire que les brunes ont l'air dur et impérieux ; moi je trouve qu'il n'existe pas une figure possédant plus de charme doux que la tienne...

Quand tu regardes quelqu'un, ton regard se pose comme une caresse.

Renée embrassait tendrement sa soeur.

—Tu es adorable, ma Paulette, lui dit-elle, et je te remercie du fond du coeur, car c'est ton affection qui te fait trouver en moi toutes ces jolies choses que je suis loin de mériter, je t'assure.

C'est toi qui es belle avec ton teint rose, tes yeux bleus si brillants, tes beaux cheveux semblables à du soleil.

Mais il était l'heure de partir.

Déjà Thérèse attendait, installée dans sa victoria, que Renée vint la rejoindre.

Paulette accompagna sa soeur jusqu'à la voiture et embrassa Mme Chappart.

—Amusez-vous bien, leur cria-t-elle... Moi je vais sortir un peu avec tante Belle !

—C'est cela, approuva la femme de Guillaume ; seulement, n'oublie pas, Paulette, que tu as ta leçon de dessin à quatre heures.

—Oui ! mère, sois tranquille.

La fillette, dès que la victoria eut disparu, monta mettre son chapeau et chercher Isabelle, qui se tenait toute prête dans un petit salon.

Les deux femmes partirent.

Le temps était radieux, et ce fut pour Isabelle autant que pour Paulette une exquise promenade que celle-là.

La jeune fille s'émerveillait de la lucidité de tante Belle.

Depuis plusieurs années déjà, un lent travail s'opérait dans l'esprit de la jeune femme et ce travail, cette évolution, Paulette seule avait été à même de les constater, car elle vivait beaucoup plus intimement que quiconque avec Isabelle.

Elle ne la quittait pour ainsi dire pas.

Tandis que sa soeur accompagnait partout ses parents, qui la produisaient le plus possible dans le monde, Paulette, encore trop jeune pour y être admise, demeurait auprès de tante Belle, de tante Belle qui lui devenait de jour en jour plus chère, car l'enfant découvrait dans le coeur de la folle des trésors de tendresse à son égard.

Or, comme, hormis Renée, personne ne paraissait se soucier d'elle, il arriva tout naturellement que Paulette finit par préférer tante Belle à sa mère, à son père, à tout le monde.

(A suivre)

Sirop calmant du Dr Fred. J. Demers pour les enfants

Ne peut être trop recommandé pour le sommeil la dentition et les coliques. 88—mMjs—n

POUR GUERIR LA GRIPPE EN DEUX JOURS
Laxative Bromo-Quinine enlève la cause 73-n

Rhumes Obstinés — BAUME RHUMAL

—Le Dr Nolin, dentiste, transportera son bureau, le 6 mai, au No 531A rue St Denis, près de la rue Cherrier. 14—n

SPORT

ASSEMBLEE DU VOLTIGEUR

Aujourd'hui ouverture de la saison de la ligue de l'Est — Dates de la réunion de Bel Air — Une seule partie jouée dans la ligue américaine

LE BICYCLE

ASSEMBLEE DES VOLTIGEURS

M. J. P. LEBEAU, ELU PRESIDENT

De tous côtés on se prépare à l'ouverture de la saison des sports d'été. Les clubs de bicycle font en particulier preuve d'une ardeur étonnante. Hier soir, avait lieu l'assemblée annuelle du club Le Voltigeur, le plus vieux club de bicycle canadien, de Montréal. L'assistance était nombreuse et il était facile de constater que chez ces jeunes gens, l'enthousiasme pour le bicycle est encore aussi vivace qu'aux premiers jours.

Le club s'est ressenti l'an dernier, de la décadence du cyclisme, mais il est encore vigoureux et plein de santé. Ses finances sont en bon ordre, et le trésorier annonce une balance en caisse. Ce beau résultat est dû à l'excursion au clair de la lune qui a eu lieu l'été dernier.

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président — M. J. P. Lebeau.
Vice-président — M. A. Colas.
Trésorier — M. W. J. Guilbeault.
Secrétaire — M. Massé.
Capitaine — M. St Jean.

Un concours de recrutement sera organisé, et le nouveau président, M. Lebeau, s'est engagé à enrôler, pour sa part, au moins cinq nouveaux membres.

Les membres adoptèrent un vote de remerciements aux officiers sortant de charge et aux journaux.

Le club va se préparer pour les championnats de la puissance, qui auront lieu le premier juillet, à Queen's Park, sous les auspices de la P. A. A. A., et qui amèneront ici les meilleurs cyclistes du pays.

BASEBALL

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA LIGUE DE L'EST

C'est aujourd'hui la date fixée pour l'ouverture de la saison de la ligue de l'Est.

On peut se demander cependant si cette dernière sera plus favorisée de la température que la ligue Nationale et la ligue américaine.

Les joueurs d'aucun club de la ligue ne sont en parfaite condition, par suite du manque d'entraînement, état de chose produit par les pluies cotinuelles.

Montréal doit jouer quatre parties à Buffalo et trois à Rochester, après quoi le club viendra ici pour ouvrir la saison le 2 mai.

Le président Powers sera aujourd'hui à Providence afin d'assister à la joute entre les champions de 1900 et Hartford.

LIGUE NATIONALE

Les parties Brooklyn et New-York, et Boston et Philadelphie ont été remises par suite de la pluie.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	260001001	10	13	0
Chicago	002410020	9	12	4

Batteries — Phillips, McFadden et Peitz ; Taylor et Kling.

A St Louis :

		R.	H.	E.
St Louis	20101000	4	11	1
Pittsburg	00210002	5	12	1

Batteries — Jones et Nicholls ; Phillips, Tannehill et O'Connor.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Brooklyn	2	1	667
Pittsburg	2	1	667
St Louis	3	2	600
Philadelphie	2	2	500
Boston	1	1	500
Cincinnati	1	1	500
Chicago	1	3	250
New-York	0	1	000

LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
A Chicago	8	7	1
Cleveland	2	7	2

Batteries — Patterson et Sullivan ; Hoffer et Wood.

Les parties Milwaukee et Détroit, Washington et Philadelphie, et Boston et Baltimore ont été remises par suite de la pluie.

ASSEMBLEE DE SMASCOTTES II

Les Mascottes II ont eu une importante assemblée hier soir au restaurant Morin. Il a été décidé que la première pratique du club aura lieu dimanche, à 2 heures, sur la ferme Logan.

Il y a eu des élections partielles et Morin a été réélu gérant et A. Decelles secrétaire-trésorier.

Il y aura lundi une assemblée des joueurs afin de signer les engagements pour la saison.

La prochaine assemblée des actionnaires aura lieu le 8 mai.

Toutes les correspondances peuvent être adressées à A. Decelles, 149 rue Saint-Denis.

TOURNOI ATHLETIQUE DE LA CEDAR A. A. A.

L'association athlétique Cedar annonce qu'elle a retenu les services du Dr Gadbois comme referee pour la lutte entre Simon et Harrison, qui fait partie du tournoi athlétique qu'elle a organisé pour le 30 courant, à l'arsenal des Carabiniers Victoria.

Les directeurs de l'association sont certains qu'ayant un pareil referee, le public verra une lutte véritable et intéressante, lorsque les deux athlètes mentionnés en viendront aux prises.

Les Cedars ont préparé un superbe programme sur lequel figurent les noms de Nolan, des Shamrocks, Percy Roberts, Hanley Payne, Stanton et Crotty, qui donneront des exhibitions de boxe.

Les Montréal Indépendants lancent un défi aux clubs suivants : Richmond, Sainte-Marie, Cherrier, Caporal, Canada Indépendant.

Les premiers auront la préférence.

Pour toutes informations, s'adresser chez M. Roméo Massé, 87 rue Vitré.

CHEVAUX COUREURS

DATES DES COURSES DE BEL-AIR

LES 29 JUIN ET 1er JUILLET

Les directeurs du club Bel-Air viennent d'annoncer que les dates pour la réunion d'été seront samedi, le 29 juin, et lundi, le 1er juillet. Il y aura un ou deux steeplechases chaque jour. Il est possible qu'on ajoute encore deux autres jours, ce qui ferait une réunion de quatre jours, et amènerait ici de nombreux coursiers des endroits avoisinants.

NOUVEAUX OFFICIERS DU CLUB NAUTIQUE LACHINE

L'assemblée annuelle du club Nautique Lachine a eu lieu hier soir.

L'assistance était nombreuse et les rapports satisfaisants.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président honoraire, T. A. Dawes ; président, F. A. C. Bickerdike ; premier vice-président, H. N. Baird ; deuxième vice-président, H. Baby, jr. ; troisième vice-président, A. H. Edwards ; capitaine, R. E. Cumming, secrétaire, R. C. Manson.

Comité — C. Strathy, P. C. Howard, W. Sadler, H. L. Troutbeck, S. W. Dafoe, A. C. Jack, H. B. Mussen, R. Magor, J. P. Kelly, N. Manson.

NOTES

Un athlète anglais a accompli hier un tour de force des plus curieux, sur les bords de la Tamise.

Il a marché un quart de mille, a parcouru la même distance à la course à pied, à cheval, à bicyclette, à la rame et à la nage. Le tout en 15 minutes, 33 secondes.

Le secrétaire C. A. McCully, de la New-York Trotting Association, est revenu de Toledo, Ohio, après avoir obtenu la signature de George H. Ketcham, propriétaire du cheval trotteur Cresceus, pour un contrat à l'effet de faire rencontrer The Abbott et Cresceus à Brighton Beach pendant la semaine du 12 août.

Les conditions de la course sont : Trois dans cinq, pour une bourse de $12,000, dont $7,000 iront au vainqueur et la balance au perdant.

Le club de baseball Villeray aura une assemblée demain soir à 8 heures, chez M. Jos. Larivière, No 331 rue Plessis.

Tous les membres sont invités.

Le club de baseball Richelieu, de Saint-Henri, aura une importante assemblée dimanche prochain, chez Jos. Saint-Germain, 478 rue Richelieu, afin de se réorganiser.

Le club se propose de se trouver un terrain, une salle et d'excellents joueurs.

Le club de crosse Montréal commencera à pratiquer à l'Arena samedi après-midi.

Lorne Orris a été nommé capitaine du club de crosse Winnipeg.

Winnipeg aura cette saison 400 joueurs de crosse qui s'efforceront de remporter le championnat.

Les clubs de l'ouest ont décidé de diviser chaque joute de crosse en quatre parties d'un quart d'heure chacune.

Le club Canada Indépendant s'est réuni hier soir au No 417 rue Visitation, et a élu ses officiers :

Président : Joseph Croteau ; capitaine : Adolphe Thorn ; gérant : Azarie Chauvin.

Le jeune club a voté des remerciements au rédacteur du sport de "La Presse."

L'équipe se composera comme suit :

Adolphe Thorn, c. ; Joseph Croteau, p. ; Azarie Chauvin, 1 b. ; Hilaire Fournier, 2 b. ; Eugène Robert, 3 b. ; Pierre Godin, s.s. ; William Paquette, r.f. ; Abel Béliveau, l.f. ; Joseph Simard, c.f. ; Edmond Robert, réserve.

Le club Canada aura une assemblée demain soir, chez A. Sénécal, 1297 rue Notre-Dame. Tous les anciens membres et ceux qui désireraient faire partie du club, sont invités. Le club Canada désirerait arranger une partie pour dimanche, avec un autre club. Inf. chez G. Collard, 38 Montcalm.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 25 avril 1901.

Il y a eu un bon nombre de ventes enregistrées la semaine dernière, dont quelques-unes probablement avaient été retardées par les fêtes de Pâques.

Dans Montréal-Est, les quartiers Saint-Jacques et Saint-Louis, ont une liste assez longue, qui comprend malheureusement plusieurs ventes en liquidations de faillites.

Westmount tient aisément la tête pour le montant du prix de vente.

La ville de Saint-Louis paraît se réveiller; Montréal-Annexe, comptant sur la venue prochaine des tramways de Montréal, a repris son ancienne activité.

Ce sont en général des propriétés bâties et produisant un revenu qui se vendent ; les lots à bâtir sont assez tranquilles, mais ceux qui se vendent conservent leurs prix.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Hôtel de Ville, quartier Saint-Louis, $1.12¼ cents le pied.
Rue Mentana, quartier Saint-Jean-Baptiste, 26¼ cents le pied.
Rue Saint-Hubert, quartier Saint-Denis, 11 cents le pied.
Rue Chambly, quartier Hochelaga, 20 cents le pied.
Rue Clark, Saint-Louis, Mile-End, 26¼ cents le pied.
Rue Waverley, Saint-Louis, Mile-End, 22¾ cents le pied.
Rue Saint-Antoine, Saint-Henri,, 32¼ cents le pied.
Rue Sainte-Elizabeth, Saint-Henri, 10 cents le pied.
Rue Brooke, Westmount, 38 cents le pied.
Rue Greene, Westmount, 58½ cents le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie	$305.00
Quartier Saint-Jacques	28,025.00
Quartier Saint-Louis	31,991.10
Quartier Saint-Laurent	9,100.00
Quartier Ouest	26,000.00
Quartier Saint-Antoine	31,200.00
Quartier Sainte-Anne	10.00
Quartier Saint-Jean-Baptiste	9,800.00
Quartier Saint-Denis	1,700.00
Quartier Hochelaga	8,250.00
Quartier Saint-Gabriel	2,300.00
Saint-Louis, Mile-End	13,221.27
Sainte-Cunégonde	4,000.00
Saint-Henri	5,537.02
Westmount	68,286.73
	$239,726.18
Semaine précédente	97,376.53
Ventes antérieures	$2,689,922.27
Depuis le 1er janvier	$3,027,024.94
Semaine correspondante 1900	$168,321.09
Semaine correspondante 1899	233,099.80
Semaine correspondante 1898	149,175.50
Semaine correspondante 1897	284,965.72
Semaine correspondante 1896	176,543.35
A la même date 1900	$3,570,851.08
A la même date 1899	3,061,841.54
A la même date 1898	5,018,590.34
A la même date 1897	3,804,758.77
A la même date 1896	2,657,358.05

Il y a eu activité aussi dans le marché des prêts hypothécaires et les taux ont été fermes.

Deux prêts à 4 pour cent pour $3,900 et $8,700 sont exceptionnels et n'indiquent pas l'état du marché.

On a prêté $64,825 à 5 pour cent en 7 prêts; variant de $825 à $25,000 ; on a prêté $10,800 à 5½ en 5 prêts, de $1,000 à $4,000. Il y a eu 19 prêts à 6 pour cent. Total $35,734, variant de $175 à $8,000 et 3 prêts à 7 pour cent, de $500, $650 et $700.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Compagnies de prêts	$12,700.00
Assurances	....
Autres corporations	46,000.00
Successions	14,000.00
Particuliers	59,851.00
	$132,551.00
Semaine précédente	61,247.00
Prêts antérieurs	$1,298,558.00
Depuis le 1er janvier	$1,492,356.00
Semaine correspondante 1900	$68,000.00
Semaine correspondante 1899	135,185.00
Semaine correspondante 1898	104,599.00
Semaine correspondante 1897	142,550.00
Semaine correspondante 1896	72,946.00
A la même date 1900	$1,312,727.00
A la même date 1899	2,227,334.00
A la même date 1898	2,406,603.00
A la même date 1897	2,468,524.00
A la même date 1896	2,411,711.00

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 15 au 20 avril 1901.

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Ste Marie

Rue Parthenais, partie de la partie non subdivisée du lot No 1495, terrain de 25 x 170, vacant. La faillite Wm Weir and Sons à Raymond Préfontaine, $305 — 52983.

Quartier St Jacques

Rue Cherrier, Nos 84 et 86, maisons en pierre, lots Nos 1207-7 à 10, terrains de 27.6 x 120 chacun. La faillite Archambault Frères à Emma Tassé, épouse de G. A. Nantel, $16,125 — 52894.

Rue St Timothée, No 67, maison en bois et brique, lot No 272, terrain de 24.3 en front, 25 en arrière x 73. La succession F. X. Beaudry à John Rochon, $1,025 — 52899.

Rue St Timothée, Nos 70 et 72, maison en brique, lot No 252-2, terrain de 50.5 en front, 54 en arrière x 47.6. La succession F. X. Beaudry à John Rochon, $1,875 — 52900.

Rue Lagauchetière, Nos 212, 214 et 216, maison en bois, terrain de 86 x profond. irrég. superficie 6104 pieds. La succession F. X. Beaudry à Pierre Meloche, $3,000 — 52901.

Rue Beaudry, No 607, maison en bois et brique, partie S. O. de la partie N. O. du lot No 1107, terrain de 66 x 106. Thomas Fox à Charles F. MacLean, $3,500 — 52904.

Rue Amherst, Nos 438 à 444, maison en bois et brique, lot No 961, terrain de 50 x 77. Arthur Fraser et autres à Damase Généreux, $2,500 — 52922.

Quartier St Louis

Avenue Laval, No 74, maison en brique, lot No 907-1A, terrain de 24.6 x 90. Moïse Rochon à Marie-Louise Cholette, épouse de Louis O. Demers, $7,000 — 52864.

Rue Prince Arthur, coin Laval, lot No 897-25, terrain irrég. de 3460 pieds en superficie, vacant. Mme veuve Stanislas H. Hiarbour à Marie-Louise Hiarbour, épouse de Godefroy Langlois, $5,000 — 52889.

Avenue Hôtel de Ville, lot No 907-1C, terrain de 24.6 x 46.3 d'un côté et 46 de l'autre, superficie 1129 pieds, vacant. Moïse Rochon à Jos. Honoré McDuff, $1,266.10 — 52892.

Rue St Dominique, No 147A, maison en bois et brique, lot No 296, terrain irrég. de 2348 pieds en superficie. La succession F. X. Beaudry à Archer M. Schlinger, $2,725 — 52898.

Rue Dorchester, Nos 500 à 508, maison en brique, lot No 218, terrain de 44 x 71. Fishel Ship à Rabecca Lazarus, épouse de Solomon Fox, $3,500 — 52916.

Avenue Laval, maisons en pierre et brique, neuves, lots Nos 904-35 et 36 et partie de 37, terrain de 50 x 74. Joseph Charlebois à John E. Loiselle, $14,000 — 52935.

Avenue Laval, maisons en pierre et brique, neuves, lots Nos 904-35 et 36 et partie de 37, terrain de 50 x 74. John E. Loiselle à Joseph Ducharme, $2,500 à réméré — 52936.

Quartier Saint-Laurent

Rue Vallée, Nos 14 et 16, maison en bois, lot No 435, terrain irrég. de 1904 pieds en superficie. Mme veuve Louis Lavigne et autres à Charles Rocher, $1,300 — 52890.

Rue Mance, Nos 27, 29 et 31, et rue du Plateau, No 30, maisons en brique, lots Nos 275-2 à 5, 4 terrains irrég., superficie 3776 pieds. Mme veuve J. Adolphe Dorion esqual. et autres à Marie Esther Senécal, $7,800 — 52924.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Ouest

Rue St Pierre, Nos 130 à 134, maison en pierre et brique, lot No 209, terrain irrég., superficie 3085 pieds. John R. Dougall à Jane Elizabeth Dougall, $26,000 — 134985.

Quartier St Antoine

Rue Adeline, Nos 62 et 64, maison en brique, partie S. E. du lot No 593-1, terrain de 22.6 x 50. Venant Payment à Théophile Monette, $4,000 — 134982.

Rue Souvenir, No 15, maison en pierre et brique, lot No 1639-49, terrain de 24 x 94.8. Jean-Bte Peloquin à James Cleland, $4,700 — 134983.

Rue Ste Catherine, Nos 2404 à 2410, maison en pierre et brique, la ½ indivise du lot No 1478, terrain de 53 x 102.6. James W. Witbell à John Withell, $12,500 et autres considérations — 134986.

Rue Victoria, Nos 19 et 21, 2 maisons en pierre et brique, partie S. E. du lot No 1304, terrain de 39 x 95.6. The Land and Loan Co. à Alexander M. Foster, $10,000 — 134989.

Quartier Ste Anne

Rue Bourgeois, Nos 186 à 190, maison en brique, la ¼ N. O. du lot No 60, terrain de 23.11¾ à 96. Le shérif de Montréal à la succession Hon. Jos. Masson, $10 — 134990.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Rue Mentana, lot No 11-19, terrain de 20 x 94, vacant. Stanislas D. Vallières à Malvina Légaré, épouse d'Isaïe Lalonde, $500 — 89745.

Rue Drolet, No 295, maison en bois et brique, lot No 15-547, terrain de 20 x 72. M. Jos. E. Drolet à Jean-Bte A. Alarie, $1,800 — 89749.

Avenue Mont-Royal, lots Nos 11-2,3 et 8, St Jean-Baptiste, 23 x 84 chacun ; rue Massue, lots Nos 325-63, 64, 65, St Denis, 2 lots de 22 x 75 chacun, et 1 de 23 x 75 ; rue Blenville, lots Nos 325-82 à 87, 3 lots de 24 x 85 et 3 de 23 x 85 chacun, vacants. Isaïe Préfontaine à Joseph Emile Libert, $7,500 — 89752.

Quartier St Denis

Rue St Hubert, lot No 7-773, terrain de 25 x 109, vacant. Mme Narcisse Vermette à Alphonse Corriveau, $300 — 89709.

Rue Brébeuf, Nos 215 et 217, maison en bois et brique, lot No 329-156, terrain de 25 x 80. Louis P. Venne à Joseph Venne, $1,400 — 89759.

Quartier Hochelaga

Rue Iberville, Nos 275 à 281, maison en bois et brique, partie S. O. des lots Nos 166-520 et 521, terrain de 44 x 88 et delà 9 x 24. Télesphore Houle à Antoine Houle, $2,250 — 89686.

Rue Frontenac, Nos 214 et 216, maison en bois et brique, lots Nos 166-512 et 513, terrains de 22 x 80 chacun. Wm H. Evans à Sam. Beaudry, $2,000 — 89697.

Rue Ste Catherine, Nos 682 et 684, maison en brique, lot No 166-26, terrain de 23.8 x 100. Roch Bourbonnière à Antoine Picotte, $3,400 — 89726.

Rue Chambly, lot No 23-115, terrain de 24 x 122, vacant. Mme Isaïe Lalonde à Bernier et Frère, $600 — 89746.

Quartier St Gabriel

Rue Charron, Nos 96 et 98, maison en brique, lot No 3167-86, terrain de 23 x 87. Mme veuve John Melville à Margaret T. Bruce, épouse de Henry Langlands, $2,300 — 89696.

ST LOUIS DU MILE-END

Rue St Dominique, maison en bois et brique, la moitié N. O. du lot No 137-16, terrain de 21.3 x 87.6. The Montreal Loan and Mortgage Co. à François-Xavier Brazeau, $171.27 — 89700.

Rue Albina, maison en bois et brique, lots Nos 136-23 et 24, terrain de 50.6 x 69. Delphis Mayer alias Maillé, à Jos. Lespérance, $2,000 — 89704.

Rue Clark, la moitié S. E. du lot No 11-442, terrain de 25 x 88, vacant. Mme William Wells à Alfred T. Vincent, $600 — 89710.

Rue Clarke, maison en pierre et brique, la moitié N. O. du lot No 11-452, terrain de 25 x 88. Frederick W. F. Cowan à Janes Chisholm, veuve David Forrester, $2,800 — 89711.

Rue St Hippolyte, maison en bois et brique, lot No 127-87, terrain de 42.6 x 87.6. Léon Fra. de S. Dugas à Honoré Morel, $1,900 — 89727.

Rue Clark, maison en brique, la moitié nord du lot No 11-365, terrain de 25 x 84. Alfred T. Vincent à Joseph Desrochers, $1,900 — 89732.

Rue Saint-George, maison en brique, la moitié nord-ouest du lot No 11-898, terrain de 25 x 65. Pierre H. et Jos. Jacques Perrier à George McLeod Pierce, $2,000 — 89,741.

Rue Waverley, la moitié sud-est du lot No 11-662, terrain de 25 x 88, vacant. Mme Antoine Bélanger à Alphonse Chapleau, $500 — 89,747.

Rue Saint-Dominique, maison en bois, partie du lot No 131, terrain de 40 x 75. Victor Migneron à Emery Choquette, $750. — 89,765.

SAINTE-CUNEGONDE

Rue Notre-Dame, coin Vinet, maison, etc., droits dans le lot No 2496, terrain de 30 x 110 et autres propriétés. Ephrem Renaud et autres à Alphonse Alexandre Brunet, $4,000. — 89,702.

ST HENRI

Rue Saint-Antoine, lot No 1674-74, terrain de 25 x 110, vacant. The St Henry Land Co à Aldéric Olivier Lavoie, $887.02. — 89,722.

Rue Sainte-Elizabeth, lot No 1704-391, terrain de 25 x 120, vacant. The St Henry Land Co à Henri Vielle, $600. — 89,723.

Rue Notre-Dame, maison en bois, lot No 1936, terrain de 40 x 100. Le shérif de Montréal à John W. Knopton, $4,050. — 89,763.

WESTMOUNT

Avenue Brooke, lots Nos 383-95 et 96, 1er terrain de 2327 pieds, 2e de 3,000 pieds en superficie, vacant. John Farquarson à George Hay Brown, $2,024.26. — 89,680.

Rue Sherbrooke, No 4134, maison en pierre et brique, lots Nos 375-123 et 124, 1 terrain de 25 x 119.5 d'un côté et 124.5 de l'autre, et 1 de 25 x 124.5 d'un côté et 129.2 de l'autre. John Millen à Wm Henry Wyman, $14,500. — 89,714.

Avenue Roslyn, maison en brique solide, à 2½ étages, partie sud-est du lot No 219-188 et lisière de 136 -137, terrain de 30 x 111. Wm McDonald à Elizabeth C. Sturrock, épouse de Wm A. M. Swift, $7,850. — 89,731.

Avenue Columbia, maison en pierre et brique, lot No 941-317, terrain de 25 x 92. Wm Henry Creed à Duncan McLemon, $5,312.50. — 89,738.

Avenue Greene, lots Nos 384-81 et 82, terrains de 25 x 102 chacun, vacants. William Perry jr à Wm Henry Creed, $2,987.50. — 89,739.

Avenue Columbia, maison en pierre et brique, lot No 941-305, terrain de 25 x 92. Wm Henry Creed à William Perry jr, $5,312.50. — 89,740.

Avenue Clarke, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 302-4 et 5, terrain de 23.8 x 138.6 d'un côté et 138.4 de l'autre. Adolphe H. Herreboudt à Alexander R. Hall, $11,600. — 89,750.

Avenue Arlington, maison en pierre et brique, lot No 230-30 et partie sud-est de 29, terrain de 62.6 x 115.9 d'un côté et 116.6 de l'autre. Mme James A. Mathewson jr à John Edward E. Dickson, $9,500. — 89,756.

Avenue Grosvenor, cottage en pierre et brique, partie sud-est du lot No 219-98, terrain de 28 x 111. Mme John Stewart à Francis Charles Mauhire, $7,500. — 89,768.

Avenue Western, partie du lot No 220-44, terrain de 42 x 105.4 d'un côté et irrégulier de l'autre côté, vacant. William B. S. Reddy à Lucy W. Atwater, épouse de James H. Sherrard, $2,800. — 89,670.

LES HOUILLERES DE VANCOUVER

Le syndicat Rockfeller-Morgan-Hill, va les acheter

Une dépêche de Vancouver dit que les houillères Conox et Union, ainsi que le réseau de chemin de fer de l'île de Vancouver, qui sont la propriété de la Compagnie, dont le premier ministre Dunsmuir est le président, seront bientôt vendus au syndicat Rockfeller-Morgan-Hill.

M. Dunsmuir et ses associés recevront environ $5,000,000 pour le chemin de fer et les mines. La Compagnie emploie près de 4,000 hommes et expédie journellement à San Francisco, des centaines de tonnes de charbon.

NOTES PERSONNELLES

Hotel St James — J. Judge, Portland ; C. B. Pratt, Portland ; J. White, Portland ; Geo. Anderson, Toronto ; J. Dubuque, Mooeuy, E.-U. ; M. Ramsay, Toronto ; C. J. Hudson, Toronto ; R. J. Wales, St Jean, N. B. ; T. E. Lanctôt et femme, Châteauguay ; C. S. Scheffer et femme, Chambly Bassin ; J. Neper, Rome ; J. Roebler, New-York ; J. B. Gendreau, fils et fille, Coaticook ; J. A. Lamarre, Laprairie ; May Johnson, Comhohocken, E.-U. ; Thos J. Batchen, do ; J. Corbett, Ottawa ; A. S. Peltier, Trois-Rivières ; A. C. Keizer, Toronto ; Ea. Catudal, St Jean ; J. A. Orodin, ptre, Sherbrooke ; Alex. Maltais, ptre, Sherbroooke ; M. Savard et femme, Ottawa ; W. Ryan, Ottawa ; Alex. Younger, Ottawa ; A. McManus, Ottawa ; H. Patton, Ottawa ; James E. McQuard, Truro ; H. Raymond, Tatengouch ; Mlle T. Shiply, Amherst ; John Valpy, Angleterre ; John H. Starr, Angleterre ; Michael Kelly, New Haven, Conn. ; Geo. O'Brien et femme, New-York cité ; A. Julien, Pont Rouge ; L. P. Moon, Pont-Rouge ; J. C. Zedmen, Hempden; Geo. Garrell, Ottawa ; John Corcoran, Ottawa ; A. R. Hill, Providence, R. I. ; R. B. Rose, Providence, R. I. ; P. Dunster, New-York city ; H. R. King, New-York city.

Sont au Queen's Hotel — G. B. Woods, Toronto ; J. Kennedy, Boston ; J. P. Tarte, Amherst ; J. E. Dubuer, Prescott ; J. B. Lawrence, Toronto ; J. C. Pierce, Toronto ; W. L. Pierce, Toronto ; E. W. Tobin, Brompton Falls ; J. W. Knight, Boston ; S. W. Day, Ogdensburg, N. Y. ; H. Masterson et femme, Toronto ; L. M. Joneton, Ste Catherine ; Thos. Walsh, Buffalo, N. Y. ; G. D. Massue, Ste Anne ; J. E. Murphy, Détroit, Mich. ; Geo. Gange et femme, London, Ont. ; M. Hanson, Toronto ; W. E. Greene, London, Ont. ; M. Maguire, Québec ; W. D. Newhall, Québec ; S. W. Butterfield, Trois-Rivières ; C. M. Cherrier, Buckingham, Qué. ; W. Maddin, Westerville ; J. G. Morris, New-York ; P. M. Griffith, Sherbrooke ; L. Lasonde, Trois-Rivières ; J. Bruce Payne, Granby ; Mlle Sterling, Morris, N. Y. ; Jas. B. Otto et femme, Halifax ; N. Otto, Halifax; Jas. A. Lade, Halifax ; E. J. Amey, Toronto ; G. H. Colby, Boston ; C. Cherrier, Boston ; C. C. McAllester, Boston ; J. E. Waller, Holaind ; R. W. Moore et femme, Holland.

Hotel Richelien — James O'Rourke, Québec ; E. M. McNeish, Kingston, Jamaïque ; A. L. Renaud, St Jean ; W. B. Black, Trois-Rivières ; C. A. Julien, Pont-Rouge ; Capt. E. Saint-Jean, Lanoraie ; F. T. Hannon et femme, New-York ; Mme W. A. Lewis et enfant ; New-York ; M. et Mme Jenkins, Black Lake ; John Hervieux, New-York ; John Price, Youngstown ; Mme Lavertue, Sherbrooke; Alf. Reynold, Détroit ; James Noland, Détroit ; F. Lavallée, Saint-Thomas ; N. Poirier, Kamouraska ; Jos. Saint-Amour, Sainte-Thérèse ; L. Mignon, Saint-Jérôme ; A. Gratton, Saint-Jean ; L. Pearce, Hamilton.

Sont à l'hôtel Riendeau — C. H. Clark, Roxton Falls ; A. P. Audet, Québec ; J. A. Chicoine, M. P. P., Sherbrooke ; J. O. Dumontier, N. P., Lévis ; G. Perrault, Lévis ; Le Charlebois, Chenneville ; L. Carrier et fils, Lévis ; Oct. Laurin, Beauharnois ; Dame A. Roy, Sainte-Gertrude ; J. Bte Trudel, Saint-Prosper ; F. X. O. Trudel, Saint-Prosper ; H. N. Légaré, Labelle ; Cyrille de la Barre, Saint-Ours ; S. N. Castonguay, Montebello ; C. A. Desjardins, Saint-André ; Donat Baribeau, Sainte-Geneviève ; S. A. Charpentier, Saint-Hyacinthe ; J. A. Roy, Saint-Cyrille de M. ; John Laliberté, Québec ; G. D. Drolet, Saint-Anmé ; Chas Laporte, Saint-Rémi ; R. A. Trudeau, Saint-Hyacinthe ; G. E. Barrette, Joliette ; C. Barrette, Joliette ; Odilon Longtin, J. P., Saint-Constant ; J. B. Brousseau, Saint-Hyacinthe ; J. A. J. Gauthier, Acton Vale ; J. E. Beaubien, Sorel ; J. Roch Forest, M., Laprairie ; F. Baillargeon, Saint-Constant ; Fra Gélinas, Trois-Rivières ; A. G. Racicot, Saint-Luc de Saint-J. ; H. H. Ethier, Laurentides ; F. E. Arnold, N. P., Saint-Constant ; Mme I. Lambert Drouin, Louiseville ; J. E. Lesage, Louiseville ; Chas Paquet, Québec ; H. Chamberland, St Jean, N. B. ; J. M. Senécal, Lacadie ; L. M. Williams, Newport, Vt.

Ne vous alarmez pas à cause de la Picote, les autorités sanitaires vous protégeront contre elle, mais elles ne peuvent vous protéger contre les Rhumes, la Pneumonie, et la consomption. **Shiloh's Consumption Cure** est la seule chose sur laquelle vous pouvez compter pour cela. Les médecins le recommandent. Les gardes-malades le recommandent. Les hôpitaux l'emploient. 25c. la bouteille.

S. C. WELLS & CO., Propriétaires, Toronto, Canada.

(18)—youw

RAVAGES DE LA PICOTE

Dans Ontario, aux Etats-Unis et l'ouest du Canada

Toronto, Ont., 25 — Le rapport que le Dr Bryce a fait, hier, à l'assemblée du Bureau provincial d'hygiène, est réellement alarmant. L'existence de la picote aux Etats-Unis et les efforts que les officiers de la république voisine font pour cacher la chose, constituent une menace constante que la maladie peut devenir à l'état épidémique dans la province. De fait, ici, il y a une cinquantaine de localités qui sont atteintes par le fléau. Si les différentes autorités municipales ne peuvent parvenir à étouffer la maladie, celle-ci prendra une extension encore inconnue jusqu'ici dans l'histoire du pays.

Le Dr Bryce parle du grand nombre de personnes qui ont pris la variole, parce qu'elles n'étaient pas encore vaccinées. On a constaté que des médecins ont donné des certificats à des gens qui n'ont jamais été vaccinés. Dans Toronto même, l'autre jour, un médecin s'est servi, pour vacciner, d'une poudre blanche quelconque au lieu de vaccin.

Le docteur Cassidy est d'avis que ces médecins devraient être poursuivis pour fraude. Il a été résolu d'adresser une circulaire à la population, lui faisant voir les avantages de la vaccination.

Brantford, Ont., 25 — La picote s'est déclarée dans six réserves Indiennes. Elle a été apportée de Muskoka par un membre de la famille du chef Abraham Charles. Six personnes ont été atteintes et plusieurs autres furent exposées, avant que la chose eût été découverte. Des constables ont été placés pour garder les maisons en quarantaine. Des médecins spéciaux et des infirmiers ont été envoyés sur les lieux.

Winnipeg Man., 25 — Un homme d'affaires de Winnipeg, revenant de l'Ouest, dit que la picote fait des ravages dans le district de Kootenay et la Passe du Nid de Corbeau. La police surveille les maisons infectées et nombre d'hôtels sont fermés. Il y a 200 cas de la maladie à Great Falls, Montana.

NOUVEAUX HONNEURS

Conférés à des officiers canadiens qui ont servi au Sud Africain

Ottawa, 25—En addition au C. B. conféré aux colonels Otter et Drury et aux lieutenants-colonels Steele et Evans, le ministre de la milice a reçu avis, hier, par câblegramme, des nouveaux honneurs accordés aux officiers canadiens qui ont servi dans le Sud-Africain.

Les lieut.-colonels Buchan et Lessard, les majors Denison, Belcher et Jones, Strathconas, ont eu le C. M. G.

Le capitaine A. C. Macdonald, Mounted Rifles; capitaine H. Panet, lieutenant Irving, R. C. Artillery; lieutenant Ogilvie, Royal Canadian Regiment; lieutenant Turner, Royal Canadian Dragoons; les capitaines Cameron, Mackay et Cartwright, Strathconas; chirurgien Keenan, lieutenants Christie et Leckie, Strathconas, ont obtenu un ordre de service distingué.

Kinsley, R. C. Dragoons, a obtenu une médaille pour conduite distinguée sur le champ de bataille.

Le jongleur et le tourneur de chandeliers sont des êtres du passé. Ils avaient leur utilité dans le bon vieux temps, mais ils n'ont plus leur raison d'exister. Leurs vieux compagnons, les tailleurs snr commande, sont destinés à aller les rejoindre dans les froides réoions de l'indifférence.

Je suis fatigué de l'ouvrage sur commande, il n'y a plus rien qui vaille dans ce métier, le "Semi-ready" a tué notre négoce. C'est ce qu'écrit au "Semi-ready" le propriététaire de trois magasins. Cent quarante-six autres tailleurs nous ont envoyes dernièrement des lettres semblables.

Catalogues du printemps, en français, envoyés sur demande.

SEMI-READY TRADE MARK

Semi-ready

231 rue St-Jacques, 1551 Ste-Catherine, MONTREAL.

Manufacture et Dept. des Ordres par la Malle 230 rue St-Jacques, Montreal.

LA COMPAGNIE DE

Bicycle EAGLE,

ETABLIE EN 1888,

Fabricants de Bicycles de Fines Qualités,

TOVINGTON, CONN., E. U.

Le nom ci-dessus est une garantie suffisante de la qualité du BICYCLE EAGLE. Cette Compagnie ne ménage aucune dépense, quand il s'agit de faire quelques améliorations à ses bicycles.

D'après la méthode primitive, on soudait tous les joints avec soin. D'après la nouvelle méthode, toutes les parties sont séparées et retenues au moyen d'appareils ingénieux. Cela est préférable, parce que le bicycle est mécaniquement correct, non flexible, solide, sans compter qu'il est plus simple et plus facile à réparer.

AGENTS :

JOHN MILLEN & SONS, 1325 à 1331 Rue Ste Catherine, COIN PLESSIS. Montreal.

Catalogue Gratis.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Un voyage de Mgr Lorenzelli donne lieu à toutes sortes de rumeurs

Paris, 25 — Le nonce du pape en France, Mgr B. Lorenzelli, a quitté Paris, et l'on considère son départ comme une protestation accentuée de Léon XIII contre la politique anticléricale du gouvernement français.

Paris, 25 — Dans les cercles officiels français, ici, on considère la nouvelle du rappel de Monseigneur Lorenzelli, nonce à Paris, comme tout à fait sans fondement. Le correspondant du "Temps" télégraphie de Rome:

"Le Pape a donné une audience de deux heures à Monseigneur Lorenzelli ce matin.

Tous les rapports concernant aucun changement à la nonciature de Paris sont, tout au moins, prématurés."

ECHOS DE LA GRECE

(De notre correspondant particulier)

Athènes, Grèce, 6 avril.—Une société de savants italiens, a résolu d'établir à Athènes, un sanatorium pour les poitrinaires.

—Le roi Georges a l'intention de faire venir à Athènes, des comédiens français pour former la troupe hellénique du Théâtre Royal.

Agé de quatre-vingts ans.—Atteint du Catarrhe depuis cinquante ans.—La Poudre Catarrhale du Dr Agnew le guérit. Désirez-vous avoir une preuve plus convaincante de l'efficacité de ce merveilleux remède sur cette maladie universelle ? Voulez-vous une preuve de la vérité de ce fait ? Ecrivez à George Lewis, Shamokin, Pa. Il dit : "Je considère ma guérison un miracle." Elle soulage en dix minutes. 89 w

GAZETTE 2.07¼

Gazette, 2.07¼, est le champion du monde entier pour le huitième heat, et le père de Aileen, 2.07¼, ex-champion du monde pour les juments de 4 ans, Beauty Spot, 2.14¾, Mary Hogan, 2.17½, Rayview, 2.21¼, Senator, 2.24¼, Katie Britton, 2.25. Parmi d'autres de ces poulins, qui vont partir en course cette année, il y a Laura McCord qui entre dans $50,000 de stake, et on espère qu'elle obtiendra un record de 2.05 ou 2.06.

Gazette fera le service de la saison, cette année, aux écuries de son propriétaire, M. Cyrille Laurin, 439 rue Mance. Prix du service, $50. 147—4

MEDAILLE D'OR OBTENUE POUR LE CANADA

POUR

BELLES VOITURES D'ETE ET D'HIVER

JOLIS DESSINS — GENRES LES PLUS NOUVEAUX.

Fabrication et Fini Parfaits

PRIX RAISONNABLES.

B. LEDOUX & CIE.,

MONTREAL ET QUEBEC.

33,27,30,3,4,8,11

Bandages de roues

DUNLOP

Faites poser à votre voiture des bandages de roues Dunlop en caoutchouc solide.

Ils feront durer votre voiture plusieurs années de plus.

Vous éprouverez du plaisir, aurez une voiture de luxe et économiserez de l'argent— une rare combinaison.

Pour détails, écrivez ou venez nous voir.

The Dunlop Tire Co. (Limited)

TORONTO.

17-19-21 Rue Tempérance.

C W

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire.

Coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert, Montréal.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte P. P. 2376, Montréal, Canada.
Tél. Bell : Rédaction, - - - Main 2088
" Administration, - " 1966
" Agents d'Annonces, " 193
" Malle et Dépôts, - " 4235

BUREAU A PARIS,
31 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre):
165 RUE FLEET, E. C.
Central News Agency, Limited,
Agents Spéciaux

CIRCULATION DE LA PRESSE

Édition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 20 AVRIL 1901.

LUNDI	67,112
MARDI	67,243
MERCREDI	67,181
JEUDI	67,295
VENDREDI	67,362
SAMEDI	77,219
TOTAL	413,412
Édition Hebdomadaire	38,273
Total des deux Éditions Durant la Semaine	451,685

MONTREAL, 25 AVRIL, 1901.

UN PROTESTANTISME MODERNE DANS LE PROTESTANTISME

"Le protestantisme se meurt," disait, l'autre jour, le Rév. Jenkins Lloyd Jones, de New-York, aux membres de sa congrégation.

Jusqu'à quel point doit-on prendre au sérieux cette sentence prophétique d'un ministre qui compte dans le protestantisme, d'un personnage très en évidence parmi ses coreligionnaires américains, par ses études et ses prédications, il ne sied pas aux catholiques, simples observateurs du dehors, de le préciser.

Cependant, certains signes extérieurs, comme les opinions diverses, quelquefois radicalement contradictoires, dans les questions dogmatiques mêmes de la Réforme; et tout autant, peut-être, le doute général qui se manifeste, chez les protestants, à l'égard de la doctrine "essentielle," dont les fondateurs de leur foi ont laissé la tradition, sont bien de nature à faire réfléchir sur ce mot alarmé du Rév. M. Lloyd.

Que voyons-nous, en effet, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Canada, sinon une perpétuelle controverse, non plus seulement sur la question du culte, ou sur la forme extérieure de la religion, mais, encore, sur celle de savoir si le monde a bien reçu de la divinité, directement ou indirectement, la vérité révélée.

La controverse est généralisée.

Nous assistons, présentement, à un différend sérieux dans la communauté anglicane de Montréal, précisément à cause des libertés de pensée prises par le Dr Steen, qu'on veut imposer à l'archevêque Bond comme assistant à la cathédrale protestante de Montréal.

A New-York, quatre étudiants en théologie du Séminaire Théologique Union ont été exclus du ministère, comme professant des idées hérétiques.

En Angleterre, la lutte est entre les partisans de la Haute Eglise, de l'Eglise Libérale et de la Basse Eglise (High Church, Broad Church et Low Church).

Bref, le libre examen n'a jamais produit, dans la religion protestante, autant de différences, de convictions et de camps cette fois radicalement opposés.

Aussi longtemps que les idées se sont éloignées simplement dans la manifestation de la foi par les actes du culte, le protestantisme a pu répondre à ses critiques qu'il conservait l'unité de foi essentielle, comme la croyance en la divinité de Jésus et à la révélation. Mais, de nos jours, bien qu'aucun "divine" n'ait encore eu la témérité de rompre ouvertement avec ces principes fondamentaux du christianisme, l'école avancée du protestantisme sape, déjà, la révélation par sa base.

C'est ainsi que les adeptes de l'Eglise Libérale (Broad Church) partagent les vues de deux ministres écrivains, les Drs Rowland Williams et Wilson, de Londres, qui ont nié, l'un l'inspiration orale de l'Ecriture Sainte, l'autre, le châtiment éternel.

En Angleterre, l'église anglicane étant reconnue comme religion d'Etat, son corps enseignant est justiciable des tribunaux jusque dans les matières de doctrine. Le Conseil Privé d'Angleterre se subdivise en tribunaux de diverses juridictions. Dans cette organisation judiciaire, nous trouvons un tribunal ecclésiastique. Celui-là fut appelé à se prononcer, il y a déjà quelques années, sur le cas des Drs Willlams et Wilson.

Rien de plus instructif que le jugement que le Conseil Privé rendit alors. Ce jugement montre clairement où en est rendue la doctrine protestante, si toutefois on peut appeler doctrine un ensemble de lois et règles morales et religieuses, tirées de textes du Nouveau et de l'Ancien Testament.

Les "orthodoxes" soutinrent devant le Conseil Privé la proposition suivante :

"Toute et chaque partie des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur quelque sujet que ce soit, absolument étranger même à la foi religieuse et au devoir moral, ont été écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit".

Les hétérodoxes présentèrent une proposition radicalement différente, comme suit :

* * *

La Bible a été inspirée par l'Esprit Saint, qui a toujours demeuré dans l'Eglise, et qui y demeure encore, comme il a demeuré dans les écrivains sacrés des Saintes Ecritures, comme aussi il aide et illumine ceux qui acceptent les Saints Ecrits, espérant obtenir la guidance et l'assistance du Divin Esprit. Et de plus, les Saintes Ecritures contenant tout ce qui est nécessaire au salut grâce aux révélations du Saint Esprit, la Bible peut convenablement être appelée : "La Parole de Dieu", ou la "Parole Ecrite de Dieu" ou enfin le "Livre de Dieu". Mais ces locutions ne peuvent être interprétées comme si elles s'appliquaient à toutes et chaque partie de ce qui est contenu dans l'Ancien et le Nouveau Testament".

Le Conseil Privé acquitta les accusés dans les termes suivants :

"Les principes émis par les accusateurs comme constituant la doctrine de l'Eglise ne se retrouvent ni dans ses articles de foi, ni dans ses formulaires, et la doctrine soutenue par les accusés n'est aucunement incompatible avec ces articles et ces formulaires."

De cette manière, le tribunal ne se prononçait qu'évasivement sur le fond même du litige. Il ne s'occupa que de procéder par la tangente, c'est-à-dire, sans émettre d'opinion sur le mérite intrinsèque des deux propositions, mais en déclarant, virtuellement, que la soi-disant doctrine orthodoxe était trop élastique, trop incertaine, trop indéfinie, pour être contredite par l'assertion d'une modalité différente de celle reconnue généralement, quant à la nature de l'inspiration chez les écrivains sacrés.

Si l'on y réfléchit un instant, les deux propositions ont une signification de la plus haute portée au point de vue de la foi. Selon la doctrine soi-disant orthodoxe du protestantisme, la révélation provient d'un acte extérieur de la divinité, du Verbe, si l'on veut. Selon l'école libérale, l'Esprit Saint est immanent en nous. L'homme a trouvé et trouve en lui-même l'Esprit, qui n'a pas communiqué ou ne communique pas avec l'intelligence humaine autrement que par sa présence permanente dans l'être lui-même.

On voit les conséquences de cette dernière proposition. Elle se rapproche d'un panthéisme, qui, théoriquement, est la négation même du christianisme.

Certes, il y a de quoi émouvoir les protestants. On n'est plus surpris de la formaidable opposition menée par plusieurs de nos concitoyens d'autres croyances contre le Rév. Steen, qu'on dit sympathique à l'école des Wilson et des Williams.

Comme sur une mer agitée par les vents contraires, le navire sans cesse ballotté court à sa perte, s'il a perdu boussole et pilote, de même le protestantisme, privé d'autorité, vogue vers un dangereux inconnu.

UNE TAXE SUR LES BUVEURS

Par le temps qui court, c'est du sud-ouest américain que nous viennent les plus piquantes originalités ; originalité dans les personnes, témoin Mme Nation, du Kansas ; originalité dans les idées, témoin la loi que le sénat de l'Arkansas est présentement à discuter pour soumettre les buveurs à une taxe d'Etat.

Nous avons eu jusqu'ici le débitant licencié, nous aurons probablement à l'avenir le buveur licencié, si l'Arkansas adopte sa nouvelle loi, et si cette loi se généralise.

Ainsi le sénat d'Etat de l'Arkansas, par un vote de 14 à 1 a décrété qu'aucun buveur n'aura droit de se présenter à un comptoir de bar, sans avoir obtenu, au prix de $5.00 par année, une "licence" comme buveur à quantité mesurée (Dram drinkers).

L'infraction rendra les délinquants passibles d'une amende de $15. La chambre basse du Kansas est à discuter le bill du sénat.

Ce curieux projet de loi a un double but : il vise à augmenter le revenu de l'Etat, et à entraver la marche de l'ivrognerie.

Pour arriver à l'effet pratique, l'autorité, en vertu de la nouvelle loi, ne pourra accorder de permis qu'aux "dram-drinkers", buveurs au drachme, si l'on veut, dénomination sous laquelle toute personne buvant au verre gradué ou mesuré sera désormais désignée.

La principale objection contre le bill, c'est qu'il est trop égalitaire, puisqu'il met sur le même pied toutes les classes, buveurs modérés et ivrognes, pauvres et riches, noirs et blancs.

Mais pour adoucir ce nivellement social, la loi pourvoit à la confection de soucoupes officielles de la dimension de la soucoupe à beurre, en usage dans les familles. Ces soucoupes seront fournis par l'Etat. Et les buveurs, qui désireront se distinguer de la plèbe, pourront, en portant une médaille, indiquant leur rang, leur occupation, leurs moyens, et leur tempérament, s'éviter la soucoupe ; toutefois, non sans porter l'étiquette "L. D. D.", qui désignera le baccalauréat nouveau genre du buveur licencié, (Licensed Dram Drinker.)

Les législateurs du Kansas passeront à l'histoire, pour sûr !

ECHOS

Privilèges particuliers de deux Evêques catholiques, sous l'autorité protestante

On ne peut guère trouver, disait, l'autre jour, M. Labouchère, dans son journal, le "Truth," de plus frappante anomalie que la suivante :

"Dans son serment d'accession, le souverain anglais tient le langage le plus injurieux et le plus insultant possible à l'égard de la religion catholique, qu'il réprouve comme entachée d'idolâtrie; et cependant les plus hauts honneurs militaires sont officiellement dévolus à l'Eglise romaine, dans l'île de Malte où le même salut qu'au général est accordé à l'évêque."

Du reste l'évêque de Malte n'est pas le seul prélat catholique, qui jouisse de ce privilège honorifique dans les possessions anglaises. Ainsi Mgr Corrigan, archevêque de New-York, qui possède sous sa juridiction ecclésiastique, les Iles Bahamas, appartenant à l'Angleterre, a droit au salut militaire, chaque foi qu'il visite ces îles.

C'est un privilège qui remonte au temps où New-York faisait encore partie des colonies anglaises en Amérique.

Ces anomalies ne sont peut-être pas aussi tranchées que le dit le fameux Labouchère. Autant que nous pouvons en juger, tout le clergé catholique des Indes Anglaises, y compris les chapelains de l'armée anglaise dans ce pays, relève de la juridiction de l'archevêque de Goa, petite possession portugaise de l'Inde. Le Portugal catholique avait établi une étiquette, que la conquête n'a pas fait disparaître.

Les dangers du Crachat

Il y a déjà longtemps que l'autorité médicale a signalé l'extrême nocuité de la matière muqueuse expectorée sous forme de crachat. Cette matière, desséchée, se pulvérise, est charriée par l'air, et répand les germes de maladies diverses.

Aussi des mesures ont été prises un peu partout contre l'habitude de cracher dans les édifices et véhicules publics. Mais c'est surtout à New-York et à Chicago que la croisade hygiénique est commencée avec vigueur. Les bureaux de santé de ces deux grandes villes sont à l'oeuvre pour obtenir une meilleure observance de la loi sous ce rapport ; et la grossière habitude d'expectorer, où bon leur semble, qu'ont certaines gens devra cesser, ou bien ils paieront de fortes amendes.

Dans l'Intérêt du Commerce Colonial

En Angleterre, le haut commerce s'occupe beaucoup, depuis quelque temps, d'améliorer les relations d'affaires avec les colonies.

La fondation de Chambres de Commerce coloniales semblerait être l'un des meilleurs moyens pour produire le résultat désiré. Grâce à des chambres de commerce spéciales, les informations utiles sur les affaires coloniales pourraient être obtenues. Les intérêts des colonies seraient efficacement protégés.

Bientôt seront remises sur le tapis les questions des droits compensateurs, du commerce impérial, au point de vue des modifications à apporter au système libre-échangiste. C'est le moment de se préparer à rencontrer ces problèmes et d'en faciliter l'étude.

Dans l'opinion des commerçants de Londres, des Chambres de commerce australiennes et canadiennes, établies en Angleterre, exerceraient une influence considérable sur les décisions du gouvernement et sur le public, pour le développement colonial.

"Allo" est mort

Sous ce titre, un journal parisien a publié ce qui suit, au sujet de la nouvelle réponse à l'appel téléphonique, prescrite aux demoiselles du téléphone, en France, et dont nous parlions hier :

"Ne dites plus "allô" au téléphone, il ne faut plus dire "allô". Des instructions formelles ont été données aux demoiselles des bureaux qui doivent désormais répondre à l'appel par un : "Je vous écoute", clair et aimable.

"Si, par habitude, un "allô" leur échappe, elles sont punies.

"Pourquoi ? Parce que. C'est la seule raison. Tout le monde était habitué à "allô" et le mot était d'une brièveté qui a sa valeur en pareil cas.

"Mais le progrès marche toujours, et M. Mougeot ne cesse de réformer. Il a tué "allô".

"Il doit être bien heureux maintenant !"

Quoi qu'en ait dit ce journal, "l'allô !" des demoiselles du téléphone n'est pas condamné à mort par décision de M. Mougeot.

Renseignements pris, ces jeunes personnes sont encore autorisées à répondre par cette interjection à l'appel de l'abonné, quitte à la faire suivre après la mise en communication d'un "Je vous écoute !" gracieux.

Les employés de M. Mougeot sont seulement invitées à ne pas se servir du vocatif singulier.

Un "J'écoute !" bien senti, même lancé par la voix la plus fraîche, ne laisserait pas d'effaroucher certains vieux abonnés à cheval sur les convenances.

Avocat et Roi

Singulier cumul, n'est-ce pas, et qui étonnera certainement plus d'un basochien. Disons tout de suite qu'il s'agit d'Edouard VII, le nouveau roi d'Angleterre, et que son inscription au barreau de Londres remonte au 31 octobre 1861.

C'est une revue anglaise qui, dans un de ses derniers numéros, nous révèle ce fait à peu près inconnu au Canada et même généralement oublié par les Anglais. Après quarante ans, il n'y a rien d'extraordinaire à cela !

Le prince, qui avait alors dix-huit ans, prêta serment à Middle Temple, dans la salle où, deux siècles et demi auparavant, l'immortel Shakespeare avait joué, pour la première fois, devant la reine Elizabeth. Cette cérémonie eut lieu en grande pompe, à onze heures du soir, suivant l'usage traditionnel, en présence du lord chief justice et des membres les plus éminents du barreau anglais.

Est-il besoin de dire que le prince-avocat d'alors ne se prévalut jamais de son titre pour défendre la veuve et l'orphelin ? En 1887 seulement il consentit à remplir les fonctions honorifiques de trésorier de l'ordre, et présida, cette année, le "Jubilee Banquet" des avcoats.

L'Europe vs. les Etats-Unis

Les dépêches nous transmettent l'extrait suivant d'un article du "Spectator", de Londres, où il est fait mention de la jalousie que les puissances européennes entretiennent vis-à-vis des Etats-Unis :

"Tous les Etats européens regardent avec envie l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique du Sud. Il ne reste rien à prendre dans l'Amérique du Sud. L'Allemagne voudrait tout le Brésil, où elle est déjà forte. L'Italie envoie ses enfants dans la République Argentine, par centaines. La France essaie de s'enrichir par l'acquisition du Hinterland et de la Guyanne. La Hongrie même verrait avec beaucoup de satisfaction ses gens émigrés dans l'Amérique du Nord, aller chercher refuge sous le drapeau de l'Uruguay. Quand le projet de l'alliance de l'Europe contre les Etats-Unis deviendra un fait accompli, la République américaine s'apercevra que ses seuls alliés sont ses citoyens, à moitié faits, et ses frères consanguins."

DOS FATIGUÉ. Travailler fort toute la journée est beaucoup trop pour certaines personnes. Ça leur fatigue le dos. Il est regrettable que les gens aient à travailler aussi dur, mais c'est comme cela qu'il faut faire. Il est consolant de savoir que les douleurs qui se déclarent dans le jour disparaissent durant la nuit, quand on se frotte soigneusement le dos avec du

Griffits' Menthol Liniment.
(107) 7 ou w

Les fous criminels de la "Christian Science"

Ida Ellis, petite fille de sept ans de M. Elrov J. Ellis, est morte de la diphtérie, à Plainfield, N. J. On croit que cette mort résulte de la présence d'un disciple de la Christian Science, dans la maison. Jusqu'à ces jours derniers, Mme Ellis était une fervante de la science.

Ce n'est que jeudi dernier qu'elle se rendit, à la demande de son mari, et fit demander un médecin et renvoya le disciple de la Christian Science. Mais la petite fille était sans connaissance, et elle mourut quelques minutes après.

D'autres enfants de la même maison ont été guéris par le médecin.

La tôle galvanisée Apollo est meilleure que vous ne le pensez, à moins que vous ne la connaissiez par expérience.

— il n'y a que l'ouvrier qui connaise la valeur des matériaux.

American Sheet Steel Company, New York.

Représentants pour le Canada
B. & S. H. Thompson & Cie
38 Rue St Sulpice,
Montréal. (41)w

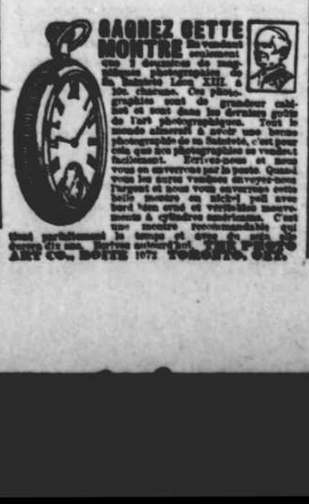

Grands Concerts de Musique Gratuits,

AU GRAPHOPHONE DE GRANT,

Demain, VENDREDI, de 10.30 heures a. m. à 1.30 heure p. m. et de 3 heures à 5.30 heures p. m.

Relativement à ces Concerts, on fera une Vente Spéciale de 10,000 morceaux de Musique à 10c ou 3 morceaux pour 25c. Musique tout nouvelle et se vendant régulièrement à 25c, y compris certains morceaux de choix tels que "Just because I loved you so", Ragtime Cadets 2 Step", "Sweet Estelle" etc.

La Cie S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 25 Avril 1901

Offres Spéciales du Vendredi

Draps au Prix Coutant

270 Draps de pur coton blanchi, de bonne qualité, seront vendus demain au prix coûtant. Ces Draps sont dits "de seconde qualité" par les manufacturiers, mais les imperfections sont si légères qu'elles n'offrent pas de désavantage pour ce qui concerne l'usage seul, un expert pourrait les découvrir.

DRAPS BLANCHIS, bonne grandeur, prix régulier 90c. Vendredi..... 67c

Cet assortiment énorme sera offert demain sur les tables centrales de la section des toiles.

Indiennes à Robe

75 pièces de nouvelles Indiennes qui se lavent, de toutes les principales nuances et formes. Valeur régulière 7½.... A 5½c

Coupons ! Coupons !

375 Coupons de Sateens, Mousselines, Guingans, Indiennes de longueur convenable pour blouses, chemises, robes d'enfants, etc. Prix régulier 10c à 12c..... A 7½c

Pantalons pour Ecoliers

500 paires de pantalons, en bon tweed, pour garçons, en serge bleu-marin et noir ; assortiment de toutes les grandeurs, depuis 22 jusqu'à 28. Prix 90 cts. Vendredi..... 54c

Peignoirs pour Dames

17 doz de jolis peignoirs en percale, bonne largeur, corsage doublé, avec ceinture, beaux patrons carreautés toutes les grandeurs en stock. Prix régulier $1.00. Vendredi.. 65c

Etoffes à Robes

31 pièces de jolies nouvelles étoffes étoffes à robes, fonds pâles, avec nuances bleu, fan, gris et noir. Prix régulier 30c. A 19c

Soie Taffeta

30 pièces de nouvelle soie taffeta en assortiment complet de nuances nouvelles et excellentes. Prix régulier 75c.... A 49c

Rideaux de Dentelle

150 paires de rideaux de dentelle blanche Nottingham, beaux patrons fleuris de 3½ verges de long. Prix régulier $1.25 la paire. Vendredi, la paire. 85c

Parapluies pour Dames

17 douzaines de parapluies en drap "Union" pour dames, monté en argent acier, manches élégants. Prix régulier, 90c..... A 65c

Robes de Nuit - Spécial

10 douzaines de robes de nuit en longcloth très blanc, devant en pointe, yoke garni de remplis, cou et manches bien garnis de frills, dans toutes les grandeurs ; valeur régulière 50 cts. Prix spécial 36c

Lampes de Salon

23 belles lampes de salon et pour lire, vase et globe décorés à la main, pied en cuivre solide, parfaites sous tous rapports, avec cheminée et mèche. Prix régulier $2.50. Vendredi, $1.10

Chemises de Petits Garçons

29 douzaines de chemises en batiste de couleur, en beaux carreaux bleus, devant négligé pour petits garçons. Prix régulier, 50c..... A 35c

Chemises pour Hommes

23 douzaines de chemises de batiste de couleur en nouveaux dessins carreautés en bleu, devant négligé. Prix régulier 50c..... A 38c

Gants de Kid

27 douzaines de gants de kid de bonne qualité avec boutons-agrafe, en belles nuances de tan et brun, avec points de soie. Valeur régulière 50c, vendredi..... 29c

EPICERIES

	Rég.	Vendr.
Avoine roulée	3½c	2½c
Corn Starch	10c	6½c
Fromage fort	16c	14c
Pois français	12½c	9½c
Poudre à pâte	15c	12½c
Sirop d'érable (le gallon)	$1.10	95c
Malt Breakfast Food	15c	12½c
Saucisses Cambridge	12½c	10c

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Farine préparée, 3 lbs.	15c	12c
Farine Hungarian, 10 livres	30c	25c
Pommes (le gallon)	25c	18c
Framboises, bottes de 3 livres	25c	12½c
Blé-d'Inde et tomates	10c	8½c
Confitures domestiques	15c	12c

REMEDES BREVETES

	Rég.	Vendr.
Sirop de Goudron de pin blanc	25c	14c
Radways Ready Relief	25c	16½c
Pilules Roses de Williams	50c	35c
Nourriture du Dr Chase pour les nerfs	50c	39c
Emulsion de Scott	$1.00	65c
Vin au Quinine de Campbell	$1.00	65c
Salsepareille de Bristol	$1.00	65c
Huile de foie de morue de Wampole	$1.00	75c
Warner's Safe Nervine	$1.00	65c

ESSAYEZ UN DINER A NOTRE RESTAURANT

La Cie S. Carsley, Limitée

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

Scroggie

COSTUMES FINIS PAR TAILLEURS

Une offre spéciale de quelques lignes dépareillées, comprenant Homespuns, Cheviottes et Serges.

Une occasion rare d'obtenir des Costumes convenables pour porter aux places d'eau et à la campagne

De 25 a 50 pour cent d'Escompte

sur les prix réguliers.

GILETS DE DAMES

Quelques lignes dépareillées en faon, gris et rouge, (en pesanteurs convenables pour le printemps) à écouler à

10 et 50 pour cent d'Escompte.

COSTUMES, fini tailleur, en noir et en gris, valeur exceptionnelle; gilet doublé en Mercerized; jupe doublée en linenette et bordée de velours. $6.75

Une autre excellente ligne, avec gilet doublé de soie, en drap de qualité extra, — il ne nous en reste que quelques-uns.— Prix régulier, $10.50. A écouler à $8.98

COSTUMES de fantaisie, en tan, brun, faon et nouveau vert, "straps" en soie Taffetas très bien piquée, boutons dorés, gilet doublé de soie $18.65

COSTUMES en Homespun, splendidement finis, jupe et gilet avec "straps" en soie piquée, toutes les grandeurs, en faon, Oxford et gris pâle $18.95

COSTUMES en cheviotte noire tout laine, gilet avec collet de velours, pour dames $10.50

COSTUMES faits par tailleurs, s'ajustant comme un gant, en très belle serge, en noir et bleu électrique — demandez à les voir. — Seulement que $12.95

COSTUMES en cheviotte, bleu marin et noir, gilet doublé de soie, jupe doublée de la meilleure linenette, deux rangées de coutures, revers en peau de soie, pour dames $19.50

Une autre ligne sur laquelle nous désirons attirer votre attention, sont les COSTUMES en cheviotte tout laine, noir et bleu-marin, très chic, doublés de soie noire, et gilet à double volant, jupe doublée de linenette $24.75

COSTUMES en drap vénitien, brun, revers en appliqué, doublés de soie $27.50

JUPES—Vous y gagnerez à venir visiter ce département.

JUPES pour les temps pluvieux, noir et gris Oxford $4.50

Splendides JUPES en serge noire tout laine, doublées de linenette, de $4.85 à $7.25

Très élégantes JUPES, tout laine, en serge, Homespun, cheviotte, etc., de $8.50 à $15.50

GILETS D'ENFANTS Un assortiment complet de grandeurs, en rouge pâle et foncé, bleu marin, bleu royal et faon.

GILETS GOLF POUR DAMES de toutes grandeurs.

POUR LES JOURS PLUVIEUX

S'il vous faut un parapluie neuf, ou si celui que vous avez n'est pas dans les derniers goûts, venez voir notre assortiment. Vous y trouverez des parapluies pourvus des poignées les plus nouvelles et les plus chic aux prix les plus raisonnables.

PARAPLUIES DE DAMES, manches en acier, à 50c, 69c, 75c, $1, $1.10, $1.15, $1.25, $1.35, $1.45, $1.50, $1.65, $1.75, $1.85, $1.95, $2, $2.25, $2.50, $2.75, $3, $3.25 et $3.50.

PARAPLUIES POUR HOMMES, manches en acier, 75c, 89c, $1.00, $1.25, $1.39, $1.45, $1.75, $1.95, $2, $2.25, $2.50, $2.75 et $2.99.

Bas et Sous-Vêtements de Dames

dans toutes les différentes pesanteurs convenables pour le printemps.

Une ligne spéciale de CORPS en mérinos naturel à côtes, longues manques, devant garni de fantaisie, pour dames, prix régulier, 35c, pour 29c

CALECONS à l'avenant, la paire 33c

Ou les CORPS et CALECONS à 59c

Ne manquez pas de profiter de cette occasion, car ce sont des marchandises d'une valeur exceptionnelle.

CORPS en laine Shetland blanche, à côtes, longues manches, pour dames 45c

CORPS en coton blanc suisse, à côtes, sans manches, avec yoke garni de fantaisie, 20c, 35c, 45c et 55c

COSTUMES COMBINAISON, non blanchis, longueur à la cheville du pied, sans manches, pour dames 45c

ARTICLES DE COU POUR DAMES

COLLETS droits avec grande boucle à même, des derniers goûts, en satin noir, soie noire, avec pois de couleur, en soie fleurie pâle et foncée, pour dames 39c

Une variété de BOUCLES en mousseline blanche, pour dames, 15c, 17c et 23c

BOUCLES en soie avec bande élastique, nuances pâles et foncées de fantaisie et rouge uni, pour dames 25c

GANTS DE KID POUR DAMES

Beaux GANTS de KID, noirs, 2 boutons dôme, dos brodé de soie, couleurs: tan, mode, gris, brun, rouge, blanc et noir, toutes les grandeurs, pour dames; la paire 75c

Véritables GANTS de KID français, 2 boutons dôme, dos brodé de soie blanche, de la même couleur que le gant, et noire; couleurs: blanc, perle, primevère, tan, mode, gris, brun, rouge, bleu, vert, noir, pour dames. Chaque paire est garantie bien sajuster et bien durer; grandeurs : 5½ à 7½ ; la paire $1.00

Coupons de Velveteen en Soie de couleur, à 20 pour cent d'escompte.

Les personnes qui viendront acheter de bonne heure auront le premier choix des nuances.

Velveteen Corduroy de couleurs, dans les principales nuances de la saison 59c

COUSSINS Remplis d'un duvet végétal spécial, grandeur 22, couverts en satin Jean, joli dessin fleuri, vert nil, satin romain et garnis de frili, avec double frill de dentelle de soie nil $2.95
(Autres couleurs sur commande).

ATTRACTIONS DU VENDREDI DANS LE DEPARTEMENT DES EPICERIES

LE MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE, prix régulier 23c la livre. Vendredi 19c

Œufs Frais Pondus

Prix régulier 15c la douzaine. Vendredi 12½c

25 livres de la meilleure farine, prix régulier 75c. Vendredi 55c

10 livres de la meilleure avoine roulée, prix régulier 30c. Vendredi 23c

Vinaigre C & B, prix régulier 25c. Vendredi 17c

Malt Breakfast Food, prix régulier 15c. Vendredi 12½c

Biscuits de blé concassés, prix régulier 15c. Vendredi 12½c

Les Meilleurs Citrons

Prix régulier 20c la douzaine. Vendredi 12½c

Wheat Marrow, prix régulier 15c. Vendredi 12½c

Gelées de table, toutes les essences, prix régulier 10 cents. Vendredi 8½c

Essences aromatiques, toutes les odeurs, prix régulier 10c. Vendredi 8½c

Marinades importées, bouteilles de 20 onces, prix régulier 30 cts. Vendredi 20c

Bon cacao à déjeuner, prix régulier 25c. Vendredi 15c

Pruneaux français pour cuire, prix régulier 30c pour 5 livres. Vendredi 25c

W. H. Scroggie, Angle des rues Université et Ste Catherine.

LETTRE PARLEMENTAIRE

L'élection de Nipissing — Vote de 94 à 51 en faveur du gouvernement — L'affaire Cook, M. Marsh et Sir Richard Cartwright — Le canal de la Baie Georgienne — Les récompenses aux soldats d'Afrique — Sir Mackenzie Bowell et M. T. Coté.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 24 avril 1901.

La Chambre a passé en journée à discuter une question légale très délicate et supérieurement embrouillée.

Il s'agissait de l'élection de Nipissing et de la légalité des brefs émis pour la deuxième fois.

L'opposition maintenait que le deuxième bref émis était illégal et voulait faire décider ainsi par le comité des priviléges et élections.

M. Northrup, député de Hastings Est a présenté cette proposition dans un discours très préparé et très documenté.

Malheureusement le gouvernement et le parti ministériel n'était pas d'humeur à se laisser convaincre, d'autant plus que les tribunaux avaient déjà jugé le cas et confirmé M. McCool, le député ministériel dans son siège, déboutant sa demande de M. Klock.

L'argument de M. Northrup n'a pas été atteint par la discussion et de fait il y a eu presque admission que son opinion relative à la nature des brefs d'élection était exacte.

Mais, la Chambre n'était pas en veine de discuter théories.

MM. Fitzpatrick et Sir W. Laurier ont exposé, d'abord que la Chambre avait abandonné ses titres à juger les contestations d'élection et que de plus il n'y aurait aucun profit à tirer d'une enquête coûteuse qui ne pourrait pas altérer les positions, les tribunaux ayant déjà décidé que M. McCool avait le droit d'occuper le siège.

Une enquête ne pourrait que régler un point théorique et la Chambre n'a ni le temps ni le loisir d'élucider des théories.

Cette opinion a été soutenue par la majorité sur un vote de 94 à 51 en vertu duquel la Chambre a passé outre à la protestation de M. Northrup.

* * *

La matinée entière a été occupée au comité du Sénat par l'exposé de la cause de M. Cook, faite par son avocat M. Marsh.

Au début de la séance du comité, un incident assez piquant s'est produit.

M. G. Cameron, qui avait qualifié, hier, de "canaille", son beau-frère, M. le Dr Wilson, simplement parce qu'il avait cherché à faire disparaître les insinuations portées contre feu le Dr M. C. Cameron, a reconnu qu'il avait fait un faux pas et est venu demander la permission de retirer l'expression dont il s'était servi.

M. Marsh a commencé ensuite son exposé, expliquant dans quelles conditions avait surgi cette question des $10,000, lancée dans le public par un député libéral et pour jeter du louche sur la sincérité de M. Cook.

Voici la ligne d'arguments de M. Marsh:

D'abord, M. Cook et Sir R. Cartwright sont en excellents termes et discutent la question des nominations de sénateurs. M. Cox est dans le chemin parce qu'il est "riche" et qu'il a "souscrit pour le parti". M. Cook admet le bien fondé de cette considération, mais attend une nouvelle chance.

M. Cameron qui surveille ses intérêts lui trace un plan de campagne dans une lettre significative. "J'ai eu, écrit-il, une longue entrevue avec Mowat. Il y a dans le chemin un autre homme, riche. Il y aurait bien un moyen d'assurer la chose, mais je ne puis vous l'indiquer avant de vous avoir vu."

Ceci est évidemment l'amorce.

Plus tard, a lieu l'entrevue de la gare Union à Toronto, où Cameron montre à Cook la lettre de Sir Richard Cartwright avec ces mots: "L'ami Cook doit sûrement faire quelque chose" et Cameron explique qu'il faut payer $10,000. Alors, grande fureur de M. Cook.

Sir Richard Cartwrigt n'a pas catégoriquement nié l'existence de cette lettre, il n'est pas sûr qu'elle n'a pas été écrite, mais il prétend obstinément que Cameron n'avait pas mission directement ni indirectement de demander les $10,000.

Cependant, M. Marsh montre que l'existence de la lettre est de Sir Richard Cartwright sur laquelle repose toute la cause est prouvée par une lettre de M. Cameron à Sir Richard Cartwright, écrite quatre jours après l'entrevue de la gare Union et où M. Cameron, le tentateur, écrit à Sir R. Cartwright le dispensateur des faveurs, qu'il a vu "l'homme dont il était question dans sa lettre" et que celui-ci est furieux et menace de renverser les deux gouvernements.

Ceci prouve concluvement l'existence de la lettre provenant de Sir R. Cartwright et qui se traduisit par une demande de $10,000.

Et le 6 octobre 1896, en réponse à cettte lettre de Cameron, Sir Richard Cartwright écrit encore à Cameron qu'il est temps d'en finir et que l'affaire ne peut rester pendante plus longtemps.

L'affaire est évidemment le paiement des $10,000 et si M. Cook ne veut pas payer, il faut s'adresser autre part.

Cependant, Cameron qui ne perd pas la piste n'abandonne pas la chasse et donne un nouveau rendez-vous à M. Cook, au Rossin, cette fois. C'est alors qu'intervient M. Biggs qui, tout en étant hostile à M. Cook, dit aussi que M. Cameron s'est écrié: "pourquoi donc Cook ne prouve-t-il pas sa loyauté en souscrivant?"

Que dans tout ceci Cameron était l'agent de Sir Richard Cartwright, ressort complètement de la fameuse lettre de M. Cameron, à Sir Richard, du 30 septembre 1897, un an après l'échec de la transaction Cook, et où il dit en refusant de s'occuper d'une autre demande de siège sénatorial :

"Je me suis déjà vivement occupé à certaines conditions de la demande d'une autre personne., La chose a échoué et j'ai juré que je ne me mêlerais plus d'affaires de ce genre. Je puis vous dire qu'hier encore, j'ai reçu une lettre du même individu, me demandant d'insister pour sa nomination. J'ai refusé d'intervenir en sa faveur pour les raisons que vous savez."

Et ces raisons, le même jour, M. Cameron les explique dans une lettre à M. Cooke, en lui disant : "Vous aviez les atouts en mains, vous n'avez pas voulu les jouer et vous avez perdu la partie."

Les atouts, c'étaient les $10,000.

Enfin, deux ans après, M. Cook se rend au bureau de Sir Richard Cartwright et lui dit : "A propos, Cameron m'a demandé, dans le temps, $10,000, pour m'obtenir la place, était-ce correct ?"

—"Oh ! répond Sir Richard Cartwright, il avait besoin d'argent pour le parti et il a tenté ce moyen."

Voilà la preuve contre Sir Richard Cartwright, dit M. Marsh, en terminant, après une charge à fond de train contre MM. Biggs et Preston. Sir Richard Cartwright a pratiqué le courtage des sièges de sénateurs, naturellement, il a pris ses précautions et il est difficile d'arriver à l'indication formelle, mais, comme dit M. Goldwin Smith, dans le "Farmers' Sun" :

"Personne ne suppose qu'une offre de siège de sénateur se fait par ordre-en-conseil, ou lettre officielle, mais personne ne doute que l'offre n'ait été réellemetn faite."

* * *

Une assemblée a été tenue au comité des chemins de fer, ce matin, pour entendre M. Sawyer, ingénieur de Londres qui représente le syndicat anglais qui a entrepris de construire le canal d'Otawa et de la Baie Georgienne.

M. Sowyer a commencé par énumérer tous ses états de service comme ingénieur constructeur. Il a exposé qu'il était venu faire un rapport sur le canal de la Baie Georgienne à la demande de la compagnie anglaise qui a construit le canal de Manchester.

Il a raconté qu'en arivant à Montréal et en apprenant qu'un système de canaux de 14 pieds était incapable d'attirer le commerce de l'ouest, il avait été découragé et avait songé un moment qu'il était inutile de penser à mettre de l'argent dans l'affaire de la Baie Georgienne.

Mais à Chicago, il a appris la vraie raison de cette défaveur, qui était que les écluses ne permettaient pas le passage de gros vaisseaux et que la tendance était d'accroître le tonnage des vaisseaux et il faut marcher avec son temps.

M. Sawyer considère qu'avec les grands vaisseaux modernes le grain peut être transporté à 1ct et ½ par mille miles, tandis qu'en chemin de fer, le prix de ce trajet est de 5 cts.

M. Sawyer a expliqué ensuite les conditions du trafic de l'ouest, il en a montré l'immensité et la sensibilité qui fait qu'une différence de ½ de cent dans le transport peut avoir un effet très grave sur l'orientation du trafic.

Il pense que les dimensions maximum des vaisseaux de lacs ont été atteintes et que 20 pieds constituent ce maximum. Quant au canal, dit-il, il sera ouvert à la navigation aussi longtemps que les lacs où elle est interrompue par la formation de glaces dans les détroits.

Au dire de M. Sawyer, le canal une fois construit, le trajet de Chicago à Montréal sera de 5 milles seulement plus long que de Chicago à Buffalo.

Les plans actuels pourvoient à la construction de 50 écluses, mais M. Sawyer espère réduire ce nombre à vingt.

M. Sawyer compte que par le canal de la Baie Georgienne, le grain pourra être transporté de Chicago à Montréal pour 3 cts le minot tandis qu'il est imposible par Buffalo de le livrer à Montréal à moins de 4½ cts le minot. La route du canal prendra seulement 16 heures de plus. M. Sawyer a lu une lettre de M. M. Armour disant que si par le canal le grain peut arriver à Montréal à 3 cts le minot, il accaparera tout le trafic qu'il pourra servir.

Le coût de l'entreprise est évalué à $65,000,000. Le revenu posible est évalué à $3,500,000, les frais d'entretien seront de $700,000. M. Sawyer calcule que si tous les pouvoirs d'eau développés le long du parcours sont exploités, il serait bientôt facile avec ce revenu de rendre la navigation libre et gratuite sur les canaux.

En terminant, M. Sawyer dit qu'il a prouvé qu'il existait un commerce considérable qui n'attend que des débouchés à de bonnes conditions. Le canal de la Baie Georgienne peut les fournir et bouleverser le trafic de l'Ouest. C'est une question d'affaires qu'il en faut pas redouter d'aborder. Même si le Canal ne desservant que la moitié du trafic présumé, la garantie à payer par le Canada ne s'élèvera pas à un demi-million par an. Enfin M. Sawyer fit remarquer le danger, si le gouvernement canadien ne prend pas en mains l'entreprise de voir des compagnies privées, rivales, s'emparer du projet.

Un vote de remerciements a été passé, adressé à M. Sawyer sur proposition de MM. Belcourt et Rosamond.

* * *

Le haut commissaire à Londres a envoyé une dépêche pour annoncer les distinctions dont ont été honorés les soldats canadiens qui ont combattu en Afrique.

Ont reçu la Croix Victoria pour actes de bravoure signalés au combat de Komatipoort River, le 7 novembre dernier :

Les lieutenants H. S. C. Cockburn et R. E. W. Turner et le sergent E. Holland, des Dragons Canadiens.

Ont été nommés Compagnons du Bain :

Les colonels Drury et Otter ; les lieutenants-colonels Evans et Steele.

Ont été nommés Compagnons de St Michel et de St Georges :

Les lieutenants-colonels Buchan et Lessard, les Majors Dennison, Belcher et Jurvis.

Ont reçu l'Ordre pour services distingués :

Cap. A. C. Macdonald, Cap. Panet, Lt Irving (artillerie) Lt. O'Gilvie, Lt. Turner, Caps. Cameron, Cartwright, Mackie, Sergt. Kinnan, Lt. Christie, Lt Lockie.

Ont reçu la médaille de conduite distinguée :

Lt. Kingsley.

On remarque beaucoup dans les cercles militaires que Lord Strathcona a comblé surtout les officiers de son régiment et leur a fait la lourde part.

* * *

Le département de la milice prie instamment les soldats revenus d'Afrique, qui ont changé de domicile depuis leur retour, de faire connaître leur nouvelle résidence.

Le département a envoyé 350 lettres contenant des certificats pour le paiement de l'indemnité payée par le gouvernement impérial aux combattants d'Afrique, et qui s'élève à £5 par homme ; sur ces 350 lettres, cinquante sont revenues, faute d'adresse convenable.

Il serait donc à propos, pour les militaires désireux de recevoir leurs $25, de faire connaître immédiatement leur adresse.

* * *

La Chambre a siégé en comité des subsides, après le vote sur l'affaire de Nipissing.

L'hon. M. Blair a apporté tous les documents demandés et a pleinement satisfait l'opposition.

Le crédit pour l'achat des rails d'acier a finalement passé.

C'est un grand point de gagné.

* * *

La nomination de M. Jos. Archambault, comme acheteur du département des travaux publics, est faite, et il a reçu sa commission.

M. Jos. Bruchési, frère de l'archevêque de Montréal, a été nommé garde-magasin pour le département des travaux publics.

* * *

A une des dernières séances du sénat, Sir Mackenzie Bowell, parlant de M. Th. Côté, à propos de la fameuse circulaire confidentielle du recensement, avait dit que M. Th. Côté était la même personne qui était secrétaire particulier d'un ministre, avait laissé voler sa correspondance et l'avait laissé publier dans tout le pays.

Sir Mackenzie Bowell commettait évidemment une erreur grave et une injustice à l'égard de M. Côté. Il l'a réparée aujourd'hui, en déclarant au sénat qu'il avait été induit en erreur et que M. Côté n'était pas le secrétaire particulier dont il voulait parler, et auquel se rapportait l'incident dont il avait voulu parler.

PASCAL.

NOTES PARLEMENTAIRES

L'hon. M. Dobell a encore refusé de répondre et d'indiquer la nature des scrupules de conscience qui l'empêchent d'approuver l'achat des Plaines d'Abraham. Il persiste à penser que l'examen de sa conscience n'est pas du ressort du Parlement.

—Sir W. Laurier a annoncé que la commission chargée de s'enquérir de l'immigration chinoise, en Colombie Anglaise ,ne pourra peut-être pas terminer son rapport avant la fin de la session, mais, qu'en tout cas, il sera imprimé et distribué aussitôt reçu par le gouvernement.

—Le sénat a discuté un bill de l'hon. M. Dandurand, pour amender l'Acte des brevets. L'objet de ce bill est de permettre à l'inventeur qui a breveté un article et n'a pu l'exploiter dans les quinze années d'adresser une pétition à la cour d'Echiquier, pour obtenir un nouveau terme d'essai de 12 ans.

Le bill a été soumis à un sous-comité composé de MM. Wood (Hamilton), Jones, Baker, Ferguson, Landry, Drummond et Dandurand.

—MM. Camille Piché et J. A. Drouin, avocats, sont actuellement à Ottawa, pour affaires se rapportant à divers départements.

Il est grandement temps

Emportez-nous vos fourrures, le feu, les mites, les voleurs, s'ils les attaquent, trouveront un défenseur en nous, nous garantissons vous les retourner et en meilleur ordre que nous les aurons reçues, où nous vous en remettrons le prix. Cavet & Ginchereau, 1437 rue Ste Catherine, Montréal.

La Coqueluche — BAUME RHUMAL

TOLSTOI EST-IL EXPULSE ?

Londres, 25.—Une dépêche spéciale reçue de Vienne, dit que le Czar a signé un décret expulsant le comte Tolstoi du territoire Russe et que ce décret lui a été signifié.

—La Salsepareille de Hood n'est pas un remède qui guérit toutes les maladies,mais elle guérit toutes les maladies causées par l'impureté du sang. Ne prenez pas de contrefaçon. (7)

Q.—Que font les les femmes du pays ? R.—Elles emploient les "Pilules Cardinales" du Dr Ed Morin,—remède infaillible pour la guérison complète de l'Anémie et la Chlorose. 11,25,9

LES MARCHANDS D'OCCASION

Geo. Shapiro, marchand d'occasion, a comparu hier matin devant le recorder Weir, sous l'accusation d'avoir acheté une montre d'un jeune homme, sans l'autorisation des parents de celui-ci. Shapiro a été condamné à $10 d'amende et les frais ou 1 mois de prison.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN a fait sa renommée comme guérisseur. En vente partout, 25 cts la bouteille.

AVIS

Comme nous avons de nombreuses demandes pour les Prêts d'Argents sur première hypothèque, nous prions les particuliers qui ont des argents à prêter de bien vouloir laisser leurs noms à la Maison de Finance Cadieux "Edifice de la "Presse." 20, 23, 25 27.

IL FAUT UN NUMERO

James Larkin, cocher de fiacre, accusé de cacher sa licence et de ne pas avoir de numéro sur sa voiture, a été condamné hier matin, à $2 d'amende ou 15 jours de prison pour chacune de ces deux offences.

LA GUERISON RAPIDE

Du Rhumatisme,
" Mal de Dos,
" Lumbago,
De la Sciatique,
Des Maladies de Rognons,
Des Maladies d'Estomac.

Des milliers d'hommes et de femmes qui souffraient tellement du mal de dos qu'ils ne pouvaient pas se pencher pour ramasser une épingle sans endurer les douleurs les plus atroces, sont guéris, tous les ans, au moyen de mon appareil. Quand ils levaient quelque chose ou qu'ils travaillaient, les douleurs étaient si fortes qu'ils étaient obligés de tenir le lit pendant des jours et des semaines. Les excès et les indiscrétions sont souvent la cause de tous ces désordres qui causent généralement le Lumbago ou le Rhumatisme ou le symptôme de la Maladie de Bright, le Diabète, la Débilité Nerveuse, le Dépérissement prématuré, etc. Neuf fois sur dix les hommes et les femmes atteints de cette infirmité et de cette faiblesse du dos les négligent, et quelles en sont les conséquences ! Une misère indescriptible et, pour plusieurs la pauvreté, causée par le paiement des comptes et remèdes de médecins. J'offre à ces personnes un remède certain dans ma CEINTURE ELECTRIQUE du Dr SANDEN, qui fournit doucement mais sûrement le remède de la nature sans drogues, et guérit quand tous les autres remèdes font défaut.

SUSPENSEUR ELECTRIQUE pour HOMMES, GRATIS AVEC TOUTES LES CEINTURES

Personne ne peut se faire une idée, sans les examiner, des merveilleux courants produits par ces batteries pour le corps, par conséquent, si vous le pouvez, venez à notre bureau en voir et en essayer une; si non, notre livre illustré sera envoyé cacheté gratuitement, par la poste, aux personnes qui en feront la demande à l'inventeur et au fabricant.

DR T. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal, Qué.
Heures de bureau : 9 à 6, le dimanche, de 11 à 1.

Le Pied chez lui

Si vous tenez
A votre Santé
A votre bien-être
A votre Confort
Ayez pitié de vos pieds

Vos pieds se difformeront ou périront si vous les tenez, comme des prisonniers en cellules trop étroites ou serrés comme dans un étau.

Vous avez dans la vignette ci-dessus l'idéal de l'enveloppe pour le pied. Là, il reste libre, à son aise, chez lui.

C'est la chaussure que nous vendons.

Nous désirons, encore aujourd'hui plus que jamais, faire connaitre (spécialement aux clients du haut de la ville) les valeurs en chaussures que nous avons et vendons.

Pour $3 et $3.50, Bottines pour Messieurs. Nous tenons les meilleures lignes ; ce que l'art le plus parfait dans la confection canadienne peut réussir dans une bonne et élégante chaussure.

Derniers styles
Dernières formes

Couleurs tan, chocolat, noir et cuir vernis (patent).

Suivez nos annonces, elles vous intéressent en ce qui concerne les mérites et les prix de nos chaussures.

Un Job Extra Special

285 Paires de jolis souliers à trappe,(Spring heel) pour jeunes filles, à..... 85c

Toujours le vrai magasin rouge. Méfiez-vous des imitateurs.

F. X. LASALLE & FILS
Coin RACHEL et RIVARD.

Nous portons une attention spéciale à nos commandes par la maile.

LE BUVEURS D'EAU ECRASES A HALIFAX

Leur candidat à la mairie est battu à plate couture par M. Hamilton, soutenu par les débitants de liqueurs

Halifax, N. E., 25.—M. James T. Hamilton a été réélu, hier, maire de cette ville pour la troisième fois, par une majorité de 1,309 voix sur son concurrent, l'échevin Geo. Faulkner. C'est la plus forte majorité obtenue par un candidat à la mairie depuis un grand nombre d'années. M. Hamilton avait le support des débitants de liqueurs et Faulkner s'était fait le champion des buveurs d'eau.

L'échevin Hubley, l'un des apôtres de la tempérance les plus en vue, fut défait par M. S. Lamphier, qui obtint une majorité de 52.

James Barry,défit le colonel Egan dans le quartier No 2 par une majorité de 198 voix et A. B. Crosby eut le dessus sur W. B. Mahoney dans le quartier No 3 avec 115 voix de majorité.

William Robertson pour le quartier No 1; Peter Martin pour le quartier No 2 ; et Saul Mosher pour le quartier No 6, avaient été élus par acclamation. Le résultat de ces élections est une condamnation en bloc de la mise en vigueur de l'acte s'opposant à l'octroi des licences.

Le plébiscite à l'effet d'accorder un bonus de $200,000 pour l'établissement en cette ville d'un chantier de constructions navales a été adopté dans une proportion de 10 contre 1.

AU CHATEAU DE WINDSOR

La chambre où mourut John Brown convertie en salle de billard

Londres, 25 — La chambre autrefois occupée par John Brown, le fidèle serviteur de la reine Victoria, au château de Windsor et fermée depuis dix-huit ans, a été réouverte, restaurée et convertie en salle de billard.

La reine Victoria avait pour habitude de fermer une chambre dans laquelle était mort quelqu'un qu'elle aimait. Lorsque John Brown mourut, elle fit placer sur le mur de la chambre une plaque de marbre où étaient énumérées les vertus du vieux serviteur et ordonna ensuite que cette chambre fut fermée. Personne n'y avait pénétré depuis dix-huit ans.

BONNE PRECAUTION

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif. 146-2

MORT DU COMTE POSSI

Stockholm, 25 — Le comte Possi, ex premier ministre de Suède est mort ici aujourd'hui. Il était âgé de 80 ans.

VENDREDI et SAMEDI
AU
GRAND MAGASIN
DE CONFECTION
MARCHAND
1869 et 1871 Notre-Dame

Le seul Manufacturier de Blouses, Jupes et Costumes à Montréal, vendant en détail.

Nous voulons faire, vendredi et samedi, la plus grande vente de COSTUMES de la saison. Par conséquent, nous vendrons:

150 COSTUMES en drap vénitien, bleu-marin, brun, gris ou noir, gilets bien doublés, bon marché à $10.00. Prix de notre manufacture, pour ces jours de vente $4.99

COSTUMES en cheviot noir, tout laine, bleu-marin ou noir, vendus partout dans le détail à $15.00. Prix de bargain . . . $7.99

50 COSTUMES "Rushing Blouse", avec braid doré, vendus partout $15.00.Ici $7.99

Une très belle ligne de COSTUMES avec appliqués en soie sur la jupe et sur le gilet, valant de $18 à $20; pour $10.00

JUPES ! JUPES !

Belles JUPES, noir, gris fer et bleu-marin, avec frills et appliqués en soie, bon marché à $8.00 pour cette vente $3.99

Ces jupes sont en étoffe importées, tout laine.

50 belles JUPES en cheviot noir et bleu-marin, en "worsted" gris fer et en "Vecuna" noir ou bleu, avec frills et trois appliqués en satin. Ces jupes se vendent partout $12.00 et $15.00.Pour cette vente $8.99

Un lot de JUPES en tweed, assorties de couleurs, valant $5.00. Pour . . . $2.49

300 JUPES en cheviot tout laine, avec piqûres au bas, noir, bleu-marin et gris, valant $6; pour $2.99

BLOUSES en sateen noire, pour 50c

BLOUSES en sateen noire, presque tout en remplis, valant $1.25, pour 79c

BLOUSES en satin romain, noir, rose, bleu royal et pâle, turquoise, rouge, etc., en remplis, se vendant partout $2.50. Chez Marchand $1.25

BLOUSES de soie, noir, bleu pâle, bleu turquoise, rouge, bleu-marin, enfin toutes les nouvelles couleurs, en soie taffetas, dernier style, très bon marché à $6.00. Pour cette vente $3.95

150 douzaines de PANTALONS pour enfants,toutes les grandeurs, depuis 29c

N'oubliez pas que vous trouverez ici à votre disposition les meilleurs tailleurs et ouvriers, capables de vous confectionner des costumes, jupes, blouses, etc., à ordre, sous le plus court délai; coupe et fini garantis, et cela à des prix à la portée de tout le monde.

A LA MAISON
MARCHAND
1869 et 1871 NOTRE-DAME

HOMMES FAIBLES

Jeunes et Vieux
Soulagement Immediat
Guérison Certaine

PASTILLES DU
Dr Jean

Perte de vitalité, de mémoire, excès, abus, insomnie, impuissance, épuisement nerveux, erreurs de jeunesse, maladie des rognons, faiblesse des nerfs, débilité générale, etc.

$1.00 le Flacon.
Toutes Pharmacies.
Envoyé franco, par la malle, sur réception du prix.

Cie Médicale du Dr Jean
B.P. Boite 187 Montréal, Qué.

Ecrivez pour notre livre Hommes Faibles et Fatigués, envoyé partout, GRATIS, sur demande.

23,25,27

PAS DE BLAGUE YANKEE
Mais une bonne valeur honnête se trouve dans le
SAVON MAYPOLE
La Célèbre Teinture Domestique Anglaise
Il Teint n'importe quelle marchandise en n'importe quelle couleur.
Livre GRATIS sur la manière de teindre à domicile, en s'adressant à
(69) A. P. TIPPET & CO., Montréal.

LE MASSEUR MECANIQUE

Devrait être dans chaque famille

Il rend facile le massage à la maison sans autres déboursés. CE MASSAGE est de rigueur pour l'homme, la femme ou l'enfant. Il donne et conserve ce teint rose et frais du jeune âge — fait disparaître les rides du vieil âge—développe les formes et réduit l'obésité. Prix $1.00

Ecrivez pour descriptions

ALBERT DEMERS & CIE.
1840 Rue Notre-Dame, Montréal.
Près McGill. Bell Main 950

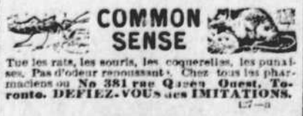

COMMON SENSE

Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS des IMITATIONS. 17—g

GAGNEZ CETTE MONTRE

par la vente de seulement 16 élégantes épingles à chapeaux en argent et or à 15 cts. chacune, avec sommets très bien gravés ornés de gros jolis rubis, amethysts, emeraudes, etc. Elles sont très nouvelles. Chaque dame en achètera une. Ecrivez pour les épingles à chapeau. Vendez-les, renvoyez l'argent, et nous enverrons tous frais payés, cette belle montre en nickel poli, avec bord ornée, les aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes et véritable mouvement Americain. Elle est sûre et recommandée et avec soin durera dix ans. JEWELRY CO., Boîte 1074 : TORONTO. 16—g

Rue Notre-Dame 1885 Rue Notre-Dame

E. LEPAGE & CIE

Encore des Marchandises à Moitié Prix

VENDREDI

50% Vaisselle, Verrerie, Porcelaine de Fantaisie, Jardinières, Sets à Thé, Sets à Limonade, Vendredi, sont offerts à 50%

1000 Rouleaux de Tapisseries sont restés de notre vente ; ce sont, sans exagération, les plus dispendieux, valant jusqu'à 35c. Ils feraient fureur à 10c. Nous les réduisons encore. Profitez-en. Vendredi..... 5c

50 Manteaux, les plus nouveaux, pesanteur du printemps, valant jusqu'à $8.00. Tous au même prix..... $1.00

700 paires de Gants de Kid, tous des meilleures fabriques, balance de lots, toutes grandeurs ; leurs prix réguliers étaient de $1.25 et $1.50. Très spécial..... 25c

1000 douz de Boutons en perle, en os, les plus nouveaux, valant jusqu'à 15c la doz..... 1c

20 douzaines de Cols en Satin et en Soie, pour Messieurs, valeur extra à 35c. Votre choix à..... 12½c

900 verges de Velours de soie, grand choix de couleurs, qualité supérieure, valant, au bas mot, $1 et $1.50. Vendredi..... 50c

50 pièces d'Indienne Anglaise, patrons les plus nouveaux, largeur extra, valant 15c. Vendredi..... 10c

UN LOT considérable d'Etoffes à Robes, toutes longueurs, grand choix de patrons, valant jusqu'à $1.25 la verge' Votre choix, vendredi, à..... 25c

UN LOT de Rubans en Satin double, largeur extra, se vendant facilement 15c et 25c. Profitez-en, vendredi, à..... 5c

DENTELLES de Soie noire, Dentelles Valenciennes, point de Paris, etc., toutes largeurs, grand choix de patrons, valeurs de 15c à 35c. Vendredi..... 5c

1000 verges de Soie pongée, d'une qualité extra, toutes nuances, valeurs jusqu'à 35c. Soyez à bonne heure, vendredi..... 10c

E. LEPAGE & CIE,
Old St George,
Portes ouvertes à 9 hrs. 1885 Rue Notre-Dame.

CORSETS
D. & A.

Il n'y a qu'un Corset D. & A. qui jusqu'à présent a été porté par les Canadiennes les plus exigeantes et les plus connaissantes, et cela depuis 15 ans.

Nous sommes autorité sur la question du corset, qui est la grande question du jour, parmi les élégantes.

Nous avons toujours les dernières idées de Paris et nous vous garantissons ajustement parfait et à votre goût.

Essayez nos devants droits.

Ce genre particulier $1.00

Prix $1.00 à $2.00

NOUS offrirons en vente demain 35 variétés de poissons de mer et de rivières, ainsi que légumes de couches chaudes et autres de toute description.

BROWN BROS.

Glacière Brevetée
"AUBIN"

La Glacière
Favorite des Epiciers.

Cette glacière possède maintenant des améliorations qui la rendent indispensable aux épiciers ; elle a remporté les premiers prix et des diplômes aux expositions de Montréal, Ottawa et Toronto.

12 MODELES DIFFERENTS
Ecrivez pour catalogue et liste de prix.

C. P. FABIEN, Proprietaire,
3167 à 3171, rue Notre-Dame, MONTREAL.

C'est à vous, Nourrices,

que la mère a confié ce qu'elle a de plus cher au monde, son enfant ; êtes-vous en état de lui donner ce soin sérieux qu'exige son état.

Ce n'est pas à la manière des préparations d'Opium qu'il s'agit. Il ne se contente pas, comme le Laudanum, le Paégorique, le Cordial et autres, "d'engourdir" les douleurs ; mais il procure le sommeil en "détruisant" les causes qui l'empêchent.

Et la mère heureuse, de voir cet enfant qui progresse sous vos soins, doubler vos appointements. Le nom du Dr Picault est souffié dans le verre de la bouteille.

Prix, 25 cents la bouteille ou 6 pour $1.25.

Préparé par EVANS & SONS, (Seuls propriétaires,) MONTREAL et TORONTO, CANADA. 133 Williams St., New York, U. S. A.

PETITES ANNONCES

—TARIF—

Strictement payable d'avance

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
} 20 MOTS POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
} 25 MOTS POUR 25 CENTS
1 cent par mot extra.

"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

COMMIS — Un homme sobre, parlant les deux langues et ayant 8 années d'expérience, comme commis dans un magasin de hardes faites, demande emploi. S'adresser 254 rue Wolfe. Références. 145—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant six ans d'expérience, demande une position dans un magasin de chapeaux et fourrures, parle les deux langues, peut donner de bonnes références. Ecrire R., 1755 "La Presse". 146—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme demande emploi comme commis dans un magasin de marchandises sèches, en gros ou en détail, deux ans expérience et peut fournir de bonnes références. S'adresser W. Hébert, 76 Mitcheson. 146—2

EMPLOI DEMANDE — Tordeur réparé. Désirez-vous faire réparer votre tordeur promptement, à votre domicile ? Envoyez votre adresse, mentionnez ce qui manque. John Stapleton, 8A Hermine. 22,23,25

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une femme de journée au No 269 Papineau, entre 7 et 8 heures le soir, le dimanche, à 2 heures. Mme Beauchamp. 147-1

EMPLOI DEMANDE — Cuisinière et fille de chambre ayant de bonnes recommandations, demandent place en ville. Ecrire à C., 1781 "La Presse." 147—1

EMPLOI DEMANDE — Un homme de campagne, parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références, demande place comme boucher à la ville ou à la campagne. Ecrire à S., 648 "La Presse". 146—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, au No 13 rue du Champ de Mars. 147—1

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant au No 113 rue Sanguinet. 147—1

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade au No 91 rue Bourget, Saint-Henri. 147—2

HOMME — Un homme d'une cinquantaine d'années, sobre, demande place, soit pour petit ouvrage de bureau, manufacture ou magasin en gros ou comme gardien de nuit, ayant toutes les références et recommandations possibles. On répondra promptement si vous écrivez à R. 221 "La Presse." 136—n

LAVAGE — REPASSAGE — On demande du lavage et du repassage. Ouvrage de première classe. 1122 rue Sanguinet. 146-2

LAVAGES — On demande des lavages à domicile. S'adresser 3087 rue Notre-Dame. 144—5

PERSONNE — Une personne assez âgée demande position pour prendre soin d'un bébé ou d'une personne malade. S'adresser au No 798 rue Craig. 147—3

SITUATION DEMANDEE — Un tailleur de première classe, gradué, dans la meilleure école de coupe de New-York, ayant dix ans d'expérience dans les meilleurs établissements de tailleur des Etats-Unis, avec références, offre ses services. Ecrire, à F., 1784 "La Presse." 147—3

SITUATION DEMANDEE — Un jeune homme connaissant le français et l'anglais, la clavigraphie et la comptabilité, offre ses services à ceux qui pourront mettre à profit ses connaissances. S'adresser chambre 2, 62 rue Saint-Jacques. 147—1

TENEUR DE LIVRES — Jeune homme, connaissant parfaitement les deux langues, connaissant la sténographie française et la clavigraphie, et ayant quatre années d'expérience dans le commerce et pouvant fournir les meilleures références, demande situation. Ecrire à Théo. Ratelle, 198 rue Wolfe, cité. 147—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

AUX BARBIERS — Moler's Barber School, ville de New-York. On demande encore des élèves. L'apprentissage se fait en huit semaines, tous les outils fournis, position garantie aussitôt que l'apprentissage est fini. Ecrivez pour renseignements ; enseignement, pension et prix de passage gratuits. 143—6

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

APPRENTI BARBIER — On demande immédiatement un apprenti barbier, avec expérience. Bons gages, seront payés; aussi un compagnon barbier. S'adresser à A. Ménard, 1372 rue Sainte-Catherine. 147—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi, $3 pour la journée. S'adresser au No 205 avenue Greene, coin Sainte-Catherine. 147—2

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. 37 Côte St Lambert. 147—1

BARBIER — On demande un barbier au No 120 rue St Maurice, place permanente. 147—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, avec de bonnes références. Place permanente. S'adresser M. C. Guimond, 3587 rue Notre-Dame, Saint-Henri. 147—1

BARBIERS — On demande deux barbiers, garçons, préférés. Place permanente, 1564 rue Notre-Dame. 147—1

CUISINIER - CUISINIERE — On demande un cuisinier ou une cuisinière pour un hôtel d'été à Fraserville. E. W. Aubut, en bas de Québec. S'adresser 3391 Notre-Dame, Montréal, de 8 à 9 heures a.m., et 7 à 8 heures, soir. 144—4

CUISINIERE — On demande une cuisinière ordinaire expérimentée, gages $14.00. Références requises. 4043 rue Dorchester, près avenue Atwater. 142—6

COMMIS — On demande un commis ayant un peu d'expérience en ferronneries. S'adresser 3174 rue Notre-Dame. 147—1

COMMIS — On demande deux commis d'expérience, sachant très bien l'anglais et le français. S'adresser chez Paul Lagarde et Cie, épiciers, 2127 rue Notre-Dame. 147—1

COMMIS — On demande un jeune commis de trois à quatre ans d'expérience pour la marchandise sèche. S'adresser 1475 rue Sainte-Catherine. 147—1

COMMIS — On demande un jeune commis épicier pour ouvrage général, avec de bonnes références, au No 522 rue Saint-Hippolyte, coin Rachel. E. Gariépy. 147—1

COMMIS — On demande des commis d'expérience, chez Filiatrault et Lesage, 285 rue Saint-Laurent. 149—1

COUSEURS — On demande 7 couseurs de "Turns" chez Perreault Shoe Co., No 15 rue Maria, St Henri. 147—1

CUISINIER — On demande un cuisinier pour le meilleur hôtel de Calgary, bons gages payés à un homme sobre. S'adresser à George Percival et Co., 413 rue St Paul, Montréal. 146—4

COUTURIERES — On demande une personne pour poser les doublures aux pantalons ; on demande aussi des filles pour faire des vêtements. S'adresser à John W. Peck et Co, 92 rue Beaudry. 145-3

COUTURIER — On demande un bon couturier, emploi permanent. Ecrire à boîte 9, Scotstown, Qué. 147—2

CONFECTION DES MATINEES — On demande une personne qui comprend parfaitement la confection des matinées en soie, comme assistante du tailleur. S'adresser à M. D. Allaird, à la Standard Shirt Co., Limited. 145—12

COUTURIERES — On demande des couturières pour l'ouvrage de pratique. S'adresser 1191 rue Ontario. 147—1

CLAVIGRAPHISTES — On demande deux clavigraphistes à domicile, clavigraphe et instructions gratis. Nous payons 10 cents de l'heure tout en apprenant. Envoyez 10 cents pour échantillon et renseignements. Maritime Supply Co, Dépt. H., Moncton, N. B. 147—6

COUTURIERES — On demande des jeunes couturières pour travailler dans l'ouvrage de pratiques. Bons gages. S'adresser à H. Goldberg, 118 rue Saint-Laurent, 3e étage. 147—1

COUVREURS — On demande des couvreurs en tôle, etc. S'adresser à S. Malouin ville L'Assomption. 147—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles,
LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 19

Pharmacie E. DUBERGER,
260 Rue Centre (coin Island).

Vous payerez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CORDONNIERS — On demande des cordonniers pour travailler dans l'ouvrage d'homme à couture. S'adresser James Patterson, 1855 Notre-Dame. 147—2

CHARPENTIERS — On demande des charpentiers au No 563 rue Magdalen, Pointe Ste Charles, de 6 à 7 heures. P. M. E. Chapman, constructeur. 147—1

CHARRETIERS — On demande 30 charretiers pour travaux d'excavation d'une cave, au No 13 rue Cathédrale. I. H. Hutchison. 147—2

DIVERS — On demande des personnes pour tourner les bords, pour finir et pour travailler à la machine. On demande aussi un garçon messager. S'adresser à Frank C. Wheeler, 909 rue St Laurent. 147—1

DEMOISELLE — On demande une demoiselle pour magasin de parfumerie et cheveux à Toronto. Canadienne-française, de 20 à 24 ans, bien instruite et de bonne famille, sachant parler l'anglais. Non nécessaire d'avoir servi dans un magasin auparavant, vu qu'elle a un bon langage. S'adresser à Palmer et Son, 1743 rue Notre-Dame, Montréal. 147—1

FILLES — On demande deux filles de moulin, deux finisseuses dans les robes, et apprenties. S'adresser 1387 Notre-Dame. 147—1

FILLES — On demande des filles pour laver les bouteilles, chez J. Christin et Cie, 149 rue Sanguinet. 147—1

FILLE — On demande une fille âgée de 25 à 30 ans, comme commis dans un magasin de marchandises de fantaisie, avec expérience, préférée. S'adresser 1962 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. 147—3

GARCON — On demande un garçon de confiance, avec références, pour se rendre utile dans une cuisine de maison privée et commissions. S'adresser 820 rue Saint-Denis. 147—1

HOMME — On demande un homme de cour et un peintre à l'hôtel Côté, chemin du Sault. S'adresser coin Lagauchetière et Saint-Charles-Borromée. 147—1

HOMMES — On demande un laveur et deux hommes pour l'écurie, 45 Bonsecours. Inutile de se présenter sans avoir de l'expérience. 147—1

HOMME — On demande un homme sachant mesurer, coller et piler le bois. S'adresser 1000 Saint-Laurent. 147—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec 4 ou 5 ans d'expérience dans l'épicerie, parlant les deux langues. S'adresser par lettre, Gravel, Frères et Cie, 2241 Ste Catherine. 146—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant les deux langues, la comptabilité et la clavigraphie, pour un bureau. S'adresser à X., 1788 "La Presse". 147—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 18 à 20 ans, pour ouvrage général. Daly et Morin, 32 rue Saint-Sulpice. 147—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général, dans un bureau et sachant passer les entrées de douane, références exigées. Ecrire à B., 1780 "La Presse", en mentionnant le salaire requis. 147—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de seize ou dix-sept ans, pour aider au ménage, pas de lavage, ni repassage, pas d'enfants. S'adresser No 255 Drolet. 147—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille écrivant l'anglais et le français, pour bureau. Occupation de 9 à 5 heures. Samedi, 1 heure après-midi. Salaire $1.50. Ecrire à V., 1790 "La Presse." 147—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans, pour ouvrage léger, ou une fille âgée de 26 à 28 ans. S'adresser 487 Mont-Royal. 147—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour assiter dans le ménage, et qui aime bien les enfants. Mme Fuerst, 3 avenue Overdale. 147—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sachant la sténographie et la clavigraphie. S'adresser au bureau, 416 New-York Life Building. 146—2

MODISTE — On demande une bonne modiste de chapeaux, N. Massé, 305 Sainte-Catherine. 146—2

MODISTES — On demande immédiatement des modistes de robes tout à fait compétentes, emploi permanent. Henry Morgan et Co. 146—4

MODISTE — APPRENTIE — On demande une modiste d'un an d'expérience, aussi une apprentie. S'adresser 84 rue Fullum. 147—1

MENUISIERS-CHARPENTIERS — On demande immédiatement deux bons menuisiers charpentiers, au No 275 rue Notre-Dame, après six heures. Dans le jour, s'adresser 402 St Antoine. 147—1

MECANICIENS, MUSICIENS — On demande un mécanicien pouvant jouer le soloBb, cornet et un autre solo clarinette. S'adresser à M. Léon Ringuet, St Hyacinthe. 147—3

PLOMBIERS-APPRENTIS — On demande des plombiers et des apprentis. Cadieux et Briard, 1049 St Laurent. 147—1

POUR FOURRURES — On demande des tailleurs de fourrures, des filles pour finir et des bloqueurs. Des personnes de première classe seulement. S'adresser 532 rue Saint-Paul. 147—1

PROFESSEUR — On demande un professeur pour enseigner l'anglais à un jeune homme. S'adresser par lettre à A., 1779 "La Presse." 147—1

PEINTRE — On demande un bon peintre de voitures, au No 225 rue William. 146—2

PEINTRES — On demande immédiatement deux bons peintres, bons gages. S'adresser à John Nutt, 36½ rue Aylmer, en arrière, — après 6.30 heures p.m. 147—1

PEINTRES — On demande des peintres au No 822 Cadieux. S'adresser entre 6½ et 7½ heures du soir. 147—1

PEINTRES — On demande plusieurs bons peintres immédiatement. S'adresser L. Mathieu, 247 rue Richelieu, Sainte-Cunégonde. 147—3

POUR CHEMISES ET BLOUSES — On demande immédiatement une personne expérimentée pour tailler les chemises et une autre pour tailler les blouses. S'adresser à Stewart, Allan et Lemaistre, 69 rue Latour. 146—2

PEINTRES — On demande des peintres au No 4220 rue Sainte-Catherine, ou 105 Rachel. 147—1

RUNNER — On demande de suite un "runner sachant les 2 langues pour le dépôt du Grand Tronc. S'adresser No 516 St Jacques, H. Hanlet, propriétaire. 147—1

SERVANTE — On demande une jeune fille en qualité de servante générale, dans une petite famille. Se présenter au No 291 rue Sanguinet. 138—11

SERVANTE — On demande au No 194 Parc Logan Ouest, une servante générale, sachant faire un peu la cuisine. 146—4

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, petite famille, bons gages. S'adresser 421 Sanguinet. 146—2

SERVANTE — On dmande pour une petite famille, une servante générale, pas de lavage ni repassage, bons gages. 208 St Hubert. 146—2

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, dans une famille où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 162 rue St Denis. 146—4

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage, au No 386 rue Saint-Hubert. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pour deux personnes. S'adresser de 2 à 5 heures l'après-midi, au No 475 rue St Hubert. 146—2

SERVANTE — On a besoin d'une bonne servante, de suite, au No 209 rue St Timothée. 147—1

SERVANTE — On demande une servante au No 10 carré St Louis. 147—4

SERVANTE DEMANDEE — Une bonne servante générale, parlant l'anglais, bons gages, dans une famille où il y a une autre servante. Madame Geo. S. Brown, 2201 rue Ste Catherine. 147—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante au No 210 rue Saint-André. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant très bien faire la cuisine, bien recommandée, et passera l'été à la campagne, prix $15.00, sans lavage. S'adresser 364 Sherbrooke. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale, propre, pas d'enfants ni lavage. S'adresser à 369 avenue Mont-Royal. 147—1

SERVANTE — BONNE — On demande une servante pour service général, aussi une bonne d'enfants, au No 109 rue Saint-Denis. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 1684 Notre-Dame, elle pourra coucher chez elle. 147—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une famille où l'on garde une bonne d'enfants ; pas de lavage ; bons gages. Se présenter au No 3 rue Sussex, partant de la rue Dorchester. 147—2

SERVANTE — Un couple sans enfant demande une jeune fille de 14 à 15 ans, pour aider au ménage. 366 rue Richmond. 147—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, No 23 rue Cherrier. 147—1

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante générale, au No 1161 rue St Jacques. Gages, $10 par mois. 147—3

SERVANTE — On demande une servante capable, petite famille, bons gages. S'adresser à 39 rue Bishop, famille canadienne. 147—1

SELLIER OU CORDONNIER — On demande des ouvriers piqueurs, selliers ou cordonniers, et pour autres ouvrages exigeant la connaissance d'un métier. S'adresser 321 Saint-Paul. 145—3

SERVANTE — On demande, au No 933 rue Saint-Denis, une servante sachant bien faire la cuisine. Pas de lavage. 147—1

SERVANTE — CUISINIERE — On demande une fille de chambre d'un certain âge et prête à venir à la campagne, aussi une cuisinière pour le 3 mai. S'adresser 77 Mansfield. 147—2

SITUATION VACANTE — Belle position pour un homme capable d'expliquer un ouvrage spécial. S'adresser J. O. Poirier, ass.-surintendant, 232 rue McGill, chambre 51, entre 5 et 7 heures p.m. 147—1

TAILLEURS — On demande des tailleurs de pierre pour le granit. S'adresser de suite, à G. Perron, Coaticooke, P. Q. 147-1

TISSERANDS — On demande des tisserands, ceux avec familles préférés, bons gages et emploi permanent. Merchants Cotton Co., St Henri de Montréal, P. Q. 147—n

TENEUR DE LIVRES — On demande un bon teneur de livres ayant de l'expérience comme vendeur. Nous exigeons de bonnes références et une caution. Foisy Frères, coin Sainte-Catherine et Sanguinet. 147-1

TRICOTEUSE — On demande une fille d'expérience pour tricoter à la machine, 22 Lamontagne. 147—1

VOUS FAITES-VOUS $20.00 par semaine ? Si non, écrivez-nous aujourd'hui, et nous vous dirons comment. Mentionnez âge. Luke Bros. Co. Montréal. 128—mjs—n

VENDEUR — On demande un vendeur canadien-français, possédant l'anglais. Il faut être habile, actif, vigilant, et avoir de l'expérience. S'adresser par écrit à H. J. Heinz Co., soins Hudon, Hébert et Cie, Montréal. 147—1

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'articles de modes expérimentées, sachant parler français et anglais. W. H. Scroggie, angle des rues Ste Catherine et Université. 146—2

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents dans tout le Canada, pour un article patenté, en usage dans les maisons et très facile à vendre. Ecrire T., 1525 "La Presse". 23,25

AGENT — On demande un bon agent pour une manufacture de cigares de l'union. Références demandées. Mourse Cigar Factory, 308a Panet. 147—1

AGENTS — On demande, à raison de $2.00 par jour, des messieurs et dames de confiance, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, $600 par année et dépenses. Maison recommandable, avec les meilleures références. Expérience pas nécessaire. Travail fait parmi une population strictement française. M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. 131—mjs—n

AGENTS — On demande des agents pour vendre nos cabinets à bain de vapeur Niagara. C'est maintenant le temps de faire de l'argent. Jones et Co., 37 rue Yonge, Toronto. 23,25

ASSOCIE DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIEE — Une personne ayant un bon ménage, demande une dame ayant un peu d'argent, pour ouvrir une maison de pension, au 1er mai. S'adresser à C. S. D., poste restante, Montréal. 146—3

MAISON A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COTTAGE — A louer, un joli cottage No 770 rue Berri, contenant 12 chambres, avec bain et w.c., aussi écurie et grande cour, $15 par mois. S'adresser à Raby et Motard, 30 rue Saint-Jacques. 147—3

COTTAGE — Cottage meublé à louer, à St Hilaire, près de la gare, sur le bord du fleuve, eau dans la maison, chambre de bain, possession immédiate, loyer modique. Ecrire à E., 1783 bureau de "La Presse". 25,27

FLATS — A louer, rue Saint-Denis, flats doubles, 8 appartements, 813, 877. Voyez ces logements, les réparations trouvées nécessaires seront faites. J. B. Saint-Louis, 885 Saint-Denis. 147—1

FLATS — A louer, 17 rue Ernest, bas, 6 appartements, eau chaude, 21 rue Ernest, m.lieu, 6 appartements, eau chaude, bon marché. P. A. Gagnon, 256 St Paul. Bell Tél. M. 640. 147—1

HAUT — A louer, magnifique haut de maison avec améliorations modernes et contenant neuf appartements, au No 481 rue St Denis, près du carré St Louis. S'adresser 213 St Paul. 146—4

LOGEMENTS — A louer, avenue de l'Hôtel de Ville, No 980, 3 logements, 4 chambres, à $4.50 par mois. Gagnon et Caron, chambre 41, bâtisse des tramways. 146-3

LOGEMENTS ET FLATS — A louer, Nos 2, 4 et 6 rue du Plateau, logements et flats de première classe, de 4 chambre, chauffés et fournis d'eau chaude. 146—4

LOGEMENTS — A louer, à bas prix, magasin 310C Rachel et plusieurs logis, 1400 à 1430 Saint-André, $5.50; des flats rue Saint-Denis, 1495-1497, $8. Alex. Hogue, 866 rue Saint-Hubert. 20,25,27

LOGEMENT — A louer, au No 199 rue Mitcheson, un joli logement contenant 5 appartements, chambre de bain et w.c., grande cour seule, ayant été loué et remis pour cause imprévue. S'adresser sur les lieux, ou à L. G. Gratton, bureau de "La Presse". 145—n

LOGEMENTS — A louer, logements, flats, 454, 462, 470 rue Berri, de 6 chambres, cave et cour, b. w.c., en bon ordre, pour $12 par mois. S'adresser à A. Lapierre, 309 rue Sherbrooke. 147—6

LOGEMENT — Beau logement de 5 appartements, avec w.c. et balcon, No 584 rue Sanguinet. Conditions très avantageuses. S'adresser sur les lieux. 147-1

LOGEMENT — A louer, 102 Sherbrooke, 7 grands appartements, tout éclairé, fournaise Daisy, bain, w.c., en bon ordre, avec ou sans écurie et remise, $16.00. 1899 Ste Catherine, W. Lamoureux. 147—3

LOGEMENT — A louer, 680 Drolet, joli logement, bas, 4 chambres, en bon ordre, loyer $6.50. Isidore Crépeau, chambre 4, bâtisse New-York Life. Téléphone Bell, M., 2367. 23,25,27

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISONS A LOUER — 21 avenue Selkirk, $30.00 ; 308 rue St Charles-Borromée, $17.00 ; 311 rue St Hippolyte, $10.00 ; 312 rue St Hippolyte, $12.00 ; 695 rue St Louis, Mile-End, $10.00 ; 15 et 17 rue Basin, $20.00 ; 213 rue McGill, magasin, $58.33 ; 53 rue Coursol, $18.00 ; 949 rue St Urbain, $12.00 ; 959 rue St Urbain, $12.00 ; 953 rue St Urbain, $14.00 ; 965 rue St Urbain, $14.00. S'adresser à T. F. Trihey, Imperial Building, 107 rue St Jacques. 139—n

MAISONS A LOUER — No 591 Sanguinet, 8 chambres, $9.00 ; No 593 Sanguinet, 8 chambres, $11.00. Bain et w.c. S'adresser T. Latoureile, 19 avenue Laval, ou 516 Craig. Tél. Bell Main 2235; Est 1888. 146—2 146—2

MAISON — A louer, maison semi-détachée, No 886 avenue du Parc, 8 pièces, fournaise Daisy, gaz, porte de service, grande cour et cave cimentée, $17, pas de taxes. Geo. Marcil, 715 avenue du Parc, coin Saint-Louis, l'après-midi seulement. 144-n

MAISON — A louer, haut de maison, No 294 rue St Laurent. S'adresser au bureau du Parc Sohmer. 122—n

MAISON — A louer, 1525 rue Ontario, maison à quatre étages, contenant 15 chambres, fournaise à eau chaude, plomberie moderne, présentement occupée par Dr Villeneuve. Bonne place pour un médecin qui désirerait s'établir dans un bon quartier. Loyer $400 par année. S'adresser à Louis Fréchette, 406 Sherbrooke ou Blouin, Desforges et Latourelle, 516 rue Craig. 144—n

MAISONS — A louer, trois maisons neuves, plombage à jour, 5 chambres, $8, 9 chambres, $12, au No 74 rue Saint-Timothée. S'adresser à la Montreal Loan and Mortgage Co, 1763 rue Notre-Dame, coin Saint-Jean. 145—5

MAISON — A louer, No 547 rue Letourneux, Maisonneuve, bas de maison, 4 appartements, écurie, poulailler et jardin. S'adresser sur les lieux. 146—3

MAISONS — A louer, 58 rue Victoria, 10 chambres, No 60, 13 chambres, bonnes pour pension, une Française est désirée dans la localité. Propriétaire, 83 avenue Union. Wm Barry. 23,25,27

MAISONS A LOUER — 432 Parc Logan Ouest, 8 chambres, $15, fournaise Daisy, poêle à gaz, cuves à laver, ménage fait. 385A Laval, 6 chambres, bain, w.c., ménage fait, maison vacante, $9.00. 585 Sanguinet, 6 chambres, w.c., écurie, $10.00. F. Desforges, 516 Craig, Tél. Main 2235 ; 693 St Denis. Tél. Est 1899. 146—2

MAISON ET JARDIN — A louer, maison et jardin, situés rue Notre-Dame, dans une localité agréable, près de la traverse du bateau de Longueuil, la maison est en pierre, elle a 12 chambres, avec bain, eau chaude et froide, $21 et les taxes. Meubles à vendre à prix réduits. Ecrire a F., 1526 bureau de la "Presse". 146—2

MAISON A LOUER — Le No 50 rue des Inspecteurs, avec front sur le carré Chaboillez. Trois grands étages, appropriés pour maison de pension. S'adresser à la succession Masson, 13 rue Saint-Jacques. 126—mjs—n

MAGASIN — LOGEMENT — A louer, coin des rues Sainte-Emélie et Bourget, un très beau coin d'affaires, fixtures et plate glass. Aussi un beau logis, 8 appartements, $20.00 par mois. S'adresser à Edwin Leroux, 118 rue Saint-Augustin. 23,25,27

MAGASIN, LOGEMENT — A louer, magasin avec logement, water closet, grande cour, écurie, coin Lagauchetière et des Voltigeurs, conditions faciles. S'adresser à Pierre Trudel, 35 St Jacques. 146—2

MAGASIN ET LOGEMENT — A louer, maison en pierre de taille, 183 rue Dufferin, près de la rue Mont-Royal, et faisant le coin d'une ruelle. Le tout muni de gaz et appareils électriques. Grandeur du magasin 25 x 50, même grandeur pour la cave, toute cimentée. Belle place pour une épicerie, magasin de chaussures ou pharmacie, avec écurie. Logement privé, 6 appartements, b., w.c., et passage, avec balcon en avant, loyer modique. S'adresser à Chs. Brouillet, 183 rue Dufferin. 145—5

RESIDENCE D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

POINTE AUX TREMBLES — A louer, résidence d'été à la Pointe aux Trembles, bord du fleuve, proximité des chars électriques, belle maison d'été, meublée première classe. S'adresser à Mme veuve O. M. Augé, 45 Moreau. 23,27

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — A louer, au No 79 rue Sainte-Elizabeth, une chambre meublée ou non. 147—2

CHAMBRES — A louer, belles chambres simples et doubles, meublées ou non, pension de première classe, éclairées lumière Auer, chauffées eau chaude, 148 rue Berri. 147—3

CHAMBRES — Belles chambres, à l'étage du bain, avec lumière Auer, eau chaude. Pension si on le désire. 55 rue Dubord. 142—6

CHAMBRES — A louer, une chambre meublée et une non meublée, 83 Champ de Mars. 147—2

CHAMBRES — A louer, belles chambres, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer et tout le confort possible. S'adresser 78a rue Saint-Denis. 147—1

CHAMBRES — Magnifiques chambres meublées, améliorations modernes. S'adresser 32 rue St Denis, Jardin Viger. 147—3

CHAMBRE — Chambre garnie à louer, avec ou sans pension, dans une famille strictement privée, au No 167 rue Saint-Hubert. 147—3

CHAMBRES — Chambres confortablement meublées, simples ou de suite, éclairées au gaz et chauffées à l'eau chaude, chambres pour les étrangers venant visiter la ville, etc., au No 56 rue Université, en face de la cathédrale anglaise. 147—1

CHAMBRE — A louer, une grande chambre meublée, avec garde-robes, lumière Auer, dans une famille privée, sans enfants. 332 St Denis. 147—3

CHAMBRE — Jolie chambre à louer, 27 avenue Laval, près du carré St Louis, localité agréable et tranquille, famille privée. 147—2

CHAMBRE — Chambre meublée pour messieurs, No 374 rue Lagauchetière. 143—5

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre de devant, sur étage du bain, eau chaude, lumière Auer. S'adresser 163 St Denis. 147—4

CHAMBRES — A louer, chambres meublées à neuf, avec toutes les améliorations modernes, en face du carré Viger, pas d'enfant. Maison très tranquille. Pas de déménagement, 342a rue Craig. 145-7

CHAMBRE A LOUER — Chambre pour monsieur, étage du bain, gaz, garde-robe, famille privée, 381 rue Lagauchetière, entre Saint-Denis et Berri. 146—4

CHAMBRE — A louer, grande chambre de devant, étage du bain, déjeuner si demandé. 569 Cadieux, 4e porte de la rue Prince Arthur. 146—2

CHAMBRE — Chambre à louer, au No 219 Berri, pour le 1er mai. S'adresser d'ici au 29 avril 297a Sanguinet . 144—6

CHAMBRES — Chambres doubles et simples, bien garnies, sur étage du bain, eau chaude, gaz, belle localité, dans une famille privée, sans enfants, prix modérés. 305 St Urbain, près Sherbrooke, d'autres au No 237 rue St Dominique. 144—6

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES DEMANDEES — Deux garçons recommandés, désirent avoir chambre dans une facille privée, entre la rue St Denis et la rue St André, en bas de la rue Ste Catherine. S'adresser à Y., 1789 "La Presse". 147—1

CHAMBRES ET PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Un jeune homme demande chambre avec déjeuner et souper, à Rongueuil, pendant les mois d'été. Ecrire en donnant tous les renseignements quant au prix et à la localité, à G., 1985 bureau de "La Presse". 147—1

CHAMBRES ET PENSION — Grandes et belles chambres à louer, fraîchement décorées et meublées, pour le 1er mai, aussi pension de famille française de première classe. 138 Saint-Denis. 147—3

CHAMBRES ET PENSION — Belles chambres avec pension, gaz, eau chaude, 187 Berri. 146—2

CHAMBRE ET PENSION DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un homme demande chambre et pension au nord de la rue Sherbrooke, à l'est de la rue Saint-Laurent. Ecrire à 1750 "La Presse." 146—3

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Pour le 15 mai, un monsieur et son épouse demandent chambre et pension dans une famille distinguée, où il n'y a pas d'autre pensionnaire. Ecrire à O., 1733 "La Presse." 146—3

PENSION

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

PENSION — Pension de table de première classe, au No 46 rue St Laurent. 144—6

A LOUER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BOULANGERIE, LOGEMENT — A louer, boulangerie et logement, en parfait ordre, possession immédiate, prix $15 par mois. S'adresser 647 Cadieux. 143—11

BUREAU — A louer, un bureau comprenant deux pièces, 7 Place d'Armes, chauffage et usage de l'ascenseur compris. S'adresser à l'Alliance Nationale, 7 Place d'Armes. 142—6

BUREAUX A LOUER — Une série de quatre très beaux bureaux, présentement occupés par la Canada Registry Co. comprenant les fixtures électriques, comptoirs, coffre-fort, etc., au No 20 rue Saint-Alexis. Possession 1er mai, Prix très bas. S'adresser sur les lieux. 129—n

BOUTIQUE — A louer, grande boutique de voiturier, pouvant servir pour d'autres fins, ayant 75 pieds par 22 pieds, à 2 étages. Bonne place d'affaires. S'adresser M. Fr. Harel, 741 Ste Catherine. 146—4

ETAGE — A louer, étage sur plein pied, à l'angle des rues St Jacques et Craig, éclairé comme il n'y en a pas dans la ville, convenable pour fabrication de menus articles. Maintenant occupé par un établissement de remèdes. W. Walker, 125 St François-Xavier. 143—6

MAGASIN — A louer ou à vendre, grand magasin au No 25 rue de l'Hôpital. S'adresser au bureau du Synod, 75 rue Université. Tél. Up 1459. 147—2

MAGASIN — Magasin à louer, nouvellement bâti, Station de Vaudreuil, grandeur 25 pieds par 40, fixtures, comptoir inclus, avec un logement de six appartements, avec eau et chambre de toilette. Aussi une boulangerie et glacière remplie de glace. Pour plus d'informations, s'adresser à N. E. Hamilton, Montréal, ou à Vaudreuil Station, Chs. Besner, Hôtel Central. 25,27

MAGASINS — A louer, magasins Nos 369-371 rue St Jacques, 38 pieds par 17.6 pieds. Seront mis en bon ordre. Belles vitrines d'étalage. W. Walker, 125 rue St François-Xavier. 143—6

SALLE A MANGER — A louer, à bon marché, une salle à manger située dans une des parties les plus commerciales de la ville, en arrière du restaurant Krausman, No 80 rue Saint-Jacques ; on peut faire des arrangements pour obtenir le range et accessoires à des conditions faciles. 147—2

SALON — Salon double, meublé en neuf, en face du carré Viger. S'adresser à 77 rue Saint-Denis. 147—2

TERRE — A louer, magnifique ferme, 160 arpents, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, à environ 4 milles du marché Bonsecours, avec bonnes granges, écuries, maison, etc. Loyer modéré. Pour informations, s'adresser à P. A. Beaudoin, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 25,27,29

A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

AMEUBLEMENTS — A vendre, comptant ou à crédit, ameublements de salon, de chambre à coucher, de salle à dîner, tapis, rideaux et poêles. Prince Co, 33 rue Saint-Laurent. 208—n

AVIS AUX ENTREPRENEURS — A vendre, un wagon simple pour les pianos et tombereau, en bon ordre. J. B. Saint-Louis, 885 rue Saint-Denis. 147—1

AUX MARCHANDS D'OCCASION — A vendre, à grand sacrifice, plusieurs articles de ménage pour salon, salle et chambre, point ou peu de réparations, 55 rue St Antoine. 147—1

BRIQUES — A vendre, à Nicolet, 80,000 briques, première qualité. Acheteurs devront se hâter et profiter des eaux hautes pour transport facile et économique par navigation. S'adresser immédiatement à Alfred Cloutier, Nicolet. 147—1

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de travail, à bon marché. S'adresser 902 Berri. 147—1

COFFRE-FORT — A vendre, 1 grand coffre-fort complètement à l'épreuve des voleurs, coûtant $300.00 pour $135.00, à un prompt acheteur. S'adresser au Canada Registry Co., 20 St Alexis, Montréal. 129—n

COMPTOIR — A vendre, comptoir, 12 pieds de longueur, dessus en cotonnier, tout à fait neuf. Se présenter au No 88 rue Sanguinet. 147—1

CARDES — A vendre, un "set" de cardes, "Custom Cards" et un "picker," de première classe et d'occasion. R. N. Walsh, Ormstown, Québec. 144—1js—n

CHEVAUX — Etalons à vendre, deux canadiens et deux pesants. Olivier Racicot, Boucherville. 13,18,20,25,27

COMPTOIRS — A vendre, comptoirs en très bon ordre, aussi 1 grand coffre-fort, complètement à l'épreuve des voleurs, il a coûté $300.00, nous le vendrons cette semaine à $135.00 seulement. S'adresser au Canada Registry Co., 20 St Alexis, Montréal. 129—n

DIVERS — A vendre, couchette en fer, lavemain, set de lavemain, gazeliers et bric-à-brac, 409 Dorchester. 14—1

DIVERS — A vendre, manufacture d'eau de Javelle, prélart, tapis, gazeliers. S'adresser chambre No 4, "La Presse." 147-1

DIVERS — A vendre, bicycle, $5; carrosse d'enfant, $8, valant $25 ; fixtures de magasin, $5 ; piano carré, $30; droit, d'occasion, $35 ; piano droit tout neuf, poêles S. M. $5; poêles à gazoline, $2.50, $3.50. Vente sans réserve, 1588 rue Sainte-Catherine. 146-2

DIVERS — A vendre, une ferme de 300 arpents, bons bâtiments, sucrerie, 3,000 érables, 28 vaches, 4 chevaux, près d'une station, fromagerie, église, $5,000.00. Une ferme de 180 arpents, bons bâtiments, sucrerie, 2,000 érables, à proximité d'un beau lac, 18 vaches, 2 chevaux, roulant complet, $3,500.00. Une ferme de 60 arpents, bâtiments convenables, 1 cheval, 6 vaches, 600 érables, prix $1,200.00. Une ferme avec cottage, près de Magog, $1,200.00. Hôtels à Waterloo, St Jean, Qué., Foster, Lachute, maison de commerce à Magog, Hatley, Georgeville, Sherbrooke, etc. Ecrire J. D. Theunissen, Sherbrooke, Qué. 143—6

DIVISIONS — A vendre, un lot de divisions vitrées et portes de toutes dimensions, le tout en bon ordre. S'adresser au surintendant de "La Presse". 146—n

DIVERS — A vendre, fixtures et comptoir, ayant coûté $100, vendra très bon marché, aussi un auvent, brackets pour gaz. S'adresser au No 246 rue Rachel. 146—2

EXPRESS — A vendre, un express — jobbing — bon pour le commerce de meubles, bon marché, $80.00. 148 Murray. 23 25

ETAL — A vendre, étal de boucher, coin des rues Saint-Jacques et Saint-Paul, Saint-Henri, bonne clientèle ; une chance exceptionnelle. Le propriétaire se retirant d'affaires. S'adresser sur les lieux. 147—3

ENGIN, BOUILLOIRE — A vendre, engin d'une force de 22 chevaux-vapeur, bouilloire d'une force de 15 chevaux-vapeur. S'adresser Liddel et Lespérance, 350 St Paul. 144—6

FOURNAISE — A vendre, une bonne fournaise de passage, en très bon ordre, occasion unique S'adresser au No 266 rue Sherbrooke. 146—2

GLACIERE — A vendre, une grande glacière automatique, en noyer noir, avec glace anglaise — plate glass — convenable pour un boucher. S'adresser à T. H. Cluff, Gilmour House, Ottawa. 145—6

GENISSE — A vendre, une splendide petite génisse âgée de 6 jours, bon marché à un prompt acheteur. 1272 rue St Dominique. 147—1

HARNAIS — On demande un faiseur de harnais et un bon piqueur. J. W. Roberts, 336 rue Saint-Jacques. 147—1

H. ET H. — A vendre, H. et H., le grand nettoyeur. Vous pouvez vous en procurer dans vingt des principaux magasins de Montréal. Employé et recommandé par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, et par un grand nombre de gens haut placés du Canada et des Etats-Unis ; nettoie les tapis sur le plancher, enlève toutes les taches de graisse ou autres, leur rend leur couleur et apparence primitive, nettoie les rideaux, la peluche, les dentelles, les soies, les laines, les rubans, les couvertes, les flanelles, donne une belle apparence aux flanelles à bébé, nettoie les boiseries, peintures, etc., etc. Enlève les taches. Demandez-le à votre épicier et à votre pharmacien. Achetez-en un morceau et suivez les directions. Si vous désirez avoir des renseignements spéciaux, écrivez 34 rue Yonge, Toronto. 147—1

JUMENT — A vendre, une jeune jument pur sang, race trotteur, pouvant être enregistrée, couleur brun foncée, pas domptée à peine. S'adresser 46 Frontenac. 146—2

MEUBLES — A vendre, 2 chaises de salon en bon ordre, une glace — plate glass — de 8 pieds par 4, 3½ douzaines de pots à barbe, à vendre à bon marché, au No 12 Côte du Beaver Hall. 147—1

MONTRE — A vendre, une montre en or, 14 karats, garantie, vendra bon marché ; un bargain. S'adresser par lettre à H., 353, bureau de "La Presse." 134—n

MACHINES — A vendre, à sacrifice, toutes les machines pour manufacturer les renforts et fausses semelles, une chance qui ne s'offre pas tous les jours. S'adresser 87 rue Common. 146—4

A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAGASIN — A vendre, un bon magasin, dans une bonne localité, établi depuis plusieurs années, près du collège et du couvent, faisant le commerce de gros et de détail, ayant cheval et voiture et une bonne clientèle bien payante à servir en dehors, consistant en cigares, tabac, bonbons, librairie, etc., et agent manufacturier pour différentes lignes ; très bonne raison pour vendre. Bonne chance pour un prompt acheteur. S'adresser 191 Marie-Anne. 146—4

PIANO — A vendre, un piano droit avec tabouret, 7 1-3 octaves, 3 pédales, de la meilleure fabrication américaine, grand format, genre moderne, élégant son, aussi bon qu'un neuf, $65.00 comptant. C'est une chance qui n'est offerte qu'une fois durant la vie, au No 1343 rue de Montigny, près de la rue St Laurent. 146—2

PIANO — A vendre, un magnifique piano droit de la New York Piano Co., il faut le vendre immédiatement, vu que le propriétaire a quitté la ville, prix $90 comptant. Ecrire à P., 1754 bureau de "La Presse". 146—2

PIANO — A vendre, un petit piano droit, facture canadienne, caisse en bois de rose. Prix $45 comptant, $3 et $2 par mois. Cet instrument vient d'être pris en échange en paiement partiel pour un célèbre piano Evans Bros. S'adresser aux entrepôts de Layton Bros, 144 rue Peel, carré Dominion. Ouvert le soir pendant les prochains quinze jours. N. B. — M. G. de Foy, gérant du département français. 20,23,25

PIANO — A vendre, piano droit de première classe, caisse en acajou, de fabrication américaine, sept octaves, presque neuf, trois pédales, garanti. $80 comptant. Se présenter au No 238 rue Saint-Dominique. 147—3

POELES — A vendre, poêles à gaz, payables $6.00 par année, après trois paiements, le poêle vous appartient. Ils conservent les cuisines fraîches et propres. Rendez votre femme heureuse. Poêles posés et raccordements faits gratuitement. Compagnie du Gaz de Montréal. 145—6

SHOW CASE — A vendre, magnifique show case, 10 pieds de longueur, en parfait ordre. S'adresser à 38 Windsor. 147—1

VOLAILLES — A vendre, volailles blanches — Leghorns crête simple — 10 poules et un coq ayant obtenu des prix, $ .00. Bonnes pondeuses, c'est bon marché, aussi quatre jeunes coqs Wyandottes blancs. S'adresser J. P. Cullins, 514 rue St Jacques. 147—1

VACHE — A vendre, bonne vache laitière, 4 ans, doit vêler vers la fin de mai, aussi différents articles de ménage, à grand sacrifice. S'adresser No 547 rue Letourneux, Maisonneuve. 146—3

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.40. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchand 131. 141—26—

BOIS — A vendre, pour tout le monde: Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2353. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Epinette rouge, $1.50 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrées à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands 150. 173—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

MAISON — A vendre ou à louer, logements très confortables, Nos 774 à 770 rue St Denis, venant d'être remis à neuf ; on vendra à bon marché afin de permettre que ces logements rapportent de bons profits. Se présenter au bureau du Synod, No 75 rue Université. Tél. Up 1459. 147—2

MAISON — A vendre ou à louer, pour clore la succession de feu Dr F. Duckett, Cette magnifique résidence en pierre et brique solide, No 74 rue Saint-Denis. Pour renseignements, s'adresser à Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. Téléphone Main 1257. 147—3

NOS — 239, 241, 243 rue Panet, près rue Mignonne, terrain 40 x 100, bâtie depuis 9 ans. Evaluation municipale $4,000. Loyer annuel $438. 5 logements, Prix $4,200. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. 147—3

MAISON A VENDRE — Maison à vendre ou à louer, 4 à 5 chambres, en pierre et brique, payable au mois, S'adresser à N. Leclaire, téléphone des Marchands 1920. 146—6

PROPRIETE — A vendre, à Beloeil, la magnifique villa et propriété de M. T. A. Huot, comprenant deux cents arpents de terre en culture, etc. A Saint-Hilaire de Rouville, une terre comprenant cent cinquante arpents, dont partie en culture et partie en une magnifique érablière, etc. Pour informations, s'adresser à T. A. Huot, Beloeil Station, et J. L. Chalifoux, New-York Life, Montréal. 147—1

UN VRAI BARGAIN — Coin rues Duluth et Rivard, deux magasins et deux logements. Loyer annuel $544. Prix $5,500. Conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. Téléphone Main 1257. 147—3

UN BON COIN DE COMMERCE — Nos 305 et 307 rue Dorchester et Nos 149, 151 rue Saint-Timothée. Loyer annuel $464. Prix $5,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. 147—3

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

TERRE A VENDRE — 50 arpents, à la Côte des Neiges-Ouest, avec maison, grange, écurie, etc. S'adresser à D. Lapierre, 1572 rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde. 23,25,27

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BICYCLE — On demande à acheter un bicycle de seconde main, en parfait ordre. S'adresser au No 1111 Saint-André. 147-1

CHEVAUX — On demande à acheter quelques bons chevaux de travail, pesant environ 1,300 livres. Se présenter immédiatement au No 941 rue Wellington. 147—1

DIVERS — On demande à acheter des livres, vieille argenterie, horloge, fusil et ornements en cuivre. Les plus hauts prix payés pour vieux meubles et autres articles antiques. D. Waters, 494 rue Saint-Jacques. 20,25

MACHINE — On demande à acheter une machine à couper le papier, de 26 pouces ; devra être bon marché pour argent comptant, 1425 rue Sainte-Catherine. 147-1

MOTEUR — On demande à acheter un moteur électrique de 2 forces de chevaux, 2 phases, 60 cycles. Il est entendu qu'il doit être en parfait ordre. S'adresser à A. Dombroski, Québec. 147—2

RESTAURANT — On demande à acheter un restaurant licencié à Montréal. Mentionnez prix et conditions. Donnez l'adresse du restaurant. Ecrire à S., 781 "La Presse." 147—1

EMPRUNT

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EMPRUNT — On demande à emprunter immédiatement trois cents dollars sur billet, sans endosseur. On donnera autre garantie. Remboursement en deux ans, avec intérêt raisonnable. Ecrire à D., 1782, "La Presse." 147—1

EMPRUNT — On demande à emprunter $15,000 sur une propriété manufacturière, en cette ville. Première hypothèque. Intérêt à 5½ pour cent par année. Ecrire à M., 1752 bureau de "La Presse". 146—2

EMPRUNT — On demande à emprunter $4,000 à 5 pour cent d'intérêt sur une propriété à la Pointe Claire, valant $8,500. Ecrire à A., 1526 bureau de "La Presse". 144—8

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements, pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 118—mjs—n

ARGENT A PRETER — Sur propriétés situées à Montréal, par montant de $500.00 et plus, conditions faciles. C. M. Domingue, notaire, 16 St Jacques. Téléphone Bell Main 1098. 128—mjs—n

$50,000 à prêter à la ville ou à la campagne, sur hypothèques, assurances, ou billets. Plusieurs propriétés à échanger. Osw. Chaput et Cie, édifice de "La Presse." 25,27

TROUVE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BEURRIER — Trouvé, sur le comptoir du bureau de "La Presse", un beurrier en argent. Le propriétaire pourra le réclamer en payant cette annonce. C. S. Sarault, "La Presse". 147—2

PORTE-MONNAIE — Trouvé, mercredi soir, près de la bâtisse de "La Presse", un porte-monnaie. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à M. Sarault, "La Presse". 147—2

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT — Perdu, mardi soir, un $10 en or, sous forme de loquet. Récompense en retournant au No 30 Saint-André. 147—1

CHIEN — Perdu, un chien collie jaune et blanc, Récompense à celui qui le ramènera au No 217 rue Craig. 147-1

CHIEN — Perdu, chien fox terrier, quatorze mois, pas de collier, retournez à 27 rue Sainte-Famille. Récompense libérale. 147—1

CHIEN — Perdu, un chien wire haired fox, répondant au nom de Bob, tache noire sur l'oeil du côté gauche. Récompense 201 rue Cadieux. 147—1

CHIEN — Perdu, hier, un chien chinois. Prière de le ramener au No 591 Dorchester. 147—1

CHIENNE — Perdu, mardi matin, une petite chienne fox terrier, blanche, tête tachetée noire. Prière de la ramener 743 Notre-Dame. Toute personne qui la détiendra après cet avis, sera poursuivie. 147—1

ENVELOPPE — Perdu, ce matin, vers 8 heures, une enveloppe adressée "Richard K. Bell, c/o R. Remington, Esq., Rideau View, Ontario, Canada", et contenant $25.00 d'argent canadien, et $1.08 de monnaie américaine. La personne qui l'a trouvé est priée de communiquer avec C. S. Sarault, "La Presse". Récompense. 147—1

MOUCHOIR — Perdu, mercredi, à l'Université Laval, ou rue Saint-Denis ou rue Ontario, un mouchoir de fantaisie, broderie Richelieu. Initiale L. Récompense au No 1999 rue Sainte-Catherine. 147—1

VESTE — Perdu, mardi soir, dans la rue Notre-Dame, ou la rue Saint-Jacques, une veste noire. Récompense de $2 à la personne qui la rapportera au No 2160 rue Notre-Dame. 147—1

PERSONNEL

20 mots : 40 cents ; 2 cents par mot extra

PERSONNEL — On demande aux ateliers de la Steam Carpet Beating Co., 11 rue Hermine, cent mille verges de tapis à nettoyer. Confiance, ponctualité, propreté. Tél. Main 798. 121—n

DIVERS

AUX FROMAGERS — M. J. O. Duhaime, agent vendeur pour le fromage et le beurre, se chargera de la vente de ces deux articles à une commission raisonnable. Il a toujours obtenu les plus hauts prix sur le marché. Il sollicite les ordres des propriétaires de fromageries et beurreries. Tous les lundis, il est à l'hôtel Jacques-Cartier, à Montréal, ou on pourra le voir. Résidence à Saint-François du Lac. 147—j—n

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à l'Enfant-Jésus de Prague, au Sacré-Coeur de Jésus, pour faveur obtenue avec promesse de publier. 147—1

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à l'Enfant Jésus de Prague, pour grâce obtenue avec promesse de publier. — E. B. 147—1

TENUE DES LIVRES — Le "Manuel de comptabilité pratique de Goltman," en anglais ou en français, est le livre le plus simple et le plus nouveau qui soit publié. Envoyé à n'importe quelle adresse sur réception de $1.00, par le "Metropolitan Business College," 2265 rue Sainte-Catherine, Montréal. N. B. — Sténographie, clavigraphie, tenue de livres, français, télégraphie, etc., enseignés le jour et le soir, à l'adresse ci-dessus. Aussi classes pour l'avancement rapide. Demandez le prospectus. Téléphone Up 2509. Agents demandés partout. 142—6

UN LECTEUR de "La Presse" désire remercier saint Antoine de Padoue, par la voie de ce journal, pour une faveur obtenue avec promesse de publier. 147—1

PROFESSIONNEL

Dr. EDOUARD PLAMONDON
Ex-Chef de Clinique du Dr ABADIE, Paris.
Affections des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
Diphtérie, traitement par intubation.
139 rue St Denis, Montréal. 261—n

GENDREAU .. Dentiste
22 rue St Laurent, Montréal.
Tél. Bell Main 2818. 219-n

Dr GUSTAVE TASSE
Des Hopitaux de Paris et de New-York.
Maladies des femmes, de la peau, des voies respiratoires, digestives et urinaires. Médication "particulière" aux hommes et des maladies chroniques. Médication reconstituante "spéciale" pour femmes anémiques. Traitement par correspondance. Consultations gratuites : 10 à 4 et 6 à 8.
283 RUE ST DENIS, MONTREAL. mjs-n

Dr JOSEPH DESJARDINS,
OCULISTE.
Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles. Consultation de 10 à 4 heures. Dimanche de 11 heures à midi.
153 Rue St Denis, Montréal.
147—qh—n—F

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal. { et Atlantic Build., Washington, D. C.

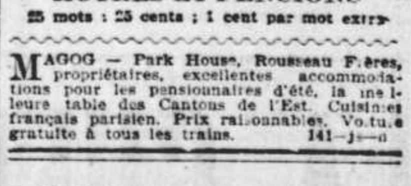

HOTELS ET PENSIONS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGOG — Park House, Rousseau Frères, propriétaires, excellentes accommodations pour les pensionnaires d'été, la meilleure table des Cantons de l'Est. Cuisine française parisien. Prix raisonnables. Voiture gratuite à tous les trains. 141—js—n

NOUS vous donnerons de l'argent — Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m., à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co, chambre 204, édifice du New-York Life, coin Saint-Jacques et Place d'Armes. 122—n

HOTEL RICHELIEU
Cet hôtel, si avantageusement connu du public voyageur et situé vis-à-vis du Palais de Justice, et à proximité des bateaux et de la gare Viger, est à vendre ou à louer. S'adresser à
ARTHUR LACOSTE,
Agent d'Immeubles,
97 Rue Saint-Jacques. 25, 27

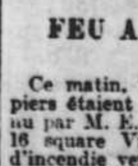
"QUICKCURE"
Pour Coupures,
Meurtrissures et brûlures causées par l'eau bouillante. En vente chez toutes pharmaciens, en pots, à 15, 25 et 50c.
LYMAN SONS & CO.,
(2) m-j-s Agents en gros, Montréal

FEU A L'HOTEL SAVOY

Ce matin, vers 12.15 heures, les pompiers étaient appelés à l'hôtel Savoy, tenu par M. E. H. Dunham, aux Nos 14 et 16 square Victoria. Un commencement d'incendie venait de s'y déclarer. Il y a eu peu de dommages.

Maux de Gorge— BAUME RHUMAL

Carnet Social

—Le Dr Athelstan de Martigny est parti, hier soir, pour Atlantic City, où il prendra une couple de mois de repos.

—Les nombreux amis de M. Jos. Deslauriers, fils, 479 St Denis, se sont réunis chez lui, mardi soir, pour lui offrir un joli cadeau, à l'occasion de son vingt-deuxième anniversaire de naissance. Mme et Mlles Deslauriers ont fait les honneurs de la soirée avec beaucoup de tact. Il y a eu musique, chant, danse, récitation et goûter.

On remarquait au nombre des invités présents :

Mme N. Deslauriers, Mme B. Menier, Mlles T. Deslauriers, L. Mathieu, A. Fortier, A. Frénette, L. Bédard, B. Clavel, E. Lecours, B. Théoret, M. Gravel, L. Gravel, B. Gravel, E. Michaud, A. Michaud, R. Bourgeois, R. Beaudoin, R. Daoust, B. Loranger, J. Rémillard, MM. B. Forget, Zotique Duchesneau, A. Drapeau, J. Renaud, Ernest Léveillé, A. Labelle, E. Champagne, A. Hannand, V. Labelle, A. Cadotte, F. Louis, J. Frigon, E. Lafleur, B. Lafleur, G. Frenette, A. Fortier, O. Lecours, H. Fortier, O. St George, H. St George, Wilfrid Fortier, J. Deslauriers, J. Fortier, E. Melançon, Joseph Deslauriers.

Les invités ont eu le plaisir d'entendre de bonne musique donnée par Mme H. Menier, Mlle Deslauriers, Mlle Bédard, M. E. Labelle, M. J. Deslauriers.

L'Institut Nazareth pour les Aveugles

On se servira d'un grand piano Mason and Risch et d'un orgue Vocalion au concert annuel qui aura lieu ce soir, au profit des aveugles de l'asile Nazareth.

Les musiciens admettent de jour en jour que les pianos Mason and Disch donnent satisfaction aux artistes sous tous rapports.

Le Vocalion est un petit orgue ayant le son d'un orgue à tuyaux et il est fait spécialement pour les églises et chapelles, situées dans les endroits où l'on ne peut pas se procurer un orgue à tuyaux.

Ces instruments peuvent être vus aux entrepôts de Mason and Risch, 2469, rue Ste Catherine, Montréal.

Le Croup — BAUME RHUMAL

LES PASSAGES A NIVEAU

D'ici à quelques jours, l'échevin Sadler va convoquer une assemblée du comité spécial des passages à niveau, afin de considérer la proposition faite par le Grand-Tronc, relativement à la surélévation de la voie. Il s'agit de savoir si la ville est décidée à payer un million.

Désirez-vous déménager, emmagasiner ou échanger votre piano ?

Afin d'annoncer nos nouveaux entrepôts nous accorderons des taux réduits, cette saison. Wilis and Co., 2470 rue Ste Catherine. Téléphone Up 2686.

Sirous Toussez—BAUME RHUMAL

LE BUREAU PRINCIPAL A MONTREAL

Le bureau principal de la compagnie "Dominion Coal", sera transporté de Boston à Montréal, aux premiers jours de mai.

La compagnie aura ses bureaux dans l'édifice des tramways, Côte de la Place d'Armes.

LA PICOTE A FARNHAM

M. le Dr J. B. Comeau, de Farnham, était à Montréal, aujourd'hui. Il nous a déclaré que le rapport de certaines personnes au sujet du nombre de cas de variole, dans cette ville, est fort exagéré.

Il est vrai qu'il y a eu huit cas de cette maladie à Farnham (et non 18), mais tous les malades sont en pleine convalescence, et la maladie est absolument sous contrôle.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR
Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Les pharmaciens rendent le prix, 25c, si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grovesur chaque boîte. 256—mujs—n

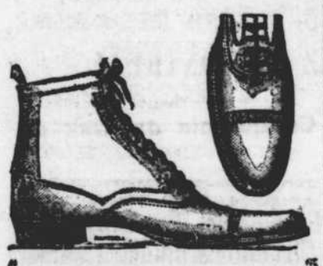

Le Magasin Populaire
POUR CHAUSSURES POPULAIRES
Aux Prix Populaires
Pour Vendredi et Samedi nous garantissons des prix plus que populaires.....
Bottines tan, haut en soie pour hommes, de $4.00, réduit à $2.00.
Bottines en cuir vernis (patent) pour hommes, de $3.50 réduit à $1.50 et une couple de cents BARGAINS que nous vous invitons à venir voir.
F. LEROUX
1151 St-Laurent

A LA
Grande Salaison
854 Rue St Laurent
La Place pour Acheter vos VIANDES
Lard, la livre 11c
Devant de veau, la livre.. 4c
Quartier derrière, la livre ..... 6c et 7c
JAMBON—
Dans la fesse, la livre.. 13c
Pic-nic, la livre..... 12½c
En roll, la livre..... 11½c
Bœuf à soupe, la lb... 5c et 6c
A. LEDUC,
Propriétaire.

LES THES DES INDES ET DE CEYLAN
VERTS OU NOIRS
"La supériorité d'un produit est toujours reconnue"
Et c'est pourquoi les planteurs de thés des possessions britanniques ne craignent nullement de comparer leurs produits à ceux de Chine et du Japon ; ils le désirent étant assurés de leur succès.
Il suffit d'en faire l'essai pour être convaincu.
Demandez-le et insistez auprès de votre épicier pour le Thé Vert du Ceylan.

LES THÉS "SALADA" ne sont vendus qu'en paquet de plomb. Noir, mélangé, vert, du Ceylan, non coloré. Echantillons gratis sur demande.
Adresses : "SALADA" Montréal.

Valises pour Déménager

Si vous déménagez cette année, vous y gagnerez à venir examiner nos lignes. Quelques valises très bon marché achetées expressement pour déménager et empaquéter les marchandises.
QUELQUES-UNS DES NOMBREUX PRIX.
Valise, dessus carré, couverte en imitation de cuir, pas de tiroir, 28 à 40 pouces de longueur, $1.00 à $2.00.
Valise dessus carré, couverte en tôle imitation de marbre, pas de tiroir, 28 à 40 pouces, $1.50 à $3.00.
GRATIS Vos initiales ou votre nom peints sur n'importe quelle valise sans charge extra.
Valise dessus forme baril, couverte en tôle imitation de marbre, tiroir avec boîte à chapeaux, bonne serrure et bonnes pentures, très bien fini, 28 à 36 pouces de largeur, $1.50 à $2.75.
Valise, dessus carré, couverte en canvas, fond en tôle, serrure en cuivre, tiroir et boîte à chapeaux. $2.75 à $4.00
Des centaines d'autres lignes à également bon marché.
OUVERT LE SOIR
GEO. G. GALES & CO.
CHAUSSURES, VALISES
137 Rue St-Antoine, 3 portes à l'ouest de la Rue Windsor.

LIME POUR LES CORPS
GRATIS
No. 1 Découpez et conservez, ajoutez au No. 2 qui paraîtra demain.

-ENCAN-
R. A. DICKSON & CO., BIJOUTIERS
2261 rue Ste Catherine.
ENCORE UNE SEMAINE et nous espérons clore ce qui a été la plus Grande Vente de Bijouteries qui ait jamais eu lieu en Canada. Nous avons encore pour $25,000 de Diamants à vendre, une forte quantité de Belles Montres pour Dames et Messieurs, Beau Verre Taillé et Bric-à-brac, quelques objets magnifiques dans les Bronzes Français et Autrichiens, quelques objets précieux en Argent Sterling, Services à Thé plaqués en Argent, Horloges, etc.
Vente tous les Après-Midi et Soirs, à 2.30 et 7.30 hrs p. m.
Accommodation Spéciale pour les Dames.

Agents ! Agents !!
On demande des hommes intelligents et d'expérience pour la vente de lots à bâtir dans la plus belle subdivision de l'Ile de Montréal. S'adresser par lettre à J. 1527, Bureau de LA PRESSE. 20, 23, 25

A VENDRE OU A ECHANGER,
Une magnifique propriété, sur la rue des Seigneurs, Nos 269a, 271 et 273, comprenant un magasin, une boulangerie, avec bon four en brique, une bonne écurie à 5 places, en brique, avec 2 magnifiques logements. Evaluation de la Corporation $6,500. S'adresser à
T. F. TRIHEY, Imperial Building, 107 Rue St Jacques.
16,18,20,22,24,27,29

DONNES GRATIS
DES BYCICLES pour Dames ou pour Hommes.
Nous voulons que tout marchand vende notre remède "Red Cross."
Vous pouvez nous aider, et peut-être gagner un bicycle en nous écrivant simplement une lettre. Nous voulons que vous nous envoyiez le nom et l'adresse du meilleur marchand de votre localité pour vendre des médecines, afin que nous puissions lui envoyer des échantillons de nos remèdes et avoir son commerce. Dès qu'il aura vendu 15 douzaines de boîtes, nous vous enverrons un bicycle, soit pour dame ou pour homme ABSOLUMENT GRATIS.
Le bicycle sera un bijou nouveau modèle, avec toutes les dernières améliorations, tout nickelé et émaillé, avec pneus, coussinets, etc.
C'est une prime merveilleuse à gagner pour nous envoyer le nom d'un marchand, mais nous sommes convaincus que vous nous annoncerez de votre mieux et nous rembourserez ainsi.
La seule condition que nous imposons, c'est que vous nous envoyiez quinze centins avec le nom du marchand, pour un petit paquet échantillon du remède "Red Cross," avec lequel nous vous enverrons la jolie prime d'un morceau choisi de bijouterie qui vous plaira, nous en sommes sûrs.
Alors, nous entrerons en correspondance avec le marchand dont vous nous aurez envoyé le nom et à qu'il aura commandé 15 douzaines de boîtes de notre remède, le bicycle pour dame ou pour homme vous sera expédié gratis.
C'est une offre authentique et nous nous engageons à la remplir à la lettre.
Note. — Nous n'exigerons aucunement que vous vendiez les marchandises pour nous. Vous envoyez le nom. Nous vendons les marchandises.
The Red Cross Remedy Co., Dept. A., Toronto, Canada

GRANDE
Vente à l'Encan
No 632 RUE ST DENIS
Piano, Tapis de Bruxelles, Sets de salle à manger et salon, etc.,
Le 26 Avril courant, à 10 hrs A. M.

Avis de Faillite

IN RE

Herelle's Chocolate Works
LONGUEUIL, P. Q.

Des soumissions seront reçues par les soussignés, jusqu'à lundi, le 29 avril 1901, à midi, pour l'achat de l'actif de la faillite, comme suit :

Stock de chocolat	$2,066.38
Fèves et cocoa brut	1,335.60
Boîtes, étiquettes, etc	1,803.10
Moules, etc	950.60
Outillage et mobilier	595.62
Fournitures de bureau	182.00
Machines	8,723.00
	$15,656.30

Un morceau de terrain situé en la ville de Longueuil, connu et désigné sur le plan officiel pour le village de Longueuil, comme étant le numéro un de la subdivision du lot numéro seize de la subdivision du lot original numéro trois cent quarante-huit, le numéro un de la subdivision du lot numéro vingt-sept de la subdivision du dit lot original numéro trois cent quarante-huit, et les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt-huit, vingt-neuf et trente de la subdivision du dit lot original numéro trois cent quarante-huit—Nos 16-1, 17, 18, 19, 27-1, 28, 29 et 30 du 348 — le dit terrain borné au nord-est par le chemin de Chambly et sur le côté opposé par la rue Grant et sur un autre côté par les subdivisions 16 et 27 du dit lot No 348, avec une chocolaterie et autres bâtisses dessus construites et toutes les machines et l'outillage y appartenant.

La dite vente sera faite sujette aux hypothèques et autres charges grevant le dit immeuble.

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

KENT et TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques,
147—6 Montréal.

Le Marché MASSICOTTE
1470 rue Ste Catherine.
Si les bas prix sont pour quelque chose, nous ne serions pas surpris que nous ferons, demain, la plus grosse journée d'affaires qui ne s'est jamais faite ici. Le fait est que nous n'avons jamais massacré les prix d'une manière aussi générale.
Vous n'avez qu'à comparer nos prix avec les autres qui annonceront pour en juger. VOYEZ :

150 petites carafes remplies des meilleures essences de Jonas, ces carafes sont en beau verre de couleur nuancée et valent à elles seules 25 cents la pièce, nous les offrirons, demain, à	16c
500 boîtes de fraises, framboises, pêches, poires, cerises, conservées dans le sirop, marque Bowlby, valant 20 cents, demain	13½c
500 douzaines des meilleurs oeufs frais pondus, à la douzaine	12c
200 livres de beurre en rolls, à la livre	13½c
150 grosses bouteilles de vernis à chaussures, préparé à l'huile, vendues partout 25 cents, demain	15c
200 boîtes de fèves au lard à la sauce aux tomates, à	4c
200 boîtes allumettes Eddy, de 12 cents, pour	9c
Sucre blanc granulé Redpath, à	4½c
Tomates en boîte, Simcoe, à	6½c

BEURRE ET FROMAGE

Beurre en roll, à	18½c
Le meilleur beurre frais d'habitant, à	18½c
Le meilleur crémerie, à	19½c
1000 livres de bon fromage, à la livre	6½c

VIANDES

Steak ou rôtis dans du fin boeuf, à la livre	7½c
Beau veau gras, à la livre, 5 et	8c
Jambon sucré, très frais, à la livre	12½c
Bacon Windsor ou dans le flanc, à	14½c

POISSONS

Saumon rouge en boîte de 15 cents pour	10c
Maquereau de 15 cents, pour	10½c
Sardines françaises avec clefs, de 18 cents pour	8½c
Flottant en grosse boîte, de 20 cents, pour	15c
Haddock fumé en grosse boîte de 15 cents, pour	10c
Hareng aux tomates, en grosse boîte de 12½ cents, pour	9½c

POUR VOTRE SOUPE

Riz pour la soupe, à	3c
Vermicelle au macaroni italien, en boîte de 10 cents, pour	5½c
Fèves blanches trillées à la main, à la pinte	3½c
Pois fendus et barley, la livre	2½c

FARINE

Fleur Brodie, paquet de 8 livres, à	10½c
La meilleure fleur à pâtisseries, sac de 60 cents pour	49c
Fleur d'avoine, rolled oats, à la livre	2½c
Fleur de sarrasin préparée, en boîte, de 10 cents, pour	6½c

POUR VOS DESSERTS

Sirop d'érable nouveau, en canistres, 1 pinte, à	22c
Sucre d'érable nouveau, à la livre, à	8½c
Raisin de table de 15 cents la livre, pour	7½c
Confitures en boîte de 10 cents pour	6½c
Corn Starch de 10 cents, pour	5c
Tapioca de 8 cents, pour	5c
Pommes évaporées, de choix, à la livre	6½c
Gelée Pure Gold, de 10 cents, pour	7½c
Fruit Pudding, de 10 cents, pour	7½c

THE, CAFE, COCOA

Cafésanté, en bouteilles de 20 cents pour	12½c
Cocoa de Cowan, pour le déjeuner, de 40c la livre, pour	15c
Café Rio pur, en grains, à, la livre	12½c
Café Moka et Java, pur, en grains, de 40 cents pour	25c
N'importe quel autre thé naturel, vert ou noir, de 40c la livre, pour	25c

POUR VOS LAVAGES

Savon Barsalou, tête de cheval, à	5½c
Savon Goodwill, de 5 cents pour	3½c
Poudre Barsalou, en paquet de 5 cents pour	3½c
Eau de Javelle Cormond, à, le flacon	3½c
Empois Chinois, de 10c pour	7½c
Bleu à laver, de 20 cents la livre, pour	15c

ARTICLES DE MENAGE

Fil à cadre, 25 pieds, de 10c pour	8c
Crochets en cuivre pour cadres, de 10c la douzaine pour	44c
Poulies en fer étamné ou peinturé, pour corde à linge, de 15 cents pour	10c
Epingles en bois pour cordre à linge, à, la douzaine	1c
Grands balais pour le plancher, à	12½c
Petits balais pour habits, de 10 cents pour	4c

DANS LA PHARMACIE

Rappelez-vous toujours que les prescriptions de médecins sont remplies à moitié prix des autres pharmacies.

PILULES ! PILULES !

Pilules Rouges Franco-Américaines, Pilules Longue-Vie Bonard, Pilules Moro pour hommes, Granules Le Moyne, Pilules Cardinales Morin, toutes de 50 cents la boîte, demain | 31½c

EXTRA SPECIAL

Boules pour les mites, de 10c la livre, pour	5½c
Acide Borique, de 25c la livre, pour	12½c
Graines de jardin, de 5c le paquet pour	2½c
Poison à punaises, Electrique, de 25 cents pour	12½c
Onguent de souffre pour punaises, rats, souris, coquerelles, etc., de 25 cents pour	15c
200 boîtes de cure-dents — Tooth Picks — de 10c pour	5c

SIROP CALMANT

Sirop Dr Fred. J. Demers, Sirop de Gauvin, Trésor des Nourrices, Baume d'Anis, tous de 25 cents pour	12½c
Sirop du Dr Coderre et de Madame Winslow, à	15c
Castoria, de 35 cents pour	27c

POUR PURIFIER LE SANG

Burdock Blood Bitters, Celeri Composé de Paine, Salsepareille d'Ayer, Salsepareille de Bristol, Salsepareille de Hood, toutes de $1.00, demain	65c

PARFUM

500 bouteilles de bon parfum français, chaque bouteille est joliment empaquetée dans une boîte et vaut 25c n'importe où. Venez choisir demain à	12½c
Parfum La France, Rose, Cachemire Bouquet, à, l'once	50c

TERRE A VENDRE
Dans St Basile le Grand,
COMTE DE CHAMBLY
Etant les Nos 280, 281 et partie de 282 du cadastre de St Bruno, et les Nos 62, 63, 64 de la paroisse de Ste Julie, (au rang des vingt), contenant 204 arpents en bon état de culture, dont 10 arpents en bois franc, cette terre peut être divisée en deux établissements, car elle contient deux maisons et des granges et autres bâtisses pour desservir deux terres. Un ruisseau de bonne eau traverse la propriété.
Conditions faciles. S'adresser
CREDIT FONCIER, F. C.
30 RUE ST JACQUES.
m,j,s,—8

PAR MARCOTTE FRERES
GRANDE VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES NEUFS ET DE SECONDE MAIN.
Nous avons reçu instruction de vendre, sans la moindre réserve, tout un ameublement de maison.
COMPRENANT
Sets de salon, sets de chambre à coucher, sommiers, matelas, tapis, prélarts, 2 belles lampes de salon à 3 branches, rideaux, vaisselle, argenterie, sideboard, table à dîner, set de chaises couvertes en cuir, poêle de cuisine, ustensiles de cuisine, chaises, tables, etc.
Aussi le même jour, un magnifique lot de meubles neufs venant des manufactures de l'Ouest. Comprenant :
1 splendide piano cottage, marque de New-York, 30 sets de salon en brocatelle de soie, peluche et en crin, miroirs glace anglaise, chaises et tables de fantaisie, splendide lot de cadres, rideaux en net, portières, 20 beaux sideboards, tables à dîner, 6 sets de chaises couvertes en cuir, prélarts anglais et tapis à la verge et en lots de choix, 40 splendides sets de chambre à coucher en chêne doré, noyer noir et en erme, sommiers, matelas en crin et en laine, chaises, tables, etc.
Le tout pour être vendu sans la moindre réserve, au magasin 1603 et 1605 Notre-Dame,
VENDREDI APRES-MIDI, 26 AVRIL 1901
Storage gratis, si désiré.
Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9.30 heures, pour vente privée.
Vente à 2 heures.
MARCOTTE FRERES,
146—2 Encanteurs.

573 Rue Sherbrooke
Vente aux Enchères de Beaux Meubles de Ménage
Nous avons reçu instruction de Madame Ouimet, veuve de feu le juge Alphonse Ouimet, de vendre sans aucune réserve,
LUNDI, LE 29 AVRIL,
A 10 heures a.m.
Les articles suivants :
Très beau piano droit, cabinet grand, une grande quantité de musique en feuilles, œuvres des grands maîtres, deux beaux rugs turcs, 2 miroirs, "British Plate," portières, rideaux, ameublement de salon en acajou recouvert en soie et à dossiers élastiques, chaises en soie, ornements, pendule française, 20 belles peintures à l'eau et gravures ; tapis de passage et d'escalier, buffet en chêne doré, table à rallonge, chaises recouvertes en cuir, argenterie, bibliothèque, le contenu de sept chambres à coucher, meubles en chêne et noyer noir, matelas de crin, sommiers, tapis Bruxelles, tables en cerisier, appareils à gaz, ustensiles de cuisine, etc.
On attire spécialement l'attention sur les magnifiques peintures et la musique en feuilles pour piano, violon et orgue.
Vente à 10 heures.
MARCOTTE FRERES,
147—3 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES
730 rue St URBAIN
(PRES AVENUE DULUTH.
Vente à l'Encan de Beaux Meubles, etc.
SAMEDI MATIN, 27 AVRIL, à 10 Heures.
Nous avons reçu instructions de Mme W. Barlow, de vendre, à sa résidence ci-dessus mentionnée, tous ses beaux meubles, comprenant piano droit de la Herr Piano Co., tapis de Bruxelles, chaises de salon dépareillées, sofa en acajou, table de centre, cadres, rideaux en dentelle, portières, beau sideboard moderne en chêne, aussi bon qu'un neuf, table à rallonge de salle à manger, chaises en chêne couvertes en cuir, gazeliers en cuivre et autres, lampe de passage en cuivre, beau lot de prélart, bibliothèque en acajou à l'ancienne mode, ameublements de chambres à coucher, couchette simple en fer et matelas en crin, un grand nombre de paillassons domestiques, poêle de passage Leader artistique, glacière, poêle de cuisine avec boîte à feu ronde et accessoires à eau chaude, ustensiles de cuisine, etc., etc. Tout est beau et propre.
FRASER FRERES,
147—2 Encanteurs.

72 AVENUE DU COLLEGE McGILL
Vente à l'encan de tout le contenu de cette grande maison, comprenant 2 pianos. Sans reserve
SAMEDI APRES-MIDI, 27 AVRIL
Comprenant tapis de Bruxelles et autres, ameublements de salon, dossier en broche, pupitre de table, tables de centre, piano carré Chickering, N.-Y., coins ronds, et piano carré John B. Durham, N. Y., table dessus en marbre, rideaux en dentelle et bagguettes, ameublement de salle à manger en chêne doré, sideboard, table et chaises de salle à manger couvertes en cuir, chaises dépareillées de fantaisie, prélart de passage, porte-chapeaux, ameublements de chambre à coucher en noyer et autres, bureaux dépareillés, lavabos, service de chambre, chaises, berceuses, tables, couchettes en fer, sommiers, matelas, commandes, lit-corniche, range Good News, tordeuse et support, glacière Prowse et une quantité de bons ustensiles de cuisine.
Vente à 2.30 heures.
FRASER FRERES,
147—2 Encanteurs.

SEIGNEURIE A VENDRE
SERONT VENDUES A L'ENCAN
MERCREDI, 8 MAI 1901
Au bureau du soussigné, à IBERVILLE, Qué., les Rentes Constituées de la
Seigneurie "Bleury"
Conditions données au moment de la vente. Vente à 11 hrs a.m.
R. P. McGINNIS.
W. M. KEARNS, Encanteur.
16,18,20,23,25,27,30,2,4

Avis de Faillite

In Re
DOMINION MANUFACTURING CO., Albert Brosseau, manufacturier de biscuits, No 574 rue Amherst, Montréal, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc ou en détail, sur les lieux,
MARDI, LE 30 AVRIL 1901, A 10 HEURES A. M.
L'actif du sus-dit, consistant en deux chevaux, quatre express, trois sleighs, quatre harnais, "desks", chaises, machines, deux balances plate-forme, tôles en acier, boîtes à biscuits, etc., etc., se montant d'après l'inventaire à | $1,435.07
Dettes de livres | 1,060.21
| $2,495.28
La manufacture sera ouverte pour inspection, lundi, le 29 courant.
Pour plus amples informations, s'adresser à
ALEX. DESMARTEAU,
Cessionnaire,
1598 et 1608 rue Notre-Dame,
Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 25,27,29

Avis de Faillite

IN RE
SHEARMAN et Co,
951 rue Saint-Laurent,
Montréal.
Vente à l'encan en lots pour le commerce, au magasin, No 951 rue Saint-Laurent, Montréal.
VENDREDI, 26 AVRIL 1901,
A 10 heures.

Stock de tapis, prélarts, tweeds, mercerie, chapeaux de paille, etc., etc	$4,850.04
Mobilier du magasin	668.25
	$5,518.29

KENT et TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 17,18,20,22,25

SUN LIFE ASSURANCE CO. du CANADA
On a besoin pour le département des enfants et pour celui des grandes personnes de bons Agents.
Instructions seront données à ceux qui n'ont jamais travaillé l'assurance.
S'adresser à
128-mjs-n O. LEGER

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2089. — P. Vandal, demandeur, vs A. Adams, défendeur. — Le 4e jour de mai 1901, à dix heures de l'avant-midi, sur la place Jacques-Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un bicycle Sterns. Conditions : Argent comptant. Paul Thorn, H. C. S. Montréal, 25 avril 1901. 147—1

PAR M. HICKS & CIE
No 994 RUE Saint-Denis
Nous avons reçu instructions des exécuteurs de vendre à la résidence ci-dessus mentionnée,
VENDREDI APRES-MIDI, 26 AVRIL,
Tous les élégants meubles et effets de ménage, savoir : Grand piano carré d'Abner Jewett, Montréal, les meilleurs tapis de Bruxelles, deux ameublements de salon en acajou, chaise de tête à tête, ottoman, table dessus en marbre, deux dessus de manteaux de cheminée en cerisier, beau gazelier en cristal, bronzes, statues en marbre, horloge en marbre, et ornements, rideaux en dentelle et en soie, peintures et gravures, sideboard en noyer, table et chaises couvertes en cuir pour salle à manger, sideboard en cerisier, services à dîner et à thé, belle argenterie, verrerie, et coutellerie, bibliothèque et pupitre en noyer, sofa couvert en crin, table, etc., patère, tapis de passage, d'escalier, ameublement de chambre à coucher en noyer, matelas en crin, lits et oreillers de plume, toile de lit, canapés, chaises tournantes, bureaux et lavabos en noyer, couchettes en fer, etc., etc., range Prowse, poêle à gaz, moulin à laver, presse à vin, et accessoires, un lot de 1,000 bouteilles, lampe de passage, ustensiles de cuisine, etc., etc., le tout en bon ordre.
Vente à 10 heures.
M. HICKS ET CO.,
145—3 Encanteurs.

No 255
Rue de la Montagne
Ayant reçu des instructions du comte de Bellefroid, nous vendrons, à sa résidence ci-dessus mentionnée, tous les magnifiques meubles et effets de ménage (la plupart importés de France).
COMPRENANT EN PARTIE
Piano Uxbridge Cabinet Grand, caisse en noyer pommelé (3 pédales), presque neuf, grand sofa couvert en tapestry, (très beau), fauteuils à l'avenant, chaises dépareillées, et berceuses, cabinet "Buhl" doré, table de travail, 2 tables en ébène, table à cartes, tapis importés, paillassons de Turquie, chaises à bras sculptées, magnifiques gazeliers en cristal et dorées et lanternes de passage, horloge Sèvres, ornements de prix et bric-à-brac, bronzes, piédestaux, peintures et jardinières, bel écran, horloge en marbre, rideaux en dentelle et en tapestry, draperies, lambrequins, sideboards solides sculptés, table à rallonge et chaises couvertes en cuir pour salle à manger, cabaret de sommelier, porcelaine, services à dîner, à thé et à dessert, articles en verre coupé, en argent, coutellerie, porcelaine dépareillée, etc., etc., porte-chapeaux en fer, tapis de passage et d'escaliers, ameublement de salon, miroirs, paillassons, couchettes en fer émaillé, matelas en crin, oreillers, etc., commode Empire montée en cuivre, coffre Louis XIV, cabinet Louis XV, beaux chandeliers dorés, bureaux dépareillés et lavabos, nécessaire de toilette, buffet à linge, berceuses et chaises en osier, chaise de bureau, horloge, gazeliers et tasseaux, lit-corniche, range Gurney à charbon et à gaz combiné (en bon ordre), glacières, boyaux, tondeuse de pelouse, outils de jardin, ustensiles de cuisine, etc., etc.
VENTE LUNDI MATIN, 29 AVRIL, A 10 HEURES,
M. HICKS & CO.,
147—3 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY
300 Rue St Urbain
Vente à l'encan de beaux Meubles et Articles de Ménage
Les soussignés vendront à l'adresse ci-dessus mentionnée, VENDREDI MATIN, LE 26 D'AVRIL, tous les beaux meubles de salon, ameublement de salon couvert en crin, chaises dépareillées, tables de centre, gazeliers, tapis de Bruxelles, rideaux et portières, images, cabinets à images, ornements, etc., ameublements de chambres à coucher en noyer noir solide, sommiers élastiques et matelas, services de toilette, bureaux dépareillés, canapé, etc., sideboard en chêne, table et chaises de salle à manger, service à dîner, montrant des vues de Québec, coutellerie, argenterie, etc., tapis d'escalier, glacière, bon poêle à gasoline et divers articles de cuisine.
Vente à 10 heures.
RAE ET DONNELLY,
146—2 Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN
—DE—
Magnifiques Tapis Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, Prélart Anglais, Linoléums, Rideaux et Portières, Pianos, Articles de Fantaisie, etc.
Les soussignés vendront à leurs salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,
VENDREDI APRES-MIDI, 26 AVRIL
Un gros assortiment de magnifiques tapis de différentes grandeurs, et de jolis dessins, aussi lisières de passage, paillassons, nattes, tapis dispendieux à escaliers, prélart anglais et linoléums, 500 paires de rideaux en dentelle suisse, couvrepieds en édredon et de Marseille, articles de ménage, services à thé et à dîner, coutellerie, articles de fantaisie, aussi un beau lot d'environ soixante comptoirs et vitrines d'étalage, à vendre sans la moindre réserve, pour le compte de ceux y concernés.
Aussi un lot de meubles de ménage, ameublements de chambre à coucher, bureaux dépareillés et couchettes, tapis, ameublements de salon et de chambre à coucher, neufs et d'occasion.
Vente à 2.30 heures p. m.
RAE & DONNELLY,
Encanteurs.
N. B.—S'il vous faut des tapis ou des articles de ménage, venez voir notre grand assortiment. Vente à l'encan ou à vente privée. 146-2

VENTE A L'ENCAN
—DE—
TRES BEAUX MEUBLES DE MENAGE,
Piano Baby Grand par Chickering & Co., de New-York, a coûté $1,200, meubles de salon dispendieux, tapis Axminster, gazeliers en cuivre, bric-à-brac, etc. Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan à la résidence
153 Rue Hutchison
SAMEDI MATIN, LE 27 AVRIL
COMPRENANT
Piano Baby Grand, en parfait ordre, bel ameublement de salon couvert de la meilleure soie, chaises et fauteuils dépareillés, écrans, les meilleurs tapis Axminster, rideaux suisses, et belles portières, gazeliers en cuivre, cabinets de salon, tables de centre, images, bric à brac, etc. Grand ameublement de chambre à coucher en noyer massif, a coûté $450, aussi très beaux ameublements en noyer et en chêne, sommiers en fil de fer et matelas en crin, bureaux et lavabos, services de toilette, etc., sideboard en noyer massif et 12 chaises de salle à manger avec siège en cuir, à l'avenant, aussi très belle table ronde à rallonge en acajou, pour salle à manger, argenterie, services à dîner et à thé, coutellerie, articles en cristal, etc., belle bibliothèque et pupitre en noyer ayant coûté $85, bons tapis d'escalier, porte-chapeaux en noyer, range en acier, etc., etc.
Vente à 10 heures.
RAE & DONNELLY,
147—2 Encanteurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4561. — M. Monast, demandeur, vs Dame A. J. Morin, défenderesse. — Le quatrième jour de mai 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 447 rue Saint-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Jos. Choquette, H. C. S. Montréal 25 avril 1901. 147—1

AMUSEMENTS
ACADEMIE | Toute cette SEMAINE, MATINEES SAMEDI.
Engagement de l'éminent acteur FREDERICK WARDE
CE SOIR et Matinée Samedi, THE DUKE'S JESTER ; Vendredi Soir, RICHELIEU ; Samedi soir, OTTELLO. Devant venir prochainement, le célèbre HERRMANN. 145-5
SEMAINE DU 29 AVRIL—Matinée Samedi.
Le prestidigitateur et acteur favori de France, renommé dans le monde entier,
HERMANN
THE GREAT
Dans un programme extraordinaire de nouvelles sensations magiques, accompagnée de la Famille de Musicienne Favoris d'Amérique,
5—NOSSES—5
Prix spéciaux—25, 50c, 75c et $1.00. 147-3

PROCTOR'S 10c 20c 30c
Le Théâtre Populaire des Familles.
REPRESENTATION CONTINUE
Joseph Hart et Carrie DeMar, Kathryn Osterman, Warren et Blanchard, les Sœurs Doherty, Carrington et Holland, Petching Frères, R. H. Mohr, Kalatechnoscope et vues de voyage.
Numéros spéciaux pour dames et enfants.
Après-midi : Tout Parchestre, 25c. Tous les autres sièges, 10c. Portes ouvertes à 1.30 et 7 hrs. p. m. tous les jours. 144-5

THEATRE FRANCAIS CETTE SEMAINE
Matinée, Lundi, Jeudi et Samedi.
La Comédie à grands spectacles
McFadden's Row of Flats Jouée par une Troupe de Favoris du Metropolitan et des Artistes à Spécialité
PRIX—10c, 25c, 50c et 50c. Pas plus.
LA SEMAINE PROCHAINE—The Royal Lilipatians. 144—6

SOIRÉES DE FAMILLE Monument National
Jeudi, le 25 Avril 1901, à 8 h. p. m.
"Les Boulinard," comédie en 3 actes, par MAURICE ORDONNEAU. — "Les Jurons de Cadillac," précédée de comédie en un acte.
Billets en vente au magasin de pianos Hurteau, No 1683 rue Ste Catherine. Prix populaires : 15c, 25, 35c. 143—5

THEATRE NATIONAL FRANCAIS.
Entrée principale, 1440 Ste Catherine
Tél. Bell Est, 1751. Tél. des Marchands, 613
Semaine du 22 avril
LE PATER et L'AMI FRITZ
Représentation tous les soirs à 8.15 hrs. Matinées tous les jours à 2.15 hrs. Pas de représentation le Dimanche. Prix : soirées, 10c, 20c, 30c, 50c. Matinées, 10c, 15c (pour dames seulement) et 25c. Semaine prochaine : "Les Deux Orphelines", Paul Cazeneuve dans le Chevalier de Vaudry. 144—6

THEATRE ROYAL, chaque après-midi et soir.
Cette Semaine, 22 Avril
THE DAINTY PAREE BURLESQUERS
Et une grande représentation de vaudeville
Prix, 10c, 20c et 30c. Semaine prochaine—THE JOLLY GRASS WIDOWS. 144—6

THEATRE DE LA GAIETE FRANCAISE, Tél. Bell Est 1954 ; rue Sainte-Catherine, entre les rues Shaw, et Papineau. Semaine commençant le lundi, 22 avril : "LES DEUX ORPHELINES" drame en cinq actes et huit tableaux. Tous les soirs à 8 hrs. Matinées : lundi, mercredi,

DEWAR'S WHISKY

NE MANQUE JAMAIS

DE FAIRE "SOURIRE"

"THE PERFECT SCOTCH"

Visitez notre Département de Tapis. Vous y trouverez les plus nouveaux patrons, ainsi que l'assortiment le plus considérable en Canada.

DUPUIS FRERES

Nous vendons les célèbres Patrons "Butterick," les meilleurs du monde, ainsi que le Miroir des Modes, la seule publication Française, par la même maison.

Nous avons préparé pour demain, une exposition de marchandises à prix spéciaux, qui jetteront dans l'ombre les ventes attrayantes de la semaine dernière; ce qui n'est pas peu dire.

La maison DUPUIS FRERES a la réputation d'être le magasin des dames. A l'avenir, il devra être aussi reconnu comme le magasin populaire par excellence. Le magasin qui donne toujours satisfaction pour l'argent déboursé, et qui remet l'argent, si le client croit ne pas l'avoir dépensé judicieusement.

SERVICES DE TOILETTE, pour chambre à coucher, richement dé-corés en rose, brun, bleu ou vert. Prix régulier, $2.50. Notre prix, seulement $1.65

SERVICES A DINER, en faïence anglaise, artistement décorés, 97 morceaux. Notre prix, seulement $5.50

SERVICES A DINER, en fine semi-porcelaine, Royal Emporium, 97 morceaux. Prix régulier, $19.00. Notre prix, seulement $12.00

ASSIETTES blanches, semi-porcelaine, valant 9 cents; pour seulement 5c

Notre département d'ARTICLES EN GRANIT et d'USTENSILES DE CUISINE vaut la peine d'être visité, que vous ayez besoin d'acheter ou non. Vous constaterez que nos prix sont les plus bas de Montréal.

BRODERIES ET MARCHANDISES BLANCHES

Continuation de notre GRANDE VENTE A RABAIS, dans notre rayon de broderies et de marchandises blanches. Nous sommes convaincus qu'aucune occasion d'aussi sérieuse économie ne puisse vous être offerte nulle part ailleurs. Quelques items à l'appui de nos avancés :

BRODERIES A JUPE, 40 pouces de largeur, devant être vendues $1.00, sont maintenant réduites à 35c

INSERTIONS EN BRODERIE, grande largeur, valeur réelle, $1.00, sont maintenant réduites à 40c

Au delà de 100,000 verges de BRODERIES, dans tous les dessins et de toutes les largeurs, à une réduction de 75 p. c. sur les prix primitifs.

ETOFFES A ROBES QUI SE LAVENT

La semaine dernière, nous avions l'occasion d'acheter à grands sacrifices un immense lot d'ETOFFES A ROBES qui se lavent. Cette semaine, la même occasion vous est offerte. Vous trouverez donc ici, les tissus importés les plus fins et les plus nouveaux, ainsi que les types modèles toujours en demande. Incroyable variété pour convenir aux goûts les plus exigeants, à des prix dans chaque cas, qui seront une économie domestique, bien entendu.

ZEPHIR ECOSSAIS, qualité riche et soyeuse, nuances et patrons les plus nouveaux, valeur réelle, 25 cents. Notre prix, seulement 10c

POPLIN importée, couleurs et dessins très variés, sur fond pâle ou foncé, avec guirlandes à effet artistique, valeur, 20 cents. Notre prix, seulement 10c

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, *Nos 1571 à 1589 Rue Sainte-Catherine.*

AU BOARD OF TRADE

Pourra-t-on transporter la viande sans entrepôt frigorifique ?

L'invention d'un Français

La séance hebdomadaire du conseil du Board of Trade a été présidée, hier, par M. F. W. Evans, 1er vice-président, en l'absence du président, M. H. Miles, qui est à New-York où il discute avec des compagnies américaines la question financière se rapportant à la reconstruction de l'édifice du Board of Trade.

Depuis la dernière assemblée, des messages ont été adressés aux honorables M. D. Mills, sir Mackenzie Bowell, G. A. Drummond et R. Mackay, et disant en substance que le conseil du Board of Trade s'oppose à l'idée de légaliser les marques de commerce, parce qu'il s'ensuivrait des abus, au point de vue politique et commercial.

L'opposition du conseil semble avoir porté ses fruits puisque le bill des marques de commerce a été rejeté.

M. H. Empis, de Paris, France, écrit qu'il vient d'être découvert un nouveau procédé chimique pour la conservation des substances organiques qui ne nécessite aucune installation spéciale pour le transport de la viande qui peut, par ce procédé, être exportée en plein air, et par conséquent à un taux de beaucoup inférieur à celui qu'il faut payer pour le même transport que l'on fait actuellement en entrepôts frigorifiques.

Le conseil a décidé d'envoyer cette lettre et les documents qui l'accompagnent au ministre de l'agriculture.

Lecture a été faite d'une circulaire préparée par les membres du club canadien de Boston à propos d'excursions spéciales organisées pour les Canadiens établis aux Etats-Unis et qui désirent visiter leurs parents et amis, au Canada.

Référée à la Ligue des hommes d'affaires.

Le terme des licences accordées par le conseil aux peseurs de grain, expirant le 1er mai, il a été ordonné que la licence soit renouvelée en faveur de ceux contre lesquels aucune plainte n'a été formulée ; l'on a ordonné de faire inspecter toutes les balances nouvelles qui seront employées aux divers élévateurs.

La question du rétablissement des industries de constructions de navires, est discutée pendant quelques minutes et renvoyée au comité de la navigation qui en fera une étude spéciale.

Extinction de Voix—BAUME RHUMAL

Avez-vous besoin de meubles

Notre assortiment est le plus considérable, les prix sont les plus bas. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. H. P. Labelle, 1659 rue Notre-Dame. 147—2

NOUVELLES DE CHEMINS DE FER

M. H. R. Charlton, gérant du département de publicité du G. T. R., est de retour de Buffalo, où il a surveillé l'installation des exhibits de la Compagnie, sur les terrains de l'exposition Pan-américaine.

—On croit que Sir Charles-Rivers Wilson, président du G. T. R., sera au Canada vers le 15 mai, pour faire son inspection annuelle du réseau de la Compagnie.

—Les plans de l'hôtel que le C. P. R. fait construire à Vancouver indiquent que l'édifice coûtera $500,000.

—M. Guy Tombs, agent voyageur du Vermont Central Ry, vient d'accepter la position d'agent général du fret et des passagers du Grand-Nord.

—Les conducteurs du Pacifique Canadien sont mécontents des changements récents dans les districts sous le contrôle des surintendants ; ces changements vont forcer une foule d'entre eux à changer de résidence.

AVIS SPECIAL

Déménagement des pianos en mai

La Compagnie de piano Karn, téléphone Up, 1174, a quatre wagons en charge d'hommes, honnêtes, sobres et recommandables. Téléphonez ou venez et confiez-nous votre commande, si vous voulez avoir un service bon marché, prompt et soigneux. — The D. W. KARN CO., édifice de la salle Karn, rue Sainte-Catherine. 18,23,25,30

Dallas, Texas, 25 — De bonne heure, aujourd'hui, le feu s'est déclaré au "Dallas Opera House", dont Harry Greenwall, de New-York, est le locataire. Une heure plus tard, tout l'édifice s'écroulait. Les pertes sont évaluées à $100,000.

Un Gouter Froid

est hygiénique et délicieux avec une tasse de

THE DE BŒUF CHAUD fait

d'Extrait de Boeuf d'ARMOUR

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Dépot au Canada :

JAMES ALLEN, - MONTREAL. (6)

"Devant Droit"

Buste bas, longue taille, découpé aux hanches—c'est le corset le plus fashionable du jour.

Le corset "N. C. TAILOR CUT" à devant droit est un véritable corset à devant droit.

Il donne une gracieuse courbe au dos et aux hanches ; il supporte l'abdomen sans trop le serrer.

Parfait sous tous rapports. Voyez à ce qu'il porte la marque : N.C. TAILOR-KUT

Deux qualités, $1.00 et $1.25.

NATIONAL CORSET MFG. CO., Québec, Toronto.

189—n—k mjs

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY

CAPITAL AUTORISÉ - - $17,000,000

Etablissement de Crédit : LA BANQUE DE MONTREAL.

MM. H. S. HOLT, - - - Président
JAMES ROSS, - - - 1er Vice-Président
RODOLPHE FORGET, 2nd Vice-Président
H. H. HENSHAW, - Secrétaire-Trésorier

DIRECTEURS :

M. H. MONTAGU ALLAN, Directeur de la Compagnie du Gaz de Montréal, directeur de la Banque des Marchands du Canada.

HON. L. J. FORGET, Sénateur, Président de la Compagnie des Tramways de Montréal, Président de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

M. RODOLPHE FORGET, Président de la Compagnie Royale Electrique, Directeur de la Montreal and St. Lawrence Light and Power Company.

Lt. Col. F. C. HENSHAW, Directeur de la Compagnie Royale Electrique, Directeur de la Compagnie des Tramways de Montréal.

M. H. S. HOLT, Président de la Compagnie du Gaz de Montréal, Directeur de la Compagnie Canadienne Générale Electrique.

HON. ROBERT MACKAY, Directeur de la Compagnie du Gaz de Montréal, Directeur de la Compagnie du Téléphone Bell.

M. C. E. L. PORTEOUS, Président de la Montreal and St. Lawrence Light and Power Company, Directeur de la Compagnie des Tramways de Toronto.

HON. H. B. RAINVILLE, Orateur de l'Assemblée Législative, Directeur de la Compagnie Royale Electrique.

M. JAMES ROSS, Directeur-Gérant de la Compagnie des Tramways de Monréal, Directeur de la Banque de Montréal.

Aux Actionnaires des

COMPAGNIES ROYALE ÉLECTRIQUE ET DU GAZ DE MONTRÉAL :

Messieurs :

La Montreal Light, Heat and Power Company a été incorporée par de forts actionnaires de la Compagnie Royale Electrique, de la Compagnie du Gaz de Montréal et de la Montreal and St Lawrence Light and Power Company (ci-devant la compagnie Manufacturière de Chambly).

Le but de l'incorporation est d'exploiter la production et la distribution de la lumière, de la chaleur et du pouvoir moteur à Montréal et ses environs.

La Compagnie a obtenu de la Législature des pouvoirs qui lui permettent d'exploiter cette industrie avec autant d'avantage que toutes autres compagnies auparavant incorporées par la Législature.

L'industrie de la lumière et du pouvoir moteur, à Montréal, a été grandement modifiée depuis un court laps de temps parsuite de l'immense développement des pouvoirs d'eau dans le voisinage immédiat de la ville.

On a considéré que la nouvelle situation serait au plus grand avantage d'une compagnie, qui contrôlerait le plus grand producteur de pouvoir et les plus grands vendeurs de lumière et de pouvoir moteur, notamment, La Montreal and St Lawrence Light and Power Company, la Compagnie Royale Electrique et la Compagnie du Gaz de Montréal, et laquelle sera dans la double position de produire et de vendre de la lumière, de la chaleur et du pouvoir moteur, et possèderait un champ plus vastes que les compagnies constituantes en ont possédé dans le passé.

On pourra réaliser une réduction considérable dans les dépenses, en exploitant de concert les différentes compagnies.

Les directeurs de la Compagnie croient que les avantages que l'on retirera d'une administration plus unie,—avantages d'exploitations de plus grands pouvoirs sur une plus grande échelle, et l'unification des intérêts qui autrement pourraient être opposés les uns aux autres, auront pour résultat des recettes claires plus considérables à être appliquées auxdividendes.

La Montreal Light, Heat and Power Company a pris des arrangements définitifs avec MM. L. J. Forget & Cie, par l'entremise de qui elle fera l'acquisition de la majorité des actions du capital des trois compagnies ci-dessus mentionnées.

Il est à désirer que tous les actionnaires des trois compagnies puissent avoir l'occasion d'échanger leurs actions pour les actions de cette compagnie et MM. L. J. Forget & Cie font avec les présentes une offre à cet effet aux actionnaires de ces trois compagnies.

L'année financière de la Compagnie commencera le premier jour de Mai de chaque année et c'est l'intention des fondateurs de mettre les dividendes payables tous les trois mois, à compter du 15 août prochain.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs

Votre obéissant serviteur

H. H. HENSHAW,
Secrétaire-Trésorier. Montréal, 25 avril, 1901.

BUREAUX DE MM. L. J. FORGET & CIE,

MONTREAL, 25 avril 1901.

Aux Actionnaires de la Compagnie Royale Electrique et de la Compagnie du Gaz de Montréal.

MESSIEURS,

Nous vous offrons par les présentes de vous échanger les actions que vous possédez actuellement dans la Compagnie du Gaz de Montréal, ou dans la Compagnie Royale Electrique pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, dans la proportion de $250 d'actions au pair de The Montreal Light, Heat and Power Compnay, pour $100 d'actions au pair de la Compagnie du Gaz de Montréal, ou de la Compagnie Royale Electrique. Il ne sera pas distribué de parts fractionnelles des actions du capital de The Montreal Light, Heat and Power Company, mais ces dites parts seront réparties entre nous.

Cette offre sera valable pour trente jours de cette date — et ce temps est fixé pour permettre aux actionnaires demeurant à l'étranger de recevoir et d'examiner l'offre.

Elle est susceptible d'être retirée par nous en tout temps, par un avis de deux jours publié dans un journal quotidien de Montréal.

Les actionnaires qui accepteront cette proposition sont priés de signer la lettre d'acceptation ci-jointe et d'envoyer cette lettre, avec leurs certificats d'actions, s'ils en ont, à The Royal Trust Company, avec laquelle des dispositions ont été prises pour la réception des actions et pour leur échange pour des actions de la nouvelle compagnie, aux conditions ci-dessus mentionnées, et dont les frais seront payés par nous.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs;

L. J. FORGET & CIE.

A la Royal Trust Company,

MESSIEURS,

J'accepte par les présentes, une offre qui m'a été faite par MM. L. J. Forget & Cie, pour échanger les actions que j'ai maintenant dans la Compagnie Royale Electrique et dans la Compagnie du Gaz de Montréal pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, dans la proportion de $250 d'actions au pair de The Montreal Light, Heat and Power Company pour $100 d'actions au pair de la Compagnie Royale ou de la Compagnie du Gaz de Montréal.

Je possède. . . . . .

. . . . . d'actions dans la Compagnie. . . . . .

et, par les présentes, je vous autorise à remettre ces actions à MM. L. J. Forget & Cie ou à leur délégué sur réception par vous, à leur compte, d'actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, dans la proposition ci-dessus mentionnée, suivant les conditions de leur offre.

Je vous constitue par les présentes et de façon irrévocable mon procureur pour le transfert des dites actions à MM. L. J. Forget & Cie et pour la réception des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, à être remises par eux, ainsi que pour faire et exécuter pour moi et en mon nom, tous les actes et documents nécessaires pour donner effet à la présente procuration.

Votre dévoué,

. . . . . .

NOTE. — Les actionnaires qui ont des certificats d'actions voudront bien les endosser en faveur de The Royal Trust Company et les expédier avec cette lettre.

Les actionaires de la Compagnie Royale Electrique qui pourraient avoir droit à une part fractionnelle d'une action voudront bien dire s'ils désirent la vendre ou acheter la part fractionnelle restante pour compléter leur action.

COMPAGNIE DU GAZ DE MONTREAL.

MONTREAL, 25 avril 1901.

Aux Actionnaires de la Compagnie du Gaz de Montréal,

Chers Messieurs : —

Nous soussignés, actionnaires de la Compagnie du Gaz de Montréal, avons pris en considération la proposition de MM. L. J. Forget et Cie, d'échanger les actions de la Compagnie pour des actions de "The Montreal Light, Heat and Power Company", telle qu'exposée dans la lettre circulaire qu'ils nous ont adressée, le 25 avril 1901, et avons décidé de l'accepter en ce qui nous concerne.

Nous croyons que la centralisation de l'administration des compagnies productives et vendeuses sous une seule organisation, aura pour résultat une administration meilleure, une diminution dans les dépenses, ainsi que des revenus nets plus considérables pour le paiement des dividendes.

Nous sommes, Messieurs,
Vos obéissants serviteurs,

H. MONTAGU ALLAN, HECTOR MACKENZIE,
H. S. HOLT, HUGH PATON,
C. R. HOSMER, GEO. H. SMITHERS,
HENRY JOSEPH, JAMES WILSON,
ROBERT MACKAY.

LA COMPAGNIE ROYALE ELECTRIQUE.

MONTREAL, 25 avril 1901.

Aux Actionnaires de la Compagnie Royale Electrique,

Chers Messieurs :—

Nous, soussignés, actionnaires de la Compagnie Royale Electrique, avons examiné la proposition de MM. L. J. Forget & Cie., d'échanger les actions de la Compagnie pour des actions de "The Montreal Light, Heat and Power Company, telle qu'exposée dans la lettre circulaire qu'ils vous ont adressée le 25 avril 1901, et avons décidé de l'accepter en ce qui nous concerne.

Nous croyons que de la concentration administrative des diverses compagnies sous une direction unique, résultera une administration améliorée, une diminution de dépenses et des gains nets plus considérables pour le paiement des dividendes.

Nous sommes, Messieurs,
Vos obéissants serviteurs,

R. FORGET, H. B. RAINVILLE,
GEORGES CAVERHILL, JAMES WILSON,
F. C. HENSHAW, J. R. WILSON.
J. R. MEEKER,

MONTREAL & ST LAWRENCE LIGHT & POWER COMPANY.

Montréal, 25 avril 1901.

A MM. Forget & Cie, Montréal,

Chers Messieurs :—

Les soussignés, actionnaires de "The Montreal and St Lawrence Light and Power Company, contrôlant la majorité des actions qui constituent le capital de cette compagnie, offrent par les présentes de vous remettre la majorité des actions émises par cette compagnie, pour un égal montant en actions de "The Montreal Light, Heat and Power Company, sur votre remise à la dernière compagnie d'une majorité des actions constituant le capital de la Compagnie du Gaz de Montréal et de la Compagnie Royale Electrique.

Vos dévoués,

K. W. BLACKWELL JAMES WILSON,
L. J. FORGET, CHAS. E. L. PORTEOUS,
R. FORGET, JAMES ROSS.
F. C. HENSHAW.

26,26,27,2,9,16,23

LA SASKATCHEWAN RICHE EN OR

Opinion d'un ingénieur bostonnais, sur Edmonton et les alentours

Toronto, 25.—M. Fernando Wadsworth, ingénieur minier, de Boston, est actuellement en cette ville, retour de la rivière Saskatchewan, où il a passé deux mois à étudier la valeur des gisements d'or dans cette partie du Dominion. Le résultat de ses recherches dépassent de beaucoup son attente. Les Canadiens, dit-il, n'ont pas d'idée des richesses de cette région. Pourquoi d'aussi vastes étendues de pays, renfermant d'aussi grandes richesses, sont-elles moins estimées des Canadiens que l'Afrique Australe ?

Non seulement la Saskatchewan est riche en minerai, mais son sol est de plus d'une fertilité étonnante, comme le prouve du reste l'arrivée continuelle de nombreux immigrants.

Le gravier sur le cours de la Saskatchewan, à 60 milles d'Edmonton, et sur une étendue de cent milles à l'est de cette dernière ville, est extraordinairement riche en or. Le gravier qui se trouve à la surface paiera facilement 25 cents par verge cube, et le coût d'extraction sera de 5 cents par verge cube ; le gravier qui se trouve sous cette première couche rapportera 85 cents la verge carré.

Le terrain était gelé, lors de la visite de M. Wadsworth dans la région de la Saskatchewan, ce qui l'a empêché de faire, comme il le désirait des recherches très étendues. L'un des facteurs propres à développer les mines d'or est la présence de charbon que l'on trouve en grande quantité et qui peut être livré aux dragueurs, à raison de $1.40 par tonne.

M. Wadsworth trouve que le climat de la Saskatchewan et de l'Alberta est très propice pour les travaux miniers ; il déclare que ces régions aurifères de l'ouest seront reconnues plus tard comme les plus riches du Canada. Les travaux que l'on va exécuter cette année seront très considérables. Il est démontré que plus le mineur pénètre dans le gravier, plus le minerai est riche.

NOTE EDIT. — Ces calculs sont basés sur le traitement ordinaire du minerai ; mais l'emploi du cyanure de potassium, qui, en fusionnant tout le métal, en extrait jusqu'à la dernière parcelle, va doubler et quadrupler ses proportions. Il est heureux que notre concitoyen bien connu, M. C. D. Maze, l'ingénieur représentant la compagnie anglaise, en possession de ce système, soit, maintenant, dans la Saskatchewan, pour traiter le minerai de cette façon. Ses services ont été retenus pour l'été par la Saskatchewan Gold and Patinum Proprietary, Co-Limited, dont l'hon. L. J. Forget, et MM. Préfontaine et G. A. Drolet font partie.

UN EMPRUNT DE $5,000,000

Pour la construction d'un chemin de fer

Victoria, C. A., 25.—Un bill a été présenté à la législature, hier soir, autorisant la province à négocier un emprunt de $5,000,000, dans le but d'aider à la construction des chemins de fer à partir de Point Roberts, via Chilliwack et Hope, jusqu'à Mediway ; de l'extrémité du chemin de fer Esquimault et Nanaimo jusqu'au nord de l'île Vancouver ; de Rock Creek jusqu'à Vernon, opérant une jonction avec le chemin de fer Okanagan et Shusivay ; de la côte près de Kitamaat jusqu'à Hazelton et du Fort Steele à Golden. Et le même bill pourvoit aussi à l'emprunt de $500,000, pour la construction d'un pont sur la rivière Fraser près de New-Westminster.

Le bill pourvoit aussi à ce que le gouvernement ait le contrôle absolu sur les taux que ces lignes devront établir.

AU JARDIN DE L'ENFANCE

La séance du Jardin de l'Enfance, hier soir, au profit de l'orphelinat de Saint-Alexis, a été, ce qu'est chaque année cette séance d'enfants, un charme.

Les parents des enfants et les amis de l'orphelinat sont habitués à cette joie. Ils s'y attendent. Et ils en ont toujours au comble de leur attente. Ils remplissaient, hier, la grande salle Montcalm, et les applaudissements qu'ils ont prodigués à ces enfants de cinq ou douze ans, auraient fait envie à des artistes.

Le dialogue sur "les sciences et les arts", et les "Industries de la Belgique", ont particulièrement intéressé. La musique, les exercices gymnastiques, la féerie des fillettes et les hommages aux bienfaiteurs, ont amusé et fait jouir, — parfois jusqu'aux larmes.

Quelle patience et quelle habileté il a fallu aux religieuses pour arriver à faire exécuter, par des enfants si jeunes, naturellement légers et inattentifs, tant de mouvements divers, et avec tant d'élégance et de perfection d'ensemble ! Cette pensée revenait sans cesse à l'esprit pendant qu'on jouissait de l'exécution.

Ce dont l'auditoire félicite surtout les Soeurs du Jardin de l'Enfance, c'est d'avoir su, pendant deux heures et demie, intéresser un auditoire et l'amuser sans cesser de l'instruire, avec cela même qui instruit les enfants. Pas de comédie récitée de pure mémoire ; pas de drame larmoyant : — des leçons de choses, des conseils que les enfants se rappelleront d'autant mieux, qu'ils ont mis plus de soin à les bien dire, à les bien prononcer, ou à les bien chanter, — des réflexions simples et claires, faites pour des intelligences d'enfants, et dans lesquelles les parents savent encore apprendre et n'instruire.

Nous avons compris mieux que jamais, pendant la petite séance d'hier, en admirant la tenue, la diction, l'aisance de tous ces jeunes enfants, pourquoi, quand ils passent dans une maison d'éducation supérieure, ils font sentir à leurs condisciples de même âge, une supériorité souvent si marquée.

POUR ASSAUT

Henry Smith, No 15 rue des Jurés, a comparu, hier après-midi, devant le Recorder Weir. Il était accusé d'assaut sur sa femme et un nommé Arthur Adams. Il fut trouvé coupable et condamné à $10 d'amende et les frais, ou deux mois de prison dans chaque cas.

Demandez à Votre Médecin

Demandez-lui s'il n'est pas vrai que la plupart des gens ont besoin d'un bon remède de printemps. Demandez-lui si votre découragement, votre faiblesse générale et votre épuisement ne sont pas dûs au sang impur et à la faiblesse des nerfs.

Ensuite, parlez-lui de la Salsepareille d'Ayer.

S'il dit qu'elle est bonne, achetez-en une bouteille aujourd'hui. Nous savons que c'est la meilleure chose que vous puissiez prendre pour vous remettre et vous faire recouvrer votre force et votre vigueur d'autrefois.

$1.00 la bout., chez tous les Pharmaciens.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

M. LE MAIRE GELINAS

Idé clare n'avoir jamais donné l'ordre de ne fournir aucune information aux journaux

En toute justice, nous croyons devoir publier aujourd'hui la lettre suivante de M. le maire Gelinas, de la ville de St Louis, en réponse à un article, intitulé "L'ostracisme des journaux", et paru dans "La Presse", hier.

Monsieur le Rédacteur,

"L'Ostracisme des Journaux !"

Tel est le titre sensationnel sous lequel vous avez publié, hier, une prétendue défense, que j'aurais eu l'audace de faire au secrétaire-trésorier de la ville St Louis, de donner communication aux reporters des délibérations de notre conseil.

Je n'ai jamais fait semblable défense à notre secrétaire-trésorier, ni donné d'ordre à cet effet à personne.

J'ai même peine à croire que ce monsieur vous ait fourni les informations contenues dans votre article.

Je me suis plaint au conseil de ce que notre secrétaire se faisait lui-même "reporter", et se permettait de donner des commentaires sur les actes de ses supérieurs ; voilà tout.

Si ce monsieur continue à l'avenir de tenir pareille conduite, je ne me gênerai pas de lui exprimer de nouveau mon opinion.

Je n'ai aucun grief contre "La Presse", ni contre aucun journal. Je suis d'opinion, au contraire, que votre journal rend réellement service au public, et en particulier aux contribuables de notre ville, en les tenant au courant de ce qui se passe au conseil. Les rapports de journaux, judicieusement faits, de nos délibérations, sont toujours, j'en suis convaincu, de grande utilité. Pour cette raison, j'invite cordialement les reporters à assister régulièrement à nos assemblées du conseil.

Nous n'avons d'ailleurs rien à cacher au public, et, pour ma part, j'engage les reporters à ne pas se gêner dans leurs appréciations de ma conduite comme maire.

Quant à me rendre à vos bureaux pour me plaindre de vos rapports, n'y comptez pas. Je ne suis pas un plaignard. De plus, je sais toutes les difficultés que vous avez à contrôler vos nouvelles, dans la hâte du journalisme quotidien. Je sais par expérience que vous en avez déjà trop de ces personnages, qui affectionnent la notoriété, et qui vous ennuient de leurs doléances, ou de leurs petits moyens d'avancement.

Vous remerciant de l'hospitalité de vos colonnes, veuillez me croire votre obéissant serviteur,

C. GELINAS,
Maire de la ville St Louis.

MESURE RADICALE

Pour empêcher l'abus des cigarettes

Springfield, Ill., 25.—Un bill a été adopté hier, à la législature de cet Etat prohibant la vente, l'importation et le trafic de quelque manière que ce soit, de la cigarette, tabac à cigarettes, papier à cigarettes, ainsi que tout autre produit servant à sa fabrication.

AU McGILL

Parmi les Canadiens qui se sont distingués dans les examens au McGill pour la pratique du droit est M. Béique.

En première année, les prix de $50 ont été gagnés par MM. Louis Gosselin et Louis Madore, et le prix de $100 par M. W. Blaiclock.

M. Chase-Casgrain, fils de l'hon. M. Chase-Casgrain, a subi avec succès l'examen de première année.

VENTE D'UNE USINE

Belleville, Ont., 25—Les laminoirs et autres dépendances appartenant à la "Abbott-Mitchell Iron and Steel Co.," ont été mis aux enchères par le shérif, hier. Une seule offre a été faite pour un montant de $30,000, de la part d'un nommé David Price, de cette ville.

Comme les enchérisseurs n'étaient pas en nombre suffisant, la vente a été ajournée à vendredi.

QU'EST-CE QUE

CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et Enfants. C'est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Paégorique, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Il est agréable au goût. Il guérit la Diarrhée. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition. Il guérit Constipation et la Flatuosite. Il règle l'Estomac et la Intestins. La Panacée des Enfants—l'Ami des Mères.

CHAQUE ENVELOPPE PORTE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Marché LACOMBE

Envahi par la Foule.

Notre grand magasin de la rue Notre-Dame-Ouest — No 2507 — devenu trop petit pour répondre à notre forte clientèle,

Nous avons ouvert une succursale au village St Jean-Baptiste — au No 101 Dufferin, coin Marie-Anne.

La liste de prix que nous vous offrons pour demain, vendredi, servira pour les deux magasins.

A vous, mesdames, d'en profiter.

BEURRE

Le meilleur beurre de crémerie très frais, valant partout 27 cents la livre. Venez le chercher demain, au prix de . . . 20½c
Bon beurre de crémerie, vendu partout 24 cents. Vendredi. . 19½c
Un beau lot de bon beurre en rolls, Dairy Cremery, sacrifié à. 14½c

ŒUFS

Oeufs strictement frais pondus, valant partout 15 cents la douzaine. Demain, notre prix. 11½c

THES et CAFES

N'oubliez pas que nous vendons toujours les thés et cafés de 40 cents la livre à. 25c

VIANDES FUMEES et SALEES

200 beaux jambons sucrés, dans l'épaule, valant 13 cents. Demain. 10½c
100 jambons désossés, roulés, valant 14c. Vendredi. 11½c
50 jambons sucrés dans la fesse. 14c
Le meilleur lard salé, de 15 cts pour. 11c
Boudin frais au sang de cochon, 10 cents pour. 7c
Saucisse de Laing. 9c
Bonne graisse, valant partout 12 cents, réduit. 10c

VOTRE SOUPE

Riz ordinaire, valant 5 cents la livre, réduit. 3½c
Riz Chinois, le plus beau, à. 5½c
Barley, valant 5 cents la livre, réduit à. 2½c
Pois cassés. 2½c
Pois à soupe garantis pour cuire, la pinte. 3½c
Fèves blanches cueillies à la main, la pinte. 6½c

FLEUR

Fleur Brodie. 12c
Fleur préparée, avec cadeaux, paquet de 6 livres, valant 26 cents, réduit à. 21½c
Bonne fleur préparée, en paquet de 3 livres, vendue partout à 10 cents. Demain. 7½c
La meilleure fleur à pâtisserie, en sac de 10 livres, valant 35 cents, réduit à. 23c
Farine de sarrasin, la livre. . 2½c
Farine de blé-d'Inde, la livre. 2½c
Farine d'avoine roulée, la livre. 2½c

LAVAGES

La meilleure eau de Javelle, en bouteilles de 8 cents. Notre prix. 3½c
Savon Confort, Eclipse, Surprise, 6 cents, réduit à. 4½c
Savon au morceau de 1 livre, 7 cents. Notre prix. 4½c
Poudre Barsalou. 3½c
Empois ordinaire, valant 8 cents la livre. Notre prix. 5c
Empois Chinois. 9c
Borax, paquet de 5 cents, réduit à. 2½c
Un lot de savon de toilette, à morceaux par boîte, 20c, réduit à. 7½c

JOBS

Nous venons de recevoir un lot de confitures préparés par les meilleures manufactures, 125 tins de 5 livres, sacrifiées, demain, à la livre. 6c
90 boîtes 2 livres de confitures valant 15 cents. Notre prix. . 10c
Un autre lot en boîtes de 5 livres. 25c
Confitures en seau de bois, pesant 7 livres, valant partout 50 cents. Venez les chercher à 37½c

POUR LA TOILETTE

Vernis à chaussures — Diamond — de toutes les couleurs, en grandes bouteilles de 25 cents. Notre prix. . . 17½c

PATATES

Les meilleures au monde, la poche de 80 livres. 49½c

TABAC

Tabac valant partout 20 et 25 cents la livre. Notre prix. . 10c
200 canistres, 1 pinte, du meilleur sirop d'érable, seront sacrifiées demain au prix de. 21½c
500 livres du meilleur sucre d'érable, valant 12c partout. Vendredi. 7½c

N'oubliez pas l'adresse :

Magasin principal

2507 NOTRE-DAME

SUCCURSALE :

101 Dufferin, (coin Marie-Anne).

LES MINEURS PROTESTENT

Contre l'imposition de la taxe sur le charbon

Londres, 25.—A une grande assemblée tenue à Cardiff pour protester contre l'impôt du gouvernement sur le charbon destiné à l'exportation, les mineurs de Welsh ont résolu de chomer lundi prochain comme protestation contre cet impôt.

ECHOS DE TORONTO

Toronto, 25 — Paul D. Hart, arrêté pour avoir escamoté la somme de $490, avait voulu voler de la même manière un autre montant de $500 en télégraphiant à Mme T. G. Blackstone, que son mari était en prison et qu'il fallait cette somme pour l'admettre à caution. Mais cette dame, assurée que son mari n'était certainement pas en prison, attendit d'autres nouvelles qui, naturellement, n'arrivèrent jamais et sauva ainsi ses $500.

—Katie Chidlep, fillette de 14 ans, est disparue de chez elle depuis trois semaines. Elle était la plaignante et le principal témoin de la couronne contre un musicien du nom de William Culligan, sous le coup d'une accusation grave.

L'Asthme—BAUME RHUMAL

Avez-vous besoin de meubles

Notre assortiment est le plus considérable, les prix sont les plus bas. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. H. P. Labelle, 1659 rue Notre-Dame. 147—2

PERSONNEL

Le docteur Joseph Desjardins, dentiste et auriste, qui occupait le No 172 de la rue Ste Denis, a maintenant ses bureaux au No 153 de la même rue.

La Consomption—BAUME RHUMAL

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest

O. LEMIRE & CIE

1163 Rue Saint-Jacques, Coin Fulford.

GRANDE VENTE SPECIALE

D'Habillements de Première Communion

VENDREDI

HABILLEMENTS de PREMIERE COMMUNION

Habillements de Première Communion, 2 morceaux, en Serge Vénitienne noire, doublés en Farmer Satin, très bien faits, finis avec collet rond, valeur $4.00. Notre prix pour cette grande vente. $2.98

HABILLEMENTS de PREMIERE COMMUNION

Habillements de Première Communion, 3 morceaux, en serge Vénitienne noire, tout laine, doublés en Farmer Satin, valeur extra, très bien finis, valeur $6.25. Notre prix pour cette grande vente. $4.48

COSTUMES DE DAMES

Costumes de Dames, en Homespun, couleur drab, avec collet en velours, valeur $15. Prix pour cette grande vente $8.75

SAILOR EN PAILLE

50 douzaines de Sailors en paille noire, pour dames, valeur 40c. Prix pour cette grande vente. 25c

HABILLEMENTS DE GARCONS

Habillements de petits garçons, 2 morceaux, en Tweed gris fer, bien faits, doublés en Farmer Satin, ajustement parfait, valeur $3.00. Prix pour cette grande vente. $1.92

TAPIS ET PRELARTS

SPECIAL POUR VENDREDI SEULEMENT.

PRELARTS 10 pcs. de Prelarts, bonne qualité, toutes les largeurs, valeur 35c pour. 19c

Notre assortiment de tapis et Prélarts est au complet. Bon Tapis Tapestry, valeur 45c, notre prix pour cette grande vente... 25c

SPECIAL POUR VENDREDI SEULEMENT.

BOILER 1 lot de boiler, ferblanc double, valeur 75c, pour. 39c

BRODERIES

Nous avons un grand choix de Broderies pour Robes de 1ère Communion, toutes les largeurs, valeur $1.00, prix pour cette vente, 74c

ETOFFES A ROBES

10 pcs. d'Etoffes à Robes (granit cloth), toutes les couleurs, valeur 50c., pour cette grande vente. 32c

O.LEMIRE&CIE

1163 Rue St-Jacques, coin Fulford

UN SEUL PRIX | Notre Magasin ferme à 6 hrs. tous les Jeudis. | ARGENT COMPTANT

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PIANO ?

Nous en avons de cinq célèbres fabricants. Ils sont tous de première classe. Si vous voulez avoir un piano d'un son harmonieux, de première qualité, nous recommandons spécialement le

NORDHEIMER.

Conditions les plus faciles pour du comptant ou pour échange.

LINDSAY-NORDHEIMER Co,
2366 Rue Ste Catherine,

LUNETTES ET LORGNONS

Essai Gratuit de la Vue. 170—mjs-n

Montures en or solide	$4.00
Montures doublées en or, garanties pour 10 ans	2.00
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickle	25c
Verre de 1ère qualité, la paire	$1.00
Verre de 2ème qualité, la paire	50c

A. MONGEAU, 42 rue St Laurent MONTREAL

LE NOUVEAU MAGASIN DE PIANOS DE **WILLIS & CIE.**

2470 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.

(Edifice Empire, près de la rue de la Montagne)

S'ouvrira Lundi Prochain, 29 avril, pour la transaction des affaires

BARGAINS Pour cause de DEMENAGEMENT CETTE SEMAINE A NOTRE Ancienne Place

En laissant la vieille rue Notre-Dame, nous finissons vingt-cinq années de succès et de bonheur. Nous offrons nos remerciements au loyal et généreux public et sollicitons la continuation de la faveur du public pour notre nouveau grand magasin, 2470 rue Ste Catherine. Notre but sera de mériter de plus en plus la faveur publique—et la méritant, nous croyons que nous l'obtiendrons.

Nous offrirons quelques bons marchés tentants pour le mois de mai.

WILLIS & CO.,

2470 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

(En face du magasin de nouveautés O'Gilvy)

FACTEURS CANADIENS :

PIANOS—Knabe, Newcombe, Dominion, Williams et Kingsbury.

ORGUES—Orgues de Chapelle, d'Eglise, de Concert, de Collège et de Salon, de la manufacture Dominion et autres grandes maisons, et l'orgue à tuyaux à compensation. x ou k

Nos Patrons NEW IDEA sont reconnus les meilleurs, nous les vendons à 15c chacun.

Vente du Vendredi A LA MAISON HAMILTON

Un coup d'œil à travers ces colonnes vous convaincra que la Maison Hamilton est le centre des Bargains de Montréal. Suivez la foule et efforcez-vous de vous rendre de bonne heure.

Un Bargain de Soies qui donnera l'éveil dans toutes les parties de la cité

Nous avons été assez heureux de nous procurer encore un autre gros lot de Soies Japonaises de fantaisie pour Blouses de Dames. Celui-ci est encore plus supérieur à celui de la semaine dernière. Demain matin, à 8 hrs précises, nous offrirons ces Soies en vente, il y en a à peu près 3,700 vgs, toutes pure soie japonaise qui se lavent, patrons assortis, y compris les cordés si recherchés cette saison pour Blouses. Les prix réguliers de ces Soies sont de 39c, 49c, 59c la verge. Votre choix parmi ces Soies, demain, à. . . . . 25c la verge.

CACHEMIRE HENRIETTE noir, pur laine, 5 pièces seulement, 46 pouces de largeur, valant 50 cents. Vendredi. 33c
LINENETTE noir, pour doublures, garanties ne pas se déteindre, ni s'étirer, valant 15c. Vendredi. 10c
MOUSSELINES ORGANDIE. Nouvelles Mousselines, jolis patrons, 10c. Vendredi. 4c
SERGES FOULEES, pure laine, double largeur, nuances assorties, valant 35c. Vendredi, la verge. 25c
FLANELLETTES aux couleurs unies. Jolies nuances pour utilité de famille, 15c. Vendredi, la verge. 5c
MOUSSELINES SUISSES, blanches, patrons avec pois, pour rideaux, 15c. Vendredi, la verge. 10c

Nous avons besoin de vous ici et surtout de bonne heure le matin ! ! !

Voici de quoi vous y engager. Vous n'avez qu'à lire ces lignes

Dès 8 hrs a. m. et aussi longtemps qu'il y en aura, nous offrirons : 50 doz. de belles serviettes de table, pure toile d'Irlande, Damassée double et simple, (secondes) lignes désassorties, valant $1.50 à $3.00 la doz. Tant qu'il y en aura demain matin. . . . . 5c chacune

500 PAQUETS DE CORN STARCH, de Benson, valant 10c. Vendredi matin 4 paquets pour. 25c
SCRIM A RIDEAUX, 38 pcs de largeur, valant 8 cts. Vendredi matin, la verge. 4½c
GANTS DE KID réparés, pour dames, valant jusqu'à $1.00 la paire, pour, la paire. 15c
Seulement 40 COLLERETTES garnies en perles ou en dentelle, valant jusqu'à $8.50. Votre choix, chac., à $1.89
200 PORTE ORDURE en bon ferblanc, valant régulier 10c. Vendredi matin, chacun. 4½c
288 verges de PRELART D'ESCALIER, valant régulier 12c, pour, la verge. 7½c
POUDRE DE TOILETTE, Velouté de lis, de Roger et Galet, 50c. Vendredi matin. 25c
72 SAILORS en paille, garnis, pour dames et jeunes filles, valant jusqu'à $1.50. Votre choix, chacun, à. 25c

Comme ces lignes sont limitées, nous vous conseillons de venir dès l'ouverture des portes : si vous arriviez trop tard, il se pourrait bien que plusieurs d'entre elles seraient épuisées.

Nous ne pourrons pas remplir les ordres par la malle ou téléphone pour ces lignes.

UNE GRANDE VENTE D'ECHANTILLONS DE GANTS ET BAS

500 doz. de gants pour dames et messieurs (échantillons) en Soie, Taffeta et Fil, Mennottes de Soie et de Gants Bycicles, avec Dômes et Boutons, nuances assorties, y compris les noirs et blancs, valant de 25c à 75c la paire. Vendredi, la paire. . . . . 7½c à 35c

372 doz de Bas

(échantillons) pour Dames, Enfants et Messieurs, en Coton et Fil, fini uni et de fantaisie, grandeur Opéra, Teinture Hermsdoff, etc., valant de 15c à 75c. Vendredi, la paire

8c à 29c

NOTRE VENTE DE BLOUSES, VENDREDI DERNIER, fut l'objet de conversation dans tout Montréal tant les valeurs que nous avons données étaient bonnes, cependant nous serons en position de faire encore mieux demain. Lisez ceci : Nous avons acheté 100 doz. de Blouses en percale, aux nuances garanties, en Gingham, en Lawn et en Mousseline. Secondes, provenant directement des manufactures. Il y en a dont les imperfections sont si petites, qu'il est impossible de s'en apercevoir. Les prix réguliers varient, chacune $1.00 à $1.50.

Nous en avons fait deux lots séparés pour demain.

Lot No. 1, comprend 60 doz. de Blouses en percale rayé et carreauté, et Lawn blanc. Votre choix, chacune. 39c
Lot No. 2, comprend 40 doz. de Blouses en Gingham, Mousseline et Lawn Votre choix, chacune. 50c

GILETS valant $10, $12, et $15, pour. $5.00
Nouveaux Gilets de printemps, faits en drap pure laine et serges coating, forme courte, Etant et demi ajustés, votre choix à. $5.00
COSTUMES ETON valant $8.50, pour. $5.00
Costumes Eton pour dames, revers de gilets en Soie Taffeta. Jupes doublées en plein, 7 lès, avec volants, couleurs assorties. Votre choix à. $5.00

Les deux plus grands Bargains dans les Modes de cette année.

Chapeaux Non Garnis

200 Chapeaux en Braid de paille, dans les derniers goûts—Le Plateau—même forme que la vignette, dans les nuances de noir, blanc, rouge, bleu, brun, beige, etc., valeur régulière $1.00. Vendredi, chacun. 49c

Chapeaux Garnis

Rien que 42 Chapeaux en paille, forme Turban, garnis avec Chiffon de Soie par remplis et grandes boucles, dans les nuances de noir, blanc, gris, rouge, toscan, bleu, etc. Pas un seul valant moins de $5.00. Tant qu'il y en aura, vendredi, à chacun. $3.95

FLEURS ET FEUILLAGES.—Articles les plus recherchés cette année pour garnitures de chapeaux, 2 tables remplies, valant de 25c. à 75c., votre choix à. . . . . 5c, 10c et 15c
VOILE POUR LA FIGURE, pure soie, noir et blanc et blanc et noir, unis ou avec pois, 25c. Vendredi. 10c
BEAIDS EN PAILLE de toutes nuances et descriptions, y compris les noires et blanches, votre choix, la verge. 5c
RUBANS en satin double, couleurs les plus recherchées de cette saison, 1, 1½, 2½ et 3 pcs. de largeur, Vendredi, la verge. . . . . 5c, 9c, 14c et 19c

PRELARTS, TAPIS, POLES A RIDEAUX ET TAPISSERIES

Bargains juste au temps où tout le monde en a le plus besoin. Venez voir ceux-ci.

PRELART ANGLAIS IMPORTE, patrons floraux et blocs, séché à l'air, 2 verges de largeur, 25 cents la verge. Vendredi, la verge carrée. 21c
PORTIERES EN CHENILLE, de toutes nuances, longues et larges, bouts frangés, valant $4.25. Vendredi, la paire. $2.75
POLES A RIDEAUX, fini chêne, noyer et cerisier, 5 pieds de longueur, avec supports, anneaux et bouts de pôle, 25c. Vendredi, chacune. 17½c
NATTES JAPONAISES tissées sur coton, ne se défaisant pas, juste ce qu'il faut pour nos maisons de campagne, 15c. Vendredi, la verge. 10c

POUR VENDREDI SEULEMENT 20 p. c. d'escompte sur nos Tapisseries

Mouchoirs brodés, valant de 19c à 25c. Vendredi. 10c
Dentelles beurre, valant 18c. Vendredi. 5c
Parapluies en soie Gloria, pour dames, valant $1.00. Vendredi. . . . 69c
Ciseaux à couture, valant 10c. Vendredi. 3½c
Lacets de chaussures, 1 doz. paire, 10c. Vendredi. 5c
Cravates de fantaisie, pour dames, valant de 50c à $1.00. Vendredi. . 25c
Paquets de papier à lettres, 1 livre, valant 18c. Vendredi. 10c
Ceintures en velours, pour dames, valant $1.00. Vendredi. . . . 65c
Paquets d'agrafes à robes, valant 50c. Vendredi. 5c
Bordure brosse en velours, valant 10c. Vendredi. 5c

25 doz. de paquets de Poudre à dents de Dentofoss, val. 25c, pour 10c chacun

Vous pouvez faire l'essaie de nos EPICERIES, en ordonnant les lignes suivantes ici demain :

Figues de 1re qualité, valant 10c, pour. 7½c
Raisin Sultana, valant 12 cents, pour. 9c
Arbricots de Californie, 18 cents, pour. 12c
Poires de Californie, valant 18c, pour. 12c
Bon Beurre de Crêmeries 22c, pour. 18c
Fromage doux, 12½ cents. Vendredi. 7½c
Raisin de Californie, 13c. Vendredi. 10c
Raisin de table, 1re qualité, 15c. Vendredi. 10c
25 livres de fleur de pâtisseries, 65c. Vendredi. 53c
Beurre de Crêmeries, 1ère qualité, 23c, vendredi. 21c

SETS A DINER, 97 MORCEAUX, en belle pierre anglaise, couleurs assorties, valant $8.00, pour. $5.39
SETS DE TOILETTE, forme anglaise, grande dimension, $2.50, pour $1.50
SAUCEPANES EN ACIER EMAILLE, avec couvercle, valant de 25 à 45c. Vendredi 18c
BOITES A BISCUITS en ferblanc décoré, valant de 35c à 45c. Vendredi. 25c
Bons balais, manche en bois de bam bou, valant 25 cents. Vendredi. 19c

Souliers en Kid imperial, lassés ou avec strappes, pour Dames, valant $1.00.—Vendredi. 74c
Souliers en Kid impérial, lassés ou boutonnés, pour Dames, valant $1.50, pour. 99c
Bottines lassées de 1ère Communion, pour garçons, grandeur de 11 à 13, valant $1.25, pour $2c

Commandes par la malle remplies avec soin et sous le plus court délai, à moins que les lignes ordonnées ne soient épuisées quand l'ordre nous arrive.

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

LA QUESTION D'EDUCATION

La Chambre de Commerce croit que les commerçants et les ouvriers devraient être représentés à la commission scolaire

UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT POUR LE PORT DE MONTREAL

Un agent de la Compagnie Dominion fait de la propagande en faveur de Portland — Une réponse patriotique de la Maison Chaput & Fils

L'avocat de la Chambre de Commerce se prononce en faveur des Tribunaux de Commerce

A l'assemblée de la Chambre de Commerce, hier après-midi, on a soulevé plusieurs questions intéressantes. M. Geoffrion présidait la séance. Etaient présents MM. G. Boivin, L. E. Morin, J. D. Couture, J. B. A. Lanctôt, S. Lachance, l'hon. A. Desjardins, Jos. Contant, A. V. Roy, J. X. Perrault et M. le secrétaire Haynes.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée, le secrétaire lit les diverses communications adressées à la Chambre. Tout d'abord, le travail important de MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et St Germain sur la création des Tribunaux de Commerce est étudié. Il y a quelque temps, la Chambre de Commerce de Valleyfield suggérait au gouvernement de créer des tribunaux de commerce, et en conséquence on demanda l'opinion de la Chambre de Commerce de Montréal. Cette dernière dans une question aussi délicate, n'a pas voulu répondre à la légère, et référa l'affaire à ses avocats. MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et St Germain se sont rendus à l'invitation et leur étude est d'une haute importance.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant en entier l'historique des Tribunaux de Commerce.

M. Geoffrion fait alors remarquer que le travail de M. Beaudin comporte des enseignements sur l'état actuel du pays. Nous avons à faire disparaître certains abus et à nous protéger. En effet, si nous avions des Tribunaux de Commerce nous pourrions défendre mieux nos intérêts. Nous sommes en mesure d'affirmer que les Tribunaux de Commerce nous seraient utiles. En effet, nous recevions il y a quelque temps, une boîte contenant des marchandises qui n'étaient pas acceptées par un marchand de campagne à qui nous les avions expédiées. Vous savez sans doute que les compagnies de chemin de fer ne nous permettent pas l'examen des marchandises retournées, et nous devons accepter le colis sans l'ouvrir, quitte à constater ensuite la déprédation de ces marchandises. Alors nous poursuivions, vu que les effets étaient endommagés, mais le juge nous condamna."

M. Meredith, avocat de l'Association des Armateurs, est invité à donner une conférence sur les assurances maritimes et leurs taux comparés à l'état du fleuve.

Au cours d'une conversation avec le secrétaire, M. Meredith a exprimé sa confiance de voir diminuer les taux d'assurances, quand le balisage et le creusement de la rivière seront parfaits.

La question du canal de la Baie Georgienne est renvoyée au comité d'industrie et de transport.

M. Côté, du département des mines, dans une lettre adressée à la Chambre, promet que le gouvernement s'occupera sous peu de l'établissement d'un musée minéralogique, à Montréal. La Chambre de Commerce est depuis longtemps en instances auprès du gouvernement pour obtenir ce musée, qui manque au Canada, et le Board of Trade est aussi en faveur de cette requête.

On arrive ensuite à la question des élévateurs. L'hon. Alphonse Desjardins se lève et rectifie les raports de certains journaux qui ont fait croire à une contradiction de la Chambre de Commerce, touchant la question des élévateurs. "La Chambre, dit M. Desjardins, a d'abord déclaré qu'elle aurait vu favorablement le gouvernement se charger lui-même de la construction des élévateurs, mais, que si le gouvernement, ne pouvait, pour une raison ou une autre, construire les élévateurs, la Chambre se déclarerait prête à approuver le projet de confier l'entreprise à la Commission du Port. Ces quelques explications démontrent l'attitude prise par la Chambre depuis le commencement de la discussion.

M. Contant, qui représente la Chambre de Commerce à la Commission du Port se lève et fait connaître le résultat des démarches des Commissaires du Port pour obtenir les élévateurs du port de Montréal. Maintenant le gouvernement a accordé le prêt de $1,000,000, la Commission a le droit de construire elle-même, mais il peut se faire que les travaux soient retardés, vu que la location de ces élévateurs n'est pas encore désignée. D'ici à ce temps, les gens de commerce pourraient demander la location, qui sera choisie aussitôt que la Commission aura touché le million du gouvernement.

M. Connors a reproché à la Commission du Port de ne pas avoir obtenu les facilités promises au capitaine Wolvin, et a affirmé qu'avec les mêmes privilèges il aurait depuis longtemps terminé la construction des élévateurs. A ces protestations, la Commission a donné ordre à l'ingénieur de préparer un rapport et de s'assurer si les travaux commencés par M. Connors avaient été faits selon les conditions du contrat. L'ingénieur a démontré que les stipulations des diverses clauses n'avaient pas été suivies, et la Commission pour faire cesser les plaintes de M. Connors, lui envoyait copie du rapport de l'ingénieur, rapport soumis aussi à la même époque aux avocats de la Commission.

Enfin, nous arrivons à la grave question de l'éducation, question soulevée par M. Contant.

"Allons, dit M. Desjardins, c'est une question épineuse, ne nous emballons pas, nous pourrions le regretter."

"Je regrette, proteste M. Boivin, de voir cette question toujours renvoyée à plus tard, quand quelques-uns des membres la soulèvent. Savez-vous que dans notre région du Nord, l'éducation est peu répandue, et si parfois, nous avons à enregistrer des crimes, presque toujours le manque d'éducation et d'instruction a conduit le malheureux coupable vers l'abîme."

"Oui, reprend M. Contant, nous devrions suivre le mouvement donné par les journaux, et nous occuper de la grande question de l'enseignement. Si les Chambres de Commerce avaient à la Commission Scolaire quelques-uns de leurs membres, je crois que la cause de l'éducation y gagnerait. Nos hommes d'affaires travailleraient à l'amélioration du système d'enseignement qu'on cherche maintenant à établir."

M. Roy se mêle à la discussion et fait remarquer que le ministère du commerce en France, a sous son contrôle les écoles professionnelles. Pourquoi, au Canada, les membres des Chambres de Commerce, n'auraient-ils pas le droit de se mêler à la question de l'enseignement ?

"J'ai l'espoir de voir bientôt les contribuables, choisir eux-mêmes les commissaires. Il faudrait ausi augmenter le nombre de nos commissaires. Actuellement, c'est un certain groupe qui dirige notre système d'enseignement ; nos ouvriers, commerçants, et gens d'affaires sont exclus de cette commission et pourtant ce sont leurs enfants qui fréquentent nos écoles ! Il nous faut des hommes pratiques à la commission, des gens d'affaires qui veilleront. Pourquoi construire des écoles qui sont de véritables palais ? Nos enfants, accoutumés à ces habitations luxueuses, qu'entourent des pelouses, etc., voient d'un oeil dédaigneux l'humble logis paternel ; ils se croient appelés à vivre comme des seigneurs, et ces aptitudes qu'ils contractent nuisent à la formation de leurs intelligences, à la formation de leurs caractères. A l'école du Plateau, on a dépensé $200,000 à $300,000 pour des améliorations à l'intérieur, et des embellissements au dehors. Que le local de l'école soit confortable, cela suffit, mais pas de sommes inutiles dépensées pour les décorations, pour les raffinements du confort. Plaçons plutôt cet argent sur le salaire des instituteurs, et institutrices. On dépense de l'argent pour construire des écoles avec des salles théâtrales. C'est mal ; payons plutôt les instituteurs et institutrices, et nos enfants, sous une direction habile, recevront une éducation plus solide. Il faut lutter et lutter pour réagir contre cet état de choses. L'ouvrier, le commerçant, doivent avoir accès à la commission scolaire, et ils l'auront."

M. G. Boivin ajoute que l'éducation populaire, à Montréal, ne reçoit pas l'attention qu'elle devrait avoir, dans une ville qui se dit aussi progressive que la nôtre. M. Boivin lui-même a été délégué auprès de la Commission scolaire, afin d'obtenir pour le quartier Est une école qui a manqué jusqu'ici. Il lui fut répondu que la Commission était trop pauvre pour construire une école dans le quartier Est. "Et, cependant, termine M. Boivin, il appert, des chiffres du budget de la Commission, publiés hier, que la construction de cette école n'aurait pas été impossible."

Un comité est ensuite formé pour l'examen de cette question.

M. Geoffrion a reçu la visite d'un agent solliciteur de la compagnie Dominion, pour obtenir de la maison Chaput et Fils de consentir à faire venir leurs marchandises par Portland.

La compagnie promet des taux aussi bas que ceux du St Laurent.

"J'ai éconduit le solliciteur, a déclaré hier, M. Geoffrion, et même je l'ai averti que je suggérais à la Chambre de Commerce la motion suivante : "Que toutes marchandises venant des ports américains ne jouissent pas du tarif préférentiel."

"Protégeons-nous, ajoute M. Geoffrion, n'attendons pas l'aide des anglais et des américains, ce sont à nos Canadiens, de marcher de l'avant."

Le Dr Brisson demande à la Chambre d'appuyer la société de Colonisation, auprès du gouvernement dans le projet de construction d'un chemin de fer du Lac Témiscamingue à la baie James. Les colons établis dans cette région n'ont pas de communications en hiver. L'été, seuls les bateaux des marchands de bois leur permettent de se transporter d'un endroit à un autre. A la dernière assemblée de la société de Colonisation, on a approuvé le projet. Actuellement, un tronçon de ligne est déjà construit, mais il reste encore 300 milles à construire. Pour atteindre la région du Témiscamingue on compte 60 milles.

M. Contant et tous les membres de la Chambre se déclarent en faveur du bill qui a déjà subi deux lectures au parlement, et une résolution est adoptée en conséquence. Le Dr Brisson présentera lui-même au comité des chemins de fer la résolution de la Chambre de Commerce.

M. Joseph Haynes, secrétaire de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai pris communication d'une lettre circulaire qui vous a été adressée par M. Louis Marchand, secrétaire de la Chambre de Commerce de Salaberry de Valleyfield, portant la date du 8 février 1901, ainsi que d'une lettre publiée dans "La Patrie" du 21 janvier 1901, intitulée "Suggestions à la Législature". J'ai également pris communication des minutes des délibérations de la séance régulière et mensuelle du conseil de la Chambre de Commerce de Valleyfield, le premier février 1901, et d'un mémoire des délibérations de la Chambre de Commerce du District de Montréal sur la création d'un comité de "CONTENTIEUX" ou "TRIBUNAL DE COMMERCE"; et vous m'avez demandé mon opinion sur la question de savoir s'il serait opportun de s'adresser à la Législature pour lui demander la création de tribunaux de commerce, tel que suggéré par la Chambre de Commerce de Valleyfield.

Je dois avouer que je puis difficilement répondre à cette question autrement qu'en vous faisant un historique de la création des Tribunaux de Commerce en France, leur mode de fonctionnement et leur juridiction, laissant aux membres de votre Chambre de tirer les conclusions qu'ils jugeront à propos sur cet important sujet.

L'institution des Tribunaux de Commerce remonte aux temps les plus reculés. Son histoire se confond avec celle des peuples d'Athènes et de Rome ; elle a subi l'épreuve des siècles et assisté au bouleversement successif des législations anciennes.

La nécessité de ces tribunaux, depuis leur création en France, sous Henri II, en 1549, s'est de plus en plus fait sentir ; aussi, depuis cette date, et surtout depuis la fameuse ordonnance du commerce en 1673, l'on a conservé en France, sauf quelques modifications que l'on retrouve au Code de Commerce actuel, article 1615 et 1628, les anciennes dispositions concernant l'organisation et le fonctionnement de ces tribunaux de Commerce.

Le commerce, a dit Nouguier, a son langage particulier, pour lui, une phrase, un mot, contiennent le germe d'applications importantes dont le sens, souvent obscur, ne peut être sainement interprété que par des hommes longtemps initiés à en saisir les délicates nuances. Aussi, en France, les tribunaux de commerce sont composés de commerçants ayant acquis une certaine expérience dans l'exercice de leur négoce.

JURIDICTION DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Les Tribunaux de Commerce relèvent du pouvoir exécutif, ils sont créés et supprimés par lui. Durant leur existence légale, ils restent soumis à la surveillance du ministre de la Justice. L'étendue de la juridiction du Tribunal de Commerce est la même que celle du Tribunal Civil. Si le Tribunal Civil a juridiction sur un ou deux arrondissements, le Tribunal de Commerce qui correspond conservera la même juridiction, à moins que le pouvoir exécutif n'en ordonne autrement : article 616 du Code de Commerce.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

D'après l'article 617 du Code de commerce, chaque tribunal se compose : 1o D'un président et d'au moins deux juges et de pas plus de quatorze. Leurs fonctions sont gratuites, honorifiques et électives.

MODE D'ELECTION

Les juges sont élus par les commerçants domiciliés dans le ressort du tribunal. Tous les électeurs inscrits sur la liste sont éligibles aux fonctions de juge. Ils sont élus pour deux ans et peuvent être réélus à l'expiration de leur terme ; cependant, à l'expiration du deuxième terme ils ne peuvent être réélus à moins qu'il ne s'écoule l'espace d'un an depuis la date de la fin de leur dernier terme. Nul ne peut être élu président du tribunal s'il n'a exercé pendant deux ans les fonctions de juge suppléant.

Au cas de récusation des juges, s'il ne reste pas suffisamment de juges suppléants, le président tire au sort les noms de ceux des électeurs qui se trouvent inscrits sur une liste faite et déposée tous les ans au greffe du tribunal.

Les jugements sont rendus à la pluralité des voix, mais trois juges, au moins, doivent concourir à maintenir ou à renvoyer la demande. Ce tribunal, comme le tribunal civil, doit avoir un greffe et un greffier.

DEVOIRS DU PRESIDENT

1o Le président est chargé de l'administration du tribunal.
2o C'est lui qui a l'initiative des mesures à prendre.
3o Il convoque le tribunal.
4o Il dirige et résume les discussions.
5o Il organise l'ordre des audiences et en fixe les jours. Les audiences sont publiques.

COMPETENCE DES TRIBUNAUX

Les Tribunaux de Commerce connaissent: de toutes les affaires commerciales, engagements et transactions entre commerçants, lettres de change, obligations naissant du commerce, brevet d'invention, propriété littéraire et artistique, etc., etc.

Quand le montant en litige n'excède pas quinze cents francs (trois cents piastres), la décision du tribunal est finale.

Si le montant réclamé est plus élevé, il y a appel de la décision à la Cour d'Appel.

Les Tribunaux de Commerce ne connaissent point de l'exécution de leurs jugements ceci est de la juridiction du Tribunal civil. Enfin, s'il se présente quelque question de droit, le Tribunal peut référer cette question au tribunal civil pour adjudication sur le point de droit.

PROCEDURES DEVANT LE TRIBUNAL

La parties est assignée à comparaître sous un délai de un jour.

Elle comparaît à jour fixe, en personne ou par fondé de pouvoir spécial dont le greffier prend note.

La défense est écrite ou verbale ; dans ce dernier cas, le greffier en prend note sur le plumitif.

La preuve est orale ou écrite si la cause peut être portée en appel.

Les déboursés sont minimes et les frais très modiques.

Les causes sont mises sur le rôle, pour audition au mérite, aussitôt que le bref est rapporté.

Le but que s'est proposé le législateur, en statuant ainsi sur l'organisation et la compétence des Tribunaux de Commerce, était, d'après les auteurs qui ont écrit sur le sujet, d'accorder au plaideur l'avantage de porter sa cause devant des hommes d'expérience dans la matière. 2o. De rendre l'accès de ces tribunaux facile, en simplifiant la procédure. 3o. D'éviter à l'homme d'affaires la perte d'un temps précieux pour lui, en rendant la justice expéditive.

Ces tribunaux ont dû rendre d'immenses services à la classe industrielle, en France, si l'on en juge par le sentiment presque unanime des auteurs.

Tels sont, M. le secrétaire, en peu de mots, les grandes lignes de cette législation en France. Il faudrait certainement faire des études sérieuses pour pouvoir apprécier dignement les nombreux avantages de cette législation, comme aussi d'en découvrir les défauts.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
S. BEAUDIN.

QUELQUES FAITS

Concernant le nouveau remède contre le Catarrhe

Le nouveau remède contre le catarrhe est en train de reléguer à l'arrière-plan les soi-disant remèdes contre le catarrhe, en ce qu'il guérit actuellement, au lieu de ne soulager que temporairement.

Le nouveau remède contre le catarrhe n'est ni un emplâtre, ni un onguent, ni de la poudre, ni du liquide, c'est une tablette agréable au goût, contenant les meilleurs spécifiques contre le catrrhe sous une forme concentrée, commode.

L'ancien mode de traiter le catrrhe au moyen d'emplâtres et d'onguent est dégoûtant, malpropre et incommode, pour ne pas dire plus ; étant sous forme de tablette, la nouvelle préparation est toujours propre et commode.

Le nouveau remède contre le catarrhe est supérieur aux poudres contre le catarrhe, parce que c'est un fait notoire que plusieurs poudres contre le catarrhe contiennent de la cocaïne.

Le nouveau remède contre le catarrhe s'appelle Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, ensemble hygiénique de sanguinaire, goudron de hêtre, gomme de gaïac et autres antiseptiques, et guérit par son action sur le sang et les membranes muqueuses. C'est le seul traitement rationnel contre les maux catarrhaux.

Il ne faut pas faire un grand effort d'imagination pour vous apercevoir que les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe vous font du bien ; dès la première tablette, on remarque un mieux sensible.

Tous les pharmaciens les vendent et les recommandent. Elles ne se vendent que 50 cents le gros paquet, et toute victime du catarrhe qui a dépensé du temps et de l'argent en vaporisateurs, emplâtres et onguents, appréciera les Tablettes de Stuart contre le catarrhe, à leur pleine valeur. N

IMPOSANTE CEREMONIE

A Windsor Ontario

(Du "Progrès", de Windsor)

Quelques amis de l'Hôtel-Dieu ont été témoins, mardi matin, d'une très intéressante cérémonie : la Vêture de Mlle A. Hudon, une des Postulantes. Mlle Hudon, qui est âgée d'à peu près 22 ans, est la fille de feu Firmin Hudon, de l'établissement Hudon et Orsali, et petite-fille du Dr D'Odet d'Orsonnens, un médecin distingué qui, pendant plusieurs années, fut un des membres les plus habiles et les plus dévoués du comité médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Mlle Hudon est dans l'Institution depuis plus d'un an et paraît bien heureuse en faisant ce second pas vers le cloître.

La cérémonie est très imposante ; d'ordinaire elle est présidée par l'évêque ; mais Sa Grandeur, empêchée d'y assister mardi, avait, en sa place, délégué le Rév. Père D. Cushing, C. S. B., président du collège de l'Assomption de Sandwich. Il était assisté du Rév. Père Meunier, curé de Windsor, et directeur de la communauté, et du Rév. S. Rocheleau, chapelain temporaire à l'hôpital, tandis que le Père Turgeon, S. J., recteur du collège Ste Marie de Montréal, et un ami de la famille Hudon, donnait le sermon de circonstance. L'éloquent prédicateur prit son texte de saint Mathieu et développa d'une manière fort instructive et intéressante, la parabole du trésor caché : la vie religieuse étant, dit-il, le champ où cette précieuse richesse est enfouie. Il énuméra brièvement les obligations des religieuses ; ce que Dieu attend d'elles, ce qu'il donne en retour, sans parler de ses libérales promesses pour l'Eternité. Il insista d'une manière spéciale, sur le mérite de l'hospitalité et termina par ces consolantes paroles : "Ce que vous faites au moindre d'entre les miens, je le considère comme fait à moi-même". La messe commencée alors est interrompue au Graduel, quand le célébrant vient à la grille, s'assurer une dernière fois de la sincérité et entière liberté, avec lesquelles la Postulante fait sa demande ; quelques questions sont posées, la Prétendante est avertie de réfléchir encore, d'être en garde contre l'inconstance, le respect humain, etc. Et quand finalement d'une voix forte, intelligible, elle répond une dernière fois :

"Oui, mon Père, je le désire et j'espère, avec la grâce de Dieu, persévérer jusqu'à la fin de mes jours".—le célébrant retourne à l'autel, où il bénit le costume—la robe, les voiles blancs et une jolie couronne. Pendant ce temps, la Novice est à la grille, où on lui porte les habits bénis ; elle les baise, puis se retire dans une chambre contiguë, où elle se dépouille de ses vêtements blancs mondains, pour revenir bientôt, vêtue de la robe noire qu'elle devra désormais porter. Le Célébrant revient une fois encore à la grille avec son assistant portant sur un plateau d'argent les habits blancs et la couronne ; la Mère Supérieure aide à ôter la coiffure et à ajuster les voiles, puis pendant que le choeur chante quelques versets du "Livre des Cantiques" la couronne est déposée avec les prières et bénédiction ordinaires, sur la tête de l'heureuse enfant. La messe se continue alors et la Novice y reçoit la sainte communion.

A la fin, pendant que le choeur chante le psaume "Ecce quam bonum", la novice passe dans les rangs de la communauté, donnant à chacun l'accolade fraternelle.

Durant la cérémonie, le choeur fit entendre de la jolie et pieuse musique et la parure de la chapelle était particulièrement belle ; il y avait profusion de magnifiques fleurs naturelles, don de quelques amis de l'institution. En un mot, la fête fut complète et elle laisse un agréable souvenir aux quelques privilégiés qui en ont été témoins.

LE VIEIL OBSERVATOIRE DU PARC

La cité en ordonne la démolition et les travaux ont commencé hier

La commission des parcs et traverses a donné des ordres pour la démolition de la vieille tour en bois, servant d'observatoire sur le sommet de la montagne. Cette frêle construction où des milliers de personnes sont montées pour jouir du plus joli coup d'oeil que l'on puisse imaginer, tombait en ruines. Les travaux ont commencé hier. On songeait depuis quelques années à faire élever au même endroit une tour en fer, mais les fonds ont toujours manqué. Il fallait songer au nécessaire avant de se payer des choses de luxe.

Demandez à la Garde Malade

CE qu'elle pense des **Pilules Roses pour les Personnes Pales du Dr Williams** et vous constaterez que la réponse invariable est celle-ci : de splendides résultats répondent à leur emploi dans la chambre du malade. Plusieurs des meilleurs médecins prescrivent ces pilules quand il s'agit de pauvreté de sang, de nerfs affaiblis et de débilité générale. Les principaux journaux du pays ont fait faire des enquêtes très rigides sur les guérisons opérées par ces pilules et le résultat a été de démontrer qu'aucune autre médecine dans le monde entier jouissait d'un tel succès, basé entièrement sur les termes que d'autres emploient pour arriver aux mêmes fins. C'est à cause de cela que les

Pilules Roses du Dr Williams

ont une vente beaucoup plus considérable que n'importe quelle autre médecine dans l'univers entier et c'est aussi à cause de leur vertu médicinale bien établie que des millions de personnes, dans toutes les parties du monde, ne recourent maintenant à aucune autre médecine.

Voici l'attestation la plus positive que ces Pilules guérissent l'Anémie, les Désordres nerveux, le Rhumatisme, la Paralysie Partielle, la Danse St-Vitus, l'Ataxie Locomotrice, la Maladie de Cœur et tout ce qui résulte de l'appauvrissement du sang ou d'un dérangement du système nerveux.

Aucune affliction corporelle n'est plus terrible que la maladie du cœur. Avoir toujours devant soi la menace d'une mort subite cause une souffrance morale que bien des personnes redoutent plus qu'une maladie douloureuse. La moindre excitation devient un grave danger pour ces personnes-là.

Durant plusieurs années, Mme Gravel, femme de P. H. A. Gravel, contremaître de la fabrique des cigares de Barry, faubourg St-Jean, Québec, P.Q., souffrait de cette maladie, mais les Pilules Roses du Dr Williams lui ont rendu sa bonne santé d'autrefois. Mme Gravel dit :

"Ma santé était mauvaise depuis plusieurs années ; j'avais peu d'appétit, un rien me fatiguait, mais ce qui m'inquiétait le plus c'était des douleurs aiguës et des battements de cœur violents. Je consultai plusieurs médecins, j'essayai différents remèdes, mais sans succès. Ma faiblesse était devenue assez grande pour m'empêcher de m'occuper de mon ménage et me faire garder le lit presque tout le temps. Sur le conseil de quelques amies je tentai les Pilules Roses du Dr Williams. Déjà les premières boîtes m'apportèrent une vigueur nouvelle. Les douleurs dans la région du cœur étaient moins fréquentes et moins fortes, et ma santé était devenue meilleure. Je continuai le traitement et je pris en tout huit boites de pilules, ce qui a suffi pour me guérir parfaitement. Mon poids a augmenté ; j'ai bon appétit, je fais mon ménage sans éprouver de fatigue ; je n'éprouve plus cette lassitude qui m'accablait autrefois. J'en suis très reconnaissante envers vous, vos Pilules Roses du Dr Williams m'ont délivrée de mes souffrances."

Quelques vendeurs de médecines, tentés par un profit plus fort, offrent des substitutions qu'ils prétendent être des médecines "juste aussi bonnes." Cela n'est pas vrai vu que ces médecines substituées sont sans valeur et constituent une menace pour la santé. Veillez à ce que le terme au long de **Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pales** soit sur l'enveloppe mise autour de chaque boîte. Si vous avez quelque doute, adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules vous seront envoyées franco au prix de 50 cts la boîte ou six pour $2.50.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

ou chez **JOHN T. LYONS,** Angle des rues Craig et Bleury.

Avant. Après.

Phosphatine de Wood.

Le Grand Remède Anglais

Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets guérissent sûrement toutes formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyé sur réception du prix, un paquet, $1.00, six, $5.00. *Un vous plaira, six guériront.* Pamplets gratis à n'importe quelle adresse.

The Wood Company, Windsor, Ont

En vente chez B.E. McGale, 2123 rue Notre-Dame et toutes les pharmacies du Canada.mjs

—Dyspepsies dites incurables, "Pilules de Vie" et "Sirop Végétal Vie."

11,25,9

Service Suburbain

Nous commencerons immédiatement à faire des livraisons aux différentes places d'eau suivantes, à continuer chaque semaine :

Mardi, St Lambert et Longueuil.
Mercredi, Sault-au-Récollet et Cartierville.
Jeudi, Lachine, Dorval et autres points intermédiaires jusqu'à Ste Anne.

Nos voitures partiront à 10 heures précises ; nous prions instamment nos clients de donner leurs commandes la veille.

Services des Places d'Eté

Toutes les commandes qui nous seront confiées pour les différentes places d'été du Canada seront livrées sans charges d'express ou de fret.

Biscuits de Reims

Nous offrons à notre clientèle un article nouveau :— le véritable Biscuit de Reims, dont la renommée est universelle. Ce biscuit se mange en le trempant dans le vin : Champagne, Clairet ou Bourgogne. C'est un dessert succulent. Biscuit de Reims Petit Jean, la boîte.... **25c**

Nous offrons, à un prix ridiculement bas, le **Champagne de la Maison de Losey Holden, de Reims.** Ce Champagne se vend régulièrement aux prix suivants :

Caisse de 12 bouteilles.............. **$28.00**
Caisse de 24 ½ bouteilles............ **$30.00**

Nous donnerons, d'ici au 1er mai seulement, un escompte de **25 à 30 p. c.** C'est une aubaine.

Nouvaaux Sirop et Sucre d'Frable, lère Qualité

Le Gallon Impérial........................ **$1.20**
La boîte de ½ de gallon.................. **30c**
Sucre d'Erable, la livre.................. **15c**

F. X. St Charles & Cie,

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS.

Gros et Détail. - - 257 Rue St Laurent.

Tél. Bell Est 781-782. Marchands 69. x

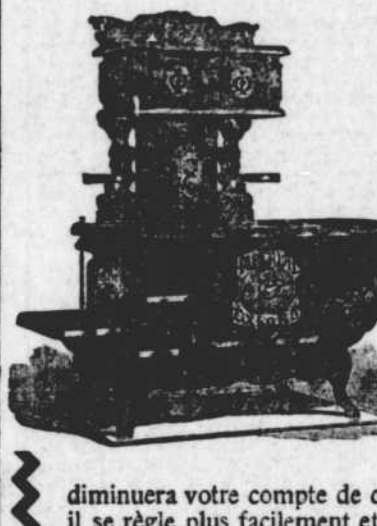

Qui Paie?

Pourquoi brûler plus de combustible qu'il n'est nécessaire— et avoir, dans votre cuisine, un range démodé offrant beaucoup de desavantages ? Le nouve

Imperial OXFORD

diminuera votre compte de combustibles de plusieurs dollars — il se règle plus facilement et plus promptement — et donne un confort, des commodités et une cuisson que ne donnent certainement pas les autres ranges. Il possède des améliorations brevetées qui lui sont propres.

En vente chez tous les principaux marchands du Canada.

AGENTS A MONTREAL :—J. A. Sadler 226 rue Bleury ; P. Forget, 927 rue St Laurent ; Kane & Montpetit, 2536 rue Notre-Dame ; G. Lallemand, 2699 rue Notre-Dame ; S. J. Granger, 691 rue Ste Catherine.

THE GURNEY-MASSEY CO., LIMITED,

MONTREAL.

Cheveux Gris !

C'est un fait indéniable que les cheveux gris font paraître une personne beaucoup plus vieille.

Le Restaurateur Infaillible de la Couleur des Cheveux

rend la couleur en quelques jours ; non seulement il est inoffensif, mais il ne contient aucune substance collante. Prix, $1.00 la bouteille.

J. PALMER & FILS 146—4 **1745 RUE NOTRE-DAME**

Méfiez-vous des Fièvres Typhoides

Armez-vous pour combattre les microbes de cette terrible maladie.

Les fièvres typhoïdes, cette affreuse maladie dont les conséquences sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Voilà donc le moment plus que jamais de faire usage du

VIN St MICHEL

qui est le meilleur préservatif des fièvres, car il purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour combattre le germe de la maladie. Prenez garde, l'expérience a prouvé qu'en temps d'épidémie ce sont les faibles, les débiles et les anémiques qui donnent le plus grand nombre de victimes.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord. Dépositaires aux Etats-Unis: Weeks Potter Co'y, 360 rue Washington, Boston, Mass. Walter Caron, 109 Blue Island Ave, Chicago, Ill.

$3,000 GRATIS

Nos Couteaux Sheffield sont garantis pur acier et d'un tranchant durable. Nul besoin de les aiguiser davantage, c'est pourquoi le plus léger nickelage sera également durable, différant ainsi des couteaux ordinaires dont le fait seul de les aiguiser en enlève le placage qui constitue sa beauté. Afin de faire connaître davantage la qualité supérieure du couteau Sheffield, nous avons décidé d'en donner 500 comme échantillons. Sur réception de 25c nous enverrons, sans charge extra, une paire de couteau et fourchette Sheffield ou deux couteaux accompagnés d'un coupon numéroté, qui autorisera le porteur à participer gratuitement au tirage des 713 prix :

1 prix de	$[illegible]
2 prix de	100.00
10 prix de	50.00
100 prix de	10.00
100 prix de	5.00
300 prix de	1.00
Total...	$3,000.00

Aucun risque pour vous, vû que l'article expédié vaut plus que l'argent remis, et la solvabilité de la compagnie ne peut être mise en doute.—Adressez :

SHEFFIELD CUTLERY CO., - - 1951 Rue Ste Catherine, Montreal.

110—mj—n

Ce que les gens justes et honnêtes qui s'y connaissent peuvent dire des

BRANDIES OTARD de DUPUY & CO.

Il n'y a pas de brandy plus pur !

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL Agents.

PUR BRANDY ESPAGNOL

DISTILLE PAR JIMENEZ & LAMOTHE
De MALAGA, ESPAGNE

Les meilleures autorités médicales et les experts disent que les Cognacs Espagnols sont les plus purs qui soient faits.

DON SEBASTIEN PEREZ SOUVIRON, chirurgien en chef de l'hôpital civique de Malaga, écrit ce qui suit :

"Je certifie, qu'ayant fait usage, pour mes malades, du Cognac Jimenez & Lamothe, les effets stimulants obtenus dépassèrent mes attentes."

LA MEILLEURE MARQUE Il n'est pas surpassé. Il est vieux et d'un bon gout

TROIS ETOILES ★★★..... $1.25 la bouteille

V. S. O. P..... $1.50 la bouteille

CHEZ TOUS LES EPICIERS, MARCHANDS DE VINS, ETC.

LAWRENCE A. WILSON & CIE, Agents au Canada, Montréal.

QUI SUCCEDERA ?

Les noms de Mgr Falconio et de Mgr Tarnassi, mentionnés à la succession de Mgr Martinelli

Hier, nous avons publié une dépêche de Rome adressée au "Figaro" de Paris, disant que Mgr Falconio succéderait au cardinal Martinelli, comme délégué papal à Washington et que Mgr Zaleski, délégué papal aux Antilles, remplacerait Mgr Falconio, au Canada.

Voici maintenant le texte d'une dépêche reçue de Washington :

" Washington, D. C., 25 — Le rapport de Rome disant que Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique au Canada, a été choisi pour succéder au cardinal Martinelli, comme délégué aux Etats-Unis, est cru ici. Depuis quelques jours, cette rumeur circule avec persistance. On a parlé de Mgr Falconio, du temps de Mgr Satolli, le prédécesseur de Mgr Martinelli. La nomination de ce dernier a été une surprise pour tous.

Le cardinal Martinelli demeurera ici, au moins, jusqu'au mois d'octobre.

Lors de son retour à Rome, il fera partie du Collège des Cardinaux et remplira une des nombreuses dignités attachées à son titre."

D'un autre côté, la nouvelle suivante venue de Rome annonce que Mgr Francis Tarnassi, nonce à La Haye, a été choisi comme délégué apostolique aux Etats-Unis.

C'est Mgr Tarnassi qui s'est fait l'écho du Pape pour enregistrer le protêt de Sa Sainteté contre ceux qui avaient manqué d'égards envers Elle, lors de la conférence de la paix de La Haye. Lorsqu'il apprit que le Pape ne serait pas invité à y envoyer un délégué, il quitta La Haye et demeura à Paris jusqu'après la conférence.

Il avait antérieurement demandé au gouvernement hollandais de l'inviter à la conférence, seulement comme acte de courtoisie, sans qu'il eût droit aux délibérations ni d'enregistrer son vote. Cette modeste requête avait été soumise à M. de Staal, ambassadeur russe en Angleterre, et par lui refusée.

On croit que Mgr Tarnassi avait quitté La Haye d'après les instructions reçues du cardinal Rampolla, le secrétaire d'Etat du Pape.

Mgr Tarnassi succédera au cardinal Martinelli à Washington.

Le nom de Mgr Tarnassi a été mentionné lorsque Mgr Satolli a été créé cardinal. Le premier a été longtemps l'homme de confiance du cardinal Galimberti, qui fonda le "Moniteur," de Rome. Durant un certain temps, il a été rumeur que Mgr Tanassi ne concourait pas dans toutes les vues du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du pape ; mais au retour de Monseigneur d'une mission en Autriche, il fut nommé, peu après, représentant de Sa Sainteté à La Haye. Durant son séjour en cette ville, le Pape lui confia une mission spéciale à St Pétersbourg, mission qui fut couronnée de succès.

DE TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Décidément, il doit y avoir quelque maladie épidémique sur nos animaux domestiques, de ce temps-ci, car, depuis environ l'espace d'un mois, quatre chevaux et une vache sont morts subitement. Nos propriétaires de chevaux et d'autres animaux domestiques sont à se demander si les vétérinaires ne pourraient pas, en étudiant la chose, découvrir quelle peut être la cause de ces morts subites chez les races chevaline et bovine, vu que, jusqu'à présent, rien d'anormal n'a été remarqué chez les animaux ainsi frappés, avant les derniers instants qui ont précédé une mort aussi prompte.

—La Session de la Cour Supérieure de ce District s'est terminée, mercredi, le 24 d'avril courant.

—Nos marchands de bois sont dans la jubilation, et ils ont raison de l'être, après une saison aussi favorable à la coupe du bois que l'a été l'hiver qui vient de finir. Il a été fait, cette année, par les divers commerçants de bois dont les bureaux d'affaires sont en notre cité et dans le district des Trois-Rivières, l'énorme quantité de 1,700,000 billots. On dit que la majeure partie de cette dernière quantité sera employée à la fabrication de la pulpe.

Votre Piano est-il carré ?

Notre assortiment de pianos carrés est devenu très minime d'un manière imprevue. C'est pourquoi nous sommes prêts à payer comptant ou à prendre à un prix libéral, en échange pour des nouveaux des pianos Steinway, Nordheimer, Heintzman ou Howard — disons 25 pianos carrés de toute forme et de tout âge.

Téléphonez à Up, 1168, et nous vous donnerons l'estimation et toutes les informations.

LINDSAY-NORDHEIMER CO., No 2366, rue Ste Catherine.

RECONCILIATION

Les relations diplomatiques entre la France et le Vénézuéla vont être reprises

Washington, 25 — On vient d'apprendre qu'un protocole a été signé entre la France et le Vénézuéla aux termes duquel les relations diplomatiques, longtemps suspendues, vont être reprises entre les deux pays. M. de Rojas, un des principaux hommes d'Etat du Vénézuéla, sera probablement le nouveau ministre à Paris. La cessation des relations fut causée par une déclaration signée d'un certain nombre de ministres de puissances étrangères, à Caracas, se plaignant quelque peu du gouvernement; ce devait être une note collective, confidentielle, des ministres à leur gouvernement, mais elle fut publiée dans le Livre vert italien et tomba ainsi dans le domaine public.

M. DELCASSÉ

Pendant son séjour en Russie, le ministre des affaires étrangères de France donnera deux diners officiels

Saint-Pétersbourg, 25 — M. Delcassé, pendant son séjour, donnera deux dîners officiels, à l'un desquels seront invitées des célébrités littéraires. M. Witte, le ministre des finances de Russie, offrira aussi un dîner à M. Delcassé. Il paraît que le tsar recevra en audience M. Delcassé, mais ne l'invitera pas à dîner.

Berlin, 25 — A propos du voyage à Saint-Pétersbourg de M. Delcassé, la "Gazette Nationale" dit que la Russie a pris ombrage de l'entente de la France et de l'Allemagne dans l'expédition de Chine.

La Grippe—BAUME RHUMAL

DE CHICAGO A HAMBOURG

Par les lacs, canaux et le fleuve St Laurent

Le "Northwestern", de la ligne Chicago-Hambourg, est parti hier de Chicago pour Hambourg, commençant son trajet entre ces deux ports par les lacs et le fleuve St Laurent.

A Buffalo, une grande partie de la cargaison de grain sera déchargée pour alléger le navire, et lui permettre de franchir le canal Welland de même que les autres canaux. Le "Northwestern" reprendra du fret à Montréal et continuera sa route. On croit que le vapeur fera le trajet entre Chicago et Hambourg en 23 jours ; en outre allouant le temps nécessaire pour le déchargement de la cargaison de même que pour le chargement, le voyage aller et retour ne durera que 60 jours. Le "Northwestern" a un tonnage de 3,200 tonnes et est pourvu d'engins à triple expansion. Il mesure 256 pieds en longueur, et 42 en largeur, sa ligne de flottaison est de 21 pieds et le vapeur a une vitesse de 15 noeuds à l'heure. Le navire est construit en acier, et l'équipage se compose de 26 hommes. Trois compartiments à cloisons étanches ont été ménagés à l'intérieur du vapeur. La compagnie "Northwestern" est soutenue par la compagnie "Northwestern Steamship dont Elie Norton est le président. La nouvelle compagnie a construit quatre vapeurs, le plus grand peut franchir facilement le canal Welland. Le coût de construction de ces navires est d'un million. Dans un mois, ils seront tous rendus sur l'océan, car le second part aujourd'hui même.

La Bronchite—BAUME RHUMAL

Manteroche est très vexé de n'avoir pas obtenu la croix aux dernières promotions.

—Comment pas encore décoré ? lui dit un ami.

—Mon Dieu, non, riposte-t-il d'un air dégagé, et je ne le regrette pas. La croix, voyez-vous, on ne la désire que lorsqu'on ne l'a pas méritée.

VIOLENTS MAUX DE TETE

Positivement guéris par ces Petites Pilules

Elles soulagent aussi des douleurs causées par la Dyspepsie, l'Indigestion ou les Excès dans le Manger. Un remède parfait contre le Vertige, les Nausées, l'Assoupissement, Mauvaise Bouche, Langue Epaisse, Douleur au Côté, FOIE DOULOUREUX. Elles règlent les Intestins. Purement Végétales.

PETITE PILULE PETITE DOSE PETIT PRIX

Contrefaçon, la fraude du jour.
Voyez à ce qu'on vous
Donne celles de Carter.
Demandez celles de Carter.
Insistez pour avoir les
Petites Pilules de Carter pour le Foie.

AU BON MARCHÉ

Maison LETENDRE, FILS & CIE, ✻ 1493—rue Ste Catherine—1493

SOIERIES ! SOIERIES !! SOIERIES !!!

OFFRES INEDITES ! OCCASIONS EXTRAORDINAIRES ! !

Quelques personnes s'imaginent qu'à nos ventes du VENDREDI, il n'y a que nos annonces qui changent et que nos prix restent les mêmes.

Voulez-vous une preuve du contraire, et que nous entendons tenir les promesses que nous faisons.

Venez demain, Vendredi, à notre magasin AU BON MARCHE, vous aurez la liberté de choisir dans 3500 verges de soie de fantaisie "FOULARDINES DE CHINE" que nous offrons à 25 cts la verge. Ces soies sont les plus jolies qui se puisse voir : à fines rayures sur fonds pâle ou foncé. Il y en a pour tous les goûts, les couleurs sont nombreuses et variées : CERISE, BLEU, NATIONAL, MAUVE, RUBIS, TURQUOISE, CARDINAL, HELIOTROPE, VIEUX ROSE, etc., etc. La valeur réelle de ces soies est de 60 cts, et nous en avons souvent vendu de moins belles à ce prix-là.

Venez à bonne heure le matin, car qand notre lot sera épuisé cette occasion ne se présentera peut-être plus.

UNE AUTRE OFFRE A SAISIR

Il est un fait reconnu, que l'argent est le nerf de la guerre, c'est pourquoi nous pouvons vous offrir aujourd'hui, une seconde consignation de ces superbes MOIRES DE FANTAISIE, qui ont tant fait fureur il y a quelque temps. Ces MOIRES à jupons sont d'une qualité superfine et d'une beauté hors ligne. La plupart sont à rayures satinées en couleur sur fond noir, aussi sur fond en couleur avec rayures à l'avenant. GRAND CHOIX de dispositions, haute nouveauté, largeur 24 pouces. La valeur réelle de ces MOIRES est de 60 et 75c la verge. Nos prix ont été fixés pour la qualité de 60c, à.... 25c Et pour la qualité de 75c, à... 35c

Profitez-en et rappelez-vous qu'une chance perdue ne revient plus.

OCCASIONS UNIQUES DANS LES ETOFFES A ROBES

TWEEDS A COSTUMES, unis, bonne qualité, DRAB, GRIS, BRUN, etc., valeur régulière, 35c. Vendredi, AU BON MARCHE . . . 19c

BROCHE ANTIQUE, VERT ET NOIR seulement, 40 pouces de largeur, valant 35c, demain, AU BON MARCHE . . . 10c

CACHEMIRES UNION, unis, ROUGE, BLEU, VIOLET, grande largeur, VENDREDI, AU BON MARCHE . . . 12½c

ETOFFES DE FANTAISIE, fleurie, VERT et VIEUX ROSE, BRUN et DRAB, HELIOTROPE, très jolie nouveauté, valant 50c, pour . . . 25c

SERGES PESANTES unies, ROUGE, BRUN, VERT, GRIS, DRAB, largeur, 40 pouces, valant 25c, VENDREDI, AU BON MARCHE . . . 15c

POPELINES de laine, carreautées, pâles, petit patron, garanties au lavage, très jolies pour matinées, robes d'enfants, etc., 44 pouces de largeur, valant 35c, demain,, AU BON MARCHE . . . 28c

CHEVIOT GRENAT, uni, pure laine, 38 pouces de largeur, valeur remarquable, VENDREDI, AU BON MARCHE . . . 25c

CHEVIOTTE DE LAINE, NOIRE ET BLEU-MARIN seulement, 40 pouces de largeur, valant 40 cts, demain, AU BON MARCHE . . . 25c

MARSEILLAISE, jolie étoffe de fantaisie tout laine, 38 pouces de largeur, GRIS, DRAB, BLEU ELECTRIQUE, BRUN, AU BON MARCHE . . . 38c

MOIRE DE LAINE ROUGE, provenant du stock de Mussen, très belle qualité, toujours vendu 85c, demain, AU BON MARCHE . . . 55c

BROCHES NOIRS, tout laine, en COUPONS de 4, 5 et 6 verges, très jolis patrons, valeur régulière, 45c, VENDREDI, AU BON MARCHE . . . 27c

CREPONS NOIRS ondulés, dessins tout à fait nouveaux, 44 pouces de largeur. Ces crépons n'ont jamais été offerts à moins de $1.25 la verge. DEMAIN, AU BON MARCHE. . . . 58c

Toutes ces marchandises valent le double du prix auquel nous les offrons, et les personnes désireuses de s'en procurer devront se hâter, car ces prix ne seront bons que pour la journée du VENDREDI.

UN SEUL PRIX ARGENT COMPTANT.

FEU Mme P. VALIQUETTE

Les funérailles de madame Philias Valiquette, née Délima Charlebois, soeur unique de M. J. H. Charlebois, clerc du marché Bonsecours, ont eu lieu hier matin, à l'église St Joseph de Richmond, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le mari de la défunte, ses quatre fils, Théophile, Arthur, Philippe et Roméo, ainsi que ses quatre frères. La suite qui était des plus nombreuses comprenait les résidents les plus en vue de la localité.

Le service a été chanté par M. le curé J. Décary, assisté de MM. Dubuc et Blair, diacre et sous-diacre. L'orgue était tenu par M. G. Tétrault.

AGONIE DES MOULEURS

Montréal fournit un récit à sensation d'années de souffrance et d'une guérison finale

La dyspepsie est la plus cruelle de toutes les maladies. Elle torture sa victime sans pitié et sans relâche. Elle continue à le faire souffrir nuit et jour et de semaine en semaine.

Même dans les premières phases d'acidité d'estomac, pituite, brûlements d'estomac, et attaques de temps en temps d'indigestion, il est assez difficile de l'endurer, mais quand la dyspepsie devient chronique, la vie devient certainement un fardeau.

William Arkwell, de l'avenue Delorimier, Montréal, nous fournit un exemple des ravages que la dyspepsie peut faire sur la vie d'un homme fort.

M. Arkwell est un mouleur. Le travail ardu qu'il était obligé de faire l'empêchait de pouvoir se priver de nourriture, et cependant quand il mangeait il éprouvait des douleurs atroces. Il essaya presque tous les remèdes sans obtenir aucun soulagement. Voici ce qu'il dit :

"Je souffrais d'acidité d'estomac et de dyspepsie, depuis au delà de trois ans. Je ne pouvais manger sans éprouver les douleurs les plus atroces. J'ai essayé un grand nombre de remèdes sans obtenir aucun soulagement. Mon système était très miné et j'étais découragé.

"Il y a environ six semaines, quelqu'un, je ne me rappelle plus qui, me suggéra de prendre les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, me disant que ce remède me guérirait tout probablement. Je résolus de les essayer. La première boîte me donna du soulagement ; j'en ai pris trois boîtes en tout, et je suis complètement guéri."

On ne saurait s'imaginer le bonheur que cet homme éprouve d'être débarrassé de ses souffrances.

Les médecins sont d'opinion qu'un cas qui existe pendant longtemps, devient tellement chronique qu'il est incurable et cependant trois boîtes de Tablettes de Dodd contre la dyspepsie ont opéré une guérison complète et permanente.

Remarquez ce que M. Arkwell dit : "La première boîte m'a donné du soulagement et trois boîtes m'ont complètement guéri."

Dyspeptiques, voulez-vous vous guérir ?

—w

ASCENSEURS

POUR BUREAUX, HOTELS, MAGASINS, ENTREPOTS, ETC.

The Fensom Elevator Works
Bureau à Montréal,
52 EDIFICE des TRAMWAYS
FENSOM
Voyez les ascenseurs de "La Presse"
mjs—n

Province de Québec, District de Montréal. No 1873 } Cour Supérieure.

Olivier Gratton, épicier, des cité et district de Montréal, demandeur, vs M. E. Hugh McCready, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant absent de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 23 avril 1901.

L. A. BEDARD, Dépt. protonotaire.

146—2

MAISON LABONTÉ.

ANGLE DES RUES MONTCALM ET STE. CATHERINE.

Costumes

Nous avons le plus beau choix qui puisse se voir. Nous n'en désignerons qu'une seule ligne, mais nous vous assurons que c'est une chance extraordinaire qui vous est offerte pour demain, VENDREDI dans ce département — car nous avons de bonnes valeurs dans tous les prix.

COSTUMES en drap gris, bleu marin et noir, jupes avec godet, manteau doublé en couleur. C'estune vraie beauté, valant $10.00, pour..... $7.50

MANTEAUX en feutre drab pâle, collet velours fini avec piqures, manches ouvertes, très chic, et valant $8.00, pour..... $5.50

MANTEAUX en drap drab, bleu marin ou noir, revers avec piqure, doublés en satana, valeur de $8.50, pour..... $6.00

NOS MODES Nous excellons en cette ligne et ajoutons tous les jours des genres nouveaux. POUR VENDREDI, ce sont des lignes spéciales. Vous ne pourrez résister aux charmes de leur beauté et de leurs bas prix.

ETOFFES A ROBES !

ZEPHIR carreauté, dans les plus nouvelles nuances, pour blouses ou robes, valeur de 20c à 35c, pour..... 10c et 15c

SATANA choix de couleurs et de dessins, pour blouses ou robes, valeur de 35c pour..... 25c

GALATEA rayé en rose, bleu pâle, brun et noir, pour habit, valeur de 25c pour..... 15c

DUCK rayé pour habillements de petits garçons ou pour costumes de dames. Nous les avons dans les nuances kakhi, bleu marin, etc., valeur de 38c pour..... 24c

ETOFFE demi-deuil à 34c et 39c.
ETOFFE de fantaisie en couleur à 20c.
PLAID carreauté noir et blanc 19, 25, 58c
PONGEE moiré antique, couleur ass. 15c
MOIRINE, jolie nuance, 10c.
MOIRE noir à jupon, 38 pcs largeur, 50c.
MOIRE noir à jupon avec pois dorés, 40c

ETOFFES A ROBES !

BROCHE soie et laine, de haute nouveauté, de..... 58c à 75c

ALPAGA broché noir, des importations spéciales de 25c 30c 39c

BENGALINE noire, valant 20 pour cent de plus du prix de vendredi... 50c 60c 90c

SERGE NOIRE à costume, très fine et d'une teinture durable. 30c 35c 50c 60

CAMELS HAIR bleu marin, à..... $1.40

SATIN de couleur, à 35c.
SOIE LIBERTE de couleur, 50c.
PARAPLUIES et Parasols pour dames, avec manches de fantaisie, soie et laine, 75c et 95c.
PARAPLUIES et Parasols, pure soie, depuis $1.00 jusqu'à $3.50.

Voici le Temps d'Habiller vos Petits Garçons

Nous voulons introduire ce Département nouveau, au moyen de valeurs exceptionnelles, à des prix qui feront sensation.

POUR VENDREDI

HABILLEMENTS pour garçons de 7 à 12 ans, en tweed tout laine, gilet avec plis, collet rond, piqué en soie et pantalon doublé, valant $3.50, pour . $2.75

HABILLEMENTS pour garçons de 5 à 11 ans, en tweed bleu marin croisé, tout laine, gilet avec plis, collet rond, piqué en soie, pantalon bien doublé, valant $3.25, pour. $2.50

HABILLEMENTS pour garçons de 7 à 12 ans, en magnifique serge anglaise gris foncé, gilet avec plis, collet ouvert, piqué en soie, pantalon doublé, valant $5.00, pour. $3.90

HABILLEMENTS pour garçons de 7 à 12 ans, en serge vénitienne tout laine, avec

POUR PREMIERE COMMUNION

plis, collet ouvert, piqué en soie, finis avec boutons en serge, pantalon doublé, valant $6.00, pour. $4.00

HABILLEMENTS pour garçons de 7 à 12 ans, en serge diagonale, tout laine avec plis, collet ouvert, piqué en soie, pantalon doublé, valant $6.00, pour. $4.25

HABILLEMENTS pour enfants de 7 à 11 ans, en serge vénitienne tout laine, gilet avec plis, collet ouvert, piqué en soie, fini avec boutons en serge, pantalon doublé, valant $7.00, pour. $5.50

HABILLEMENTS pour garçons de 7 à 12 ans, en serge vénitienne, très fine, tout laine, gilet avec plis, collet ouvert, piqués en soie, finis avec boutons en serge, pantalon doublé, valant $7.50, pour. $6.00

Le temps du déménagement nécessitera une revue du département des tapis. Vous y trouverez le plus grand choix de la partie Est.

PRELARTS, 2 verges de largeur, vieux fait, peinture et vernis très durcis, pour. 22c

PRELARTS, 4 verges de largeur, patrons nouveaux, très beaux dessins, à 50

TAPESTRY, tous les genres, tous les prix, mais une ligne spéciale à SPECIAL POUR VENDREDI 48 ET 28c

BONNE POUDRE A DENTS, vendue partout 25c, pour 20c

POUDRE DE RIZ, de Gellé Frères, la boîte. 20c

Une foule d'autres Bargains non moins Attrayants.

Pour Peinturer nous avons tout ce qu'il vous faudra, soit en peintures, vernis, blanc de plomb, térébenthine, crosses, pinceaux, ainsi que le bronze, l'argent, l'or, pour décorer vos statuettes, vos gazeliers, vos tuyaux à l'eau ou conduits à gaz. Nos prix, comme importateurs directs, toujours les plus bas.

The Ellavanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
Tél. Bell Main - - 3407.
Marchands - - - 1250.

Colonial House

Square Philippe.

Paillassons d'Orient et Tapis

A des Prix Raisonnables.

Nattes Japonaises et PAILLASSONS

Un Assortiment Complet.

Dans toutes les Grandeurs.

LA MEILLEURE QUALITE.

Paillassons Japonais en Coton

Bleu et Blanc, Rose et Blanc, Vert et Blanc.

TOUTES LES GRANDEURS.

COMMANDES PAR LA POSTE SOIGNEUSEMENT EXECUTÉES.

Henry Morgan & Co

MONTREAL.

Valeur de la Garantie

Sur la semelle de chaque "Chaussure Slater" se trouve la garantie des fabricants avec leur nom et le prix des chaussures dans un cadre d'ardoise.

La Slater Shoe Co. est aussi responsable pour cette garantie qu'elle l'est pour ses chèques.

Cela signifie qu'elle garantit ses marchandises, qu'elle est prête à donner satisfaction sous tous les rapports et à régler toutes les difficultés qui pourraient surgir à cette effet.

Les chaussures qui ne sont pas faites d'après ce procédé employé pour fabriquer les chaussures Slater ne sont jamais garanties. Elles sont écoulées comme étant des chaussures sans nom.

Les "Chaussures Slater" sont faites avec trépointes Goodyear, comme celles faites à la main, mais elles sont faites avec des machines perfectionnées.

Prix, $5.00 ou $3.50.

Les Magasins de Chaussures Slater,

1551 RUE SAINTE-CATHERINE E.—Tél. Est 399—Près St André
225 RUE SAINT-JACQUES—Tél. Main 430—Le Grand Magasin
2381 RUE SAINTE-CATHERINE O.—Tél. Up 1309—Près Peel

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à T. 1339, bureau de La Presse

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration. 299—n

TIMBRES

A vendre, Timbres américains. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 125—n

Au Grand Magasin de Tapisseries de la rue Rachel, près de la rue Amherst.

TAPISSERIES. TAPISSERIES.

HATEZ-VOUS DE VENIR FAIRE VOTRE CHOIX, car durant le mois de mai, les bons patrons s'écouleront rapidement.

Tapisseries valant 4 et 5 cents pour. . . . . 3 et 3c
Tapisseries 5 et 6 cents pour 3 et 4c
Tapisseries dorées, valant 10 et 12 cents pour. . . . . 5 et 5½c

Nous vous offrons plus de 500 patrons. Venez voir nos jobs. NOUS EN SOMMES ENCOMBRES.

THE NATUREL, valant 25 cts pour. 15c
THE NATUREL valant 30 cts pour. 18c
THE VERT valant 30 cents pour 18c
THE NATUREL valant 40 cts pour. 30c
500 LIVRES DE PEANUTS FRAICHES, valant 10 cents pour. 7c
200 BOITES DE TOMATES, valant 9 cents, pour. 7c
200 BOITES DE BLE-D'INDE valant 8 cents pour. 6c
SAVON SURPRISE. 4c
SAVON ECLIPSE. 4c
POUDRE IMPERIALE BARSALOU. 6c
POUDRE IMPERIALE BARSALOU. 3½c
ALLUMETTES EDDY 3c
BAUME RHUMAL. 15c
PAIN KILLER. 17½c
SIROP PROVIDENCE. . . . 13c
EMPLATRE BELLADONNE . 15c
HUILE DE CASTOR. . . . 3c
EAU DE VICHY CELESTIN. 22c
500 RIDEAUX en toile, valant 50 cents pour. 25c

N'oubliez pas l'adresse.—L. M. Lefebvre 246 rue Rachel, près de la rue Amherst.

Province de Québec, District de Montréal. No 2132 } Cour Supérieure

Dame Olive Bélanger, de la cité et du district de Montréal, épouse contractuellement séparée de biens de Clément Robillard, manufacturier, du même lieu, et le dit Clément Robillard, en autant que besoin est pour autoriser son épouse aux présentes, demandeur.

Les héritiers légaux de feu Geneviève Perreau, en son vivant de Saint-Benoit, dans le district de Terrebonne, les dits héritiers étant dans le district de Montréal, défendeurs.

Jean-Baptiste Lanouette, mécanicien, de la cité et du district de Montréal, mis en cause.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 23 avril 1901.

R. ROUSSEAU, Dépt. protonotaire C. S.

146—2

TEMPERATURE

Toronto, 25.

Vents modérés du nord au nord-ouest, beau et très doux aujourd'hui et demain.

Montréal, 25 avril 1901.

Température d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum, aujourd'hui 62
Maximum, l'an dernier 56
Minimum, aujourd'hui 42
Minimum, l'an dernier 34

Baromètre —8 heures a.m., 30.01 ; 11 heures a.m., 30.01 ; 1 heure p.m., 30.01.

VOYAGE EN EUROPE

Avis aux Compétiteurs

Nous prions tous ceux qui nous ont fait tenir des coupons pour le voyage en Europe de vouloir se conformer à la décision des Commissaires, MM. Dumouchel et McKay, notaires, en nous envoyant maintenant autant de réponses qu'ils nous ont remis de coupons, à la question suivante que nous posons :

"Sur un total de 293½ livres de coupons découpés, les uns avec marge en blanc, les autres, sans marge, combien y en a-t-il en tout ?"

Celui dont la réponse se rapprochera le plus du chiffre total aura droit au billet du voyage en Europe.

Personne ne peut savoir la quantité reçue. La boite renfermant les coupons est scellée, et les deux Commissaires devront, eux-mêmes, compter les coupons et déclarer l'heureux concurrent.

Les réponses seront reçues à "La Presse" jusqu'au 30 avril inclusivement.

Par exemple, sur le coupon cidessous, qui est l'exacte dimension du premier, ou sur aucun morceau de papier, écrivez autant de chiffres que vous aurez déjà envoyé de coupons, et renvoyeznous-le d'ici au 30 avril, avec votre nom.

Le Concours de 'La Presse'

Voyage d'Europe-RIVET

LONDRES, ROUEN, PARIS

Le nombre de Coupons est de . . . .

Nom . . . .

Adresse . . . .

Envoyez ce coupon ou un autre papier, le ou avant le 30 avril.

LES RACES HUMAINES

Et leurs progrès à travers les siècles

Comme nous le laissions prévoir, hier, M. Laventure, l'éminent citoyen d'Haïti, qui vient d'arriver à Montréal, donnera demain soir, au Monument National, une intéressante conférence sur les "Races humaines et leurs progrès à travers les siècles."

Voici, à ce sujet, la note que nous communique M. Laventure :

Montréal, le 25 avril 1901.

M. le Rédacteur de "La Presse,'
En Ville.

Cher Monsieur et Confrère,

Je me suis rendu expressément en votre bonne ville pour donner une conférence sur "Les Races humaines et de leurs progrès à travers les siècles." Ce sujet que je choisi étant d'une importance assez élevée, je me crois obligé de donner toutes explications nécessaires pour qu'il ne soit point dit que je traite une question de race purement. Dans ma faible lumière, je cherche à fixer la part de responsabilité qui est dévolue à chaque nation et à chercher son ascendance.

Les raisons qui me portent à être conférencier sont commerciales et industrielles : Je désire que le Canada connaisse plus les Antilles, et se lie plus étroitement à elles. De leur liaison, je pense, pourront sortir quelques dizaines de millions de dollars ; et les ouvriers et l'industrie canadiens trouveront des débouchés très sûrs.

Dans ce monde actuel, mon cher Monsieur et confrère, les peuples doivent vivre d'union, et d'échange.

Je serai très heureux que des rapports commerciaux puissent exister entre le Canada et la République d'Haïti ; les productions tropicales faciliteront l'écoulement des manufactures canadiennes. Les Etats-Unis fournissent annuellement des produits manufacturés pour dix millions, et Haïti lui envoie en retour $5,000,000 de café, de coton et de peaux de boeufs et de chèvre, etc. En cas que le Canada puisse rentrer pour dix millions, tant à l'importation qu'à l'exportation, dans nos rapports commerciaux, je pense que cette faible somme n'est point à dédaigner, en attendant les rapports plus intimes.

Veuillez, cher Monsieur et confrère, croire à ma plus sincères affection.

LAVENTURE.

Cette conférence commencera à 7 heures précises. Les billets pourront être achetés au guichet, au prix de 50 cents. Cela promet d'être excessivement intéressant .

UNE BONNE PUNITION

Jos. Roch, un homme de 27 ans, s'est conduit d'une manière indécente hier sur le Parc Logan, en présence de plusieurs témoins. Le recorder a débarrassé la société de l'individu en le condamnant à 6 mois de prison, $50 d'amende ou 6 autres mois de geôle.

LA BARGE "IROQUOIS" RENFLOUEE

La barge "Iroquois" qui s'échouait l'automne dernier, à Châteauguay, lors d'une tourmente, vient d'être renflouée par le capitaine Allard, assisté de MM. Joachim Boursier, Michel Allard. Ce matin la barge a été amenée à Montréal et remise à la compagnie "Canada Atlantic", qui en était la propriétaire. Une généreuse récompense a été accordée aux trois hommes.

LA BOISSON

James Clark a été durant 22 ans le modèle des maris, mais depuis trois ans il s'est mis à prendre un peu fortement la goutte. Le bonheur l'a fui et aujourd'hui il a comparu devant le recorder. Son procès est fixé à 8 jours.

ARRESTATION SENSATIONNELLE

D'un homme bien populaire à Montréal

Le prisonnier est dans la prison de Malone, Etat de New-York

(Spécial à LA PRESSE)

Malone, N. Y., 25 — Le Député Marshall Roby, de Malone, a fait, hier soir, une arrestation importante, qui a causé la plus vive satisfaction aux officiers de douane américains, sur toute la frontière. Ceux-ci sont fiers de voir aux mains de la justice celui qui leur a déjà échappé une fois.

En avril 1896, deux hommes, un nommé William Eaton, de Montréal, et un autre nommé F. M. Peters, aussi de cette ville, furent mis en état d'arrestation, à la frontière des Etats-Unis, sur l'accusation de complicité dans la contrebande de Chinois aux Etats-Unis. Tous deux furent incarcérés à Plattsburg et enfermés dans la même cellule. Ils avaient à Montréal des amis influents qui travaillèrent activement à les faire libérer.

Dans la nuit du 6 août 1896, le geôlier faisait sa dernière tournée, vers minuit, lorsqu'il s'aperçut que les deux prisonniers s'étaient évadés. Ils étaient passés à travers les barreaux de la fenêtre de leur cellule, au second étage, et, au moyen de leurs vêtements, ils se firent une espèce de corde qui leur permit de se glisser jusqu'au sol. Une voiture les attendait, et bientôt les fugitifs traversaient la ligne quarante-cinquième, et cherchèrent refuge au Canada.

Eaton resta caché au Canada, mais récemment Peters fit son apparition à la frontière, et hier soir, à Morley, N. Y., il fut arrêté par Roby. Il est maintenant incarcéré à Malone, où il sera gardé jusqu'à ce qu'il subisse son procès, sur l'ancien acte d'accusation émis contre lui, lors des prochaines assises criminelles.

LES CARGAISONS DE FRUITS

Elles nous arriveront en bonne condition

Les acheteurs et commerçants de fruits attendent avec anxiété l'arrivée des steamers "Jacona," "Tiverton," "Bellona" et "Escalona." En effet, ces navires nous apportent des cargaisons de fruits d'une qualité supérieure, comme jamais nous n'en avons reçu dans les ports du nord de l'Atlantique.

La cause de la conservation des fruits est que les steamers ont suivi la route nord, durant cette traversée, tandis que pour se rendre aux ports des Etats-Unis, la route du sud est ordinairement celle choisie par les navires, et, en conséquence, les fruits arrivent presque toujours dans un état assez avarié. On croit que les fruits se vendront à un prix très bas, vû que plusieurs navires portant la même cargaison entreront au port à peu de jours d'intervalle.

Les cargaisons des quatre steamers comprennent 145,090 boîtes et 29,686 demi-boîtes. Chaque boîte contient environ 250 oranges ou citrons, ce qui représente un tout de 30 millions.

Environ 110,000 boîtes et 24,000 demi-boîtes sont consignées à MM. Hart et Tuckwell, qui les vendront à l'encan durant le mois de mai. Les acheteurs canadiens et américains attendent avec impatience l'époque de ces ventes.

Le "Jacona" a une cargaison d'oranges et citrons de 48,884 boîtes et de 15,959 demi-boîtes. Sur ce nombre, on compte 13,650 boîtes et 2,000 demi-boîtes destinées aux marchands de Montréal, Toronto et Hamilton. La balance, c'est-à-dire 35,234 boîtes et 11,650 demi-boîtes, est consignée à MM. Hart et Tuckwell, qui les vendront à l'encan le 8 mai prochain. On dit que cette vente sera la plus considérable que Montréal a jamais vue.

Le "Tiverton" porte une cargaison de 34,206 boîtes et 6,427 demi-boîtes. Les marchands de Montréal ont sur ce steamer 17,361 boîtes et 1,602 demi-boîtes ; l'autre partie est encore consignée à MM. Hart et Tuckwell.

Le 15 mai prochain, ces messieurs vendront à l'encan les fruits de cette seconde cargaison.

Le "Bellona" a une cargaison de 46,000 boîtes et 4,000 demi-boîtes, le tout à l'exception de 5,00 0boîtes, est confié aux soins de MM. Hart et Tuckwell.

La cargaison de l'"Escalona," comprenant 16,000 boîtes et 3,300 demi-boîtes, est aussi envoyée à MM. Hart et Tuckwell.

UNE QUEUE DE BILLARD

Dont se sert une femme en courroux pour fustiger son mari

Un propriétaire d'hôtel bien connu dans la ville de Maisonneuve, a été victime, non pas des voleurs, mais de sa tendre moitié, qui, lundi, s'arma d'une queue de billard et, prenant la tête de son mari pour une bille, pratiqua pendant quelque temps le carambolage. Elle réussit, ma foi, car le bonhomme a eu la tête fendue à différents endroits.

Le propriétaire de l'hôtel, rentrant chez lui, lundi dernier, accompagné d'un ami, à qui il voulait offrir un verre en bon camarade, et passa alors derrière son comptoir en s'apprêtant à exécuter son offre à l'ami, quand madame la propriétaire, devenue soudainement furieuse, empoigna l'hôtelier par le collet en lui disant : "Sors de là; tu n'as pas d'affaire ici."

On peut facilement imaginer qu'une invitation aussi gracieuse de la part d'une épouse chérie exaspéra le propriétaire qui, sans perdre une seconde, chercha à se dégager de la griffe d'aigle qui le tenait. Poussa-t-il sa femme un peu fort, nous n'en savons rien; mais nous savons cependant, que madame, rugissant comme une lionne blessée, s'empara d'une queue de billard, et que les deux champions commencèrent la partie.

Comme dans toutes ces parties-là il y a toujours un vaincu, cette fois, ce fut le mari, qui, en outre des coups qu'il a reçu, et des blessures qu'il porte, comme souvenir, a été arrêté sur la plainte de sa femme.

Vendredi matin aura lieu le procès.

NOUVEAU DETECTIVE

La commission de police a été sagement avisée en nommant M. William H. Reid, détective régulier de la ville.

Bien qu'âgé de 32 ans seulment, M. Reid a déjà 8 ans de brillants services à son crédit.

M. W. H. REID, qui vient d'être nommé détective en remplacement du détective Vaughan.

Entré dans le corps de la police en 1893, il se fit remarquer immédiatement par son habileté, son esprit de devoir et de discipline.

Le chef Carpenter, reconnaissant son mérite et ses hautes capacités, l'a fortement recommandé auprès de la commission.

M. W. H. Reid est né à Ste Brigide, comté d'Iberville, il est résident à Montréal depuis plusieurs années.

VENTE PROBABLE D'UN CHEMIN DE FER

On affirme en certains cercles que le chemin de fer Rutland, qui est fusionné au New-York Central Ry., acquerra sous peu le New-York and Ottawa Ry. Le Dr S. Webb et un certain nombre de directeurs du N. Y. C., ont fait l'inspection du réseau, cette semaine.

Cet achat du chemin de fer New-York et Ottawa, donnerait au réseau Vanderbilt, une ligne directe entre New-York et Ottawa.

MORT MYSTERIEUSE

Le coroner MacMahon aurait été appelé à Rigaud, pour tenir une enquête

Le coroner MacMahon est parti, ce matin, à 9 heures, pour Rigaud. où, dit-on, il a été appelé pour tenir une enquête, sur une mort qui serait arrivée dans des circonstances mystérieuses.

QUO WARRANTO

Le collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec a chargé ses avocats Mtres Rainville, Archambault, Gervais et Rainville de présenter ce matin, en cour de Pratique, une requête à l'effet d'obtenir un bref de Quo Warrants contre M. William Mason, alléguant dans cette requête que le défendeur-intimé pratiquerait illégalement la médecine, ayant passé un examen tout à fait insuffisant, mais ayant frauduleusement surpris le bureau des examinateurs qui ne le connaissait pas et ayant ainsi obtenu une patente lui donnant le droit de pratiquer comme médecin.

La requête conclut à la cassation de cette patente donnée par surprise.

SESSIONS SPECIALES

Geo. P. Ogden et Jas. Edouard Constantin choisissent tous deux ce matin un procès devant la cour du Banc du Roi à la seance de ce matin

Geo. P. Ogden, arrêté comme nos lecteurs s'en rappellent, il y a quelques semaines, sous l'accusation d'avoir extorqué diverses sommes d'argent à plusieurs marchands de cette ville en leur faisant signer des contrats d'annonces pour des maisons de publicité qui n'ont pamais existé, a comparu ce matin en Cour des Sessions Spéciales, présidée par Son Honneur le juge Desnoyers, en conformité avec la décision du juge Choquet à la suite de l'enquête qui vient de se terminer en cette cause.

Comme Ogden avait, ce matin, l'avantage de choisir un procès devant le juge des Sessions ou devant la Cour du Banc du Roi au terme du mois de juin, il opta sans hésitation pour la Cour du Banc du Roi.

Jos. Edouard Constantin, accusé de vol de lettres enregistrées, choisit aussi à son tour, ce matin, un procès par jury.

Robert Haly, accusé d'assaut grave avec intention de vol sur la personne de Thomas W. Hill, comparaît ensuite à la barre pour y subir son procès.

L'affaire se passait à la Côte St Paul le 16 avril dernier et d'après les témoignages entendus il paraît évident que le conflit résulte d'une "soulade" en règle à laquelle participèrent plaignant et défendeur.

Finalement l'accusé est trouvé coupable d'assaut simple et est condamné à $10 d'amende ou à défaut à 2 mois de prison.

Puis la séance s'ajourne.

PREMIER NAVIRE

Le "Jacona" entre au port — On attend aujourd'hui le "Tiverton" et le "Campana"

Le "Jacona" est entré dans le port, ce matin, et est au quai au bas de la rue St Jean-Baptiste. On s'occupe actuellement d'élever les hangars à fret sur ce quai occupé jusqu'à l'an dernier, par la ligne Dominion. Le navire commencera à décharger sa cargaison dans une couple de jours. On attend le "Tiverton" et le "Campana" cette après-midi.

L'ingénieur des bouées, dans un message à la commission du port, dit que toutes les balises de couleur noire sont en place dans le lac St Pierre.

Les balises rouges à la batture Laforce et du Fer ont été aussi posées. La bouée conique de Bécancourt est aussi en position. Aujourd'hui, M. Boucher dirige les travaux du posage des bouées au Cap à la Roche.

Le "Carolina", bateau de la compagnie R. et O. N. C. est dans le port et partira ce soir pour Québec. On attend le "Chambly", cette après-midi ; ce bateau commencera demain, à 1 heure, le service de la rivière Richelieu, et le "Berthier", celi de Trois-Rivières.

C'est samedi que le trajet s'ouvrira entre Québec et le Saguenay.

Mardi prochain, les bateaux de l'ouest commenceront leur service entre Montréal et Hamilton.

PRIS DANS LES GLACES

Quatorze navires dans une mauvaise position sur le lac Huron

Port Huron, Mich., 25 — Quatorze vaisseaux sont pris dans les glaces, sur le lac Huron. Des banquises sont amoncelées autour d'eux, de sorte qu'il est presque impossible de les voir du rivage.

Au nombre de ces navires se trouvent le "Campbell", le "Pentland", le "McVittie", le "Saint-Paul", le "Huron" et le "Tampa."

Il y a au moins six autres vaisseaux dont on ne connaît pas les noms.

L' "ASHANTI "TOUJOURS ECHOUE

Le "Lord Stanley" est arrivé à la Rivière Blanche, hier, et a immédiatement commencé le déchargement de l'"Ashanti." On croit que le steamer pourra flotter, et se retirer sain et sauf de sa dangereuse position. L'"Ashanti" sera placé dans la cale-sèche, à Lévis, où il sera examiné et réparé.

Le remorqueur "Petrol," d'Halifax, doit se porter incessamment aussi au secours de l'"Ashanti."

QU'Y A-T-IL DE VRAI?

Trois grosses compagnies s'amalgameraient en syndicat

Le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc nient les avancés, mais la compagnie R. & O. prétend que oui

Le "Herald", d'hier soir, publiait un rapport à l'effet que le chemin de fer du Grand Tronc du Canada, le chemin de fer du Pacifique Canadien du Canada, et la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, étaient à la veille de se donner la main et de faire un grand syndicat pour former une association solide, dans le but de protéger les intérêts canadiens contre les syndicats américains.

Au premier abord, ce rapport paraissait si ridicule qu'il ne fut pas pris au sérieux; mais aujourd'hui, il aurait été confirmé par l'une des prétendues parties intéressées. Un représentant de "La Presse" a interviewé les principaux fonctionnaires en ville des trois compagnies concernées.

M. S. G. Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, est en route pour l'Europe, Sir Wm Van Horne est parti hier soir pour New-York, et M. D. McNicholl, gérant général et second vice-président du Pacifique Canadien, était celui qui devait être interviewé ensuite. Il dit : "Toute cette affaire est du nouveau pour moi. C'est la première fois que j'entends parler d'aucun mouvement de cette nature."

M. Geo. B. Reid, gérant général du Grand-Tronc, et vice-président de cette compagnie, a répondu : "Je ne connais rien de ce projet, et n'y vois rien de fondé."

Un autre fonctionnaire, très avancé dans la confiance du gérant général, a ajouté : "Le "Herald" doit avoir rêvé toute cette affaire ; c'est la seule manière d'expliquer cette histoire."

M. Rodolphe Forget, président du comité exécutif de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, était à la Bourse, ce midi, lorsque, le représentant, lui ayant demandé si le rapport du "Herald" était vrai : "Certainement, vous avez dû avoir vu les dépêches à ce sujet ; vous avez dû voir également que nos valeurs montent à la Bourse."

Un fonctionnaire de la compagnie a dit plus tard que ce que le "Herald" avait rapporté, était parfaitement vrai, et qu'il avait vu le câblegramme des vieux pays à ce sujet.

Telle est la situation des affaires.

Si l'histoire est vraie, ce mouvement fera une révolution dans tout le système de transport du Canada.

En attendant, les valeurs affectées montent rapidement.

L'ENQUETE COOK

L'hon. Blake, pour la défense

(Spécial à "La Presse)

Ottawa, Ont., 25 — M. Blake a répondu à M. Marsh, dont l'attaque est résumée dans la lettre parlementaire et l'éminent avocat a commencé par sortir entièrement de cause sir W. Laurier, contre qui absolument rien n'a été prouvé, ni même insinué dans tout le débat, sauf dans l'argumentation de M. Marsh et cela, sans motif apparent, à part la satisfaction probable de quelque petite clique politique. La réputation du premier ministre doit être l'objet du respect de tout le Canada. Il ne doit être permis à personne d'y porter la main sans des raisons qui justifient amplement un attentat aussi grave.

M. Blake n'a pas été tendre pour M. Cook. Il a dit que le comité avait dû être profondément dégoûté des méthodes qu'on avait employées pour essayer de forcer la porte du Sénat, invoquant tour à tour la religion, la nationalité, l'argent, tournant à son profit les choses les plus sacrées.

M. Blake lit le témoignage de M. Cook pour démontrer qu'il n'y a rien pour prouver qu'une opération a été proposée ni que personne n'a été autorisée à proposer une opération. M. Cook a obtenue la nomination d'un comité sous de faux prétextes et il s'agit simplement de confronter le témoignage de l'accusateur et celui des accusés. Dès le début, Sir Richard Cartwright était en faveur de la nomination de M. Cook. Il n'avait donc pas besoin d'argent pour se décider à l'appuyer. D'ailleurs, la continuation de bonnes relations entre M. Cook et Sir Richard Cartwright après la prétendue tentative d'extorsion indique fort clairement combien même son existence est invraisemblable.

M. Blake a fait une charge à fond de train contre M. Cook à propos de la mauvaise foi avec laquelle il a agi envers M. Cameron, lui offrant, connaissant, dit-il, sa négligence en affaires, de lui renvoyer ou de détruire sa correspondance, tandis que, d'un autre côté, il en prenait soigneusement copie, pour la ressusciter après sa mort. Dans des termes très dramatiques, M. Blake a dénoncé M. Cook comme un homme sans honneur. "Grâce à Dieu, dit-il, il n'est pas dans le Sénat. Et, gloire à Dieu, il n'y entrera jamais".

Parlant des relations entre M. Cook et M. Biggs, M. Blake en déduit que M. Cook voulait se faire acheter et même il a été consulter M. Biggs pour se faire expliquer la loi criminelle à cet égard.

M. Blake prend toutes les lettres soumises au comité, les lit dans l'ordre et les commente pour démontrer que pas une phrase dans aucune d'elles indique qu'il y ait eu marchandage ou vente.

D'ailleurs, dit-il, personne ne refusera de croire la déclaration formelle de sir Richard Cartwright, quand il jure positivement n'avoir jamais écrit de lettre disant ou comportant qu'il faudra payer $10,000 pour la place.

M. Blake a conclu en disant que l'accusateur n'a ni honneur, ni sens de la justice et de la vérité, pas de respect pour les morts ni pour les amis qui l'ont aidé et qu'il n'y avait rien qui put motiver une action du comité.

En terminant, il dit avec beaucoup de pathétique : "Laissons-le au déshonneur qu'il a si bien mérité".

Le comité reprend, ce matin, pour entendre M. Ritchie, résumer la cause.

Puis il s'ajournera pour rédiger un rapport.

LE COMITE COOK.—M. Ritchie a résumé a cause, dans l'enquête Cook, ce matin. Il a parlé 20 minutes seulement, mais a exprimé l'opinion soumise respectueusement au comité, que les témoignages recueillis depuis la reprise de l'enquête l'induisaient à considérer l'affiliation de Sir Richard Cartwright aux négociations comme prouvée.

Le comité s'est ajourné et se réunira pour son rapport, quand la preuve et les plaidoyers seront imprimés.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant particulier)

Québec, 25 — M. E. Mason, comptable à la succursale de la banque Molson en cette ville, a été nommé gérant local de la Cie d'Assurance New-York Life, en remplacement de David Smith, défalcataire.

—Un nommé Wells, domicilié à St Romuald, a été frappé par une locomotive de l'Intercolonial en revenant de Lévis, sur la voie ferrée. Le malheureux a eu le pied gauche coupé.

—Pas encore de nouvelles de M. A. Toussaint, disparu au cours d'une excursion de chasse, comme je le disais, hier. Ce matin, la maison Toussaint a dépêché un remorqueur à sa recherche, de même que celle du pilote Joseph Bernier, qui l'accompagnait.

M. Bernier demeure en cette ville, rue Richardson et est le chef d'une nombreuse famille. M. Toussaint a aussi une femme et quelques enfants.

En outre du remorqueur parti ce matin pour fouiller les îles où les deux chasseurs ont pu se réfugier pour se mettre à l'abri de la tempête, des dépêches ont été envoyées à tous les bureaux que Toussaint et Bernier se sont noyés.

—Les estimés pour l'année 1901, 1902, s'élevant à $855,851, ont été votés à l'unanimité, hier soir, par le conseil de ville et il en a été de même du règlement concernant certaines taxes spéciales sur les propriétés immobilières dont il a déjà été question dans ce journal.

—Les citoyens des rues Saint-Antoine et Sainte-Anne demandent que ces deux rues soient pavées en asphalte.

—Une dépêche annonce que le SS. "Lord Stanley" est rendu près du SS. "Ashantie" auquel il est allé porter secours.

Deux pompes à vapeur ont été mises en opération et l'on espère renflouer le vaisseau dans quelques heures.

La tempête sévit encore avec force sur la côte où a eu lieu le naufrage.

—Les steamers "La Canadienne" et "l'Aberdeen", qui sont au service du département de la marine du Canada, sont partis, ce matin, pour le bas du fleuve, afin d'approvisionner les phares et distribuer les malles sur plusieurs points de la côte nord.

—Le nommé O'Donnell, marchand de bois, arrêté sur l'accusation d'assaut indécent, a été admis à caution, ce matin, par l'hon. juge Bossé, moyennant $8,000 garanties. Le chiffre du cautionnement est proportionné à la gravité de l'accusation.

PANIQUE FINANCIERE

Vingt banques suspendent leurs paiements au Japon

Ykohama, 25 — Plus de vingt banques ont suspendu leurs paiements, à Waka, et dans les provinces du Sud et du centre.

La banque du Japon les avait aidés, mais d'autres dificultés sont survenues. Une véritable panique règne dans le pays.

NOTES PARLEMENTAIRES

(Spécial à "La Presse)

LE BILL MADORE DEVANT LE SOUS-COMITE.

Ottawa, 25 — Le sous-comité s'est réuni, hier soir, pour examiner le bill relatif à l'usure, et a adopté le dernier projet de bill dont nous avons indiqué la teneur, avec certains amendements. La clause 3, qui donne la discrétion au juge de rouvrir les transactions, s'il y a eu exaction d'intérêts exorbitants.

La clause définissant le prêteur d'argent est modifiée en supprimant la partie qui classait parmi les prêteurs d'argent simplement ceux qui prêtaient à plus de 10 p. c. Dans le bill amendé, toute personne prêtant ouvertement de l'argent et étant connue pour en prêter, rentre sous l'action du bill.

D'un autre côté, une nouvelle clause est ajoutée, en vertu de laquelle pour tous les jugements à rendre ou rendus, le seul intérêt exigible en dépit de toute convention sera l'intérêt légal, soit 5 p. c. Le bill sera rapporté au comité, à sa prochaine réunion.

L'ARRANGEMENT DU GOUVERNEMENT MANITOBAIN ET DE LA "CANADIAN NORTHERN RAILWAY CO."

Le comité des chemins de fer a attaqué enfin la fameuse question de l'arrangement du gouvernement du Manitoba avec les compagnies de chemins de fer réunies, sous le nom de "Canadian Northern Railway Co."

On sait que le gouvernement du Manitoba, désireux de créer une opposition à la Compagnie du C. P. R., pour abaisser les taux de fret, a consolidé un certain nombre de lignes qui lui ont loué leur réseau et leur matériel pour 999 ans, et le gouvernement du Manitoba a repassé son bail aux susdites compagnies constituées en unité. Le système entier est évalué à $7,000,000, et le loyer varie proportionnellement, au temps couru, de $210,000 à $300,000 par an, le gouvernement s'engageant à supporter la perte si les recettes ne couvrent pas le loyer.

Enfin, comme condition de dédommagement, le gouvernement du Manitoba se réserve le droit, par son lieutenant-gouverneur en conseil, de déterminer le maximum des tarifs de fret.

Voilà les grandes lignes de l'arrangement, qui comporte naturellement en plus un certain nombre de clauses.

—M. Lash, avocat de Toronto, représentant les compagnies intéressées a exposé toutes les circonstances et dispositions de l'arrangement, puis il a surtout insisté sur ce point qu'aucun pouvoir spécial n'était demandé du parlement fédéral pour les détails de l'arrangement. La compagnie du "Canadian Northern Railway" reçoit tous ses pouvoirs et les a reçus du gouvernement provincial. Tout l'objet du bill est celui-ci : le "Canadian Northern Railway" existe par autorité du parlement fédéral, par charte fédérale et ne peut conclure d'arrangement avec le gouvernement du Manitoba sans son autorisation. Mais quant à la nature de l'arrangement, le gouvernement fédéral n'intervient pas et il n'y a pas à parler d'intervention fédérale.

M. Barwick, avocat de Toronto, a adressé la parole au nom du gouvernement du Manitoba pour la défense du bill. Il a spécialement expliqué cette question du maximum de tarif dont on a fait, dit-il, un épouvantail en disant que le Manitoba en faisant cet arrangement se mettait au-dessus de toutes les lois. Il a montré la futilité de cette prétention en exposant que dans tous les cas, tous les tarifs étaient finalement soumis à la revision du gouverneur général en conseil. Par conséquent, à quoi bon parler d'usurpation de pouvoir, de question constitutionnelle. D'ailleurs, la compagnie, pour rendre la chose plus claire, est disposée à introduire une clause établissant clairement le fait que la décision finale pour les tarifs restera aux autorités qui en sont actuellement investies.

M. Nesbitt, de Toronto, représentant les citoyens de Manitoba, adverse à l'arrangement a fait une longue dissertation constitutionnelle excessivement embrouillée, pas claire du tout, pour démontrer que le gouvernement du Canada ne pouvait pas laisser passer ce bill parce qu'il permettait au C. N. Ry d'acquérir du gouvernement du Manitoba ce que celui-ci n'a pas le pouvoir de posséder. En un mot Nesbitt plaide que le gouvernement du Manitoba n'a pas le droit de prendre possesion du chemin de fer ni par suite de le transporter aux locateurs.

C'est là le fond de l'argument de M. Nesbitt qui admet pourtant que le gouvernement du Manitoba pourrait payer s'il lui plait, c'est-à-dire sortir l'argent mais ne pourrait pas prendre possession.

A une heure, M. Nesbitt était encore soumis à une pluie d'interrogations et de demandes. La faiblesse de plusieurs de ses arguments constitutionnels a été clairement démontrée.

Le comité s'est ajourné à demain matin pour continuer la discussion.

Un vote sera pris demain.

Par l'attitude du comité il est évident que la majorité est en faveur de la ratification.

CONSPIRATION

Boston, Mass., 25—Le "Post", dit : "Neale McPeck, de la société McPeck & Cie, courtiers, a enregistré une action contre Randolf Surbridge, avocat, de Boston et Isaac Irwin, de San Diego, Californie, pour conspiration. Il y aura procès, et on s'attend à des développements très intéressants. Si les faits qu'on rapporte sont vrais, $6,000,000 de l'argent du public auraient été engloutis dans une mine qui ne rapporte rien.

Cette mine serait "La Fortuna". Douze mille actionaires perdraient tout ce qu'ils ont mis dans l'entreprise. M. C. B. Boynton, manufacturier de papier de New-York, perdrait à lui seul une somme de $50,000.

CAPIAS

M. Thomas Bendett, hôtelier et commerçant de Montréal, a pris un bref de capias ad respondendum contre M. Nicolas Marleau, de la ville St Louis.

Le demandeur dans son affidavit pour capias affirme que le défendeur est endetté envers lui en la somme de $51.43 et qu'il est sur le point de cacher et soustraire ses biens avec l'intention de frauder, privant ainsi le demandeur de son recours.

LA MORT DE PATENAUDE

Elle est entourée de mystère

Plattsburg, N. Y., 25.—L'enquête sur la mort de Jean Patenaude a eu lieu aujourd'hui.

L'autopsie du cadavre faite hier soir, l'a été contre la volonté de la famille. Leur attitude était telle qu'il a fallu aux deux experts médicaux le Dr Buck, de Platsburg et Wm Thayer, de Péru de se faire escorter par une escouade d'officiers de police, vu que la résistance était si manifeste. Quand on arriva à la demeure du défunt, le service funèbre avait lieu, mais la famille et les amis en apprenant la mission des médecins et de leur escorte, et les nécessités de la loi, retirèrent paisiblement leur opposition.

Les restes mortels ont été ce matin, transportés à "Grand Isle" pour y être inhumés.

Ernest Wilson que l'on tient responsable de la mort de Patenaude n'en continue pas moins à éviter la police, on dit qu'il est expert dans ce métier-là.

ILS PORTERAIT LE PAVILLON ANGLAIS

Les steamers "John J. Barlum" et "H. A. Barr" vendus récemment à M. Clergue, du chemin canadien de Soo, porteront désormais le pavillon anglais. Les deux steamers seront remorqués par ceux que M. Clergue a acheté sur le Clyde et amenés dans ce pays. M. Clergue se servira des deux vapeurs pour le transport du minerai du district de Michipicoten aux nouvelles acieries construites par M. Clergue au Sault. Ils transporteront aussi le métal à Middland sur la baie Georgienne, aux docks construits par M. Clergue pour l'utilité du chemin de fer qu'il possède dans la partie est.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie. courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Can. Pac.	96	95½	B. Ont		124¼
D.S.S.&A.C.	7	6	B. B. N. Am.		127½
" Pfd	18	15	B. Mol.	200	197½
M S Ry....xd	281¼	281½	B. Toron.	250	240
" New.xd	277	275	B. Jac.-C.		
T. St. Ry.	105½	109	B. Merc.		
H. S. Ry	95	90	B. M. H. xd	180	175
St J. E. Ry.	117½	114	B. N. Scotia	235	232
L. St Ry			B. Est. T.		
T. City T. xd	74½	74	B. Québ.		
" Pfd			B. Nat.		
M Belt Line			B. Union	106¼	
R.&O. xd	119	118¼	B. Com.		
C.Cab	179	178	B. Dom.		
M. Tel	175	16.	B. Hamil.		
B.T.	175	17.	B. Standard		
M.Gas Co.	245	243¼	B. Imperial		
O. Gas Co.			B. Hoch.	148	
Roy. El.	245	241	B. Ottaw.		
P H & L.			Wind. H.		
Auer L.			N.W.L. Co.		
M. Cott.	130	127½	" Pfd		
D. C. Com.	71	69	Can. Paper		
" Pref.			L. & Mort.		
C.C.C.Co.			Diam. G. Co.		
Md. Cot. Co.			W.L.&T.Co		
Mtm. C.C.			Zool. Grd.		
W. Eagle	20	15	Mtm C Bds.		
Repub.	22		L. G. Bds.	112	110
P. M. Co	30	25	Cab. C. Bds.	104	102
M. & L.			Cab. R. Bds.	105	
Virtue	15	10	H. & L. Bds.	65	
Car. Mck			R.&O.N.C.b.		
N Star M.	70	65	H. Ry. Bds.	104	100
L Pulp Co.			M. Gas. Bds.		
N Salt Co.			Bell T. Bds.		
" pfd			Can. P. Bds.		
D.I.&S.Co.	38	35	Can. C. Bds.		
" pfd	83	35¼	Col. C. Bds.	99½	
D Coal Co.	39	37½	D. Cot. Bds.		
" pfd	115	113	D. Coal Bds.	110½	110
I Coal C.	55		Tor. Ry Bds		
" pfd.	100		Int.Coal Bds		
F Coal & C.			L Pulp Bds.		
B. Mont.	260	258	D Steel Bds	98½	98

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 100 à 95¾, 50 à 95 7-8, 7 à 95½, 25 à 95¾, 10 à 96, 10 à 95½, 40 à 96, 10 à 95¾.
Republic — 1000 à 22.
War Eagle — 500 à 20.
Bk of Mont. — 2 à 258, 1 à 258, 4 à 259.
Rich. et Ont. — 300 à 115½, 100 à 115¾, 275 à 116, 225 à 116¼, 125 à 117, 75 à 117¼, 25 à 117½, 25 à 118, 455 à 117, 5 à 116¾.
Royal Elec Co — 50 à 245, 10 à 245.
Dom. Steel Pfd. — 25 à 86, 10 à 85½.
Mont. Cotton — 1 à 128.
Dom. Cotton — 25 à 71, 25 à 70, 25 à 69¾, 225 à 69, 5 à 69¼, 75 à 69, 200 à 68¾, 100 à 69, 5 à 69¼.
Tor. Ry. — 125 à 109¼.
Dom. Steel Bonds — $2000 à 88.
Dom. Coal Com. — 50 à 38.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can Pac. — 25 à 95 7-8, 10 à 96.
Com. Cable — 55 à 178.
Rich. et Ont.—50 à 118, 25 à 118, 75 à 118, 10 à 117, 15 à 118, 25 à 118, 1 à 117, 7 à 118, 249 à 118, 50 à 118, 100 à 118 1-8, 25 à 118, 25 à 118 1-8, 100 à 118¼, 50 à 118¾, 25 à 118¼.
Tor. Ry. — 100 à 109¼, 5 à 110.
Mont. St. Ry. xd — 50 à 281½.
Dom. Cotton. — 5 à 69, 25 à 69¼, 5 à 70, 50 à 69½, 25 à 70¼, 150 à 71, 50 à 72, 25 à 73½, 25 à 73¾, 25 à 73½.
Mo. Gas. — 25 à 244, 100 à 243½, 250 à 243½, 155 à 243½, 50 à 244, 25 à 243½, 25 à 243½.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M Charles D. Monk, 15 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEUR	Ouv.	Clot.
Am. T. Co.	125½	126¼	Loui. & Nash	105	105¼
" Pfd			Man. Elev.	127¾	128¼
Am. S. R. Co.	113¾	144	Miss. Pac.	106¼	107¾
" Pfd			Met. Trac.	173	172
Ana. M. Co	49¼	48¼	Natio. L. Co.		
A.T.&S.F. p.	69¾	70½	" Pfd		
" Pfd	97¼	98½	N.P.com. N.	104¼	105⅞
Am.S.&W.			" Pfd	99¼	99
Bal. & Ohio.	100⅜	101½	N.Y.C.&H.	152½	152¼
" Pfd	92	91⅜	N.Y.L.E.&W	38	38¼
Bro. Rpd T.	84½	85½	" II pfd		60¼
Can. Pac.		95½	" I pfd	69½	69½
Can. South.			N.Y.O.&W	34¼	34⅜
Ches. & Ohio	47⅜	47⅜	N.Y.A.B.Co		
Ch. B. & Q.	196¼	196⅜	Omaha. com	83⅜	
Ch. Gas	114	115	Pacific M.		39½
Ch.&N.-W.	205	205¼	Pres. S.com.		
Ch. R. Is.&P.	154¼	155	" Pfd		83⅜
Ch. Mil.&St.P	169¼	168¾	P.&R. all pd	38½	37¼
Con. T. com	44⅜	44¾	Pullman		
" Pfd		104	Sth. R. com.	29⅜	29½
Con. G. N. Y.	226½	226	" Pfd	82⅜	83½
Col. Fuel & I.	98	98	Sout. Pac.	52	53¼
C.C.C.&St.L.			Ten. C.&I.	66½	66¼
Del. L. & W.			Third Ave.	67⅜	
Del. & Hud.	179	177¼	Texas Pac.	47½	47⅜
D.&R.G pfd.			Twin City.		
D.S.S.&At.			U.S.L.com.	13½	13¾
" Pfd			" Pfd	76¼	76½
Federal St.			U.S.R.com.		
" Pfd			" Pfd		
Gen. Elec.	220¾	221¼	U. Pac. com.	107½	108
Glucose com			" Pfd	90¾	91
" Pfd			Wabash.		20¾
Ill. Central.			" Pfd		40
Jersey Cent.			West. U.T.	92½	93¾
K. & Tex. p.			Great North		
Lake E. & W			Whee. & L. E.		
L.E.&W. pfd			" Pfd		

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. DeBlois Falsau [illegible] courtier de mines, édifice New-York Life, téléphone Main 3828.

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
Payne	29	28½	Ram. Carib.	27	19
War Eagle	20	18	Ballion	25	
Republic	22	20½	Morrison	6¾	
North S.	63		Gold Star	7⅜	
Virtue	12	11	Slocan Sov.	4½	2
M. & Lon.	3½	2½	Winnipeg		
Big Three	2	1½	D Trail No!	2⅜	1
B. & G. C.	4½		Dupont Mg	25	
California	5	4	Stocks non inscrits		
C. G. F. S.	7½	5			
Cariboo Hy.		128	Decca		[illegible]
Evenig Star.	7	2½	Dom. Cons.	3¾	1½
Gold H. Dev.	2½		Oregon	6⅜	5⅞
Knob Hill	60	55	Granby Sm.	60	48
M. Christo	[illegible]		Majestic	5½	
Mont. & F.	3		Fairview		
Noble Five	8½	5	Giant	4⅜	
Novelty	1⅜	¼	White Bear	3⅜	
Old Ironsid.	82	79	Grey Eagle	65	25
Virginia	2½		Certainty	5½	2

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Centre Star — 1000 à 38, 4000 à 38.
Payne — 500 à 29.
Old Ironsides — 1500 à 79, 500 à 79, 1000 à 79, 500 à 79.
Granby Smelter —1000 à 50.

VENTES DE L'APRES-MIDI

War Eagle. — 2800 à 19.
Virtue. — 500 à 11.
Centre Star. — 2500 à 38.
Mtl. and Lon. — 500 à 3½, 500 à 3½.
Granby Smelter. — 2000 à 50.
California. — 5000 à 4¼.
Oregon. — 10000 à 6⅜.

BOURSE DE CHICAGO

(Cours fourni par la maison Bartlett, Frasier & Cie, 39 rue St Sacrement.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Mai	72⅜	73½	72⅜	73⅜
	Juil.	72⅜	73½	71⅞	73
Blé-d'Inde	Mai	48⅝	49⅝	47⅜	46
	Juil.	46	48¼	45	45¼
Avoine	Mai	26½	26⅜	27⅜	28⅜
	Juil.	25½	25⅜	25½	25⅜
Lard	Mai	14 65	14 32	14 65	14 85
	Juil.	14 60	14 70	14 47	14 57
Saindoux	Mai	8 22	8 22	8 20	8 20
	Juil.	8 10	8 10	8 07	8 07
Côtes	Mai	8 27	8 27	8 25	8 25
	Juil	8 00	8 02	7 85	8 00

LA LUTTE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Le tarif d'assurance diminué par quelques compagnies en faveur de Québec

Les autres assureurs maritimes suivraient l'exemple donné

Quelques compagnies d'assurances maritimes ont reçu hier, les instructions de diminuer le tarif d'assurance pour le port de Québec. On s'attend à ce que les autres compagnies suivent l'exemple donné.

Hier, les armateurs ont reçu des exemplaires nouveaux du tarif qui montre une différence de 5 à 10 cents par cent favorable au port de Québec.

Une cause principale de cette baisse inattendue est que les navires s'arrêtant à Québec ont évidemment moins de risques que ceux qui continuent jusqu'à Montréal.

"Un assureur nous faisait remarquer que sur les 180 milles qui séparent Montréal de Québec les accidents sont fréquents et les assureurs estiment de 5 à 10 cents par cent l'augmentation des risques pour les navires qui viennent jusqu'à Montréal. Voilà donc une décision qui pourrait peut-être nuire au port de Montréal,

JEFFRIES-RUHLIN

San Francisco, 25.—Le "National Sporting Club" annonce qu'il a arrangé une rencontre entre Jeffries et Ruhlin, pour juillet ou août prochain.

DEUX NOUVEAUX STEAMERS

Le gouvernement a décidé de demander des soumissions pour la construction de deux steamers en acier pour remplacer le "Druid" et le Newfield."

MORGAN VEND SES PARTS

New-York, 25 — La rumeur circule dans Wall Street que J. Pierpont Morgan a disposé d'une grande partie de ses parts dans la combine de l'acier des Etats-Unis. On ne peut spécifier le montant de la vente, mais on prétend qu'il est dans les environs de $20,000,000.

--TARIF--

Naissance—25c chaque insertion (suivant la formule) Parrain et Marraine, 25c extra.

Mariage—50c chaque insertion. (suivant la formule).

Décès—50c pour une fois— 25c pour les insertions supplémentaires.

Service Anniversaire 50c chaque fois.

Payable d'avance.

NAISSANCES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 24 courant, au No 1349 rue Ste Catherine, l'épouse de M. J. M. Beauchamp, une fille.

Parrain et marraine, M. Rosaire Beauchamp et Mlle Rosaria Beauchamp, frère et soeur de l'enfant.

FORTIER — En cette ville, le 19 courant, au No 356 rue St André, Madame Hormisdas Fortier, une fille, décédée le 23.

FORTIER — A Sainte-Scholastique, lundi, Madame Joseph Fortier, une fille.

MOINEAU — A Montréal, le 14 courant, au No 7 rue Bleury, l'épouse de M. Narcisse Moineau, un fils.

Parrain, M. Alfred Racine, et marraine, Mme veuve Napoléon Larrivée.

MADORE — A Montréal, le 24 courant, au No 1008 rue Saint-Laurent, l'épouse de M. Alphonse Madore, une fille.

Parrain et marraine, M. et Madme Joseph Pominville.

MARIAGES

BELEC-ALLARD — En cette ville, le 22 courant, à l'église St Pierre, M. Rodias Bélec conduisait à l'autel Mlle Georgianna Allard.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Pelletier.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Les mariés ont reçu de riches et nombreux cadeaux.

COMTE-GOYETTE — Le 25 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. Auguste Comte, marchand, conduisait à l'autel Mademoiselle Eugénie Goyette, de Montréal.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Pas de cartes.

DECES

ALLARD — A Lachine, le 24 courant, à l'âge de 1 mois et 2 jours, Marie-Marguerite-Alice, enfant de Adélard Allard, marchand.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 4 heures p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN — A Sorel, le 23 courant, est décédé, Horace Beauchemin, époux de Béatrix Boivin et fils de Hyacinthe Beauchemin, à l'âge de 30 ans et 9 mois.

Funérailles à Sorel, vendredi matin, à 9 heures. 2

BEAUDOIN — A Maisonneuve, au No 153 rue Létourneux, le 24 courant, à l'âge de 48 ans et 7 mois, Louis Beaudoin, cordonnier, I. O. F.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église du St Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 3 ans et 3 mois, Joseph-Delphis, enfant de Philippe Bérubé.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 194 rue Droiet, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BOUDREAU — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 27 ans, 6 mois et 15 jours, Elizabeth Adam, épouse de Joseph Boudreau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 175 rue Duluth, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 1 an, Oscar, enfant bien-aimé de Noé Chalifoux, No 762 rue Drolet.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 56 ans, Marc Charbonneau, fils, frère de Israël Charbonneau, manufacturier, de la ville de Saint-Louis.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 1431 rue Saint-Denis, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDERMAN — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 38 ans, Eugénie Gagnon, épouse de Gustave Landerman, épicier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 565 avenue Laval, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LAVIGUEUR — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 33 ans et 9 mois, Mlle Rose-Anna Lavigueur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 220 rue Saint-André, à 7 heures a.m., pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS — A la ville St Louis, le 24 courant, à l'âge de 22 ans, 3 mois et 18 jours, Albertine Sanscartier, épouse de Herman Paradis.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, No 469 rue Clark, pour se rendre à l'église du St Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GRAND'MESSE

BIGAOUETTE — Une grand'messe sera chantée vendredi, le 26 courant, à l'église St Jacques, à 6½ heures, pour le repos de l'âme de Melvina Gilbert, épouse de P. A. Bigaouette.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.